Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 62 (1998) **Heft:** 247-248

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

REVUES, ACTES DE COLLOQUES, RECUEILS

Littérales n° 22. L'épopée tardive, Études réunies et présentées par François SUARD, Nanterre, Centre des Sciences de la Littérature, 1998, 189 pages.

Il s'agit des actes d'un Colloque, tenu à Clermont-Ferrand en janvier 1997. Après un avant-propos de Fr. Suard [5-8], qui présente excellemment la portée de chaque exposé on trouvera le texte des neuf communications, toutes intéressantes, même si leur visée est presque exclusivement littéraire. C. Blons-Pierre, Le monde diabolique dans la version en vers de Richard sans peur⁽¹⁾ (XVe siècle) [11-23]; – V. Galent-Fasseur, Un médiateur de la Providence: le personnage de Sabaoth dans la version anglonormande et la version en prose de Beuve de Hantone⁽²⁾ [25-38]; – Cl. Roussel, Berthe, Florence, Hélène: trois variations épiques sur le thème de l'épouse persécutée⁽³⁾ [39-60]; – Fr. Suard, Octavien le nouveau Chevalier au lion⁽⁴⁾ [61-74]; – D. Buschinger, Les adaptations en prose d'Elisabeth Von Nassau-Saarbrücken (Herpin, Sibille, Loher and Muller, Huge Scheppel)⁽⁵⁾ [77-93]; – C. Cazanave, Sur quelques rapports que le roman en prose d'Huon de Bordeaux entretient avec son modèle en vers⁽⁶⁾ [95-127]; – C. Gaullier-Bougassas, Les versions en prose du XVe siècle du Roman d'Alexandre: le manuscrit de Besançon et l'Histoire du bon roy Alexandre de Jean

⁽¹⁾ Richard sans Peur, Edited from Le Roman de Richart and from Gilles Corrozet's Richart sans Paour by D.J. Conlon, Chapel Hill, 1977.

⁽²⁾ Der anglo-normannische Boeve de Hantone, édition A. Stimming, Halle, 1899; Beufves de Hantonne, édition M.-M. Ival, Aix-en-Provence, 1984.

⁽³⁾ Florence de Rome, édition A. Wallensköld, Paris, 1907-1909; Berte aus grans piés d'Adenet, édition A. Henry, Genève, 1982; La Belle Hélène de Constantinople, éd. Cl. Roussel, Genève, 1995.

⁽⁴⁾ Octavian, édition K. Vollmöller, Heilbronn 1883; Florent et Octavien, édition N. Laborderie, Paris, 1981.

⁽⁵⁾ Herpin cf. Lion de Bourges, édition W.W. Kibler, L.G. Picherit, T.S. Fenster, Genève, 1980; Sibille cf. Macaire ou la Reine Sibille; Loher und Maller cf. Lohier et Malart, édition U. Mölk, Göttingen, 1988; Huge Scheppel cf. Hugues Capet, édition N. Laborderie, Paris, 1997.

⁽⁶⁾ Huon de Bordeaux, édition P. Ruelle, Bruxelles-Paris, 1960; le roman d'Huon de Bordeaux en prose (cf. Woledge n° 80), daté de 1455, a été imprimé en 1513 (une édition moderne a été entreprise par M.J. Raby).

Wauquelin⁽⁷⁾ [129-150]; – La geste des Lorrains de David Aubert. Vogue d'un genre et originalité d'un texte⁽⁸⁾ [151-167]; – M.J. Pinvidic, La fleur des batailles Doolin de Maience⁽⁹⁾ [169-188].

Gilles ROQUES

Niels DAVIDSEN-NIELSEN (ed.), Sentence Analysis, Valency, and the Concept of Adject, Frederiksberg, Samfundslitteratur (Copenhagen Studies in Language n° 19), 1996, 160 pages.

Dans ce volume, édité par Niels Davidsen-Nielsen, se trouve mise en débat une théorie de la valence verbale élaborée par Michaël Herslund et Finn Sørensen depuis 1982, dont l'originalité doit beaucoup à la création de la notion d'adjet.

L'ouvrage se compose d'une introduction par les deux concepteurs, qui rappellent les fondements théoriques de leur description, et de quatre articles qui critiquent et développent des points particuliers. Il se clôture par une réponse de Herslund et Sørensen aux quatre contributeurs. Dans la lignée de la syntaxe valencielle de Tesnière (1959), Herslund et Sørensen nous proposent un modèle syntaxique centré sur le verbe (*prédicat*, au niveau sémantique) autour duquel s'articulent ses compléments (*arguments*, au niveau sémantique). Après Tesnière également, ils limitent le nombre des valences verbales à trois, rendues par trois relations grammaticales: sujet (S), objet (O) et adjet (A).

Ce qui apparaît, c'est l'aspect hiérarchisé du système:

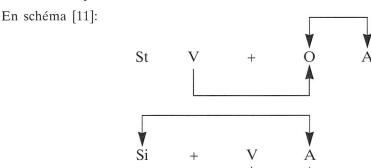
- 1. Le verbe forme avec son *argument fondamental* qui devient l'*argument constitutif de prédicat* le *fondement prédicatif.* Cet argument fondamental est soit l'objet, pour le verbe transitif, soit le sujet, pour le verbe intransitif.
- 2. Ce fondement prédicatif est prédiqué ensuite d'un argument, qui devient l'argument constitutif de proposition. Pour le verbe transitif, cet argument est le sujet, tout comme pour le verbe intransitif. Ce qui permet aux auteurs de fonder la distinction entre construction intransitive et construction transitive [10]: dans la première, les deux fonctions de constitution de prédicat et de constitution de proposition sont prises en charge par le même argument; dans la deuxième, ces deux fonctions sont prises en charge par deux arguments différents.

⁽⁷⁾ Les versions en prose du 15° s. sont: Les Faits et concquestes du noble roy Alexandre (ms. Besançon BM 836), édition R. Nicolet Liscinsky, thèse de Besançon, 1975; Les Faicts et Conquestes d'Alexandre le Grand de Jehan Wauquelin, viennent d'être édités par S. Heriché, thèse de Paris IV, 1997.

⁽⁸⁾ Les versions en prose du 15° s. des Lorrains sont: La prose des Lorrains, édition J. Ch. Herbin, Valenciennes, 1995; La geste des Loherains de Philippe de Vigneulles, édition en préparation par J. Ch. Herbin; la version grosseyée par David Aubert est contenue dans l'Histoire de Charles Martel et de ses successeurs v. en dernier lieu de R.E.F. Straub, qui en prépare l'édition, cf. son David Aubert, escripvain et clerc, Amsterdam-Atlanta, 1995, pp. 17-26 et 192-242.

⁽⁹⁾ Doon de Mayence, édition A. Pey, Paris, 1859 dont Les «Enfances» de «Doon de Mayence» ont été éditées (en présentation synoptique des trois mss. complets) par M.J. Pinvidic, thèse d'Aix-en-Provence, 1995; la version en prose contenue dans La fleur des Batailles a été imprimée par A. Vérard, en 1501 et M.J. Pinvidic en prépare l'édition.

3. Certains prédicats ont la possibilité d'introduire une prédication secondaire, dont les deux arguments sont invariablement l'argument fondamental et l'adjet. Ce dernier argument entre dans une relation de type prédicatif avec l'argument fondamental du prédicat à côté de sa relation au verbe.



Herslund et Sørensen rassemblent sous le terme d'adjet les compléments qui entrent selon eux en variation combinatoire dans cette position. On y trouve des objets indirects (Igor gave Boris the horse), des compléments prépositionnels (Igor sent the Cossacks to the village; The Cossacks went to the village; Igor gave the horse to Boris; The horse belongs to Boris) ainsi que des attributs du sujet (Igor is a prince) ou de l'objet (They elected Igor prince). Ce regroupement est autorisé par le principe selon lequel la même relation grammaticale ne peut apparaître deux fois dans la même phrase. Les auteurs considèrent enfin que les différents types d'adjets possèdent une interprétation prototypique de lieu.

Ole Nedergaard Thomsen, dans «Adjects and hierarchical semantic structure in Danish» [51-110], adapte le concept d'adjet à son approche fonctionnaliste de la structure de phrase. Si elle ne remet pas fondamentalement en cause le modèle proposé, sa réflexion impose à Herslund et Sørensen d'affiner leur analyse sur un point. Soit les phrases:

- 1. She saw the watch.
- 2. She looked at the watch.

Dans 2, on ne peut considérer la structure comme prototypique d'adjet (le sujet devrait être non-ergatif). Ole Nedergaard Thomsen propose donc la notion d'objet chômeur, objet libre, hors du lien prédicationnel, 'qui a perdu sa relation préalable sans en acquérir une nouvelle, d'où la nécessité de la préposition' [148]⁽¹⁾. Herslund et Sørensen adopteront cette proposition.

Dans sa contribution «On the alleged universality of the adject» [111-126], Lars Heltoft pose surtout la question de la nature locative de l'adjet. Il propose de considérer de manière séparée la question de la possession de celle de la localisation. Pour le danois, qu'il étudie, Heltoft y voit plutôt une relation méronymique et en conclut que le modèle étudié ne convient pas totalement pour cette langue. Herslund et Sørensen répondront que la relation partie-tout est une variante extrême de signification locative, ce qui ne remet pas en cause le fondement de leur modèle. Ce qui

⁽¹⁾ Les traductions sont de l'auteur du compte rendu.

est posé ici, c'est la question de savoir quel est le signifié de puissance de l'adjet, et s'il faut le remettre en question dans la mesure où il n'apparaît pas comme réalisé de manière évidente dans certains de ses signifiés d'effet.

Ole Togeby, dans «The locative argument» [127-142], n'est pas non plus opposé à l'idée d'adjet. Cependant, il préfère le considérer comme un argument locatif. Herslund et Sørensen répondront:

- 1. Qu'il est difficile de faire rentrer toutes les constructions visées sous cette étiquette contraignante.
- 2. Que certains des arguments locatifs proposés ne sont pas considérés comme des adjets. Dans la phrase *The book costs 4 crowns*, *4 crowns* est considéré comme un argument locatif alors que Herslund et Sørensen le considèrent comme un modifieur adverbial de mesure.
- 3. Que l'argument locatif est un argument du seul verbe, comme les autres arguments, et n'est pas, comme Herslund et Sørensen le proposent pour l'adjet, un argument relié à la fois à l'unité prédicationnelle (V) de la phrase et à son argument fondamental (O ou Si). Selon Herslund et Sørensen, c'est l'adjet et l'argument fondamental du prédicat qui constituent les éléments du modèle locatif. Dans une phrase comme *Peter sent the letter to Paris*, il est faux de dire, selon eux, que l'envoi (de la lettre) est dirigé vers Paris; ce qui est localisé à Paris, c'est la lettre ('quand les adjets localisent, ils localisent la dénotation d'un argument' [154]). Une telle conception s'éloigne de celle de Tesnière et des autres théories valencielles, qui considèrent qu'il n'y a valence que du verbe.

Nonobstant quelques tentatives d'amendement, ces trois contributions ne rejettent pas les propositions de Herslund et Sørensen. Ce n'est pas le cas de Lene Schøsler, qui, dans «Cheese and/or dessert?» [15-50], critique fortement le modèle proposé, ce qui entraîne, chez Herslund et Sørensen, des réactions parfois plus agacées que scientifiques (really most unkind misrepresentation [145]; a bad-humoured, parodical rendering of our proposal [147]). Si toutes les réflexions de Schøsler ne reposent pas sur une compréhension parfaite d'un modèle plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord, certaines de ses remarques méthodologiques, que nous partageons, méritent mieux que d'être balayées d'un revers de plume agacé.

Schøsler [18-19] pose la question de la définition des compléments valenciels du verbe. Herslund et Sørensen, comme ils le répondent, donnent des définitions des arguments du verbe, mais ne permettent pas de clairement distinguer ce qui serait valenciel de ce qui ne le serait pas. L'absence de rappel de critères de délimitation, notamment entre argument du verbe et *modifier* ou *adjunct*, empêche une appréhension globale du système proposé. Ainsi, pourquoi faut-il que, dans la phrase «*The book costs 4 crowns*», *4 crowns* soit considéré comme un 'modifieur adverbial de mesure' et non un complément du verbe?

De même, Schøsler [19 sv.] questionne la pertinence de l'affirmation selon laquelle tous les types de compléments réunis sous l'étiquette d'adjet sont en variation combinatoire. Elle ajoute que ce n'est pas parce qu'à un même niveau de plat, on a le choix entre fromage et dessert, qu'il faut considérer que fromage et dessert sont la même chose. Herslund et Sørensen, n'ayant rien prétendu de tel, balayent la dernière considération et donnent des éléments de réponse à la première. Même si les adjets peuvent être subdivisés entre adjets de type prédicatif et adjets de type objet indirect, comme le proposait Ole Nedergaard Thomsen, dans de nombreuses

langues, la frontière est difficile à tracer entre les deux sous-classes. Ils illustrent leur propos à l'aide des exemples suivants [149]:

She is in Spain. She is in prison. She is in trouble. She is furious.⁽²⁾

Cependant, on trouve des exemples de cooccurrence d'adjets, qui mettent à mal l'affirmation de variation combinatoire, et donc en contradiction avec le principe, maintes fois rappelé, de la non répétition d'une même relation grammaticale dans une phrase. Schøsler [32-33] cite des exemples français comme⁽³⁾ Elle lui en voulait de ce calme, Si bon lui semble, Il lui sert de bouclier, ainsi que des exemples de français plus ancien comme Il lui chaut de. On ne peut arguer de l'ancienneté ou du caractère exceptionnel de toutes ces constructions, comme le font cependant Herslund et Sørensen [147], pour réfuter la critique. D'autres exemples peuvent être trouvés comme avec le verbe rendre:

Il **lui** a rendu sa voiture **cabossée**.

Il me rend la vie impossible.

Il faudra trouver des explications pour chacun d'eux si l'on veut sauvegarder l'hypothèse des concepteurs.

D'autres regroupements de fonctions, qui respecteraient les principes de variation combinatoire et de non-cooccurrence, pourraient être dégagés. Par exemple, pourquoi ne pas réunir dans un ensemble de compléments du verbe les objets premiers (direct et indirect), les attributs du sujet, les compléments du verbe impersonnel (sujet réel) et le participe des verbes à la voix passive (également attribut). Il s'agit assurément d'un autre regroupement que celui proposé par Herslund et Sørensen, mais il respecte les conditions posées.

Enfin, la nature du lien prédicatif qui unit l'adjet à l'argument fondamental du verbe nous pose également un problème. Dans une phrase comme *Peter sent the letter to Paris*, affirmer que *to Paris* est prédiquer de *the letter* (4) sous prétexte que la lettre est (sera?) à Paris, risque d'entraîner une lecture prédicative de certains compléments dits «déterminatifs» comme dans *Le château de ma mère*, sous prétexte que le château serait à ma mère. Il n'est pas question ici d'opposer des systèmes, mais de voir les limites d'un système proposé. Cependant, une autre option, guillaumienne celle-là, serait de dire que *to Paris* est incident (d'une incidence déterminative) à la relation existant entre le complément et le verbe.

Quoi qu'il en soit, tant la théorie développée par Herslund et Sørensen, que les réponses des autres contributeurs de l'ouvrage, constituent une avancée excitante et enfin cohérente dans la réflexion sur le système fonctionnel des langues, système trop souvent laissé à des ravaleurs de façades.

Dan VAN RAEMDONCK

⁽²⁾ On trouve le même regroupement dans Wilmet (1997: 494 sv.), lorsqu'il inventorie les attributs du sujet.

⁽³⁾ Nous soulignons ce qu'elle considère comme adjet.

⁽⁴⁾ Ce que propose également Wilmet (1997: 518-519).

Références

- Guillaume, G. (1971), Leçons de linguistique 1948-49, série B. Psycho-systématique du langage. Principes, méthodes et applications I, Québec/Paris, Presse de l'Université de Laval/ Klincksieck.
- Guillaume, G. (1974), Leçons de linguistique 1949-50, série A. Structure sémiotique et structure psychique de la langue française II, Québec, Presse de l'Université de Laval/Paris, Klincksieck.
- Tesnière, L. (1965), Éléments de syntaxe structurale, deuxième édition revue et corrigée, Paris, Klincksieck.
- Wilmet, M. (1997), Grammaire critique du français, Paris/Louvain-la-Neuve, Hachette/Duculot.

«A l'heure encore de mon escrire». Aspects de la littérature de Bourgogne sous Philippe le Bon et Charles le Téméraire, Études rassemblées et présentées par Claude THIRY, Louvain-la-Neuve, Les Lettres romanes (n° hors série), 1997, 264 pages.

On trouvera étudiées dans cet élégant volume, qui réunit 16 articles de haute qualité, quelques-unes des principales œuvres de la littérature de Bourgogne. Certes la langue des œuvres est très rarement évoquée, comme si sa connaissance allait de soi. Inversement, une bonne étude linguistique devra tenir compte des vues littéraires exprimées ici et appuyées par de solides bibliographies données en notes. On y trouvera des articles sur des auteurs de premier plan (Molinet⁽¹⁾, Chastellain⁽²⁾, Michault Taillevent⁽³⁾, Jean Regnier⁽⁴⁾) ou des œuvres justement célèbres (*Les Évangiles des quenouilles*, *les Cent nouvelles nouvelles*, et *Saintré*⁽⁵⁾) mais aussi des textes moins connus (*La mise en prose d'Érec*⁽⁶⁾, les *Mémoires* de Jean de Haynin⁽⁷⁾, la *vie*

⁽¹⁾ J. Koopmans et P. Verhuyck, Jean Molinet et ses Pronostications joyeuses [117-136]; – S. Thonon, Le Purgatoire d'Amours et la Bataille des deux deesses: l'envers de la tapisserie [219-231]; – T. Van Hemelrick, Jean Molinet ou de l'autre côté du Miroir. Étude des rapports entre le Miroir de Mort et le Miroir de Vie [233-251].

⁽²⁾ J. Devaux, Le Saint Voyage de Turquie: croisade et propagande à la cour de Philippe le Bon (1463-1464) [57-70].

⁽³⁾ E. Rassart-Eeckhout, La mécanique proverbiale: l'épiphénomène dans Le Passetemps de Michault Taillevent [147-161].

⁽⁴⁾ C. Thiry, «Que mes maistres soient contens». Jean Regnier, prisonnier, au carrefour de Bourgogne et de France [183-205].

⁽⁵⁾ M. Jeay, Le Travail du récit à la cour de Bourgogne: Les Évangiles des quenouilles, Les Cent nouvelles nouvelles et Saintré [71-86].

⁽⁶⁾ M. Colombo Timelli, *Entre* histoire *et* compte: *de l'*Érec *de Chrétien de Troyes* à la prose du XV^e siècle [23-30].

⁽⁷⁾ A.-C. De Nève de Roden, Les Mémoires de Jean de Haynin: des «mémoires», un livre [31-52].

de sainte Colette de Corbie⁽⁸⁾ ou le périphérique Antitus Favre⁽⁹⁾). Soulignons aussi les enquêtes sur les manuscrits de l'Ovide Metamorphose en prose⁽¹⁰⁾ ou du Livre de bonnes meurs (qui ne se rattache au thème général que par un ms. «grossé» par l'abondant David Aubert)⁽¹¹⁾. La paternité du Romuleon⁽¹²⁾ est définitivement retirée à Roberta della Porta; belle occasion pour attirer l'attention sur son traducteur en français, Jean Mielot. Enfin on nous annonce une prochaine édition du Livre et histoire royal, roman historique qui relate «comment... le royaulme de Naples fut jadis delivré du pouoir des Sarrazins»⁽¹³⁾.

Les dernières pages rappellent la mémoire d'O. Jodogne; après A. Bayot, G. Doutrepont et O. Jodogne, la tradition de l'Université de Louvain est en de bonnes mains.

Gilles ROQUES

Français de France et français du Canada, Les parlers de l'Ouest de la France, du Québec et de l'Acadie, sous la direction de Pierre GAU-THIER et Thomas LAVOIE, Lyon, Centre d'Études Linguistiques Jacques Goudet de l'Université Jean Moulin (Série dialectologie, 3), 1995, 439 pages (Diffusion Klincksieck).

Dialectologie et littérature du domaine d'oïl occidental: Sur le thème des enquêtes dialectales, Actes du quatrième colloque tenu à Poitiers du 6 au 8 mars 1990, publiés par Brigitte HORIOT, Lyon, Centre d'Études Linguistiques Jacques Goudet de l'Université Jean Moulin (Série dialectologie, 2), 1995, 204 pages (Diffusion Klincksieck).

Les trois principales zones francophones situées hors du territoire français et où le français est la langue maternelle des habitants, présentent une grande diversité à qui examine les études linguistiques qui leur sont consacrées. Deux d'entre elles, la Suisse romande et la Belgique wallonne, se sont appuyées sur un terreau dialectal vivant sans solution de continuité depuis les origines de la langue romane de ces provinces. La Suisse romande a privilégié la lexicographie dialectale, sous la forme du magnifique Glossaire des Patois de la Suisse romande (A – Flotter + G – Gâteau); le français régional ayant aussi été décrit excellemment, avant que ce ne fût devenu

⁽⁸⁾ M. Thiry-Stassin, Les «Nourritures terrestres» dans la vie de sainte Colette de Corbie [207-231].

⁽⁹⁾ É. Bousmar, Faut-il restituer Antitus Favre à la littérature bourguignonne? Connections austro-bourguignonnes dans la carrière et l'œuvre d'un rhétoriqueur peu connu († entre 1501 et 1506) [9-22].

⁽¹⁰⁾ M.-R. Jung, Ovide Metamorphose en prose (Bruges, vers 1475) [99-115].

⁽¹¹⁾ R.E.F. Straub, Les manuscrits du Livre de bonnes meurs conservés à la Biblioteca Apostolica Vaticana [163-181].

⁽¹²⁾ P. Jodogne, L'attribution erronée du Romuleon à Roberto della Porta [87-97].

⁽¹³⁾ G. Palumbo, Le Livre et histoire royal (ou Livre des trois fils de roys): politique, histoire et fiction à la cour de Bourgogne [137-145].

une mode, dans le dictionnaire de Pierrehumbert puis, tout récemment dans le DSR (v. ici RLiR 62, 276). Par ailleurs les patois de Suisse ont des parents assez proches dans les domaines des patois franc-comtois et francoprovençaux de France, où l'approche a été plus strictement atlantographique. La Belgique wallonne, après avoir donné de nombreux dictionnaires (dont le monumental dictionnaire Liégeois et Français-Liégeois de J. Haust) a privilégié l'entreprise atlantographique, rigoureuse dans sa volonté d'explication étymologique, de l'ALW (v. ici RLiR 62, 272); mais curieusement la Wallonie cultive un curieux isolement par rapport aux patois voisins de Picardie, de Lorraine et de Champagne (qui ont pourtant des prolongements en territoire belge). La troisième zone, tard venue dans le domaine des études scientifiques, avait semblé opter sous la houlette de M. Juneau vers une synthèse des choix du TLF et du GPSR; quelques péripéties, parfois tragiques pour certains hommes, ont réduit l'ambition à se cantonner à des sous-produits, où le commerce prime sur la science et la culture. Parallèlement des entreprises atlantographiques ont porté leurs fruits (ALEC de Dulong/Bergeron et Parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord de Lavoie/Bergeron/Côté). Depuis longtemps nos «cousins d'Outre-Atlantique» ont été rattachés à la grande famille de l'Ouest gallo-roman. Le premier des deux ouvrages recensés ici est d'ailleurs destiné à confirmer et à illustrer cette parenté. On verra que la perche (sans jeu de mots, naturellement!) tendue avec tant de bonne volonté par les dialectologues français n'est pas saisie avec un bien grand empressement par leurs amis québécois. Et malgré des efforts évidents pour jeter des passerelles entre les contributions, chacun se borne à présenter ce qu'il connaît. Il est même clair qu'au fil des trois parties, les domaines se recroquevillent et que l'Atlantique s'élargit.

- P. Gauthier avait pourtant proclamé [10]: «Cet ouvrage repos[e] sur deux présupposés:
 - a) l'existence et la cohérence à l'intérieur de la langue d'oïl d'un grand ensemble dialectal dénommé 'Parlers d'oïl de l'ouest et du centre de la France';
 - b) la parenté de cet ensemble avec un autre dénommé 'Parlers du Québec et de l'Acadie'.

Tels sont les deux points qui doivent être démontrés par l'analyse détaillée des caractéristiques phonétiques, morphologiques et lexicales de ces parlers.»

Et P.G. prêche lui-même d'exemple dans un solide exposé, Traits phonétiques communs [27-67], se fondant au premier chef sur L'Évolution phonétique des parlers du Poitou de J. Pignon, mais en ignorant les Évolutions phonétiques en Gallo de J.-P. Chauveau (qui signe pourtant deux articles dans le présent volume). Avec les Éléments morphologiques communs [69-73] de B. Horiot le tableau se rétrécit à 4 faits (dont le premier est surtout phonétique, le second est l'aire de repli d'un phénomène plus large au Moyen Âge et le quatrième un trait de français populaire). Enfin J.-P. Chauveau revient à une vue plus traditionnelle et plus raisonnable en intitulant sa belle contribution, Unité et diversité lexicales dans l'Ouest [75-101]; il y présente une série de cartes où les formes patoises opposent trois zones: la Normandie, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, ces oppositions pouvant être anciennes ou récentes.

Ensuite chaque contributeur vient nous présenter une solide description de la langue de son domaine; il est le plus souvent l'auteur (ou l'un des auteurs) de l'Atlas qui lui est consacré. Nous avons là une synthèse pédagogique, illustrée par des

extraits de textes patois de chacun des quatre ensembles: Les parlers normands [105-144] par P. Brasseur; — Les parlers du Nord-Ouest [145-186] par J.-P. Chauveau; — Les parlers du Sud-Ouest [187-228 et 245-249] par B. Horiot avec choix de textes dialectaux par P. Gauthier [229-245]; — L'aire linguistique centrale [251-306] par M.R. Simoni-Aurembou.

Évidemment les auteurs québécois ne pouvaient rien présenter de comparable. Leurs communications n'en sont pas moins intéressantes – Peuplement francophone au Canada, survol historique et géographique (17e-20e siècle) par G. Bouchard et M. Tremblay [309-343] est bien documenté (mais ignore les travaux en allemand) et montre bien les enjeux des prochaines décisions politiques. Le français québécois de Th. Lavoie [345-398] combine un historique des travaux et une synthèse dense des principaux résultats obtenus et Le français acadien de L. Péronnet [399-439] constitue une synthèse tout aussi sérieuse – mais on voit bien que les problèmes posés n'ont pas de lien avec ceux de la partie précédente.

En somme Français de France et français du Canada, qui contient d'excellentes monographies, montre clairement que les méthodes de la dialectologie française ne sont pas véritablement en prise avec les problèmes du français du Québec. Ce n'est pas le moins important des enseignements qu'il contient.

*

Le recueil des communications du 4° colloque, tenu à Poitiers, a paru après le 5° dont on lira ici un long compte rendu (v. RLiR 60, 545). Bornons-nous à survoler les communications: J.-P. Chauveau, à propos de Du Pineau (= Les Mots bas normans de G.-J. Du Pineau, éd. par J.-P. Chauveau, Paris/Nancy, Klincksieck/CNRS INaLF, 1993, 266 pages, qui n'a pas obtenu ici le compte rendu qui lui était dû) et P. Rézeau, à propos de L. Mauduyt (v. RLiR 59, 279), présentent quelques aspects de répertoires lexicographiques qu'ils ont publiés et commentés ultérieurement; – P. Boissel, P. Dubuisson/Y. Guilloux et P. Gauthier nous renseignent sur Ch. Joret, Jaubert et Lalanne; – G. Brun-Trigaud/K. Gallimard et M.R. Simoni-Aurembou nous parlent des enquêtes dialectales dans l'Ouest. Signalons aussi le travail dialectométrique sur le Poitou de H. Guiter, la description phonologique des français régionaux de l'Ouest d'H. Walter; – J.P. Simon parle de la conscience linguistique dans le sud de l'Indre-et-Loire; – L. Jagueneau examine l'emploi de que en français parlé du Sud de la Vienne; – quelques pages sont consacrées à des expressions de La Gente Poitevinrie.

Gilles ROQUES

Ensi firent li ancessor. Mélanges de philologie médiévale offerts à Marc-René JUNG, publiés par Luciano ROSSI avec la collaboration de Christine JACOB-HUGON et Ursula BÄHLER; Alessandria (Edizioni dell'Orso) 1996, 2 volumes paginés respectivement [I]-XXIV+[1]-463 et [I]-VII+[465]-849.

En l'honneur de M.-R. Jung ont été réunies des contributions de haute tenue, souvent rehaussées de dédicaces bien senties, le tout sous une reliure qui défiera les ans, ce qui est bon: la variété de l'ensemble lui vaudra d'être beaucoup consulté. Elle

reflète la multiplicité des domaines abordés par le destinataire, dont une bibliographie des travaux ouvre le recueil [XV-XXIV]. Les éditeurs ont choisi une répartition en quatre sections, «latine médiévale» [1-29], «'occitane'» [31-182], «française» [183-793] et «italienne» [795-844] qui n'a pas dû être simple car il est des articles pour lesquels ce type d'affectation linguistico-géographique ne va pas de soi: celui de A. M. Haas fondamentalement dévolu à trois Minnesänger [163-182], et ceux qui, s'appuyant sur des textes médiévaux relevant de nombreuses langues, ne paraissent pas avoir pour propos final les textes écrits dans la langue impliquée par la section où on les a rangés (Ph. Ménard, H. Krauss, C. Segre). D'un autre côté, les regroupements thématiques opérés donnent à une lecture suivie un sel extraordinaire (que n'auront pas toujours prévu les auteurs), et je recommande particulièrement les séquences sur *Renart* [399-474] (P. Wunderli, A. Strubel, K. Varty, H. Krauss), le *Roman de la Rose* [475-516] (P.-Y. Badel sobre et utile, H. Braet richissime iconographe⁽¹⁾, J. Dufournet), comparaisons, métaphores et compagnie [533-558] (C. Segre voir *infra*, J.-Y. Tilliette sur l'*Ovide moralisé*).

Nous ne décrirons pas certain art. dont la substance a été intégralement reprise dans une publication ultérieure⁽²⁾, ni ceux dont l'orientation générale leur vaudra l'attention de revues qui ne sont pas exclusivement *de linguistique*. Les contributions que nous avons retenues sont celles qui font une large part à des questions de langue, nous procurent des rééditions, ou encore attirent notre attention sur des textes rares ou inédits en les publiant intégralement ou bien en en donnant de larges extraits.

Avec Der Kommentar des Gaufridus Vitriacensis (Geoffrey de Vitry) zur «Alexandreis» Walters von Châtillon [15-29], P. Stotz publie quelques morceaux d'un ms. de Zurich qui donnent très envie de lire la totalité de ce commentaire encore inédit [16]: nous voyons l'intérêt du travail de Geoffroi⁽³⁾, depuis des éclaircissements basiques (genre: «COLLATO vel collecto idem est. // ELEPHANTIBUS: magne quantitatis animalia, bellorum usibus necessaria» [26]), des choses un peu plus élaborées (genre «BELUA, id est elefas, sed «belua» crudelitatis est, unde dixit «horridior» et «terribilis»»[26]), et jusqu'à l'ambition de faire voir «dictorum substantiam et dicendi modum» [27] de Gautier. – G. Hilty, Encore une fois le prologue de la Chanson de Sainte Foy [33-45], dans un dialogue nourri avec ses collègues (les tentatives d'explication des écrits de R. Lafont sont bienvenues) reprend en les affinant des opinions qu'il a déjà exprimées, dont on soulignera ceci: la «canczon» 14 réfère à une forme latine de la chanson dont «l'instance mise en scène comme sujet parlant» [35] affirme que la valeur est augmentée si on la traduit et interprète «"en gallo-roman (dans le cas concret: en occitan)"» [35] («a lei francesca» 21)⁽⁴⁾. – U. Mölk, Zwei

⁽¹⁾ Quel est le ms. suivi pour les rubriques citées n27 p. 494 (ou doit-on croire que la même graphie se retrouverait dans tous?)?

⁽²⁾ M.-Cl. Gérard-Zai [699-711]. À la date où je boucle (10 février 1998), je ne puis savoir quelles contributions ont déjà été redonnées ailleurs.

⁽³⁾ Comme il vaudrait peut-être mieux nommer à la françoise cet auteur sans doute de la fin du 12^e s. (cf. p. 21) dont rien (tout au moins dans l'art.) n'indique qu'il fût de l'Ouest.

⁽⁴⁾ Corr. en «ben la diz» [35]?

Fragmente galloromanischer weltlicher Lyrik des 11. Jahrhunderts [47-51]: à retenir pour l'examen minutieux d'un minuscule fragment transmis par un Allemand et jugé d'origine occitane mêlé de français, et les implications concernant les contacts Nord/Sud à date ancienne. REMARQUES: préciser (cf. p. 47) que les Anecdota novissima de Bischoff sont de 1984, que Bischoff nuance la proposition de datation (l'écriture «/./ dürfte nicht später als im letzten Drittel des XI. Jahrhunderts eingetragen sein», Anecdota novissima, 266) et que la transcription du fragment [47] reproduit fidèlement le ms., qui ne comporte là aucune abréviation (l'art. de U. Mölk avec celui de Fr. Vielliard - voir infra - nous fait regretter que le recueil ne comporte pas de reproduction tirée de documents anciens). - L. Rossi dans L'énigme Cercamon [67-84] interprète les textes de façon très stimulante et produit sa propre éd. d'Ab lo pascor m'es bel q'eu chant. - P. G. Beltrami, Bertran de Born poeta galante: la canzone della dompna soiseubuda [101-117], commente subtilement le texte avant de le rééditer. - G. Tavani, La poesia di Raimon Vidal. III. «Entre·l taur e·l doble signe» (P.-C. 411,3): questioni attributive e proposte di restauro testuale [131-149], 'restaure' curieusement la pièce: notons entre autres qu'il faut lire van 42 [144] (cf. pp. 140 et 145!, ce qui ne veut d'ailleurs nullement dire que la correction s'impose), que l'on ne doit pas suivre C au v. 26, qui avec «feritz» est hypermètre, mais bien l'autre ms., qui a en effet ferms – j'ai vérifié – (récrire dans l'autre sens la discussion [134] qui élimine ferms!), et soulignons la propension de GT à interpréter des groupes de mots comme placés en apposition (cf. «afar blasmans» [137], «Ço qu'ieu tenh, en chantan, vil» [140], «jauzens estancs» 31 [144], «Fals acertz» 42 [144], «Ço don lurs poders s'avil» 54 [144]): tous ces groupes mis hors phrase produisent un texte affadi, ce qui ne peut manquer de peser sur la discussion de paternité (l'un des deux mss. attribue la pièce à Arnaut Daniel). L'éd. (et commentaire) de J. H. Marshall dans Romania 90 (1969), 548-558, reste indispensable. - M. Burger, Les traits formels communs de l'Alexis et du Roland: témoins d'emprunts intentionnels ou témoins d'une langue poétique en formation? [199-225], conclut de façon convaincante en faveur du second terme de l'alternative après une analyse exemplaire qui prend en compte textes et contextes multiples. - Dans Un fragment du Roman de Troie de Benoît de Sainte-Maure à Châlons-sur-Marne (Bibl. Mun., 35 (37)) [279-294], Fr. Vielliard édite 150 v. correspondant à Ben Troie C 2543 sq.; remontant peut-être à la première moité du 13e s. (cf. p. 281), le fragment, d'origine «orientale, sinon champenoise» [286], est proche du ms. D (cf. p. 290) de Constans. REMARQUES: la description linguistique gagnerait à différencier de bout en bout, comme il est fait n10, ce qui relève de chacun des deux copistes qui ont pu se partager le texte; - le fragment comporte quatre, non cinq [285] occ. de mont avec nasalisation assurée: cf. n11; - aj. «cet» 2692 "il sait" à la liste des ex. de c pour s [286]; - si le fragment porte bien «aider» 2543 en clair, c'est à noter et il faudrait ouvrir une rubrique du genre yod + a dans l'étude de langue (la description du système abréviatif ne parle nulle part de ce qui se lit ier - passim - dans le texte tel qu'il est édité); - il ne manque pas de pied en 2551 si on lit «courreü»: corre présente un participe en -rëu bien répertorié (cf. Fouché Verbe, 361, à quoi on ajoutera Aliscans, éd. Cl. Régnier (1990), 576), qui est d'ailleurs aussi celui de D en 2551; - écrire «Troïen» 2631 comme en 2550; - je précise que le fragment de Châlons ne provient pas du même ms. que les fragments de Tübingen (non cités dans l'art. et apparemment non cités non plus dans l'ouvrage fondamental de M.-R. Jung, La légende de Troie en France au moyen âge (1996)) publiés par Fr. Lebsanft dans la Zeitschrift für französische Sprache und Literatur 104/1 (1994), 12-28, qui ont une langue assez voisine. - Dans Anciens picards buhote et buhotas [309-318], G. Roques définit le sens de ces mots en s'appuyant notamment sur l'art. *būka du FEW 15/2, dont une partie fait par la même occasion l'objet d'un vigoureux nettoyage; comme de bien entendu, la démonstration relègue au rang d'accessoires de pacotille la plupart des interprétations de ceux des prédécesseurs dont GR a choisi de parler (aux ex. de buhote/bulote relevés par GR et dans l'art. *būka du FEW, on ajoutera pour l'exploiter la très intéressante var. bulote à AtreW 4394°, absente aussi de la nomenclature des Gdf et TL, commentée par Br. Woledge, L'Atre Périlleux. Études sur les manuscrits /./ (1930), 59(5)). - Les hordes d'estrangié dont la présence à 'la BN' lors des vacances universitaires fâche tant R. Trachsler n'ont pas empêché ce dernier de conduire de méticuleuses recherches: il dédie à son maître un très savant article au montage raffiné(6), La vérité sur la guerre de Troie? Quelques observations sur l'arrivée en France du De Ilio non capta de Dion de Pruse [319-333]; sur le «voyage» [330] du texte, ajoutons un passage par l'est de la France: les extraits du BnF fr. 24442 présentent d'indubitables traits orientaux. - A. Strubel, Deux versions de «Renart dans le puits» (manuscrit H) [437-449], et K. Varty, «Renart et Ysengrin dans le puits»: la version courte, la version longue, et la version plus longue de la branche IV du Roman de Renart [451-463], paraissent arriver à la même conclusion (AS prudemment, KV sans ambages): la version courte - IVb selon la dénomination d'AS, qui appelle IVa [451] l'autre version de IV dans $H^{(7)}$ -, contenue dans le seul ms. H, est la plus ancienne. Cela, avec des arguments qui ne se recoupent que partiellement: AS s'attache aux éléments narratifs (une poule, la soif, la lune, etc.: comment servent-ils les récits?), KV prend en outre en compte versification et grammaire et s'inscrit avec panache dans une lignée de critiques éminents. Utilisant le fait que les différentes versions de la br. IV ont en commun les 148 premiers vers, KV compare des statistiques portant sur ce début commun (implicitement considéré comme ancien parce que commun) vs d'une part «le reste»(8) de la version courte et d'autre part le reste de la version longue de l'éd. Martin (elle-même plus courte que la version IVa d'AS) en s'attachant aux rimes, à l'emploi des temps⁽⁹⁾, à

⁽⁵⁾ Noter que O. Gsell ne définit pas *buhot* par «"chalumeau"» [311], mais par un mot all.; sur la pratique de traductions tacites, voir *RLR* 101 (1997), 250.

⁽⁶⁾ Quelques détails: la fin de la n18 devrait passer n41, et «quamquam saepe alias legerim», rendu sous deux formes p. 325 exigerait je crois une traduction scrupuleuse.

⁽⁷⁾ Si, comme on croit le comprendre (mais ce n'est pas dit clairement) AS reproduit le ms. H d'après l'éd. qu'il préparait avec d'autre renardiens, je me permets d'attirer l'attention de l'équipe sur quelques points de transcription: absence de cédille (à argumenter) dans «puc» "puits" passim et «tienc» [442], écrire «Oiés» non «Oïés» [439], «cangie» non «cangié» (vers faux, IVb 286, p. 442) et je suppose «piés» non «pies» [446], «polie» non «polië» [447], «Savés con» non «Savés, con» IVb 285 [442], souligner que IVb 156 [443] est hypermètre tandis que IVb 253 [442], 237, 239 [444] et 377 [448] semblent hypomètres.

⁽⁸⁾ Cf. p. 455: les en-têtes des tableaux devraient être explicites.

⁽⁹⁾ La terminologie devrait impérativement être précisée au moyen d'ex.: «passé historique» [463] se substitue semble-t-il à «passé simple» [455].

la négation⁽¹⁰⁾, pour conclure à l'unité de IVb vs l'hétérogénéité des autres versions; il rappelle ce faisant d'intéressants points de méthode et débouche sur de non moins intéressantes questions de datations et une mention bien venue de la littérature médiévale anglaise (littérature bien absente dans le recueil!). - Dans La chanson courtoise en milieu dévot [517-531], T. Hunt se concentre sur l'examen de «modèles probables» [521] (chansons profanes) de six des huit chansons pieuses insérées dans l'adaptation commentée (en oïl) du Cantique des cantiques contenue dans le BnF fr. 14966, que TH attribue à la fin du 13e ou au début du 14e s. [518], inédit [518] dont l'art. nous permet de lire des extraits en attendant la publication annoncée par l'auteur (cf. n6 p. 518)(11). – C. Segre, De la similitude à la métamorphose. Les bestiaires et la syntaxe [533-542], examine «avec une certaine attention» [533], discrètement ironique, «les variations affectant la relation discursive entre les propriétés (natures) des animaux et leur interprétation (ou sens, ou signification)» [533] successivement dans Philippe de Thaün, des «chansons provençales ou françaises» [536] (avec Rigaut de Berbezilh au premier plan), puis Richard de Fournival, le Mare amoroso et Pétrarque. - G. Hasenohr publie Le Dit de l'arbre [559-572], anonyme «bien antérieur à son unique copie» [564], laquelle est contenue dans le ms. Cambrai BM 812, «de facture courante de la seconde moitié du XVe s.» [559]. La langue de la copie est picarde; on pourrait démontrer (ce que GH ne fait pas) qu'il en va de même de celle de l'auteur. Soigneuse étude du thème de «l'arbre qui est bestournés, Dont le chief en est la rachine» 38-39. REMARQUES: le v. 46 est faux: faire une note et/ou corr., comme il est fait pour d'autres v. du Dit; ajouter au Glossaire et/ou commenter le nom promis 6° («faire leur pr.») et flourin 82° («Feuilles ont esté ty f.»). - Dans L'edizione delle traduzioni: l'esempio del Decameron tradotto da Laurent de Premierfait (1414) [573-586], G. Di Stefano montre pourquoi il fonde son éd. des Cent Nouvelles de Laurent sur le ms. Vat. Pal. lat. 1989, dont des passages choisis sont comparés à ceux des BnF fr. 129 et BnF fr. 239. -M. Zink caractérise l'inspiration de Nicolas de Clamanges conteur [587-598] dans Floridan et Elvide au moyen de divers rapprochements en particulier avec un récit de Nicolas «qui n'a pas été édité depuis le XVIIe siècle» [591]. - Dans Le Roman d'Isaïe le Triste. Les imprimés (12) [623-639], G. Bianciotto recense et/ou décrit les imprimés d'Isaïe du 16e s. et montre l'intérêt de «l'adaptation publiée par Galliot du Pré» [631] pour l'établissement du texte, par ailleurs contenu dans deux mss.(13) - S. Bliggenstorfer

⁽¹⁰⁾ KV distingue trois classes «(i) avec ne seul, (ii) avec ne + pas, ou mot, etc., et (iii) avec ne + nul, plus, rien, etc.» [455]. Même si mot était une coquille pour mie (on lit mis pour mie p. 462), et à plus forte raison s'il ne l'est pas, il faut faire l'inventaire complet des mots recouverts par «etc.» et préciser s'il y a des cas litigieux (voir les mises au point de Gl. Price dans les Mél. Rothwell (1997), 173 sq.): selon l'analyse, les pourcentages risquent d'être bouleversés.

⁽¹¹⁾ Lire je suppose «qu'i m'estoit», non «qui m'e.» [524], «assouäge» non «assouage» [525] et attendre la parution de l'éd. pour savoir comment s'expliquent les vers faux qui déparent les citations.

⁽¹²⁾ Je choisis de reproduire le titre donné p. VI.

⁽¹³⁾ De cet élégant art. ressort qu'une éd. qui prendrait en compte l'imprimé de Galliot du Pré est à envisager; en fait, s'impose une éd. qui prolonge celle d'A. Giacchetti (1989): voir *RLR* 94 (1990), 154-156 (compte rendu de cette publication où ma signature a été omise et qui par suite est attribué à «L. M. Paterson» [629]).

publie «Comment on doyt faire la curee aux chiens pour les cerfz.» Un fragment d'incunable du Roy Modus à Zurich [641-646], qui correspond aux §§ 28/114-31/11 [643] de ModusT. - Avec Octovien de Saint-Gelais, la moralité de Bien advisé et Mal advisé, et la Roue de Fortune(14) [647-656], A. Slerca publie un poème d'O. de Saint-Gelais d'après le BnF nouv. acq. fr. 1158(15). (Les shakespeariens auront noté la rencontre entre «Mes jours plaisans sont changés en hivers» 86 et Now is the Winter of our Discontent.) - Dans À l'origine du noël. Le témoignage de trois manuscrits valdôtains [657-681], G. Mombello entend montrer la genèse du noël en éditant les états successifs d'un plus ou moins même poème latin dans des mss. qu'il semble vouloir dater du 15° s. (cf. pp. 671-672). - K. Baldinger, Villons fiktive Wiederauferstehung in den französischen Argotwörterbüchern um 1900 (Delesalle 1896; Bruant 1901; Villatte 1912) [765-773], s'attaque au «Kopierdesaster» [770] des lexicographes de l'argot à propos de quatre formes figurar. dans le FEW 22 et 23(16) et dont la source première se trouve dans les Ballades en jargon de ou attribuées à Villon; exemple du cheminement: hiscz de «Plantez voz hiscz jusques elle rappasse» [765](17), hapax tiré d'un v. obscur, aboutit à «argot hit m. "corde, lien" Vill» dans le FEW 23, 130a: alors que ne sont assurés ni la forme, ni le genre, ni le sens, et que le mot devrait être marqué comme relevant non de l'argot moderne («Vill» du FEW désigne en l'occurrence C. Villatte, Parisismen. Alphabetisch geordnete Sammlung der eigenartigen Ausdrucksweisen des Pariser Argot), mais de celui du temps de Villon. Des 'désastres' comme ça, on en redemande, tant ils sont diagnostiqués avec savoir et verve. Une remarque toutefois. KB termine son étude sur grume/greme en affirmant que «Mfr. grume aus Ball. III und greme aus Ball. X gehören beide zu FEW GRUMA» [767]. Cette assertion se comprend dans la logique de la démonstration de KB, mais sur un autre plan, implique tout de même que soient sûrs formes et sens ("bois non équarri", donc possiblement "bois du gibet" (18)). Nous allons voir qu'il n'en est rien. De la première forme, KB écrit qu'elle est "incontestée" («unbestritten» [766]): en fait elle se rencontre en rime dans De paour des hurmes Et des grumes (BJ 3, 39°) et le mot hurme se retrouve par deux fois dans les BJ, toujours écrit ainsi (BJ 1, 21 et BJ 6, 12 il est vrai dans ces cas à l'intérieur du vers), soit en tout trois fois dans le corpus homogène formé par les six ballades de l'éd. Levet (que j'ai contrôlée sur fac-similé): il convient donc de prouver que la langue de l'auteur peut associer à la rime hurme et grume avant de déclarer unbestritten la forme grumes de BJ 3, 39° sans se demander si nous n'aurions pas là une graphie pour gurmes. En ce qui concerne «greme aus Ball. X», KB nous informe [766] que selon Vitu le ms. porte gremes mais qu'on lit grime chez Sainéan: il est évident qu'il s'imposerait de vérifier sur le ms. (en l'occurrence unique pour les BJ 7-11); on note en effet que le mot est édité grimes dans VillonTh (éd. qui inspire souvent confiance) sans mention que

⁽¹⁴⁾ Je choisis de reproduire ce qui est donné dans le titre courant (opposer p. VI).

⁽¹⁵⁾ On est gêné de rencontrer tant de divergences entre les transcriptions de la p. 651 et des pp. 655-656.

⁽¹⁶⁾ Les quatre études de KB seront reprises dans Etymologien 2 (Beihefte zur ZrP 288).

⁽¹⁷⁾ Cité ainsi [765] avec comme indication de source «SainéanSourcArg I 133»; on le retrouvera dans VillonTh, BJ 7, 28, avec les var. vos et reppasse.

⁽¹⁸⁾ Et non «"bois de gibier"» [766]!

le ms. ait été corrigé (BJ 10, 12: Quide au ront aux grimes faire la moue); or la forme grime se retrouve en BJ 9, 35 Luez la grime s'elle est desmaquillie, et dans le cadre du trobar hyper-clus des BJ, il est parfaitement possible d'interpréter avec VillonTh ces grimes/grime comme tout autre chose que des réalisations du mot grume "bois non équarri". Avant tout, donc, contrôler la fiabilité des éditions, et examiner comment se répondent formes et mots dans l'ensemble des textes: c'est le seul remède au Kopierdesaster. – U. Bähler édite avec infiniment d'intelligence de délectables Lettres choisies de la correspondance Gaston Paris - Joseph Bédier [775-793].

Au total, un recueil passionnant et foisonnant (c'est la rage au cœur que nous avons dû renoncer à parler de tous), et qui eût justifié la confection d'un index général, ou tout au moins, une uniformisation de l'orthographe, des procédures éditoriales et des renvois d'ordre bibliographique qui en rendissent quasi instantanée l'exploitation informatique⁽¹⁹⁾.

May PLOUZEAU

Conventions et Abréviations

«...»: ces guillemets autour de caractères romains encadrent des extraits, actuels ou bien virtuels (quand j'introduis une correction recommandée), massivement des auteurs recensés, occasionnellement d'autres; autour de caractères italiques, ces guillemets encadrent des extraits qui dans les art. recensés appartiennent à des citations (textes ou titres), extraits actuels ou virtuels (voir supra), et ce, quelle que soit la pratique typographique des auteurs; - «...»: encadrent des titres ou des citations à l'intérieur de séquences en italiques dans les Mél. Jung lorsque les auteurs utilisent eux-mêmes des guillemets aux endroits correspondants (quelle qu'en soit la forme); - "...": les guillemets anglais encadrent des définitions; - /./: indique que je pratique une coupure dans mes sources; - °: ce signe placé après un numéro de vers indique que la forme ainsi référencée est en fin de vers; - je cite les textes en vers en écrivant en majuscule toute initiale de vers. - Aj. = ajouter; - art. = article(s); - BJ = Ballades en jargon dans l'éd. VillonTh; - BnF = Bibliothèque nationale de France; - corr. = corriger; - éd. = édition; - ex. = exemples; - FEW = W. von Wartburg, Französisches etymologisches Wörterbuch, 1922-; - occ. = occurrences; - RLR = Revue des Langues Romanes; - TL = A. Tobler, E. Lommatzsch, puis H. H. Christmann, Altfranzösisches Wörterbuch, 1925-; - v. = vers; - VillonTh = François Villon, Poésies complètes, éd. de Cl. Thiry (1991); - ZrP = Zeitschrift für romanische Philologie. - Pour les autres abréviations, voir K. Baldinger, Dictionnaire étymologique de l'ancien français, Fasc. G1 (1974), XXXV-XLI, et Fr. Möhren, Dictionnaire étymologique de l'ancien français. Complément bibliographique 1993 (1993).

⁽¹⁹⁾ Je tiens à la disposition de qui se sentirait concerné une liste de menues négligences (portant sur l'ensemble des contributions); par ailleurs, il faut déprosaïser les citations des pp. 35, 188, 257, 271, 295, 304, 496, 560.

Italica et Romanica. Festschrift für Max PFISTER zum 65. Geburtstag, éd. Günter HOLTUS, Johannes KRAMER et Wolfgang SCHWEICKARD, Tübingen, Niemeyer, 1997, 3 vol., XL + 487, VI + 367, VI + 513 pages.

La publication d'un dictionnaire étymologique de l'envergure du Lessico Etimologico Italiano (LEI) ne requiert pas seulement des capacités scientifiques mais encore des qualités d'organisateur hors du commun pour construire et motiver l'énorme réseau de collaborateurs dont une telle entreprise a besoin. La présente Festschrift avec ses plus de cent contributions en est le reflet direct, ce qui confère à l'ouvrage une certaine cohérence qui par définition fait normalement défaut au genre agonisant des mélanges fourre-tout.

Des trois tomes, c'est le premier, dédié à la lexicologie et lexicographie historiques, qui est le plus lié aux préoccupations étymologiques de l'honoré. Il s'ouvre, suivant les normes du genre, avec une préface et une liste des publications de Max Pfister, qui commence comme un ruisseau plutôt modeste en 1958 pour prendre, vers la fin, des dimensions inondatoires (46 titres, dont 38 comptes rendus, il est vrai, pendant la seule année 1995!).

Dans une première section regroupant des contributions méthodologiques, H. D. Bork [5-21] exprime son malaise face à l'arsenal que la linguistique historique a développé pour désamorcer des développements phonétiquement exceptionnels (chronologie, restriction contextuelle, analogie, emprunt, contamination, hypercorrection, etc.) et suggère qu'au lieu de vouloir tout réduire au schéma néogrammairien de la règle et de l'exception il vaudrait peut-être mieux admettre la possibilité d'une double évolution. T. Krefeld [23-29] propose de voir dans les particules négatives buc(a) et betg(a) du romanche des réflexes de lat. bacca 'baie' malgré certains problèmes phonétiques. C. Schmitt [31-45] saisit l'occasion pour redéfendre contre M. Pfister sa propre étymologie de maraud et plaide pour une plus forte prise en compte du (con-)texte dans le travail étymologique: ainsi ce seraient seulement des (con-)textes qui permettraient d'établir que mfr. transfreter ne dérive pas de fret mais du lat. transfretare, dérivé à son tour de fretus 'détroit'. M. Cortelazzo [47-52] discute l'intérêt des emprunts vénitiens dans les langues orientales pour la reconstruction de la phonétique, de la sémantique et du lexique de l'ancien vénitien. La dernière contribution de cette section, celle de W. Belardi [53-61], montre comment certains mots ladins, à travers un stade intermédiaire ambigu, en sont venus à signifier leur contraire.

La deuxième section est dédiée à des études portant sur des mots individuels (c'est aussi le cas, au fond, pour les contributions de la première section, excepté l'article de H. D. Bork). R. Arveiller [66-78] nous dévoile tous les secrets botanico-étymologiques du safran. P. Bec [79-84] voit dans mfr. / fr. dial. vèze 'cornemuse' une forme contaminée de lat. vessica 'vessie'. O. Jänicke [85-96] avance des doutes sur l'origine allemande de fr. schlinguer, schnock, schproum, mouise et flingue, qu'il veut expliquer sur une base française. L'offrande de L. Löfstedt [97-107] consiste en trois notes lexicales (sentir, savoir mon se, repeir) sur la traduction en ancien français du Decretum Gratiani. R. Martin [109-114] nous informe de ce que année avait en moyen français un usage beaucoup plus modeste que maintenant. P. Caratù [115-124] pense que le nom des fracchie, de gros faisceaux de bois brûlés au cours de la procession du Vendredi Saint à S. Marco in Lamis (Gargano, Italie), aurait été importé

avec la coutume de la région de Chieti, où le terme survit sous les formes fracchie et farchie (lat. *flaccula). F. Crevatin [125-127] contribue aux mélanges avec huit étymologies, surtout de mots dialectaux slovènes d'Istrie empruntés au vénitien. G. Hilty [129-135] en veut à son ami de ne pas avoir retenu dans le LEI son étymologie d'it. barone 'tas de foin', pourtant si convaincante... O. Lurati [137-149] fait l'hypothèse, étayée avec de bons arguments, que mafia ne serait pas un sicilianisme mais dériverait de la locution pan-italienne far mafia 'se donner des airs'. A. Varvaro [151-163] a dépouillé une série de documents latins du XIe siècle d'Aversa (prov. de Caserta, Italie), possession normande à l'époque, pour conclure que le galloroman n'y a jamais évincé complètement le parler local. A. Zamboni [165-170] fait remonter le terme nautique italien stallía, dérivé jusqu'à maintenant de stallo, à lat. stativa. T. Elwert [171] voit dans le [k] final surprenant de lad. pink < lat. pinu une influence germanique. L'apport de G. Plangg [173-183] consiste en un pot-pourri étymologique ladino-germanique (alémanique spigla et Häs/G(e)wand, lad. ciödl, engad. avna). J. Kramer [185-193] montre que punga 'sac' est un mot gotique qui s'est diffusé d'abord en grec avant de passer dans certaines régions de la Romania influencées par le grec. Dans le dernier article de la section, B. Müller [195-199] nous informe d'abord que 20 % du matériel du premier volume de son Diccionario del Español Medieval ne se trouve pas dans le Diccionario Histórico de la Real Academia, et qu'au moins 55 % du matériel est absent du dictionnaire étymologique de Corominas/Pascual. Cette extension de la base de données ouvre aussi, comme il le montre à l'aide d'a.esp. aferir, de nouvelles perspectives pour l'étymologie romane.

La recherche moderne en linguistique diachronique s'accommode mal de la quantité et parfois aussi de la qualité des éditions de texte actuellement existantes, souvent mal faites ou conçues pour les besoins moins différenciés d'historiens ou de critiques littéraires. Le projet LEI a donc aussi eu l'effet collatéral positif de donner une nouvelle impulsion au vénérable métier d'éditeur de textes, dont la section 3 du premier volume des mélanges est le reflet partiel. A. Calabrò et F. Fazio [203-218] présentent une première description d'un manuscrit palermitan du Thesaurus pauperorum. A. Castellani [219-240] publie et commente un inventaire toscan du XIVe siècle qu'il a découvert lui-même. R. Coluccia et M. Aprile discutent les problèmes de l'édition qu'ils préparent de quatre inventaires notariaux (1465-66) de la région de Bari (Italie) et ajoutent un glossaire à l'usage des rédacteurs du LEI. A. Cornagliotti [265-281] souligne l'intérêt pour la lexicographie italienne d'un dépouillement systématique des manuscrits et incunables en langue italienne de la Bible. G. Frau [283-289] édite et commente trois textes brefs en ancien frioulan. G. Gasca Queirazza [291-305] va à la chasse d'influences piémontaises sur le latin des comptes relatifs aux travaux de rénovation du château de Turin (1317-20). T. Hohnerlein-Buchinger [307-328] propose une étymologie pour 65 des noms de ceps contenus dans la Classificazione geoponica delle viti (1825) de G. Acerbi. La contribution de S. Lubello [329-339] est une espèce de mode d'emploi pour les rédacteurs du LEI concernant les livres de cuisine en ancien italien. L'auteur propose à la fin de transformer le LEI en un laboratoire ouvert, c'est-à-dire une banque de données qu'on pourrait constamment mettre à jour, solution malheureusement irréalisable en ce moment pour des raisons financières. M. Piccat [341-353] publie la Pístola a Tolomeu emperador d'Egipte, traité de fauconnerie en catalan, sur la base d'un manuscrit jusqu'à maintenant inconnu. F. Sboarina [355-369] discute l'intérêt pour le LEI de la traduction de Dioscoride (1544) faite par P. A. Mattioli et ajoute

un glossaire des noms de poissons. A. Stussi [371-382] édite et commente un sonnet du XIVe siècle qu'il a trouvé parmi les chartes des Archives d'État de Padoue. La section se termine avec une contribution de C. Vela [383-390], qui offre à M. Pfister une série de rétrodatations de termes de musique provenant des trois premiers traités de musique écrits en italien.

La dernière section du premier tome contient six articles lexicographiques. M. A. Cortelazzo [393-402] montre que la deuxième édition du dictionnaire de l'Accademia della Crusca de 1623, négligée par la recherche, est plus novatrice qu'on ne l'a pensé. L'article de M. Gleßgen [403-434] est une espèce d'étude de faisabilité sur un *Diccionario Histórico de Americanismos*, c'est-à-dire d'un dictionnaire spécial sur l'espagnol spécifiquement américain de la découverte du Nouveau Monde jusqu'à l'indépendance des États latinoaméricains. M. Sala [435-440] présente le projet d'un nouveau dictionnaire étymologique de la langue roumaine. W. Schweickard [441-449] souligne l'utilité du CD-Rom *Letteratura Italiana Zanichelli* pour la lexicographie historique de l'italien. F. Spiess [451-455] discute les avantages et inconvénients de dictionnaires étymologiques selon leur degré de couverture spatiale. Le premier tome se termine par un long mode d'emploi pour le rédacteur du *LEI*, écrit par G. Tancke [457-487], et très recommandable pour qui veuille s'initier à la méthodologie rédactionnelle du *LEI*.

Le deuxième tome comprend les chapitres II et III, l'un dédié à la grammaire et l'autre au contact et à la comparaison entre langues. Le chapitre grammatical, qui est d'orientation essentiellement diachronique, est ouvert par G. Ineichen [3-5] avec quelques remarques sur l'accord du participe passé après habere dans les langues romanes. Les trois contributions suivantes sont intéressantes dans la mesure où elles jettent une lumière nouvelle sur des thèmes antiques. L. Renzi [7-18] reprend le thème du passage de l'adjectif démonstratif latin ille à l'article roman. L'origine des pluriels italiens est reprise par J. Herman [19-30], qui insiste sur le fait qu'une solution satisfaisante doit prendre en compte l'ensemble du système morphosémantique. Et J. Wüest [31-44] propose une réinterprétation sociolinguistique de la substitution de formes verbales périphrastiques aux formes synthétiques: cette substitution ne serait pas due à l'érosion phonétique, mais plutôt au fait que les non latinophones de l'Empire auraient préféré les formes périphrastiques plus simples qui coexistaient avec les formes synthétiques. G. Ernst [45-70] se propose d'explorer l'utilité du premier index du LEI pour la recherche dans le domaine de l'histoire de la formation des mots en italien, en prenant l'exemple des mots préfixés avec ex-. F. Fanciullo [71-80] explique «l'apocope» d'it. beltà < lat. bellitate, etc., par une influence de formes septentrionales. L. Serianni [81-85] se sert du CD-Rom Letteratura Italiana Zanichelli pour la reconstruction de l'histoire de la concurrence entre les trois collocations italiennes o no, o non et o meno. R. Liver [87-97] montre qu'il n'y a plus d'opposition casuelle vivante entre surs. Dieus < lat. Deus et Diu < lat. Deu, mais que la distribution des deux formes telle qu'on la trouve maintenant dans la langue écrite est le résultat d'une norme artificielle. P. Wunderli [99-114] défend une analyse polysémique de ei dans surs. ei plova 'il pleut' et ei dian 'ils disent = on dit'. K. Baldinger [115-147] apporte une solution convaincante au vieux problème de l'origine du suffixe argotique -uche. La contribution de D. Schlupp [149-157] porte sur une variante morphonologique de va en créole haïtien, qui avait échappé à l'attention des chercheurs. G. Lüdi [159-172] analyse 611 erreurs d'élèves dans le domaine de la formation des mots du français pour déterminer le rôle des règles de formations de mots dans le processus d'apprentissage d'une langue étrangère. La dernière contribution du chapitre II, de M. Metzeltin et P. Lindenbauer [173-181], est un plaidoyer pour une analyse des grammaires scolaires roumaines des XVIIIe et XIXe siècles comme témoins de l'évolution du lexique, de la conscience linguistique et de la situation politico-culturelle dans ce pays.

Dans la première pièce du chapitre III, dédiée au contact et à la comparaison de langues, K. Gärtner, G. Holtus et J. Kramer [185-231] insistent sur l'intérêt linguistique des statuts de l'Ordre Allemand dont il existe, outre l'original latin, de nombreuses traductions françaises, allemandes et néerlandaises et qu'ils sont en train de rééditer. G. Colón [233-244] redéfend, avec de bons arguments, l'origine phonosymbolique d'esp. tonto. F. Marri [245-264] fait cadeau à M. Pfister de 18 nouveaux germanismes ou rétrodatations de germanismes en italien. H. Geckeler [265-282] offre une poignée d'exemples où le français, l'espagnol, l'anglais et l'allemand présentent des structures lexicales divergentes (type poisson vs. pez/pescado). P. Stein [283-295] montre, à travers une analyse des gallicismes de la plus ancienne traduction italienne de la première décade de Tite-Live, que celle-ci présuppose une traduction française antérieure à celle de Bersuire. P. Swiggers [297-311] résume et commente les arguments d'Henri Estienne en faveur de la «précellence» du français par rapport à l'italien et à l'espagnol. W. Dahmen [313-325] donne une esquisse du rôle éminent de Venise pour les rapports linguistiques entre l'Italie et les pays balkaniques. La contribution de M. Marinucci [327-336] se limite à une liste d'italianismes dans certains dialectes croates. Le tome se termine par une analyse un peu prolixe de la part de R. Zimmer [337-367] des gallicismes dans Frau Jenny Treibel de Fontane et leur traduction en français.

Le troisième tome contient les chapitres IV à VII. Le premier de ces chapitres s'occupe de dialectologie et de sociolinguistique. Il s'ouvre avec une contribution d'E. Banfi [3-12] qui compare le débat sur la norme nationale en Italie et en Grèce. G. Berruto [13-29] s'efforce de définir la place de l'italianisation des dialectes italiens à l'intérieur d'un modèle général du contact linguistique. E. Blasco Ferrer [31-52] met en relief le rôle clé de l'administration dans le processus d'italianisation des sardes au début du XIXe siècle à travers un choix de textes conservés à l'Archivio Storico di Cagliari et écrits par des personnes appartenant aux différents échelons de la société. C. Marcato [53-57] essaie de situer le dialecte de Caorle (Italie) parmi les dialectes du Veneto oriental. Ž. Muljaćič [59-72] nous conduit sur les sables mouvants des parlers «illyro-romans» du Moyen Âge, où il croit pouvoir distinguer quatre langues «moyennes» et trois langues «moyennes» hypothétiques. E. Radtke [73-85] s'occupe de la questione della lingua à Naples au XVIIe siècle, où le dialecte était réservé à certains genres littéraires tandis que la norme toscane était acceptée pour la communication écrite normale. E. Ternes [87-109] contribue par une minimonographie du dialecte d'Asti (Italie). Dans le dernier article du chapitre IV, F. Lebsanft [111-131] plaide pour une étude historique de l'interdiction linguistique dans le contexte plus large du modèle du processus de civilisation de N. Elias.

Le chapitre V sur l'onomastique s'ouvre avec un article de R. Schmitt [135-147] dédié aux noms de personnes chez Plaute. J.-P. Chambon [149-168] propose une nouvelle typologie des noms de personnes basée sur le degré d'informativité en partant de noms comme *Diente*, *Bouche*, etc., qui sont surprenants dans la mesure où ils se

réfèrent à des attributs que tout le monde possède. M. Doria [169-179] essaie d'expliquer certaines correspondances observées dans la toponomastique istrienne et dalmate. G. B. Pellegrini [181-188] s'attaque à une demi-douzaine d'oronymes des Dolomites qui présentent des problèmes étymologiques. A. Badia i Margarit [189-198] analyse les adaptations phonétiques subies par les toponymes de l'Italie méridionale dans les chroniques catalanes médiévales de Bernat Desclot et Ramon Muntaner. V. Noll [199-210] défend de nouveau l'étymologie qui fait remonter le nom Andalousie aux Vandales. W. Haubrichs [211-237] montre à l'aide de la toponymie prégermanique qu'il y eut encore des parlers romans dans la région de Trèves au IXe siècle. W. Kleiber [239-252] souligne, à l'aide d'une analyse des toponymes romans dans la région de la route romaine, découverte récemment, qui allait de Brigobanne (aujourd'hui Hüfingen, Allemagne) à Tarodunum (aujourd'hui Zarten), l'importance de la collaboration entre archéologues et philologues pour la juste interprétation de données toponymiques.

Le chapitre V rassemble neuf contributions à l'histoire littéraire et culturelle. A. Buck [255-265] compare le De vita (1489) de M. Ficin au Trattato della vita sobria (1558) de A. Cornaro. Les deux conseillent la sobriété pour conserver la santé et atteindre un âge avancé, conseil sans doute fort utile pour un lexicographe qui, à l'âge de 65 ans, est arrivé à la lettre B. B. Guthmüller [267-275] s'occupe de la traduction catalane (1494) des Métamorphoses d'Ovide par F. Alegre, jugée très progressiste pour son temps. K. Heitmann [277-292] commente l'image de l'Allemagne dans les Memorie (1685) de G.B. Pacichelli. W. Hempel [293-311] présente une analyse intertextuelle de la ballade Marinella (1843) de G. Prati. G. Pinkernell [313-321] analyse les deux seuls poèmes conservés de Marie de Clèves, troisième épouse de Charles d'Orléans. H. L. Scheel [323-330] réexamine l'influence de Lucien sur l'œuvre satirique de G. Leopardi. J. Schlobach [331-340] présente une édition critique et un commentaire d'un texte inconnu de Dupont de Nemours. U. Schulz-Buschhaus [341-359] met en relief l'exceptionnalité du Giorno de A. Parini en le contrastant avec deux satires contemporaines sur la mode. C. Segre [361-367], enfin, montre que l'une des techniques médiévales de composition, appelée «enucleazione», consistait à extraire les épisodes les plus importants d'une narration plus vaste.

Les contributions du dernier chapitre abordent des questions relevant du domaine de l'histoire de la linguistique. G. Holtus [371-389] compare le Grundriss de G. Gröber et son double moderne, le Lexikon der romanistischen Linguistik, édité sous son égide. G. Colussi trace un portrait quelque peu rancunier de la philologie italienne en Finlande. K. G. Morgenroth [403-415] passe en revue les tentatives d'introduire ou définir une différence entre nomenclature et terminologie scientifiques. B. Pottier [417-422] souligne l'originalité et l'intérêt de l'Arte de hablar d'E. Benot. A. Raasch [423-434] plaide pour une vision systémique (au sens de N. Luhman) de la linguistique et de la didactique des langues englobant, outre les trois dimensions de la sémantique, de la syntaxe et de la pragmatique, la culture tout entière, pour arriver ainsi à une «interkulturelle Diskurskompetenz». G. Ruffino [435-440] souligne l'originalité des études d'E. Böhmer (1878) sur le sicilien, qui avait déjà mis en relief la variation sociale de la prononciation dialectale. S. Sgroi, enfin, annonce avoir pu rétrodater asterisco au sens linguistique du terme d'une centaine d'années (1861). Le troisième volume se termine, comme il se doit, avec un index des personnes et des matières.

Comme on voit, cette *Festschrift* est très hétérogène thématiquement, bien que l'approche historique constitue le dénominateur commun d'une bonne partie des contributions. Il y a aussi, évidemment, un fort accent sur des questions liées au cosmos du *LEI*. En tant que lecteur, on pourrait regretter que les éditeurs ne se soient pas limités à un ouvrage thématiquement cohérent gravitant autour du *LEI*.

Franz RAINER

Mélanges in Memoriam Takeshi SHIMMURA, publiés par Yorio OTAKA, Tokyo, 1998, I + 359 pages.

Ce volume offert à la mémoire du fondateur du Centre d'études médiévales et romanes de l'Université de Nagoya est révélateur du dynamisme des études romanes au Japon. Il s'ouvre par sept contributions d'auteurs européens: G. Bianciotto [1-20], nous parle des Phénix médiévaux, pour constater que l'oiseau reste très marginal et que le mythe ne prendra toute sa force qu'au début de l'âge baroque par retour aux sources antiques; - J. Dufournet [21-33], se centrant sur l'utilisation de l'œuvre de Commynes par Michelet, en arrive à montrer comment le chroniqueur, apprécié par les historiens, les romanciers et les critiques littéraires du 19e s., a vu pâlir sa réputation à la fin du siècle auprès de la nouvelle génération de savants; - Le Chastiemusart, poème misogyne en quatrains d'alexandrins, n'avait pas eu beaucoup de chance jusqu'à présent. Le DLF MA2 ne lui connaissait même que 29 quatrains; l'édition la plus commode restait encore celle que Jubinal avait insérée dans le t. II des Œuvres de Rutebeuf en 1839. Pourtant une sérieuse thèse de Stockholm, soutenue en 1954, par S. Gunnarskog (dont un exemplaire est conservé à la bibliothèque du DEAF), fournissait les textes de tous les mss.! Aussi M. Eusebi [35-67] a-t-il remis sur le chantier un sien travail de 1974 pour en publier ici le texte, fondé comme celui de Jubinal et de Gunnarskog sur le BN fr. 19152, dont le choix s'impose. Le texte paraît être datable du premier tiers du 13e siècle. Je le localiserais dans l'ouest (ce qui est en accord avec les rares traits occidentaux que contiennent sa phonétique et sa morphologie [41]), en attachant aussi une certaine importance aux noms de lieux cités, qui privilégient une zone centrée sur l'Eure-et-Loir et allant de Rouen à la Loire en passant par Étampes. On objectera qu'une strophe critique la dame Qui sanble chastelaine de Peronne ou de Roie; il me semble que ces toponymes célèbres sont employés ici à cause de leur prestige littéraire. Au plan du vocabulaire on peut signaler trois mots à coloration régionale occidentale, qui ne se trouvent cependant que dans le seul ms. de base: darset (de Loire) «(poisson)» cf. Gdf 2, 423b; TL 2, 1196; FEW 3, 18b; - trox «trognon (de poire)» cf. RLiR 59, 139; sueil «lieu bourbeux» cf. Gdf 7, 508ab [où l'ex. 1 (1266) est probablement sueil «les 4 pièces de bois posées sur le mur de fondation qui soutiennent la carcasse d'une maison» cf. HenryAutomne 98; l'ex. 2 (1349) probablement sot/seu «étable à porc» cf. FEW 12, 479a]; TL 9, 768. Quelques corrections au texte: 26 l. n'oi parler; - 61 l. sequeure; - 78 l. esté sor mon pois; - 84 l. vilains; - 91 ce vos di entre virgules; - 98 préférer corr. en Gart soi bien que ja n'aint f. qui bee a pranre; - 103 l. engingne; - 118 virgule après peliçon; - 126 l. pranre; - 143 le ms. a qui jamais; - 153-154 virgule après chiere, point-virgule après fiere; - 176 virgule après proisiez; - 179 l. Joenneste; - 186 l. chascun en tient; - 190 l. proesce; - 193 l. vorroit...devroit; - 223-224 virgule après face et après gré; – 243 l. oevre; – 253 l. pramestre; – 260 virgule après amors; – 268 l. aesier; – 282 point après couvine; – P. Jonin examine Vieillesse et vieillards dans Perceval de Chrétien de Troyes [69-78]; - F. Lecoy édite une ballade faisant référence à Franc Gontier [79-80]; - Ph. Ménard commente, 13 planches à l'appui, l'illustration du texte de Marco Polo dans le ms. BN fr. 2810 [81-92]; - K. Varty donne de nouveaux témoignages iconographiques de la connaissance du Roman de Renart en Angleterre avant la traduction de Caxton [93-99]; - A table! est le titre d'un texte de N. Fukumoto consacré à l'ablution d'avant le repas [101-104]; - E. Kamizawa compare la Chastelaine de Vergi et la nouvelle de l'Heptaméron qui l'adapte [105-110]; - T. Matsumura donne quatre dépouillements lexicographiques de textes documentaires [111-141]. Les matériaux réunis sont riches. Même un peu trop riches pour active adj. m. [124] et passive adj. m. [130] qui ne sont que des adverbes latins, employés pour une notion qui brave l'honnêteté (celle d'homosexuel actif ou passif); - deppend [127] me paraît être deppendre de «être suspendu à, être sujet à (un appel juridique)»; - seant [137] pourrait être une graphie pour frm. céans; - descroé [139] pourrait se lire destroé [= detrouer «trouer»); - Y. Otaka nous livre en tableaux imposants l'inventaire des conjonctions de subordination dans l'Histoire de Troie inédite du 13e s. [143-183]; on trouvera aussi une très utile transcription du ms. de Paris BN nlat. 699 du Tretiz de Walter de Bibbesworth avec fac-similé des pages correspondantes [249-308].

D'autres articles complètent ce beau volume qui montre la vitalité croissante des études romanes et de français médiéval au Japon. Certains de ceux que nous avons cités le rendent même indispensable dans une bibliothèque de linguistique romane. Juste retour des choses pour le dévouement à cette cause de T. Shimmura.

Gilles ROQUES

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL), herausgegeben von Günter HOLTUS, Michael METZELTIN, Christian SCHMITT, Band/Volume II, 1 (Latein und Romanisch. Historisch-vergleichende Grammatik der romanischen Sprachen/Le latin et le roman. Grammaire historico-comparative des langues romanes), Tübingen, Max Niemeyer, 1996, XLII + 605 p.

Les éditeurs du Lexikon der Romanistischen Linguistik se considèrent un peu comme les successeurs de Gustav Gröber et de son Grundriss der romanischen Philologie. Cependant, si le Grundriss ne connaissait qu'un seul type de linguistique, la linguistique historique, le Lexikon ne réserve plus à celle-ci qu'un seul des huit volumes projetés. Il est vrai qu'avec ses deux tomes de 605 et 753 pages, ce volume dépasse en importance non seulement les autres volumes du Lexikon, mais aussi le Grundriss lui-même, dont seul le premier volume avait été consacré à la linguistique.

Le deuxième tome du deuxième volume, consacré aux langues romanes du Moyen Âge et de la Renaissance, avait déjà été publié précédemment (cf. le compte rendu de Gilles Roques dans RLiR 60, 1996, 566-570). Quant au premier tome, que

nous annonçons ici, il comporte deux sections, dont la seconde et la plus importante se présente comme une grammaire historico-comparative des langues romanes. La première réunit par contre sous le titre *Le latin et le roman* une série un peu disparate d'articles qui vont de l'indo-européen jusqu'au néo-latin.

Bien que les romanistes se contentent d'ordinaire de remonter jusqu'au latin, c'était sans doute une bonne idée d'inclure dans ce volume un article de Karl Horst Schmidt sous le titre Le latin, langue indoeuropéenne [1-5](1). Malheureusement, cet article, qui ne comporte que 3 pages de texte pour 2 pages de bibliographie, nous laisse un peu sur notre faim. Heureusement, on trouve d'importants compléments d'information dans les deux articles de Johann Knobloch, Les substrats du latin [19-31] et Les adstrats du latin [31-44]. Ces deux titres ne doivent pas nous induire en erreur: les deux textes se limitent aux origines de la langue latine. L'article sur les substrats nous présente l'image d'une Italie étonnamment multiculturelle avant que la domination romaine ne fasse disparaître les autres langues; celui sur les adstrats nous fournit une synthèse des termes que le latin a empruntés à d'autres langues. On notera pourtant que les étymologies proposées par Knobloch ne sont pas toujours aussi incontestées que l'on pourrait le croire à la lecture de son article. Ainsi l'explication selon laquelle caballus 'cheval' proviendrait de cataballus 'celui qui jette bas' et serait un terme ironique de la langue des légionnaires [34] me semble nouvelle, même si elle est tout à fait plausible.

Dans Expansion et régression du latin [5-19], Manfred Raupach retrace essentiellement l'histoire externe de la romanisation. Arnulf Stefenelli aborde dans Formation et fragmentation des langues romanes [73-90] un sujet assez délicat, pour en donner une synthèse qui me paraît tout à fait réussie. Il attribue relativement peu d'importance à l'influence des substrats et surtout des superstrats, et je serai certainement le dernier à m'en plaindre.

Pas moins de trois articles sont consacrés au problème du latin vulgaire. Vu que ce sujet est matière à controverse, c'est là une décision très sage. À vrai dire, il y a deux façons essentielles d'approcher le problème. Un premier groupe de chercheurs se fonde essentiellement sur les textes qui nous attestent des formes «non conventionnelles» du latin, tandis qu'un autre groupe cherche à reconstruire le latin populaire à partir des langues romanes. Ces derniers chercheurs arrivent à des datations nettement plus précoces que ceux qui ne tiennent compte que des formes attestées. C'est pourquoi Robert de Dardel réserve l'appellation de latin vulgaire au latin attesté dans les textes, et parle de protoroman à propos de la langue reconstruite.

Le point de vue de ceux qui se fondent sur les textes en latin vulgaire est exposé par Joseph Herman dans un article très substantiel et admirablement bien écrit (*Les variétés du latin*, pp. 44-61). À mon avis, Herman a pourtant un peu tendance à pas-

⁽¹⁾ Comme le titre allemand des contributions est généralement suivi de sa traduction en français, nous reproduisons ici la version française du titre. Nous tenons pourtant à mentionner que sur un total de 32 articles, 28 sont rédigés en allemand, 2 en français et 2 en italien. De toute évidence, cette prépondérance écrasante de l'allemand n'est pas seulement due au fait que le *Lexikon* est publié en Allemagne, mais aussi au fait que la grammaire comparée des langues romanes reste le domaine préféré des romanistes allemands.

ser sous silence que la réalité linguistique pouvait effectivement être assez différente de ce que nous attestent les textes. Il mentionne tout de même un article d'Einar Löfstedt où celui-ci note que «les auteurs, même 'vulgaires' comme Egeria, écrivaient une sorte de 'Received Standard Imperial'», et ajoute: «Du point de vue de la linguistique romane, c'est un résultat en somme frustrant» [57].

À vrai dire, il n'est frustrant que pour ceux qui travaillent exclusivement sur des textes, car il y a aussi les méthodes de la reconstruction linguistique. Or, cette dernière option se trouve même représentée par deux articles, signés Harri Meier (Le latin et le roman, pp. 62-72) et Robert de Dardel (Roman commun – protoroman, pp. 90-100). Si Dardel s'efforce surtout de nous donner une introduction aux méthodes dont on dispose en matière de reconstruction linguistique, l'article de Harri Meier est nettement plus polémique et n'expose aucune méthode. Par là, il montre involontairement les dangers de ce type de recherches, dont les résultats sont nettement plus spéculatifs que ceux du camp adverse.

À côté de cet ensemble tout à fait cohérent d'articles, on trouve aussi, dans la section *Le latin et le roman*, quelques contributions dont la présence semble se justifier essentiellement par le fait qu'elles auraient difficilement trouvé leur place ailleurs. J'ai tout particulièrement apprécié l'article de Wolfgang Raible sur les *Tendances de relatinisation* [120-134]. Raible ne s'intéresse pas seulement aux emprunts faits par les langues romanes au vocabulaire latin, mais aussi à des influences beaucoup plus insidieuses, dues à la position longtemps dominante de la langue latine dans l'usage écrit. Il montre ces phénomènes notamment à propos des *Serments de Strasbourg*. Certes, la morphologie de ce texte est purement romane, mais on sait depuis longtemps que sa graphie est influencée par la tradition orthographique du latin mérovingien. Raible insiste particulièrement sur le fait que l'influence latine se manifeste aussi sur le plan syntaxique. De fait, les *Serments* présentent des constructions phrastiques très complexes, et qui obéissent à l'ordre latin SOV.

Dans la même section, Dietrich Briesemeister et Alf Önnerfors nous donnent un aperçu assez rapide du latin médiéval et du néo-latin [100-120]. Bodo Müller s'occupe des *Noms des langues romanes, des locuteurs et des pays* [134-151]. Tout en contenant une excellente documentation, ce dernier article me semble rester un peu à la surface dans la mesure où Müller s'intéresse très peu aux représentations linguistiques qui sous-tendent ces appellations.

Passons à la seconde section de notre tome. Elle s'ouvre par une contribution de Helmut Lüdtke sous le titre *Dialinguistique romane* [153-163], contribution qui donne surtout l'occasion à son auteur de résumer ses propres conceptions (structuralistes).

L'auteur de l'article suivant (*Tendenze romanze comuni I. Fonetica*, pp. 163-199), Emanuele Banfi, avait la redoutable tâche de résumer en quelques pages ce qui occupe un épais volume dans les grammaires romanes de Diez et de Meyer-Lübke. Malheureusement, la présentation de Banfi, par ailleurs fort réussie, souffre d'un déséquilibre regrettable dans la mesure où son information sur le domaine galloroman est assez lacunaire et parfois fautive⁽²⁾.

⁽²⁾ On s'abstiendra de présenter ici une liste des problèmes que l'on aurait pu (ou dû) évoquer, et une liste des auteurs qu'il aurait fallu consulter. On se contentera de mentionner les erreurs les plus manifestes. Ainsi, quand on présente la

La tâche de Horst Geckeler (*Tendances communes aux langues romanes II. Flexion*, pp. 199-222) était au fond encore plus redoutable, car, dans aucun domaine linguistique, la rupture n'a été aussi nette entre le latin et les langues romanes que dans celui de la flexion, et surtout de la flexion nominale. Geckeler évoque ce problème dès le début de son article, en opposant sur le plan typologique le caractère synthétique du latin au caractère analytique des langues romanes. Il évoque de même l'opposition entre la post-détermination (du latin) et la pré-détermination (du français), introduite par Harald Weinrich. Geckeler privilégie par la suite une présentation qui est de nature typologique plutôt que véritablement historique, ce qui surprend un peu dans ce contexte, mais est pleinement approprié au sujet⁽³⁾.

L'article de Geckeler n'est d'ailleurs pas le seul à s'occuper de morphologie. Wolf Dietrich traite des périphrases verbales (*Tendances communes aux langues romanes III. Périphrases verbales*, pp. 223-235). Il arrive à la conclusion qu'il y a un système de périphrases qui remonte au latin vulgaire, mais qui se trouve peu représenté dans les textes de l'époque, ces périphrases appartenant plutôt à l'usage parlé. L'article de Bruno Staib est en revanche consacré à l'évolution du système pronominal dans une

palatalisation de /k+a/, /g+a/ comme «tipico tratto galloromanzo» (p. 190), il ne faudrait pas oublier de mentionner que celle-ci est inconnue non seulement en sud-occitan, mais aussi en picard et (partiellement) en normand. Ou, quand on parle des consonnes intercalaires (p. 195), il faudrait bien indiquer que, dans les groupes secondaires -N'R-, -M'L- et -L'R- (ce dernier ne figurant pas dans le tableau de la p. 195), ces consonnes sont absentes dans les dialectes orientaux de la langue d'oïl, et facultatives en occitan. Ensuite, on ne peut parler d'une évolution |u| > |y| > |i| en gascon (p. 176), même si UNA > ua devient io dans certains dialectes. J'ignore par ailleurs à quel phénomène Banfi se réfère quand il considère la présence de consonnes interdentales comme un trait caractéristique du gascon (p. 183). Toujours à propos du gascon, on notera que /'batsi/ < VALLE (p. 196), n'est pas une forme gasconne, ce mot étant devenu /bat/ ou /bat [/ (écrit bath dans l'orthographe normalisée), la dernière forme étant propre aux dialectes où le -t final s'est également palatalisé: CAN-TATU > /kantat \(\) /. Par ailleurs, ce traitement ne vaut que pour la position finale secondaire; à l'intervocalique, -LL- est devenu -r- en gascon: BELLU, -A > beth, bera. Enfin, l'article de Max Pfister, cité à la p. 197, a paru dans «Romania ingeniosa». Mélanges offerts à Gerold Hilty à l'occasion de son 60e anniversaire, éd. par Georges Lüdi et al., Bern: Peter Lang, 1987, et non pas dans la Festschrift für Henry Hoenigswald.

(3) Le passage suivant m'a laissé perplexe: «Im Rumänischen haben wir bis heute drei Kasus: ein Zweikasussystem [...], in dem eine Form als Nominativ und Akkusativ, die andere als Genetiv und Dativ funktioniert...» (p. 205). Pourquoi parler de système tricasuel s'il n'y a effectivement que deux cas? Mentionnons par ailleurs que l'on trouve les traces d'un troisième cas, d'un génitif-datif, en gallo-roman (cf. Robert de Dardel/Jakob Wüest, Les systèmes casuels du protoroman. Les deux cercles de simplification, Vox Romanica 52, 1993, 25-65). Ainsi le pronom personnel datif de la 3º personne provient-il encore aujour-d'hui en français d'un datif (lui < *ILLUI) au singulier et d'un génitif (leur < ILLORUM) au pluriel. Geckeler obscurcit ce fait en amalgamant les pronoms personnels datif et accusatif dans un paradigme unique, à cause de l'identité des deux premières personnes (p. 210).

perspective nettement historique. Curieusement, cet article se cache sous un titre où il risque de passer inaperçu: *Tendances communes aux langues romanes VII. Formation des classes de mots*, pp. 355-367.

Dans le domaine de la morphologie, la contribution la plus originale est pourtant celle de Wulf Oesterreicher sur la morphosyntaxe (*Tendances communes aux langues romanes V. Morphosyntaxe*). Si Geckeler avait choisi comme point de départ les dichotomies *synthétique* ~ *analytique* et *pré-détermination* ~ *post-détermination*, Oesterreicher tente de dépasser ces notions. Il cherche à montrer que la plupart des transformations qui sont intervenues entre le latin et les langues romanes s'expliquent par une tendance à rendre les fonctions grammaticales plus explicites, tendance qu'il attribue à l'usage oral.

L'autre article signé Oesterreicher s'occupe de la syntaxe et se caractérise par les mêmes qualités (*Tendances communes aux langues romanes VI. Syntaxe*, pp. 309-355), c'est-à-dire par une réflexion théorique très approfondie et une volonté novatrice très forte. Pour la syntaxe, Oesterreicher a choisi comme cadre théorique la grammaire des valences de Lucien Tesnière. Sans vouloir nier l'intérêt d'une telle présentation, je suis néanmoins obligé de noter les limitations qui résultent de ce choix. On regrettera en particulier que l'ordre des mots dans le syntagme nominal et le problème des clitiques ne reçoivent ainsi qu'un traitement tout à fait incident dans ce volume.

Parmi les véritables réussites de cette section, je compterais aussi les contributions de Jens Lüdtke (*Tendances communes aux langues romanes IV. Formation des mots*, pp. 235-272) et d'Arnulf Stefenelli (*Tendances communes aux langues romanes VIII. Lexique et sémantique*, pp. 368-386). Lüdtke présente une vue d'ensemble des procédés de formation des mots dans les langues romanes, en adoptant une classification rigoureusement fonctionnelle, ce qui constitue une innovation. Le fait que la continuité soit relativement importante dans ce domaine lui facilite évidemment la tâche. Lüdtke constate à ce propos:

Während die Grammatik der romanischen Sprachen in hohem Maße systematisch neu gestaltet worden ist [...], werden in der Wortbildung Bereiche teils nach produktiven Regeln umgestaltet, teils bleiben ältere Regeln erhalten, so daß in der Wortbildung das Traditionelle bzw. die Norm weit mehr dominiert als in der Grammatik [236s.]

Si Stefenelli constate, lui aussi, une nette continuité dans le domaine du lexique, c'est qu'il s'occupe prioritairement des mots les plus fréquents, qui sont en même temps les plus durables. Son article se présente avant tout comme la synthèse d'un type de recherches auquel il a très largement contribué lui-même.

Si les présentations de Heinz Jürgen Wolf (*Tendances communes aux langues romanes IX. Onomastique*, pp. 386-422) et de Johannes Thiele (*Tendances communes aux langues romanes X. Phraséologie*, pp. 422-435) ne m'ont pas convaincu au même degré, c'est en grande partie parce que leur tâche était plus ingrate. Le cadre de la contribution de Wolf est extrêmement vaste, car celle-ci englobe tous les aspects de l'onomastique, jusqu'aux noms des rues et des animaux. On comprend que Wolf ait laissé de côté les noms de lieu d'origine slave en roumain, mais on comprend moins bien l'absence des noms germaniques en *-ingos/-ingas et surtout des noms de lieu en *court* et *ville*, que l'on attribue à la même période. Quant à la phraséologie, elle

se prête sans doute particulièrement mal à une rapide synthèse. C'est pourquoi Thiele s'est contenté de quelques définitions et d'une revue des travaux existants.

La deuxième section renferme, elle aussi, quelques contributions qui n'ont pas grand-chose à voir avec une grammaire historico-comparative des langues romanes. On peut ainsi s'étonner que l'on ait accordé non moins de trois articles à la métrique, un domaine qui tient à la fois de la linguistique et de la littérature. Les trois articles sont tous signés Rudolf Baehr (*Tendances communes aux langues romanes XI. Métrique: Éléments et méthodologies de la versification romane*, pp. 435-468; *Les principaux types de vers des langues romanes*, pp. 469-480; *L'agencement des vers romans*, pp. 480-528). Bien que je doive avouer mon incompétence en la matière, j'ai trouvé ces textes très instructifs, tout particulièrement le premier, qui s'occupe aussi de la question de savoir jusqu'à quel point les données de la versification sont utilisables en phonologie. En revanche, le dernier des trois articles fait en partie double emploi avec celui d'Ulrich Schulz-Buschhaus (*Tendances communes aux langues romanes XIII. Constitution des classes textuelles*, pp. 538-557), qui, contrairement à ce que pourrait faire croire le titre, ne s'occupe que des genres littéraires.

Parmi les dernières contributions du volume, celle d'Alberto Vàrvaro (*Tendenze comuni alle lingue romanze XII. La formazione delle lingue letterarie*, pp. 528-537) est consacrée aux monuments les plus anciens en langue romane. Son auteur constate que les tentatives d'attribuer ceux-ci à un dialecte précis ont toujours échoué, ce qui est sans doute dû au fait que leurs auteurs n'avaient pas l'intention de nous laisser une transcription de leur dialecte natal.

L'article de Johannes Kramer sur les Systèmes d'écriture dans les langues romanes: types et tendances [584-597] complète utilement cette publication, alors que celui d'Arnold Arens sur les Scriptoria et scriptae [597-605] aborde en peu de pages un sujet extrêmement vaste(4). Je préfère pourtant terminer ce compte rendu par l'importante contribution d'Otto Gsell, qui traite de la Chronologie des changements prélittéraires [557-583], et qui remet en cause la plupart des propositions qui ont été faites dans ce domaine, et tout particulièrement la tentative de Georges Straka. Je suis d'accord avec Gsell quand il pense qu'on a eu tort, par le passé, de négliger la variation linguistique, notamment le fait que deux ou plusieurs formes peuvent coexister à la même époque au même endroit. Dans ce domaine, je considère surtout l'apport de la sociolinguistique comme essentiel. Pour se rendre compte de ce qui est possible en diachronie, il faudrait commencer par étudier le fonctionnement des changements en cours. Malheureusement, telle ne semble pas être l'opinion de Gsell dont les considérations sur la variation linguistique restent assez spéculatives. En particulier, j'ai beaucoup de mal à le suivre quand il admet, avec Menéndez Pidal [575], qu'un substrat linguistique peut encore exercer son influence à une époque où personne ne parle plus la langue en question.

⁽⁴⁾ Je ne me sens pas compétent pour porter un jugement d'ensemble sur cet article, mais je m'étonne de la certitude avec laquelle Arens attribue la Séquence de sainte Eulalie à un moine de Saint-Amand, Hucbald, et qu'il date la Vie de saint Léger des environs de 900 (p. 600). Vu le contenu (parodique?) du Pèlerinage de Charlemagne à Jérusalem, j'ai aussi de la peine à croire que ce poème ait été chanté durant la messe à l'abbatiale de Saint-Denis (p. 601).

Le premier tome du deuxième volume du Lexikon der romanistischen Linguistik confirme ainsi la réputation que possède déjà cette publication, même s'il présente, comme tout ouvrage collectif, des inégalités. Ce qui m'a parfois gêné un peu lors de la lecture, c'est un certain manque de cohésion dans la conception du volume. Cependant, celui qui doit en rendre compte est probablement le seul à se croire obligé de lire un tel ouvrage d'un bout à l'autre. Pour résumer, on ne manquera pas de constater que le niveau de la plupart des articles est fort élevé, de sorte que l'on dispose là d'un ouvrage de consultation qui rendra à l'avenir des services très utiles.

Jakob WÜEST

Inventaire systématique des premiers documents des langues romanes, édité par Barbara FRANK et Jörg HARTMANN, avec la collaboration de Heike KÜRSCHNER, Tübingen, Gunter Narr (ScriptOralia, 100), 1997, 5 vol., 399-387-389-523-531 pages.

Nous sommes là devant une de ces sommes que produit l'é(ru)dition allemande: plus de 2.200 pages qui représentent le travail accompli pendant une décennie par une équipe de recherche, formée de dix étudiants et de deux assistants de recherche employés à mi-temps, animée par les maîtres d'œuvre et inspirée par le Centre de Recherches «interférences et tension entre l'oral et l'écrit», centre dirigé par W. Raible.

L'idée est séduisante: dresser une description systématique et détaillée de tous les documents de langue romane écrits avant la seconde moitié du 13e siècle. Insistons sur écrits. La linguistique romane s'est trop longtemps cantonnée dans l'oral. Une sorte de modus vivendi s'était établi entre les langues classiques (grec et latin) et les langues romanes: dans les premières l'écrit primait, dans les secondes c'était l'oral. Le partage était efficace car il permettait de faire une place dans le cursus universitaire, à côté des Belles-Lettres, essentiellement du domaine de l'écrit, à une variété de culture orale et par conséquent il facilitait l'intégration dans la société des populations qui portaient cette oralité. Ainsi peut s'expliquer la part primordiale qu'a prise très vite dans nos études la dialectologie. Cette option concordait aussi avec la tendance dans les établissements scolaires à privilégier l'expression spontanée, ce fameux «français parlé», concept fourre-tout qui peut servir de pavillon de complaisance à ce qui n'est pas du français ou à ce qui n'est pas parlé. Du coup la philologie romane avait pris une teinte très particulière. On y privilégiait le scribe (parfois même le jongleur) considéré comme porteur d'oralité (ainsi la fameuse dictée intérieure du copiste), que ce soit pour le corriger, dans une vision normative qui considère que le scribe a détérioré le texte, ou que ce soit pour le justifier, en retrouvant au besoin dans les graphies les traces de sa prononciation. Cette vision réduisait les textes à n'être que des prétextes, en particulier à des analyses phonétiques. La pragmatique permet de modifier ce point de vue en partant du fait que les textes sont des documents écrits soumis à la double tension de l'écrit et de l'oral.

L'autre intérêt de l'entreprise est de se placer sur un plan panroman et de montrer très clairement que chaque langue romane a choisi sa voie de passage à l'écrit. Bien sûr ce point de vue panroman risquait de mener au gigantisme car il fallait fixer la borne chronologique terminale assez bas pour que toutes les langues romanes (à l'exception naturellement de celles de la Romania des Balkans, beaucoup plus tardives) fussent présentes. Dans ces conditions - mais on ne pouvait s'en apercevoir qu'une fois le travail achevé - il eût fallu moduler plus souplement la borne chronologique en fonction des langues et des genres de textes. Ceci n'a été fait que pour le domaine occitan où, pour ne pas être submergé par les chartes, le choix a été réduit à une centaine de chartes, toutes antérieures à env. 1170, à une époque où il n'y a aucune charte française et seulement quelques chartes dans les autres domaines géographiques. D'ailleurs, on sait qu'à l'intérieur d'une même langue la situation peut différer très profondément selon les régions. Ainsi l'on s'est aperçu que les chartes françaises antérieures à 1250 sont nombreuses dans l'est et le nord de la Gallo-Romania mais beaucoup plus rares dans l'ouest. De même, en ce qui concerne les mss. d'œuvres littéraires le domaine d'oïl est surabondamment représenté; mais cette surabondance est aussi révélatrice. Bref, les auteurs ont préféré donner trop que trop peu.

Le point délicat d'une telle entreprise réside dans le choix des documents. Il est très clairement exposé dans le chapitre 2 de l'introduction [13-26]. En particulier, une contribution importante de l'IS, touchant la séparation entre latin et langues romanes, consiste à mettre en relief la différence très nette entre les domaines espagnol, catalan et occitan, où les documents linguistiquement contaminés par des éléments vulgaires sont nombreux et les domaines d'oïl et d'Italie du nord et du centre, où ils sont très rares. Cette simple constatation remet en question l'interprétation d'une oralité sous-jacente, imparfaitement latinisée, et amène à souligner le rôle pragmatique des passages ainsi contaminés [19-20].

Une autre nouveauté importante est de n'avoir tenu compte que des documents authentiques et conservés. On pouvait d'autant plus facilement prendre ce parti que les langues romanes offrent une grande abondance de documents anciens. Nos langues sont beaucoup plus liées dès leur naissance à l'écrit que les langues classiques où s'écoulent plusieurs siècles entre l'époque d'Homère (le fait est très connu) ou de Plaute et celle des mss. qui nous ont transmis leurs œuvres, pour ne pas parler des œuvres indiennes; les langues romanes sont nées et se sont développées au contact de l'écriture. La décision de s'en tenir aux seuls documents conservés a permis d'éviter les pièges du patriotisme linguistique qui a fait fleurir, au 19º siècle en particulier, toutes sortes de faux qui ont beaucoup obscurci les études linguistiques, notamment pour le sarde [28-35].

Évidemment la contrepartie de ce choix est l'élimination de certains types de textes, assurément anciens mais conservés seulement dans des copies très postérieures comme la poésie lyrique arabo-espagnole. Par ailleurs chaque domaine a ses particularités. Le domaine italien est assez peu représenté. Mais on y trouve une grande abondance, par rapport aux autres langues, de documents tels que inscriptions, minutes, brouillons, etc. Par conséquent la recherche italienne s'est acharnée sur toutes ces pièces (et d'autres encore qu'il a fallu écarter pour des raisons précises [36-38]) et la bibliographie concernant chacune est extraordinairement dense. Il suffit de comparer la bibliographie de l'*Indovinello veronese*, qui comporte 61 titres (dont 8 entre 1992 et 1994) [II, 123-125], et celle des *Serments de Strasbourg*, certes incomplète, qui n'en compte que 13 [III, 303-304]. On voit aussi que le

domaine espagnol est surtout riche en chartes mais offre aussi quelques textes qui émanent de centres culturels ecclésiastiques; la situation du catalan est, en modèle réduit, assez proche. Parallèlement la situation du domaine occitan est assez voisine, mais en dimensions réduites, de celle du domaine d'oïl, sauf en ce qui concerne les chartes. On est frappé par le fait que les plus anciens documents littéraires et religieux occitans sont localisés aux confins du domaine d'oïl; l'hypothèse de la perte de nombreux mss. qui aurait été due aux effets de la croisade contre les Albigeois s'en trouve affaiblie et ne devrait plus être acceptée comme allant de soi.

L'ouvrage est un recueil de fiches d'une ou deux, voire trois pages, qui comprennent les rubriques suivantes: lieu de conservation avec cote (éventuellement lieu de conservation antérieure et lieu de confection du document), description codicologique et contenu, mentions annexes, références bibliographiques; – nom donné au texte, incipit et explicit, début et fin du texte (éventuellement le texte entier s'il est court), mise en page et description paléographique; – genre du texte, date du document, date du texte, lieu d'origine du document, lieu d'origine du texte, langue du texte, indications métacommunicatives. On trouvera une très large bibliographie [I, 117-257] et les indispensables tables: table des mss. cités [I, 261-310], table chronologique des documents [I, 311-333], table des noms de lieu et de dialectes [I, 335-351], table des noms d'ouvrages et des auteurs médiévaux [I, 353-369], table des auteurs cités [I, 371-394].

Je vais terminer par des remarques ponctuelles faites sur les fiches: II, 73 n° 1050 sur les Glosas Emilianenses v. en dernier lieu H. J. Wolf, Glosas Emilianenses, 1991; G. Hilty, La base dialectale de las G.E. ds TraLiPhi 33/34 (= MélWolf, 151-160); H. J. Wolf ici même (RLiR 60, 527); - II, 77 n° 1053 sur les gloses fr. de la Grammaire d'Aelfric v. HuntTeach I, 26, - II, 78 n° 1054 v. HuntTeach I, 20; - II, 79 n° 1055 v. HuntTeach I, 22-24; - II, 80 n° 1056 v. HuntTeach I, 20-22; - II, 81 n° 1057 v. HuntTeach I, 24-26; - II, 83 n° 1059 v. HuntTeach I, 20 et N. Wilkins, Catalogue des ms. fr. de la bibliothèque Parker, 15; - II, 84 n° 1060 v. HuntTeach I, 19-20; - II, 85 n° 1061 v. HuntTeach I, 100 et 111-113; - II, 88 n° 1064 lire ainsi la cote du ms. de Cambridge, Trinity College: R. 3. 56. v. HuntTeach I, 274 et 285-286; - II, 90 n° 1066 v. HuntTeach I, 235-243; - II, 91 n° 1067 v. HuntTeach I, 65 n. 41; - II, 94 n° 1070 v. HuntTeach I, 191; - v. HuntTeach I, 191; - II, 98 n° 1074, v. HuntTeach I, 167; - II, 100 n° 1076 v. HuntTeach I, 235-240; - II, 119 n° 1089 v. HuntTeach I, 400-409; - II, 135 n° 1100 v. aussi SBernCantB (cf. RLiR 59, 314) mais les transcriptions de l'édition pour les exercices de plume du f° 1r ne paraissent pas irréprochables; -II, 149 n° 2007 ajouter dans les références bibliographiques l'édition de Curtius 1911 (citée d'ailleurs un peu plus loin II, 157 n° 2015); - II, 151 n° 2009 pourquoi n'y at-il pas de case consacrée à la fin du texte? - II, 154 n° 2012 à harmoniser avec III, 45 n° 3028; - II, 158 n° 2016 à harmoniser avec III, 46 n° 3029; - II, 159 n° 2017 ajouter dans les références bibliographiques l'éd. de E. Goerlich, Die beiden Bücher der Makkabäer 1889, qui émet l'hypothèse d'un texte bourguignon, copié par un scribe anglo-normand; - II, 163 n° 2021, Lecoy 1969 (qui est le compte rendu de Lazar 1965 ds R 90, 574), cité dans les références bibliographiques, manque dans la bibliographie générale du t. I; - II, 182, n° 2034 lire probablement ueraiement à la fin du texte fol. 141 v°; - II, 187 n° 2039 v. BSatf 1898 pp. 81-84; pour la langue, l'indication anglo-normand (valable pour la langue du ms., dite ici lieu du ms.) n'implique pas que l'auteur ait écrit en anglo-normand; G. Paris dans l'introduction de

son édition (Paris/Bos 1885, p. XIII) disait: «[le texte] présente les caractères habituels de l'Île-de-France ou de la Champagne». En fait l'emploi de cius «aveugles» 64 et 571 m'incline à le situer dans l'ouest; - II, 188 n° 2040 la bibliographie est maigrelette dans ce cas où l'édition Pickford n'est pas fiable (v. DEAF p. 87 Cant-LandP). Ajouter que la Paraphrase de l'Exodus du même ms. (f° 1r-33v) a été publiée par W. Eickhoff v. Bossuat 1986 n° 5582; - II, 190 n° 2042 sous la rubrique langue, il faut préciser que c'est la langue du ms. qui peut être caractérisée comme du français à coloration normande; - II, 191 n° 2043 v. P. Gehrke, Hagiography in its Manuscript Context, Berkeley, 1993; de même pour II, 209 n° 2053; 263 n° 2091; 316 n° 2129; - II, 195 n° 2044, 198 n° 2046, 200 n° 2047 et 201 n° 2048 v. S. Heinimann, Oratio dominica romanica, 1988, 89-91; - II, 215 n° 2056, v. en dernier lieu G. Hilty ds Mélanges M. Burger, 1994, 231-243, qui prouve que le texte est occitan; - II, 217 n° 2057 (Vie de saint Léger et Passion) il manque dans la bibliographie les éditions de J. Linskill pour la première et d'Avalle pour la seconde; v. en dernier lieu la synthèse de G. Hilty ds Le français en Belgique, éd. par M. Blampain et. al., Duculot, 1997, 72-75; - II, 218 sous la rubrique langue on trouvera un curieux «région picarde/wallonaise»; - II, 224 n° 2061 c'est par erreur que Pickford 1974 a été signalé comme édition de la paraphrase Quant li solleiz du Cantique des Cantiques; - II, 236 n° 2071 il manque l'édition de W. Noomen et v. DEAF 1993, pp. 6 et 7; - II, 249 n° 2079 c'est par erreur que le texte occitan a été attribué au français dans la rubrique langue; - II, 256 n° 2084 pour les œuvres de Chardri il faut citer les éditions de B. S. Merrilees dans l'ANTS (v. aussi DEAF 1993, p. 97); - II, 258 n° 2086, il faut dans la bibliographie lire sans doute Hasenohr 1990, p. 237; - II, 260 n° 2088 dans la langue: «dialecte de la région de Liège» est sûrement exagéré; - II, 263 n° 2091 dans la bibliographie lire: Stebbins 1974 (E. de 7). Le texte 8 a été édité par Kleineidam v. DEAF 1993, p. 395. Pour le texte 3 (Unicorne) v. DEAF 1993, p. 393; - II, 272 n° 2094 la bibliographie de la Vie de saint Alexis est bien courte v. C. Storey, an annot. bibl., Genève, 1987; - II, 281 n° 2101, la bibliographie est fautive. Pour les éditions de 1 (Neuhaus, Herbert et Kunstmann, voir cette dernière édition p. 55). Pour les éditions de 2 ajouter E. Burgio 1993 et pour la localisation du texte et des mss. v. TraLiPhi 35/36 (= MélHöfler, 363-372); - II, 286 n° 2106 j'ai eu la faiblesse d'étudier ce texte ds MélDees, 177-185; parler de dialecte de l'Anjou pour sa langue est un peu hardi; - II, 289 n° 2109 dans la bibliographie notez que seul Ott 1913 édite le texte en question; ajouter dans la bibliographie, P. Gehrke, Hagiography in its Manuscript Context, Berkeley, 1993; de même pour III, 147 n° 4020 et 189 n° 4059. Sur le texte v. aussi, RLiR 60, 608 n° 77; - II, 292 n° 2111 dans la bibliographie noter que Holden 1970 édite Rou et non le Miracle de Sardenai; - II, 293 n° 2112 manquent dans la bibliographie les éditions de R. T. Hill, Vie de sainte Euphrosyne (3) et de P. F. Dembowski, Vie de sainte Marie l'Egyptienne (4). Il faudrait localiser chacun des textes et mieux situer la langue du ms. Noter aussi p. 295 que 3 est en alexandrins; - II, 301 n° 2116 dans le contenu du ms., Clementione Recognitiones dissimule une Vie du Pape Clément; - II, 303 n° 2118 Saint Jean-Baptiste est daté de la fin du 12e ds Hagiographies (v. ici RLiR 60, 606) II, 328b n° 5; - II, 310 n° 2124 dans la Conservation noter «vendu à J. P. Getty» cf. Hagiographies I, 421 n. 57; - II, 315 n° 2128 compléter la bibliographie avec deux articles fondamentaux de P. Meyer ds Notices et Extraits 342, 71sqq et ds HLF 33, 443; la langue du ms. est fortement colorée d'influence lyonnaise; - II, 316 n° 2129 parmi les Miracles des fos 77-104v° il faut isoler la Vie de saint Jean Paulus (éd. Allen 1935) aux fos 81-94v°

d'après Hagiographies II, 330b n° 19 (à tort BN fr. 2160 sous § d); – II, 317 n° 2129 c'est bien à tort que la Vie de sainte Thaïs est dite tirée de la Vie des pères cf. Hagiographies II, 332a n° 28; - II, 321 lire la cote du ms. comme 927 au lieu de 237 et dans les références bibliographiques ajouter Sol 1977, p. XIX; - II, 322 n° 2132 pour la localisation de la langue du ms. v. TraLiPhi 35/36 (= MélHöfler, 364); - II, 340 n° 2145 renvoyer à l'édition de St. Gregory (cf. RLiR 59, 314); - II, 365 éviter un monstre comme Hennégau pour Hainaut; - III, 52 n° 3035 citer l'édition du texte (Commentaire d'Haimon d'Halberstadt) par K. Storchenegger, thèse de Zürich, 1973; - III, 87 n° 3061 noter l'édition de 1 (Grant Mal fist Adam) par H. et W. Suchier ds Zwei altfranzösische Reimpredigten, 1949 qui reprend l'éd. du Reimpredigt par H. Suchier, 1879; noter aussi les éditions des Quinze signes de la fin du monde par E. v. Kraemer 1966 et par R. Mantou 1966; p. 88 d'après l'éd. v. Kraemer, le début du texte f° 139 porte enuier au lieu de finer; ce qui est dit du lieu du texte et de sa langue vaut surtout pour la Descente de saint Paul en enfer; - III, 127 n° 4001 pour la Chanson de Roland on ne peut éviter de citer les éditions de C. Segre 1971 et 1989 et pour la date du ms. (p. 128) on tiendra compte de l'avis de ce dernier (éd. de 1989 p. 47); - III, 129 n° 4002 pourquoi donner le texte d'après la plus ancienne et la moins fiable des deux éditions? - III, 130, 131, 133, 134, 135, etc., les citations dans la bibliographie de Payen 1970 ne servent à rien ici; - III, 132 n° 4005 dans la bibliographie écrire Hackett correctement et ajouter obligatoirement l'article de Pfister ds MélWartburg² 1, 391-420 avec édition du fragment; pour la date du ms. l'indication «Début du XIIIe» vient du DEAF (donc de 4), qui le tire de Pfister; -III, 133 n° 4006 noter que la datation et la localisation de la langue données par le DEAF viennent de l'édition Vallerie 1947; v. maintenant l'éd. de A. Iker-Gittelman (v. RLiR 60, 610), - III, 134 n° 4008 l'éd. de A. Iker-Gittelman p. 19 date le ms. du début 13e s.; - III, 136 n° 4009 III, 163 n° 4036 mentionner l'éd. Suard (v. RLiR 56, 621); - III, 170 n° 4043 se reporter à la thèse d'I. Weil, Prolégomènes à une édition critique d'Auberi Le Bourgoin: le ms. y est daté de la 2e m. du 13e; il aurait été copié dans la Haute-Marne (t. I, p. XXXVII); le texte se localiserait dans l'est/sud-est (t. I, p. XXXIX); - III, 168 n° 4041 la datation de Jehan de Lanson (XIIe s.) et sa localisation (Est) ne méritent guère de confiance; – III, 172 n° 4045 il fallait ici utiliser van Emden 1977 pour dater et localiser le ms.; - III, 176 et 177 n° 4047 et 4048 voir l'étude de M.-R. Jung (v. RLiR 60, 605), p. 308; l'essentiel de la bibliographie donnée n'a aucun intérêt; d'autre part alors qu'on signale dans la note 1 de chaque page que les deux fragments appartiennent au même ms., on n'est pas peu surpris de disparates dans les rubriques description codicologique et contenu ou date du ms. et date du texte; - III, 180 n° 4051 la note (un peu trop élémentaire et répétée plus d'une douzaine de fois) concernant l'ordre chronologique Thèbes - Eneas - Troie est en contradiction avec la date trop vague 2e m. 12e s. attribuée à Eneas; - III, 184, 185 et 186 n° 4055, 4056 et 4057 voir l'étude de M.-R. Jung, pp. 318, 19, 113-116, 134; - III, 197 n° 4065 je ne vois pas ce qui peut autoriser à situer Amadas et Ydoine en pays picard (opinion du GRLMA IV/2 1984, n° 36) - III, 198, 199, 200 et 203 n° 4066, 4067, 4068 et 4071 voir l'étude de M.-R. Jung, pp. 311, 122-124, 139-147 et 205-212; - le ms. BN fr. 1622 est plus ancien que le BN fr. 2179 (cf. éd. Iker-Gittelman); - III, 140 n° 4013 on verra maintenant sur le ms. l'éd. de D. MacMillan de la Chevalerie Vivien, qui vient de paraître, mais on pouvait déjà utiliser son article du Symposium in honorem M. de Riquer, pp. 161-207; certaines descriptions citées dans la bibliographie auraient fait bondir notre défunt ami; - III, 141 n° 4014 la date du texte (XIIe siècle pour Aspremont) pouvait être affinée cf. III, 159 n° 4032 (entre 1187 et 1191) et III, 160 n° 4033 (vers 1188); - même remarque (XIIe siècle pour Renaut de Montauban) pour III, 142 n° 4015 où l'on lira valor dans les indications métacommunicatives au lieu de velor; - III, 143 n° 4016 et passim Lohérains, l'accent placé sur le mot est peu heureux; - III, 144 n° 4017 pour la datation du ms. l'avis le plus autorisé (vers le 1er q. du 13e s. ds Tyssens 1967, 413) n'est pas mentionné; - III, 148 n° 4021 et 156 n° 4029, la date du texte (XIIe siècle pour Folque de Candie) ne convainc pas; - III, 151 n° 4024, la cote du ms. est n° 528, son sigle est I dans l'édition de Iker-Gittelman pp. 20-21; - III, 153 n° 4026 comment parler de la version d'Oxford du Girard de Roussillon sans se référer à W. M. Hackett, La Langue de G.R., 1970 et à la thèse de M. Pfister? - III, 154 n° 4027 l'avis de Thomas 1962, pp. 55-59 pour la datation du ms. est mil. 13e s.; - III, 157 n° 4030 dans les mentions annexes lire chancon au lieu de cnancon; - III, 214 n° 4079 manque dans la bibliographie l'édition de G. Raynaud de Lage, qui a pris ce ms. pour base. On y trouve la date de 1230-1270 (> 2e t. du 13e s. ds DEAF); la langue du ms. est qualifiée de francien par le DEAF (< Dees Atlas² 527); - III, 215 n° 4080 (ms. de Guiot), la bibliographie est assez capricieuse: ajouter par ex. l'éd. du texte n° 8 (Calendre, Les empereurs de Rome) par G. Millard et en dernier lieu le travail de K. Meyer (v. RLiR 60, 609): p. 216 dans le début du texte 79va lire boens; - III, 218 n° 4081 v. l'étude de M.-R. Jung, pp. 226-230, qui cite aussi d'autres fragments contemporains du n° 4082; - III, 227 n° 4087 v. l'éd. de l'Estoire del saint Graal par J.-P. Ponceau (v. RLiR 61, 586): dans ce cas la réponse identique France/Français pour le lieu du ms., le lieu du texte et la langue, est un peu vague; - III, 229 n° 4089 v. les éditions de W. Roach, de B. Cerquiglini et surtout de R. O'Gorman (v. ZrP 113, 134) et dans l'explicit il vaut mieux lire, même à Modène, li romans de Merlin; - III, 244 n° 4102 v. l'édition de I. Short dans Plain Texts Series de l'ANTS n° 10, 1993, qui date le ms. du dernier tiers du 13e s.; - III, 249 n° 4104 v. maintenant U. Mölk ds Mél. M.-R. Jung, 47-51.

En somme, nous avons là un recueil de fiches, commode quoique très encombrant, à utiliser avec beaucoup d'esprit critique. Outre les bibliographies qu'il est facile de perfectionner, les parties les plus problématiques de chacune des fiches sont celles de la date du ms. et du texte, et surtout celles du lieu du manuscrit et du texte. Mais si cette publication est l'occasion de se rendre compte qu'il y a là de véritables problèmes scientifiques qu'il faut approfondir sérieusement, elle sera très utile.

Gilles ROQUES

DOMAINE ITALO-ROMAN

Wolfgang SCHWEICKARD, Deonomasticon Italicum. (DI) Dizionario storico dei derivati da nomi geografici e da nomi di persona. Volume 1: Derivati da nomi geografici. Fascicolo 1°: Abano Terme-Arno. Tübingen, Max Niemeyer, 1997, IX + 128 pages.

Wolfgang SCHWEICKARD, Deonomasticon Italicum. Supplemento bibliografico. Tübingen, Max Niemeyer, 1997, XCVII pages.

1. Depuis quelque temps, l'étude des déonomastiques, c'est-à-dire des mots dérivés de noms propres, a pris un essor considérable(1). Il est vrai que l'on en avait toujours étudié des aspects partiels: les romanistes se sont notamment intéressés aux noms propres devenus noms communs sans changement morphologique (cf. it., frm. armagnac m. «espèce d'eau-de-vie provenant de la région française homonyme») ainsi qu'aux ethniques et ctétiques (c'est-à-dire aux noms des habitants d'une localité ainsi qu'aux adjectifs de relation qui y appartiennent) à cause de leur formation particulièrement complexe et peu transparente due au grand nombre de suffixes synonymes (cf. it. rom-ano vs. bologn-ese vs. vares-ino vs. bergam-asco, etc.)(2). Néanmoins, une synthèse consacrée au domaine déonomastique tout entier et panroman s'est fait attendre jusqu'en 1992, lorsque parut la thèse d'État de W. S. (Schweickard-Deon). Dans la lexicographie traditionnelle, par contre, les noms propres occupent généralement une place bien marginale parce qu'ils sont censés relever plutôt de l'encyclopédie. Les déonomastiques subissent grosso modo le même traitement, surtout quand il s'agit d'affixés, de confixés ou de composés dont on peut facilement déduire le sens à partir des règles de formation de ces mots⁽³⁾; même les grands dictionnaires historiques tels que le FEW ou le LEI n'échappent pas à ce désintérêt⁽⁴⁾.

Après la synthèse théorique que nous devons à W.S., la suite logique de ses recherches⁽⁵⁾ devait viser à combler l'une de ces lacunes de la lexicographie, à savoir à mettre en chantier le premier dictionnaire historique destiné à contenir tous les déonomastiques d'une langue romane donnée (en l'occurrence, l'italien), travail dans lequel W.S. peut s'appuyer sur son expérience de collaborateur du LEI. Le projet d'un DI semble être né assez tôt, car la première allusion que W.S. en a faite date de 1991⁽⁶⁾. Dès 1993 parut, accompagné d'une description détaillée du projet, l'article de présentation plus volumineux *Africa* (ZrP 109, 564-577)⁽⁷⁾. Nous avons donc main-

⁽¹⁾ Ce n'est qu'en 1982 qu'Enzo La Stella a créé le terme italien deonomastica désignant cette section particulière de la formation des mots. La communauté scientifique a fini par préférer à d'autres propositions ce néologisme, aussi impropre soit-il, v. SchweickardDeon 2-4 et BüchiFEW 259 sq. (les sigles dont nous nous servons sont ceux du DI décodés dans le Supplemento bibliografico = DISupplBibl).

⁽²⁾ Pour une histoire des études déonomastiques v. SchweickardDeon 4-13 et BüchiFEW 261-3.

⁽³⁾ Les ethniques et les ctétiques ont été particulièrement négligés par les lexicographes.

⁽⁴⁾ V. SchweickardDeon 237 et 240 sq.; pour le FEW, cf. l'analyse détaillée ds BüchiFEW 263-306.

⁽⁵⁾ Il a corroboré son image d'expert par de nombreuses publications consacrées à cette thématique (le DISupplBibl en donne une liste de vingt-quatre articles et comptes rendus).

⁽⁶⁾ W.S. proposa (Schweickard, FSPellegrini 347), de façon encore assez prudente: «Für eine insgesamt homogenere und umfassendere Behandlung von Eigennamen und ihre Ableitungen sollte eventuell (...) die Einrichtung eines eigenständigen Onomastikons in Betracht gezogen werden». Il en rédigea un premier article, consacré à la ville de Venise ibid. 348-350.

⁽⁷⁾ La comparaison entre les premiers articles de présentation (cf. aussi Schweickard, RIOn 2) et la forme définitive acquise dans le premier fascicule

tenant le premier fascicule du DI; le second devrait être publié d'ici la fin de l'année 1998⁽⁸⁾.

Dans ce qui suit, nous nous proposons de présenter la macrostructure (2.1) ainsi que la microstructure (2.2) du DI et d'en discuter quelques points problématiques (3)⁽⁹⁾.

2.1. La structure du DI est explicitée dans l'introduction assez succincte du premier fascicule [III-IX]: quant à la macrostructure, le DI est un dictionnaire étymologique: les différents dérivés ne sont pas simplement classés dans l'ordre alphabétique, mais c'est le nom propre auquel ils se rattachent qui est choisi comme lemme. Le premier volume traitera les déonomastiques tirés d'un toponyme (on projette une quinzaine de fascicules), tandis que le second (à cinq fascicules environ) contiendra les dérivés dont la base est un nom de personne.

Dans le premier volume, à l'exception des noms de peuples qui n'ont jusqu'à présent donné naissance à aucun nom de lieu, tel le nom de la tribu amérindienne des apaches [99b sq.]⁽¹⁰⁾, tous les lemmes sont des toponymes, même si ceux-ci ne dérivent en vérité que d'un ethnonyme. C'est notamment le cas des pays orientaux en -stan (it. Afghanistan, Kurdistan, etc.) ainsi que de nombreux pays en -ia (Abissinia, Abkhasia, Alvernia, etc.)⁽¹¹⁾. Dans tous ces articles, le lemme mis en vedette ne correspond donc pas à l'étymon dont dérivent les matériaux traités ensuite (comme le suggère le sous-titre du DI); ainsi les rapports dérivationnels sont partiellement inversés, au bénéfice d'une plus grande uniformité de l'ouvrage. Afin d'éviter des répétitions, on n'a pas retenu les déonomastiques qui ont déjà fait l'objet d'un article exhaustif du LEI⁽¹²⁾ ainsi que ceux pour lesquels il n'a pas (encore) été possible de fournir des données nouvelles par rapport à celles contenues dans le DELI. Les données ont été recueillies dans des textes provenant de différentes époques (on s'est servi entre autres de sources informatisées telles que de la Letteratura italiana Zanichelli, cf. Schweickard,FSPfister), dans des dictionnaires et des encyclopédies⁽¹³⁾.

permet de dégager combien le DI a évolué avant de voir le jour; cette évolution comporte des changements positifs aussi bien que négatifs dont on parlera par la suite.

⁽⁸⁾ Il est prévu de publier au moins un fascicule par an.

⁽⁹⁾ Afin de faciliter la comparaison entre les sections 2 et 3, la numérotation des sous-sections est la même.

⁽¹⁰⁾ Il en va de même pour les toponymes qui ne sont plus usités de nos jours et dont la documentation est ajoutée dans le commentaire, cf. ss.vv. *alemànni* et *alàni*.

⁽¹¹⁾ Le caractère secondaire de ces toponymes se reflète dans leur apparition tardive par rapport à celle de l'ethnonyme, cf. it. 「Afghanistan (dp. 1829), mais afgani m. pl. (dp. 1652).

⁽¹²⁾ Comme les fascicules à paraître du LEI ne contiendront plus d'articles déonomastiques (selon une lettre de W.S. du 5 janvier 1998, toutes les fiches respectives ont été transférées à Iéna), cette attitude ne concerne que les déonomastiques qui commencent par les lettres A et B.

⁽¹³⁾ À juste titre, W.S. souligne que les textes des articles encyclopédiques constituent une source précieuse [VII].

Afin de faciliter la recherche des déonomastiques qui diffèrent parfois considérablement de leur étymon (tel le fameux *dollaro* provenant de *Joachimsthal*), il est prévu de publier un index contenant tous les termes imprimés en caractères gras. Dès à présent a paru un *Supplemento bibliografico* où sont décodés tous les sigles employés (et qui devra être mis à jour au cours de la publication du DI).

2.2. Passons à la microstructure: à la différence du FEW et du LEI, chaque article du DI se divise en trois parties: la première partie est consacrée au nom propre dont dérivent les déonomastiques qui sont ensuite traités dans une seconde partie et sont enfin expliqués par un commentaire qui clôt l'article.

Le lemme est toujours présenté sous la forme la plus répandue en italien contemporain, forme qui est, le plus souvent, dotée d'un accent ce qui donne une valeur normative supplémentaire au DI.

2.2.1. La section consacrée à l'éponyme contient tout d'abord une première sous-section encyclopédique servant à situer géographiquement le lemme, information particulièrement bienvenue lorsqu'on a affaire à de petites localités ou à des régions non-européennes. On donne ensuite la forme autochtone du nom, écrite selon l'usage local, dans l'un des trois alphabets utilisés en Europe ou, le cas échéant, translittérée en caractères latins. Très souvent, elle est accompagnée d'une transcription phonétique permettant de mesurer le degré d'intégration à l'italien du nom en question et de déceler des toponymes qui n'y sont entrés que par la voie écrite. Il s'y ajoute parfois une petite note étymologique fort instructive (cf. ss.vv. Amsterdàm, Aràl, Arizòna, etc.) qui contribue à l'intérêt encyclopédique du DI.

La sous-section suivante tend à éclaircir l'histoire de l'éponyme: selon la provenance du toponyme, la forme étrangère (des exonymes) ou latine⁽¹⁴⁾ (des endonymes) est suivie de la documentation italienne dont W.S. s'efforce d'énumérer toutes les variantes graphiques, dans l'ordre chronologique de la première attestation respective, ce qui produit parfois une série de données plus nourrie que celle des déonomastiques eux-mêmes (cf. ss.vv. *Ajàccio* et *Alessandrétta*). C'est là l'un des progrès de la version finale du DI par rapport au projet initial⁽¹⁵⁾. S'il est vrai qu'il a été très difficile de recueillir ces matériaux du fait de la quasi-inexistance de recherches antérieures dans ce domaine, on en appréciera d'autant l'utilité de ce travail où la présentation synoptique des bases et de leurs dérivés permettra maintes comparaisons linguistiques intéressantes.

2.2.2. La seconde partie contient le morceau de résistance, à savoir la documentation déonomastique proprement dite. Bien entendu, W.S. ne s'est pas limité aux seules formations italiennes, mais il a également noté les dérivés empruntés en tant que tels à d'autres langues, cf. american way of live [77a]. Si l'on y retrouve aussi toutes les variantes graphiques imaginables, le DI ne contient, en principe et pour

⁽¹⁴⁾ Quand le toponyme ne remonte pas à l'Antiquité, on en donne au moins la forme du latin médiéval.

⁽¹⁵⁾ Auparavant, W.S. avait prévu d'intégrer ces formes seulement pour la troisième étape de la publication (Schweickard, ZrP 109, 566).

le moment, pas de formes dialectales postérieures à l'an 1530⁽¹⁶⁾, mais il tient compte soit de la diaphasie⁽¹⁷⁾, soit des hapax⁽¹⁸⁾.

Le lecteur appréciera que (presque) tout ait été fait afin de lui faciliter la consultation du dictionnaire. Évidemment, le DI doit beaucoup aux conventions du LEI⁽¹⁹⁾: ainsi, les données sont présentées de manière très raffinée, car chaque affixe a droit à son propre paragraphe à lui et, à l'intérieur du paragraphe, il y a un nouvel alinéa selon l'emploi substantival ou adjectival des noms ainsi que selon les changements sémantiques des termes en question⁽²⁰⁾; en outre, la première forme du paragraphe est mise en caractères gras. Les indications chronologiques (qui ont été vérifiées, dans la mesure du possible, dans les sources originales) permettent non seulement de connaître la fameuse 'première attestation' de chaque type, mais aussi de bien distinguer entre les formations usuelles (dont la série des attestations est introduite par «da», si elles sont toujours en usage) et les autres, restées occasionnelles.

- 2.2.3. La dernière partie est réservée à des commentaires (lexicographiques et linguistiques) comparables à ceux du LEI et du FEW. On y indique notamment dans quelle langue les déonomastiques traités ont été formés: s'agit-il de créations indépendantes de l'italien, de continuateurs d'un déonomastique latin ou de termes calqués sur ou empruntés à des formes alloglottes (ces dernières étant datées et pourvues de renvois bibliographiques)? Il faut signaler en outre que les ethniques endonymes (dérivés de toponymes italiens) sont très souvent dotés de la forme dialectale correspondante ce qui permet de constater une fois de plus que ces formes ont très souvent une diffusion diatopique assez restreinte. L'article se clôt par un renvoi à l'article correspondant du LEI, s'il existe.
- 3. S'agissant d'une entreprise de grande envergure qui entame tout juste la publication de ses recherches, il ne nous semble pas inopportun de mettre le doigt, et de manière quelque peu détaillée, sur des éléments qui pourraient encore être perfectionnés.

⁽¹⁶⁾ Pour un changement qui est à supposer, cf. la note 12.

⁽¹⁷⁾ Cf. africa s. «appellatif dépréciatif utilisé pour s'adresser à un Italien du Sud (en parlant des Italiens du Nord)» qualifié de 'populaire' [20a].

⁽¹⁸⁾ Tandis que Schweickard, ZrP 109, 565 voulait encore se limiter aux déonomastiques attestés au moins dans deux sources différentes, la version finale a abandonné cette attitude, cf. afghànzi m. pl. «soldats soviétiques qui sont rentrés de l'Afghanistan» [19a]. Nous en félicitons W.S. car l'état encore lacunaire de la recherche lexicographique risquait de faire écarter beaucoup de termes dont la documentation n'est pas encore complétée ainsi que des néologismes.

⁽¹⁹⁾ Comme le fait le LEI dans le traitement des déonomastiques, le DI renonce lui aussi à la subdivision usuelle différenciant entre les continuateurs directs d'un terme antique (classés sous I), les latinismes (II) et les emprunts faits à d'autres langues (III).

⁽²⁰⁾ En ce qui concerne les ethniques, on a même distingué les masculins des féminins (d'attestation normalement beaucoup plus tardive et rare) et les singuliers des pluriels (ces derniers étant également mieux attestés que les premiers).

3.1. Tout d'abord, on regrette le peu de réflexions théoriques concernant notamment la question de savoir ce que c'est qu'un nom propre(21). Dans le sous-titre et dans l'introduction [III], l'auteur se limite à se donner comme tâche de documenter les seuls déonomastiques tirés de toponymes ainsi que d'anthroponymes(22) tandis qu'au début, W.S. avait encore explicitement (ZrP 109, 565) prévu au moins une autre section consacrée aux déonomastiques dérivés soit de noms de marques comme it. ferrarista m. «celui qui possède ou conduit une voiture Ferrari» (1970, Schweickard-Deon 117), soit de sigles d'organisations internationales et de partis politiques tels que missini pl. «partisans du Movimento Sociale Italiano (= MSI-DN, ancien parti néo-fasciste)»(23), soit de clubs sportifs, cf. antiiuventinite f. sg. «aversion irrationnelle des supporters d'autres clubs de football italiens à l'égard de la Juventus de Turin» (1990, Schweickard, ZrP 109, 140)(24). Outre ces cas évoqués jadis par W.S. lui-même, il ne faut pas perdre de vue les ergonymes, c'est-à-dire les dérivés tirés d'œuvres littéraires ou artistiques tels qu'it. gattopardite f. «fait de singer le roman célèbre de Tomasi di Lampedusa, Il Gattopardo» (1966, SchweickardDeon 41), alors que le problème de savoir si les praxonymes (les noms d'événements) ont droit de cité s'avère encore plus épineux⁽²⁵⁾. – Bien entendu, il existe des lemmes qui n'existent pas dans le DI: sans rechercher les noms de telle tribu de la jungle amazonienne, on remarque l'absence des lemmes Ainu m. pl. «autochtones habitant le Nord du Japon»(26) et Allemont, nom d'un petit village du département de l'Isère d'où dérive it. allemontite f. «mélange naturel d'antimoine et d'arsenic» (Artini, I minerali, Milano 21921), mais aussi celle d'un renvoi aux articles du LEI (1, 231-6) traitant la famille d'Accademia, nom du bois de l'Attique ('Ακαδήμεια), consacré au héros éponyme 'Ακάδημος et où Platon rassemblait ses disciples. - À notre avis, il aurait été préférable de partager le lemme America en America; englobant les matériaux qui se réfèrent à l'Amérique tout entière (et équivalant aux données rangées sous 1 dans l'article actuel) et America,

⁽²¹⁾ Des réflexions de ce genre étaient déjà absentes de SchweickardDeon.

⁽²²⁾ Pour une classification très fine de ces deux sections, v. BüchiFEW 269-71.

⁽²³⁾ Il est vrai qu'il est difficile de trancher à quel point se terminerait ce champ d'investigation: alors qu'il faudrait tenir compte des dérivés tirés de partis politiques dont le nom n'a rien à voir avec l'idéologie sous-jacente tels qu'it. *ulivisti* m. pl. «partisans de l'alliance électorale italienne l'Ulivo», le problème est plus délicat quant à democristiano adj. «relatif à la Democrazia Cristiana» et à leghisti m. pl. «partisans du mouvement sécessionniste Lega Lombarda/nord». Il nous semble, par contre, évident que l'on doive écarter des cas comme socialisti «partisans du Partito Socialista Italiano».

⁽²⁴⁾ Toute cette section occupait déjà une place assez marginale in Schweickard-Deon 116-9.

⁽²⁵⁾ BüchiFEW 271 sq. semble parler de la même chose lorsqu'elle réunit sous cette désignation les noms de fêtes (dont la plupart remontent à des théonymes et relèvent donc de la section anthroponymique). – Faut-il interpréter frm. *Mondial* m. «championnat du monde, notamment celui de football qui était organisé en France, en 1998» comme praxonyme? Si c'est le cas, il en est dérivé, selon le modèle de *Watergate*, frm. *mondialgate* m. «scandale concernant la billetterie lors de ce Mondial» (1998, Le Monde 20 juin, 1).

⁽²⁶⁾ Dont le nom sert aussi d'adjectif de relation et à désigner la langue parlé par les Aïnous.

(Stati Uniti d') qui contiendrait le reste des déonomastiques en question⁽²⁷⁾. Ce procédé aurait non seulement eu l'avantage de découper un long article en deux morceaux plus faciles à 'digérer', mais il aurait aussi préparé le lecteur à y trouver l'adjectif statunitense, que l'on ne s'attend pas forcément à lire sous le lemme simple Amèrica (28). De même, il aurait été avantageux de créer un lemme Sudafrica (Repubblica del) < angl. Republic of South Africa = afrikaans Republiek van Suid-Afrika destiné à contenir la plupart des matériaux du type sudafricano, sudafricanizzazione [24b sq.] et, peut-être, même tout le paragraphe 7 (afrikaans, etc.) de l'article Àfrica. Il en va de même soit pour euafricano adj. [23b sq.], à rattacher à un nouveau lemme Euàfrica, soit pour le type altoatesino contenu dans l'article Àdige, mais que l'on pourrait classer s.v. Alto Àdige (le nom italien du Tyrol méridional), soit pour l'adjectif adurense figurant sous l'hydronyme Adour: Pourquoi ne pas le ranger sous le nouveau lemme Aire-sur-l'Adour? - Un lemme est à supprimer: dans le cas où une tribu vivant dans l'Antiquité a donné lieu à un toponyme moderne, c'est normalement ce dernier qui sert de lemme pour toute la famille (cf. Àlbi, Alvèrnia, Amiens, etc.). Par conséquent, les matériaux réunis s.v. andecàvi devraient être transférés s.v. Angiò(29). -Nous suggérons finalement d'indexer non seulement le premier volume, mais aussi le second consacré aux dérivés d'anthroponymes qui présentent parfois des problèmes de classement étant donné qu'un déonomastique peut dériver soit du nom de famille d'un personnage donné (cas normal), soit de son prénom (cf. l'internationalisme Bibigate m. «scandale entraîné par le Premier ministre israélien, Benyamin [sobriquet: Bibi] Nétanyahou accusé de corruption au profit du parti religieux Shass»(30)), soit d'un élément toponymique devenu ou étant en train de devenir nom de famille (cf. les orangisti nord-irlandais qui se réfèrent à Guglielmo d'Orange)(31), soit d'un nom antérieur, abandonné plus tard, comme p. ex. it. rasta(fariano) m. «adepte du mouvement politico-religieux qui prêche le retour en Afrique des noirs sous la conduite du ras Tafari Makonnen vénéré comme Dieu réincarné»(32).

⁽²⁷⁾ Étant donné que dans la forme abrégée de ce nom, l'italien ne prononce pas une suite d'initiales, mais un acronyme à deux syllabes (gli Usa), on pourrait aussi en donner la documentation historique dans la partie destinée à la tradition italienne des lemmes.

⁽²⁸⁾ Ainsi, on pourra trouver, dans l'un des fascicules à paraître, un lemme de la forme *Svizzera/Confederazione Svizzera* où aura droit de cité it. *confederato* adj. «suisse; qui appartient à la Confédération helvétique».

⁽²⁹⁾ Si cette pratique s'applique sans difficulté aux Angles (it. angli) qui trouveront leur place s.v. *Inghilterra*, il nous paraît un peu tiré par les cheveux ou, en tout cas, peu évident de subsumer les *Aryens* (it. ariani; à ne pas confondre avec les partisans de l'hérésiarque *Arius*) revivifiés à des fins infectes par les racistes (proto-)nazis s.v. *Iran* (à moins qu'ils n'aient été tout simplement oubliés lors de la rédaction du présent fascicule).

⁽³⁰⁾ Attesté en français ds Le Monde du 3 mai 1997, p. 4.

⁽³¹⁾ Ces cas soulèvent la question délicate de savoir s'il faut les classer dans le volume consacré aux éponymes toponymiques ou dans celui où sont traités les noms de personne.

⁽³²⁾ Étant donné que *ras* n'est qu'un titre éthiopien et qu'en outre M. Makonnen (1892-1975) est connu surtout sous le nom de *Hailé Sélassié* qu'il avait adopté lors de son couronnement en 1930, on pourrait répertorier tel déonomastique soit s.v. *Tafari*, soit s.v. *Makonnen*, soit s.v. *Haile Selassié*.

- 3.2.1. Remarques d'ordre général: la mauvaise lisibilité des caractères cyrilliques est notoire, surtout s'ils sont en outre écrits en italique. On se demande si l'emploi de cet alphabet sert les besoins d'un public plus nombreux et moins polyglotte⁽³³⁾. – Les transcriptions phonétiques (que l'on retrouve dans la plupart des noms d'origine anglaise ou française) sont bien loin d'être données partout où cela serait souhaitable; on en regrette l'absence notamment en ce qui concerne les mots donnés dans l'alphabet cyrillique, mais aussi quelques toponymes anglais (cf. Arizòna, Arkànsas) ou français (cf. Anniviers, Anvers, Argenteuil) en auraient tiré profit. Il en va de même pour des détails d'accentuation des noms étrangers: ainsi, it. Amsterdàm reflète exactement l'accent néerlandais. - En ce qui concerne les toponymes remontant à l'Antiquité, il est parfaitement justifié de donner la forme grecque des localités situées dans les zones à colonisation grecque, mais il est sans aucun intérêt de la citer (et même avant le toponyme latin indigène!) là où on a affaire à des villages situés aux alentours de Rome tels que Alàtri, Ànzio et Àrdea. - Assez souvent, la documentation historique des formes italiennes de l'éponyme ne suit pas exactement l'ordre chronologique, cf. ss.vv. Agrigènto, Ajàccio, Alàtri, Alessàndria_l. – Questions de détail: [18b]: l'Afghanistan n'est pas situé «a nord (...) dell'India», mais «del Pakistan». - s.v. Alicànte, on a oublié la forme catalane indigène du toponyme (Alacant), même si elle n'a pas laissé de traces en italien (ce qui est en soi un fait significatif).
- 3.2.2. Le point le plus discutable (ou le moins transparent) de cette section est l'ordre dans lequel les différents déonomastiques dérivant de la même base sont présentés. Comme W.S. ne se prononce pas là-dessus dans l'introduction, nous avons étudié tous les articles en vue de déceler les critères qui ont guidé l'auteur. Notre recherche a abouti aux résultats suivants: 1) les mots suffixés précèdent les confixés; 2) ceux-ci sont classés dans l'ordre alphabétique; 3) les dérivés usuels sont généralement suivis de ceux à caractère plus occasionnel comme les emplois figurés sont placés après ceux au sens propre; 4) lorsque plusieurs ethniques dérivent du même toponyme, les dérivés forgés sur un modèle allogène précèdent les formations autonomes de l'italien; 5) à l'intérieur des groupes mentionnés sous 4), les données sont présentées dans l'ordre chronologique(34). Néanmoins, il reste d'autres cas moins transparents dont nous citerons quelques-uns: 1) les déonomastiques sans changement morphologique précèdent normalement les dérivés morphologiques, mais parfois, ils terminent l'article(35); 2) à l'intérieur de chaque paragraphe, ce n'est pas toujours l'ancienneté qui fait précéder l'ethnique ou le ctétique(36); 3) les confixés à

⁽³³⁾ Mis à part ce détail et compte tenu du fait que l'éditeur a apparemment imprimé, sans la composer à nouveau, une version tapée sur l'ordinateur, la mise en forme du fascicule est en somme assez bonne, même si l'on pouvait imaginer d'autres caractères plus facilement lisibles, notamment en ce qui concerne les termes mis en italique qui paraissent un peu tremblés.

⁽³⁴⁾ À l'exception des ethniques traités ss.vv. Ambràcia et Àrco.

⁽³⁵⁾ Cf. ss.vv. Alèppo, Amàzzone, Amhàra, Ancóna, Angòla, Ànkara, Arìcia, Arizòna.

⁽³⁶⁾ Dans les pages 61 à 100, nous avons relevé 35 formations ethniques classées dans l'ordre chronologique, mais dans les 9 cas suivants, cet ordre est renversé: amanteòto [61a], amanteáno [61a], andaluso [84b], anghiarése [89b], antellése [95a] et anziàte [98a] (partout, l'adjectif est placé avant le substantif bien que celui-ci soit de tradition plus ancienne) vs. amhàra [78a], amstelodamènsi [81a] et anagnìni [81b] (où c'est le substantif, attesté après l'adjectif, qui précède).

deux éléments déonomastiques (le type anglo-americano) ont été classés soit sous leur premier confixe(37), soit sous le lemme de leur deuxième élément(38). Certes, le poids de ces observations est atténué non seulement par les mesures prises en vue de faciliter la lecture que nous avons évoquées plus haut, mais encore par la longueur réduite de la plupart des articles qui permet de s'y orienter rapidement. Toujours est-il que le DI gagnerait en cohérence si l'on suivait partout les mêmes critères. - Que l'on puisse antédater quelques déonomastiques ou en trouver même de nouveaux n'étonnera personne dans le compte rendu d'une œuvre consacrée à un champ lexical si mal exploité jusqu'à présent. Néanmoins, W.S. aurait parfois pu intégrer des datations et des formations repérables dans sa propre thèse d'État (ou, au moins, expliquer pourquoi il n'en tient plus compte). C'est ainsi qu'it. afghano m. «communiste qui approuve l'invasion soviétique en Afghanistan» est daté «1987» [19a], mais «1981» in SchweickardDeon 232; pour americanista m. les datations respectives sont «1892» [67b] et «1842» (SchweickardDeon 110)(39). Ne sont plus entrés dans le DI les termes suivants: cino-americano m. (1988, SchweickardDeon 190; Ø DI 75b), italiaricano (1966, Schweickard Deon 88, note 146; Ø DI 75b), antistatunitesimo (1966, SchweickardDeon 149; Ø DI 77a) et hamburgerologia f. (1987, SchweickardDeon 232; Ø DI 65a)(40). - Quant au traitement des déonomastiques non éphémères, le DI se distingue tant du LEI que du FEW en ne se bornant pas à donner seulement la première attestation (et la dernière, si la forme n'est plus usitée de nos jours), mais en livrant apparemment toutes celles qui figuraient dans son corpus(41).

⁽³⁷⁾ Passim, cf. aussi p. 57a le renvoi au lemme Urali où l'on trouvera la documentation relative à uràlo-altàico.

⁽³⁸⁾ Cf. les très nombreux confixés du type *ibero-americàno* repérables s.v. *Amèrica* [68b sq.; 75a-76b]. – Il est étonnant que, à peu d'exceptions près, tous les confixés notés par W.S. correspondent à un type syntaxique dont le premier élément est subordonné au second, cf. SchweickardDeon 163 sq. Le type à fonction coordinative, par contre, qui selon nos propres recherches pullule notamment dans le langage politique et journalistique (cf., à titre d'exemple, notre article AUSTRIA, à paraître dans le fascicule 157 du FEW) n'est représenté que par *afro-asiatico* [26a], *anglo-americano* [75a] et *ispano-americano*. Est-ce dû au hasard? W.S. a-t-il exclu cette sorte de confixés? A-t-on mal interprété des confixés du premier type?

⁽³⁹⁾ Pour ce qui est de la datation «1988» [25a] de *transafricano* adj. vs. «1983» (SchweickardDeon 152 = Schweickard, ZrP 109, 573), on songera plutôt à une coquille imputable à la transmission manuscrite des dates (le «3» de la source ayant été interprété comme «8» par la suite).

⁽⁴⁰⁾ Comme il semble importer que l'auteur d'un tel compte rendu apporte du neuf dans le domaine des entrées et des premières attestations, en voici quelques exemples relevés au cours de la lecture de plusieurs numéros du journal italien *Corriere della Sera* de l'année 1967: *arabo-israeliano* adj. «relatif aux pays arabes et à Israël» (1er juin, 1; à ajouter DI 107a); *italo-latino americano* (sic!) «relatif à l'Italie et à l'Amérique latine» (2 juin, 3; à ajouter DI 69a); *filo-arabo* «qui a des sympathies pour les Arabes» (27 mai, 1; depuis 1982, DI 106b). Ces trois exemples confirment une fois de plus l'importance et la fréquence des confixés dans le langage journalistique.

⁽⁴¹⁾ Acherónte m. «l'enfer» échappe à cette règle, car on n'en fournit que la première attestation.

Est-ce vraiment nécessaire? Un tel procédé, peu économique, ne contribue en tout cas pas à la lisibilité du dictionnaire, car nous estimons que, par exemple, des indications comme «1829–1933, Tramater; GDE₁ 1, 980» [100a] ou «dal 1784, HervásCatalogo 76» [99b] seraient aussi instructives et compatibles de surcroît avec les indications relatives à ce sujet qui se trouvent dans l'introduction [V sq.]. – Remarques ponctuelles: on peut se demander s'il est utile d'inclure dans la nomenclature aussi des déonomastiques devenus noms propres, cf. l'anthroponyme *l'Aquinate* m. «San Tommaso d'Aquino» [103b], le toponyme *(Fosse) Ardeatine* f. pl. [118b] et l'ergonyme *Codice Hamburgense* m. «nom d'un codex de manuscrits mexicains précolombiens» [64b]. – Déonomastiques à transférer: *pax americana* f. [72a] > [76b], car il s'agit d'un 'prestito integrale' fait à anglo-lat. *pax americana* (dp. 1967, OED); *nordamericano* adj. «relatif à l'Amérique septentrionale ou, en particulier, aux États-Unis» [76a] > [68a] (là où le terme est classé à présent, l'élément *americano* à lui seul veut déjà dire «relatif aux États-Unis»).

3.2.3. Dans le commentaire, quelques formulations prêtent à équivoque: en ce qui concerne la question de savoir si un ethnique donné continue directement un terme latin ou s'il est plutôt calqué sur un modèle antique, W.S. utilise assez souvent des formules telles que «l'etnico (sc. alifàno adj.; attesté depuis 1776) risale al lat. Allifanus» [54a]⁽⁴²⁾. Or, comme il écrit d'autre part «le forme sotto 1. (sc. aònio adj.) sono foggiate sul gr. 'Αόνιος» [99a], les lecteurs pourraient être amenés – malgré les intentions de l'auteur - à interpréter les tournures du premier type comme désignant des déonomastiques qui sont effectivement les continuateurs directs de l'ethnique latin correspondant. Telle supposition n'est évidemment pas toujours très vraisemblable, d'autant plus qu'il faut tenir compte du fait que les déonomastiques ne sont pas vraiment populaires⁽⁴³⁾ et que leur diffusion est souvent restreinte. En dehors des termes dont la première attestation ne remonte qu'aux 18e ou 19e siècles à propos desquels un certain scepticisme s'impose, il faudrait plus généralement se demander si, dans la plupart des cas évoqués, les auteurs n'avaient pas avec les textes de l'Antiquité une familiarité plus grande que ce que l'on pourrait imaginer aujourd'hui. Il est donc préférable d'avoir recours à des tournures à la fois plus prudentes et plus correctes du type «X è da paragonare con il lat. Y»(44). - Le second point d'inexactitude relève de la latinistique: là où il en existe, W.S. fournit normalement les suf-

⁽⁴²⁾ Le verbe risalire peut être remplacé par continuare (p. ex. s.v. Altino) ou derivare da (s.v. Amàlfi, etc.).

⁽⁴³⁾ Cf. le commentaire de l'AIS, carte 3 relatif au fait que les personnes interrogées avaient souvent répondu par «quelli di X» à la question de savoir quel était l'ethnique des points d'enquête: «Die Namen der Bewohner sind oft nicht volkstümlich.» Un autre indice du manque de popularité dont jouissent plusieurs de ces dérivés est leur caractère souvent éphémère qui se traduit par des séries de synonymes rares et formés suivant différents modèles, cf. les quatre adjectifs ctétiques attestés s.v. Ànzio ou même les cinq formes respectives citées s.v. Antiòchia, etc.

⁽⁴⁴⁾ Bien entendu, il existe des cas comme it. *amiclèo* adj. (depuis 1516; cf. grec ἀμυκλαῖος, lat. *Amyclaeus* [78b]) qui, pour de simples raisons de phonétique historique, ne peuvent continuer de manière populaire le déonomastique gréco-

fixés grec et latin correspondants (cf. s.v. Àndro, où àndrio adj. «deriva dal lat. Andrius (...), gr. Ἄνδοιος»). Cette forme d'indications risque de donner l'impression d'un ethnique latin autochtone – ce qui ne correspond nullement aux faits, car en latin, le suffixe -ius ne sert plus qu'à former des déonomastiques dérivés d'anthroponymes, cf. Iunon-ius adj. «relatif à la déesse Junon». Le type Andrius est donc évidemment un grécisme. Rien de plus facile que d'en tenir compte dans le DI en ajoutant le signe «<» ou «>» entre les formes grecque et latine. – Quelques détails: s.v. Alicànte, W.S. n'indique pas la forme catalane alacantí de l'ethnique. – s.v. Amòrgo: si l'adjectif amorgìno a été forgé sur le modèle de grec Ὠμόογινος, son suffixe paroxyton doit avoir subi l'influence du suffixe italien paroxyton -ìno beaucoup plus répandu.

- 3.3. Nous aimerions maintenant avancer une dernière proposition: étant donné le caractère encore provisoire de ce dictionnaire déonomastique W.S. insiste à plusieurs reprises là-dessus, et pour cause –, il faut se demander s'il est vraiment utile de présenter les résultats dans la forme aussi usuelle et définitive que celle d'un dictionnaire publié par fascicules. Comme il s'agit d'une entreprise à peine entamée, pourquoi ne pas se servir des moyens de communication les plus actuels? Puisqu'Internet est en train de devenir accessible à un public toujours plus nombreux, pourquoi ne pas créer un site «DI» contenant d'abord quelques articles de présentation susceptibles d'attirer les internautes qui, après y avoir pris goût, s'abonneraient au projet ce qui leur donnerait droit à consulter l'ouvrage entier, complété et enrichi jour après jour⁽⁴⁵⁾?
- 4. Même si, pour le moment, nous ne disposons que d'un seul fascicule du DI, celui-ci suffit pour nous donner une bonne impression sur la portée linguistique (non seulement lexicographique, mais aussi morphologique) de l'entreprise. Trois constatations s'imposent dès à présent: 1) le DI présente en ce qui concerne les suffixes employés pour former des déonomastiques un chiffre plus important que celui de la liste donnée dans SchweickardDeon 84-90; 2) sur les 173 lemmes du premier fascicule, seulement 63 (= 36,4%) sont à localiser en Italie tandis que non moins de 26 (= 15,0%) se situent dans le monde grec ou hellénistique. Ce fait, auquel s'ajoutent les nombreux latinismes, met en évidence l'importance de l'Antiquité dans ce domaine; 3) par sa structure même, le DI se révèle intéressant également pour un public moins spécialisé, car il offre nombre de données susceptibles de servir de norme (qu'il s'agisse de fournir l'accentuation 'correcte' des noms étrangers ou l'ethnique/ctétique qui leur est dû).

romain correspondant (sans parler du fait que la localité en question n'était pas suffisamment importante pour pouvoir rester présente dans la conscience italienne à travers les siècles).

⁽⁴⁵⁾ Cf. la réédition du *Oxford English Dictionary* dont une version informatisée – outre celle déjà existante sur CD-ROM – sera accessible à partir de 1999; pour le moment, il n'en existe qu'un prototype auquel ont accès les seuls abonnés (cf. www.oed.com). Pour ce qui est du *Middle English Compendium*, accessible à tous les internautes jusqu'au 31 décembre 1998; à partir de cette date, il faudra également s'y abonner (www.hti.umich.edu/mec/).

5. Pour conclure, nous tenons à répéter que les réflexions critiques que nous venons de formuler ne veulent ni ne peuvent en aucun cas diminuer les mérites du DI, mais elles visent à essayer de le perfectionner. Grâce à son DI, W.S. a déjà réussi à faire école: depuis un an, l'auteur de ces lignes a entamé les travaux préparatoires d'un futur *Deonomasticon Francogallicum* (DFG)⁽⁴⁶⁾ dont le fichier comprend actuellement quelque 5500 déonomastiques différents. Voilà un effet, encore modeste, d'une entreprise admirable qui ne manquera pas d'élargir considérablement nos connaissances au sujet de la formation des mots italiens et pour la bonne continuation de laquelle nous ne pouvons que former des vœux chaleureux.

Christian SEIDL

Alfonso SELLA, *Modi di dire e proverbi popolari biellesi (Nuova raccolta)*, Presentazione di C. Grassi, Alessandria, Edizioni dell'Orso (Lingua, cultura, territorio, 27), 1998, XXVII + 550 pages.

Après avoir publié la Flora popolare biellese (v. ici 58, 530) et le Bestiario popolare biellese (v. ici 59, 520), A. Sella donne ici une suite à sa Raccolta di proverbi e detti popolari biellesi (1970). Ce volume contient surtout des modi di dire de la province de Biella, classés selon les circonstances où on les emploie. Les formules sont transcrites dans le parler de Biella (avec localisations précises) puis traduites en italien et explicitées. On trouvera un index des sujets traités et un index des mots italiens apparaissant dans les traductions. Ainsi dans l'ensemble La Parola, à la subdivision Proverbi sui proverbi, le n° 3925 donne:

cui di pruvèrbi ai màngiu ris e cagu èrbi quelli dei proverbi mangiano riso e cacano erbe [Bur; Vill, Liv]

Le commentaire ironique ajoute: «quelli che li usano? o anche quelli che li raccolgono?». Et l'index des mots italiens contient, avec renvoi au n° 3925, proverbio, riso, erba, cacare et mangiare.

On peut aussi comparer *al à daccji al pastecum* «gli ha dato il Pax tecum» (= lo ha schiaffeggiato) avec Ommeray, Urim. *bastecom* m. «gifle», Bigorre *pas téco* AK93 ds FEW 8, 94b; ou *na fàcia da vobiscum* «una faccia da vobiscum» avec Paris *vobiscum* «surnom du prêtre» Vill ds FEW 14, 585b. Une belle récolte qui est prête à l'emploi!

Gilles ROQUES

Heidi SILLER-RUNGGALDIER, Paul VIDESOTT, Rätoromanische Bibliographie 1985-1997, dans Romanica Aenipontana XVII, Innsbruck (Institut für Romanistik), 1998, 149 pages.

Bornons-nous ici à remercier les auteurs d'un travail précieux, dont nous aurons la fierté de dire qu'il prend la suite de la Bibliographie sélective des dialectes dits

⁽⁴⁶⁾ Le titre est bien loin d'être déjà fixé.

«rhétoromans» de M. Iliescu, publiée ici-même (RLiR 44, 341-398), puis continuée en 1985 par la *Rätoromanische Bibliographie* de M. Iliescu et H. Siller-Runggaldier. On se réjouit d'y voir 1407 travaux recensés avec un Autorenregister riche de près de 800 noms.

Gilles ROQUES

SARDE

Heinz Jürgen WOLF, Studi barbaricini. Miscellanea di saggi di linguistica sarda, Cagliari, Edizioni della Torre, 1992, 183 pagine.

Il docente dell'Università di Bonn ormai opera con tutta autorevolezza nel campo della linguistica sarda, contribuendo anche lui ad allargarne e approfondirne gli sviluppi, anche al di sopra dei livelli elevatissimi nei quali il grande Max Leopold Wagner aveva portato questa branca della linguistica neolatina. Nel Wolf studioso di linguistica sarda mi piace sottolineare sia l'ampiezza di documentazione, conseguita quasi sempre con approfondite ricerche sul campo, sia la profonda conoscenza dello sviluppo storico della lingua sarda e delle altre neolatine, sia infine la moderazione delle sue proposte etimologiche, molto distante da quelle fondate su «alchimie fonetiche e semantiche», che purtroppo stanno di nuovo venendo fuori anche sulla lingua sarda, nonostante il preciso e differente insegnamento del Wagner.

Come dice il sottotitolo del libro, abbiamo di fronte una miscellanea di studi che il Wolf aveva pubblicato in precedenza, in tedesco o in francese, mentre ora vengono presentati in italiano ed anche aggiornati e qua e là modificati. Procedo ad esaminare quegli studi citandoli col loro rispettivo titolo.

1. Mutamento fonetico a Ovodda; f > h-. Mi sembra esatta la esposizione descrittiva e la spiegazione storica della scomparsa della originaria consonante iniziale lat. f- nei suddialetti del Centro montano ed in maniera particolare della Barbagia di Ollolai prospettate dal Wolf; e mi sembra anche convincente la sua spiegazione come avvenuta attraverso una precedente spirantizzazione: $f > h > \emptyset$. Inoltre condivido e rafforzo il dubbio del Wolf circa il parere del Wagner secondo cui il fenomeno della scomparsa della f- sia avvenuto in passato anche a Nùoro. Io sono dell'avviso che, se Nuoro è l'unica località in cui la scomparsa della f- non si è mai verificata, ciò è dipeso della circostanza che in tutta la zona Nùoro è stata la località che ha conosciuto un più forte processo di latinizzazione. Ho già avuto modo di scrivere che, essendo Nùoro nello spartiacque tra la valle del Tirso e quella del Cedrino e in posizione intermedia fra l'altipiano di Buddusò e il massiccio del Gennargentu, in questo sito si sono stanziati più a lungo i presidi militari di Roma (M. Pittau, L'origine di Nùoro - i toponimi della città e del suo territorio, Nùoro, 1996, pag. 20). E mi sembra di avere di recente anche individuato il sito esatto in cui si sistemavano i presidi romani: nella zona piana di Corte (toponimo derivato dal lat. cohors, cohortis e senza articolo determinativo!).

Ma ancora più importante mi sembra la considerazione ultima con la quale il Wolf ha chiuso il suo studio: "Prendo le distanze da quella spiegazione - apparentemente così plausibile - della perdita della *f*- che attribuisce il rigetto del suono per ragioni legate al sostrato e concordo con Contini nel considerare tale trasformazione fonetica...".

2. La cipolla sarda. Io non ritengo che l'esistenza in Sardegna e precisamente nella sua zona più conservativa, che è il Centro montano, del doppione kepúdda/kipúdda "cipolla" ci induca a ritenere che ciascuna variante sia l'effetto dell'arrivo successivo di due differenti basi latine: cepulla e *cipulla. Infatti l'alternanza delle due vocali pretoniche si spiega esattamente alla luce di una norma di fonetica storica che il Wagner aveva appena intravisto ed accennato, mentre io ho esattamente teorizzato nel seguente modo: "Quando nei vocaboli le vocali e ed o sono pretoniche rispetto alle vocali i od u toniche, (...), allora possono trasformarsi appunto in queste ultime vocali rispettivamente, caratterizzandosi pertanto come «vocali mobili»" (M. Pittau, Grammatica della Lingua Sarda - varietà logudorese, Sassari, 1991, § 21).

D'altra parte, siccome questo fenomeno fonetico si constata a grandi linee anche nel toscano ed in altre lingue neolatine, condivido la tesi del Wolf secondo cui è molto probabile che esso esistesse già nel latino parlato. (Però non si possono richiamare i doppioni lat. *elex/ilex, fornus/furnus, ianua/ienua*, perché in questi le vocali sono toniche e non pretoniche).

- 3. I numerali barbaricini ed altri. Su questo argomento ritengo che il Wolf sia stato impreciso nel parlare di "prestiti logudoresi e campidanesi" nel sistema barbaricino dei numerali; avrebbe detto meglio "adeguamenti fonetici sul logudorese e sul campidanese".
 - 4. Fonne e sa declinatzione barbaritzina. Nulla da obiettare.
- 5. Barb. trégere, baron. irdérgere. Il Wolf ha il merito di aver individuato nel dialetto barb. il corrispondente del lat. tergere, e precisamente trégere sos prattos "asciugare i piatti". Io aggiungo queste altre varianti: thèrghere (Bitti, Orune), attèrghere (Nùoro) "ingoiare, ingozzarsi, trangugiare" (evidentemente attraverso la frase thèrghere su prattu "pulire il piatto").
- 6. Sardo isérgere, sardo antico ergere. Tutto esatto quanto dice il Wolf. Ed io aggiungo, contro il Wagner, che (s') érgere, participio érgi(t)u, "levarsi, muoversi" esiste tuttora a Bitti e a Dorgali.

Inoltre anche io respingo con decisione l'idea di un influsso bizantino su un verbo del sardo centro-barbaricino come questo.

- 7. Lat. vitellus e il tuorlo. La tesi del Wolf, secondo cui il sardo ovideddu continuerebbe il lat. ovi vitellus è senz'altro allettante, però a me sembra meno ovvia dell'altra del Meyer Lübke e del Wagner: dal lat. vitellus × ovum (REW 9387; DES II 199).
- 8. Su grámene, o s'importántzia de istudiare sos dialetos sardos. A prescindere dalla considerazione generale che non si può non condividere del tutto, è da segnalare il rinvenimento effettuato dal Wolf di un fitonimo sicuramente preromano che il Wagner non conosceva: orgodásile (Ollolai), orodásile (Olzai), orodásu (Ovodda), norodásile (Gavoi) "gramigna" (Cynodon dactylon Pers.). A me sembra che sia da riportare ad orga, orghe "polla d'acqua, zampillo, sorgente", orgosa "terreno umido, acquitrinoso" e da intendersi come "pianta dei terreni umidi", ed inoltre sia differente da ollásu (Perdasdefogu, Villaputzu), alasu (Ogliastra) "gramigna".

Quest'ultimo invece è da riportare all'altro fitonimo aláse, alási(u), alásu, olási, ollásu "agrifoglio" (Ilex aquifolium L.) oppure "pungitopo" (Ruscus aculeatus L.). La

connessione fra queste tre piante, per se stesse differentissime, può trovare la sua spiegazione nella circostanza che esse hanno in comune la caratteristica di essere «spinose».

- Il Wolf confessa di incontrare difficoltà nello spiegare la differenza tra la forma lunga oroddásu e quella corta ollásu: la difficoltà per me non esiste perché si tratta di due fitonimi differenti. In ogni modo a me sembra che si debba precisare un fatto importante: le norme di fonetica storica del sardo come lingua neolatina (quelle luminosamente esposte dal Wagner nella sua Historische Lautlehre des Sardischen), debbono essere di certo applicate anche ai relitti del sostrato prelatino, ma non in maniera rigida e soprattutto non con valore dirimente. Una volta io chiesi al Wagner come mai il toponimo prelatino Ollollái non si fosse trasformato in *Oddoddái, ed egli mi rispose: "Che in certi toponimi l' -LL- si conservi (Ollolái, ecc.), non fa specie, giacché questi sono certamente toponimi del sostrato antico, e non è detto che debbano rispondere alle esigenze della fonetica latino-sarda" (lettera del 22/3/1959).
- 9. Una voce ereditaria sconosciuta: méskrinu. Scrive testualmente il Wolf: "méskrinu 'blu' (...) si potrebbe pensare all'ispanismo mescla (< sp. mezcla) 'mistura', e un originario 'colore misto' non sarebbe impossibile. Mancano però dei casi paralleli (...). Inoltre nella Barbagia non ho registrato meskla". E invece il vocabolo esiste in un villaggio grandemente conservativo, Lodè, dove si dice meskra "mistura", da cui la derivazione di méskrinu è del tutto pacifica, come da dzállu "giallo" è derivato dzál(l)inu "giallino".
- 10. Sd. trínu tríginu. Esatta la spiegazione prospettata per questo aggettivo che significa "striato, variegato, pezzato scuro, bruno, grigio-a", dal lat. tigrinus "tigrato, striato come il mantello della tigre"; e pure esatta quella del verbo che ne è derivato intriginare, intriginique, intirinare, interinare, interiginare "imbrunire, farsi notte".
- 11. Muri, rovine e sa maqerína. La derivazione del sardo makkarína, makkerína, maqarína, maqerína, meqerína, magarína "nicchiola sul muro di una capanna o d'una casa per ripostiglio" dal lat. maceria "muro a secco, moriccia" mi sembra parecchio stiracchiata sia sul piano fonetico che su quello semantico; per cui personalmente preferisco connettere l'appellativo sardo col lat. macula, che significava in primo luogo "buco, lacuna" e dal quale è derivato il lomb. mágia "finestra" (REW 5212).
- 12. Lat. testu: indigeno anche in Sardegna. Del tutto convincente questa tesi del Wolf.
- 13. *I significati di barb. qíngere* < lat. *cingere*. Anche a Nùoro esiste o, meglio, esisteva (s') *iskíngere* "togliersi il costume di gala".
- 14. Etimologia di kringóne. Esatta: kringóne "avaro" (Fonni, Orgosolo) è un accrescitivo e peggiorativo di krínga, kíngra "cinghia", dal lat. cing(u)la, letteralmente "che stringe la cinghia o la borsa" (senza etimo nel DES I 405).
- 15. Sardo sirbóne ovodd. surbóne e l'etimologia. Io escludo che il sardo silvòne, sirvòne, sirbòne "cinghiale" derivi, come sostengono il Wagner e il Wolf, dal lat. subulone(m) "fusone, cerbiatto con corna non ancora ramificate", per due importanti ragioni: 1^a) Questo vocabolo latino ha regolarmente dato in sardo sulone "cerbiatto"; 2^a) Sino ad un secolo fa i Sardi erano in continuo contatto anche con gli animali sel-

vatici, dato che li cacciavano tutti i giorni dell'anno; ragion per cui mai avrebbero confuso un cinghiale con un cerbiatto ed attribuito al primo il nome del secondo. A mio giudizio invece silvòne, sirvòne, sirbòne deriva da silva, sirba "selva" + -one, suffisso accrescitivo e peggiorativo, col significato effettivo di "porco selvatico". Lo confermano chiarissimamente le altre due denominazioni che abbiamo di questo animale: pórcu de silba/sirba "porco di selva, porco selvatico", e mardi 'e sirba "cinghiala o femmina del cinghiale" (Desulo), letteralmente "scrofa di selva, scrofa selvatica". [Esiste anche sirva, silba "cinghiala", tratto da sirvòne come murva, mufra da murvòne, mufròne "muflone" (LS 104, DES II 443)]. La variante surbòne trovata dal Wolf ad Ovodda non si oppone per nulla a queste mie argomentazioni.

- 16. I significati di surbadura. Esatta la spiegazione etimologica del Wolf: survadura, surbadura (f.) "ragno", "insetto con pungiglione" (barb.), da un lat. *subulare "pungere", a sua volta da subula "lesina", col significato originario di "puntura" per il vocabolo sardo (senza etimo nel DES II 450).
- 17. Barb. avédda e indédda, avèrbios non connotos. Bella la spiegazione del Wolf: abédda, avédda "lontano" (barb.), dal lat. ab(e) + illac; indédda (barb.), innedda, inedda (centr.) "lontano", dal lat. inde + illac.
- 18. Sos sambenaos de Ovodda. Interessante analisi di antroponomastica relativa ai cognomi di uno dei villaggi più isolati e caratteristi della Sardegna centrale.
- 19. Unica nel campo romanzo: la microtoponomastica sarda (Ollolai, Olzai, Ovodda). È questo lo studio senza alcun dubbio più importante del Wolf, del quale non potrà non tenere il dovuto conto chiunque affonterà il tema difficile e scottante del sostrato prelatino della Sardegna. Due cose mi sembrano particolarmente da sottolineare: da una parte l'allarme lanciato dal Wolf circa il modo veramente pietoso in cui i toponimi della Barbagia sono stati trascritti nelle carte del Catasto pubblico ed in quelle dell'Istituto Geografico Militare, assieme con l'invito a procedere alla revisione di quelle trascrizioni in base alla effettiva pronunzia locale, prima che questa sparisca del tutto dalla bocca dei parlanti. Dall'altra parte la sottolineatura per cui la Barbagia costituisce una zona assolutamente unica in tutta la Romania, zona in cui si registra la più alta percentuale di toponimi prelatini: addirittura il 44,7%.

Questi toponimi il Wolf li definisce e chiama anche "preindoeuropei", adeguandosi ad un luogo comune che però resta tutto da dimostrare. Molto più prudente è stato il maestro della linguistica sarda, M. L. Wagner, quando si è limitato a definirli semplicemente "prelatini o preromani".

Circa la mia etimologia di N'ugoro (N'uoro) = "(i) noci", che il Wolf definisce sia pure col massimo rispetto - «infelice», mi permetto di trascrivere quanto il Wagner mi aveva scritto in una lettera del 21/12/1956: "Ammetto che così la Sua spiegazione di N'ugoro diventa più plausibile".

In ogni modo dico di giudicare quasi tutte esatte le osservazioni critiche che il Wolf ha fatto per il mio studio intitolato *Raccolta di toponimi ibridi*. Io mi difendo dicendo solamente che si tratta di un mio lavoro giovanile... (anno 1958).

Massimo PITTAU

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

Albert AUDUBERT, Gíria et argot. Dictionnaire d'argot brésilien (gíria) - argot français, plus particulièrement des villes de São Paulo et Rio de Janeiro dans les années 1960 et 1970, Tübingen, Niemeyer (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 271), 1996, XVIII + 202 pages.

Jusqu'à une date très récente, il était de bon ton de déplorer l'état de la lexico-graphie luso-brésilienne⁽¹⁾. Mais même quand la situation aura changé – vus les projets annoncés ou en cours et les publications de ces dernières années –⁽²⁾, l'ouvrage présent constituera, du moins pour un certain temps, un cas très particulier.

Comme l'auteur, tout à fait conscient des problèmes de délimitation [XII], comprend «gíria» dans un sens très large (langues de groupes, des jeunes, des drogués, la langue des criminels, les argots de métiers (théâtre, sports) ainsi que la langue familière et populaire), il s'agit plutôt d'un dictionnaire du «brésilien non-conventionnel», en usage à l'époque étudiée, dans les deux métropoles du pays⁽³⁾. Il s'ensuit, d'une part, que le livre ne peut pas être (ni ne se veut) exhaustif; de l'autre, que le matériau, réuni à partir de journaux et d'enquêtes personnelles, est de caractère assez hétérogène, qui va de bem employé adjectivement (comme dans «des gens bien») jusqu'à de vrais mots argotiques comme cana «prison», cabular «sécher les cours», ou encore zumbi «camé». En mettant l'accent sur la «gíria jovem» et la langue de la délinquance, A. Audubert n'a retenu des autres jargons et niveaux de langue que les mots et les locutions connus de la plus grande majorité.

La macrostructure est strictement alphabétique, mais étant donné la richesse synonymique de ces variétés, les quelque 5 500 entrées se réduisent à moins de la moitié à cause d'un nombre record de renvois. On ne discutera pas ici la question de savoir si l'ordre alphabétique est le plus adéquat pour ce type de dictionnaire, ou s'il ne serait pas préférable de grouper des locutions seulement selon leur élément nominal au lieu d'avoir aussi de longues listes d'entrées qui commencent par le même élément verbal⁽⁴⁾. La microstructure est très pauvre: catégorie grammaticale,

⁽¹⁾ Pour un échantillon de ce lieu commun v. Pöll, B.: *Portugiesische Kollokationen im Wörterbuch. Ein Beitrag zur Lexikographie und Metalexikographie*, Bonn 1996, 9.

⁽²⁾ V. p. ex. Hoepner, L.: «Einige Betrachtungen zur aktuellen portugiesischen Lexikographie», dans: Messner, D./Schönberger, A. (Hg.): Studien zur portugiesischen Lexikologie. Akten des 2. gemeinsamen Kolloquiums der deutschsprachigen Lusitanistik und Katalanistik, vol. 3, Frankfurt/M. 1993, 43-59, Houaiss, A.: «Forderungen eines brasilianischen Philologen an ein neues Wörterbuch des Portugiesischen», dans: Figge, U.L. (Hg.): Portugiesische und portugiesischdeutsche Lexikographie, Tübingen 1994, 95-104 et Silva Borba, F. da: «Dicionário de usos do português contemporâneo», dans: Gärtner, E. (ed.): Pesquisas linguísticas em Portugal e no Brasil, Frankfurt/M./Madrid 1997, 113-124.

⁽³⁾ V. aussi K. Baldinger dans son «avant-propos» [VII-IX], que suivent encore un «prefácio» de H. de Campos [X-XI] et la préface de l'auteur [XII-XIV].

⁽⁴⁾ Ainsi une centaine d'entrées avec dar, une trentaine avec bater et meter, ou bien une dizaine avec $p\hat{o}r$, interrompue encore par por (s.vv.).

définitions ou équivalents en français standard (!), quelquefois des exemples pour illustrer l'emploi typique du lemme en question, ainsi que, quoique rarement, des antonymes. Même si le travail de M. Audubert est sans aucun doute un des premiers pour la conception «gíria – argot», il serait exagéré de parler d'un vrai dictionnaire bilingue. Car ce n'est que pour à peu près la moitié des articles – ou pour 20% des entrées au total – que l'on trouve des équivalents du «français non-conventionnel». Suivant l'intention modeste de l'auteur que son dictionnaire rende quelque service à tous ceux qui sont curieux de connaître «la langue du peuple» [XII], il a renoncé à comparer son corpus avec d'autres glossaires déjà existants en la matière (5), p. ex. pour vérifier l'âge de certains mots et expressions, ou voir ce qu'il y a de commun entre le Portugal et le Brésil (6). On regrettera cependant de ne pas avoir d'indications diastratiques ou «diatopiques», du moins pour celles qui seraient assez facilement discernables. Ainsi on n'apprend pas si tel ou tel mot était courant seulement à São Paulo ou bien aussi à Rio, s'il s'agit d'une création des jeunes ou du milieu, si une expression appartenait au langage familier ou populaire, etc.

La publication de l'ouvrage ayant été retardée d'une vingtaine d'années, la petite bibliographie [XV-XVII] qui s'arrête en 1974 n'est donc pas très à jour, mais elle complètera, à cause de quelques titres peu connus, la liste des travaux sur le sujet⁽⁷⁾.

Somme toute, le grand mérite de l'auteur est d'avoir saisi une bonne partie du lexique non-conventionnel, tellement fuyant et instable par nature. C'est pour cela que cette collection, intéressante et précieuse, constituera une source supplémentaire pour des travaux lexicographiques de plus grande envergure et plus ambitieux, mais qui risquent, surtout dans le domaine de la langue non-standard, de se faire encore attendre longtemps.

Karl-Heinz RÖNTGEN

DOMAINE GALLO-ROMAN

Santorre DEBENEDETTI, Gli studi provenzali in Italia nel Cinquecento e Tre secoli di studi provenzali [XVI-XVIII]. Edizione riveduta, con integrazioni inedite, a cura e con postfazione di Cesare Segre, Padova, Editrice Antenore (Medioevo e umanesimo, 90), 1995, VIII + 428 pages.

On peut saluer cette heureuse initiative qui facilite l'accès à ces études majeures de Debenedetti dont la première – refonte de la *tesi di laurea* de l'auteur – parut à Turin, chez Loescher, en 1911, et la seconde, qui en est une sorte de complément, en 1930, dans le recueil *Provenza e Italia*, parmi des contributions de G. Bertoni,

⁽⁵⁾ P. ex. avec celui d'A. Nascentes, *A gíria brasileira*, Rio de Janeiro, ²1953, ou de R. Pederneiras, *Geringonça carioca (Verbetes para um dicionário da gíria*), Rio de Janeiro ²1946.

⁽⁶⁾ À titre d'exemples: dar a dica «prévenir, donner un tuyau» ou piela et pifão «ivresse» (s.vv.) sont attestés depuis très longtemps et sont courants aussi au Portugal, v. p. ex. Nobre, E.: Dicionário de calão, Lisboa 1986.

⁽⁷⁾ L'ouvrage se termine par un index onomasiologique «français standard - gíria».

M. Casella, V. De Bartholomaeis, L. Graziani, A. Parducci et N. Zingarelli. Ces travaux firent date en établissant un bilan des approches des érudits qui ont précédé et préparé la philologie moderne en accordant une attention privilégiée à la lecture des troubadours dont la poésie a joué le rôle que l'on sait dans l'émergence de la poésie italienne. Ces érudits ont consacré plus d'attention et de soin à la conservation et à l'étude de ce patrimoine que leurs homologues français.

Ces études ont permis de dresser l'inventaire de ces érudits, et de caractériser la portée de leurs travaux qui sont orientés tant sur les aspects linguistiques que codicologiques, en passant par l'étude de la tradition manuscrite et des attributions, l'histoire littéraire, et, sous une forme encore rudimentaire, l'édition des textes et la traduction.

Les Studi provenzali de 1911 étaient divisés en trois parties, dont les deux premières subdivisées également en trois. «Preparazione filologica», la première portait sur les aspects grammaticaux et lexicaux, l'établissement de tables et de copies de chansonniers, avec dans certains cas une démarche critique visant à amender le texte copié, comme celle de Del Nero, l'annotation des manuscrits qu'un Colocci pratiquait avec un zèle exemplaire, rapportant ici quelque variante, donnant là des commentaires sur la langue, la métrique ou l'histoire littéraire. Le troisième chapitre de cette partie recensait les travaux de traduction plus ou moins heureux témoignant d'une connaissance variable de la langue des troubadours. Un excursus montrait que ces premiers philologues, parmi lesquels s'illustraient plus particulièrement Bembo, Castelvetro et Barbieri, avaient déjà ce souci d'éditer le corpus des troubadours, projet qui a suscité tant d'espoirs et de bonne volonté depuis la dernière guerre jusqu'à l'entreprise informatique actuelle qui nous laisse espérer, tel un mythe savamment entretenu, la parution d'un disque compact dont la parution est toujours plus imminente.

Intitulée «Verso la comparazione», la seconde partie de cet important ouvrage se penchait sur le statut et le nom de l'ancien occitan, sur les rapports délicats entre cette langue et le toscan que l'entreprise étymologique d'un Castelvetro permit de discuter plus précisément. La même attention était accordée aux aspects métriques, compte tenu en particulier des rapports étroits que l'école sicilienne entretenait avec la tradition des troubadours, le problème des origines de la poésie en langue vulgaire suscitant spécialement l'intérêt des érudits. Cette partie se terminait sur l'étude des aspects d'histoire littéraire, avec, parmi d'autres, une étude consacrée à Jean de Nostredame, montrant que notre Ossian doit davantage à Pétrarque qu'à la tradition érudite italienne, ce qui somme toute est bien compréhensible compte tenu de la modestie de ses ambitions scientifiques.

La troisième partie était consacrée à l'histoire externe des chansonniers des troubadours, abordant le problème de façon analytique, à travers le regard de chaque érudit: de Pietro Bembo à Gianvincenzo Pinelli, en passant par Angelo Colocci, Mario Equicola, etc., s'interrogeant sur leurs sources et les recoupements que ceuxci avaient été amenés à faire.

La réédition reprend naturellement les précieux appendices: correspondance choisie entre les érudits étudiés, les collations (vers relevés) de Bembo d'après les mss. K et D, la table partielle du chansonnier de Bernart Amoros dressée par Del Nero, traductions diverses.

L'article de *Provenza e Italia* se présente comme un recueil de notes ou d'observations diverses, passant en revue certains aspects de l'apport de divers savants, allant du Cariteo (Benedetto Gareth) à Girolamo Tiraboschi et Gioacchino Plà dont la collection de textes des troubadours est restée inédite jusqu'en 1991⁽¹⁾. Le recueil ici présenté se conclut sur une postface de C. Segre qui retrace les circonstances dans lesquelles le travail de Debenedetti a été conçu tout en le resituant dans son cadre historique. Les notes et documents joints à l'exemplaire des «Studi provenzali» laissé par Debenedetti se trouvent décrits au terme de cette postface.

L'intérêt de la réédition est renforcé par l'adjonction d'appendices, soit une lettre de l'auteur à Novati relative à une invitation à publier la refonte de sa thèse dans la revue *Studi medievali*, et dont le caractère est plutôt anecdotique, suivie des intégrations faites par l'auteur aux «Studi provenzali», d'une part, à «Tre secoli» d'autre part, parsemées de précisions de Segre sur la nature matérielle de ces notes ou compléments, ou d'autres aspects. De précieux index établis par Adriana Segre sur l'ensemble du recueil, intégrations inclues, ajoutent à l'ouvrage les facilités d'utilisation que l'on peut en attendre: index des noms (auteurs, poètes, érudits et critiques, collectionneurs, autres personnages, titres d'œuvres littéraires), index topographique des manuscrits, index des chansonniers et de leurs copies par sigle.

Dominique BILLY

Gaston ZINK, Morphosyntaxe du pronom personnel (non réfléchi) en moyen français (XIVe-XVe siècles), Genève, 1997 (Publications romanes et françaises, 218), Droz, 427 pages.

Gaston Zink nous offre, avec la publication de sa thèse principale de doctorat d'État (1981), un livre dense et précieux. L'ouvrage, qui complète, précise et quelquefois amende les travaux classiques de G. Brandt (sur les réfléchis, point non traité par G. Z.), L. Foulet, G. Moignet, J. Stéfanini et ceux, plus récents, de A. de Kok et P. Skårup, dans la continuité desquels il s'inscrit, est en effet la somme attendue depuis longtemps sur un sujet difficile et cher aux romanistes. La période retenue par G. Z. lui permet de consacrer une attention toute particulière aux importants changements qui affectent le système des pronoms personnels à la fin de la période médiévale, mais toutes les caractéristiques de l'époque antérieure sont largement prises en compte. Au total, le chercheur dispose avec cette étude d'une synthèse brillante et exhaustive, qu'un index [385-395] et un sommaire [419-425] très développés permettent d'utiliser comme un véritable manuel de syntaxe. On aurait aussi aimé disposer d'un index pour les exemples nombreux, bien choisis, fidèlement cités et vérifiés sur manuscrit pour les cas litigieux [240, 263 n. 18, 312]. Ajoutons, pour compléter cette présentation générale, que G. Z., au fait des doctrines et des théories (v. l'abondante bibliographie pp. 406-417), en use avec discrétion, de sorte que

⁽¹⁾ Gioacchino Plà, *Poesie provenzali tradotte in lingua italiana. Édition du manuscrit Vat.*, *Barb. lat. 3965*, par Véronique Roncoroni-Arlettaz, Université de Lausanne, Section de français médiéval («Publications provençales», 1).

l'ouvrage se recommande à tous les linguistes désireux d'asseoir les leurs propres sur «une connaissance précise et complète des comportements de surface» [7]. Le refus d'un cadre formel trop contraignant a également pour avantage de permettre aux médiévistes peu familiarisés avec les modèles linguistiques contemporains, empiriquement confrontés, pour la préparation d'un cours ou l'établissement d'un texte critique, à des tours peu répandus, d'accéder à une foule de données, sans pour cela amoindrir la vertu explicative des analyses, rédigées avec élégance et précision. Ne pouvant tout examiner d'un tel apport d'informations, nous nous contenterons de donner un aperçu de l'économie de l'ouvrage, en pointant, çà et là, sur les remarques les plus neuves.

Un avant-propos bref effectue un rapide survol des recherches antérieures et marque tout particulièrement la dette de l'auteur [5] à l'égard de Moignet (1965) où sont jetées les bases d'une vue cohérente sur l'ensemble du système des pronoms personnels. Les options de corpus y sont également indiquées [6]. Quantitativement impressionnant (environ 220 textes de tous genres littéraires et de tous dialectes, dont les normes de dépouillement figurent dans la bibliographie, pp. 397-406), celuici s'étend de Joinville à Commynes pour la prose, des Passions aux farces et sotties pour le vers [7]. Cette perspective large, finement jalonnée par le grand nombre d'échantillons dépouillés, permet à G. Z. d'appréhender bon nombre de phénomènes depuis leurs plus imperceptibles frémissements et d'étayer ses hypothèses par de solides statistiques. La liste des conventions notationnelles figure p. 8.

Suit un **chapitre liminaire** qui décrit d'abord le fonctionnement général du système des pr. pers. en AF et en MF et qui en rappelle la partition fondamentale entre formes disjointes et formes conjointes ainsi que les caractéristiques énonciatives. À ce propos, les pronoms de P1 et P2 ne relèvent pas, selon nous, de la *deixis*, comme l'indique G. Z. [9], car leur saturation référentielle s'opère normalement sans le recours à la monstration. Par ailleurs, les pronoms de P6, parfois autosaturés, en parlure courante (équivalant alors à *on*), ne sollicitent pas toujours l'appariement d'un SN exprimé comme cela est dit p. 9 (le fait est d'ailleurs bien noté par G. Z. luimême qui en donne des ex. pour le MF, p. 319). Le même chapitre se poursuit par une présentation détaillée des multiples variantes morphologiques régionales [15-20], utiles à connaître dans la mesure où certaines oppositions, marquées ou non dans la *koiné* centrale, se trouvent différemment exprimées dans les dialectes [22-23], et des altérations subies par les formes dans la chaîne parlée [20-22], elles aussi capables de modifier l'économie du système.

La première partie de l'ouvrage [25-171] examine les traits propres à la fonction sujet dans tous les types d'énoncé. Dans la première section [27-55] du chapitre I, consacré aux déclaratives, G. Z. s'interroge sur les causes de la généralisation du pronom sujet (Sp) en MF et choisit d'étudier le phénomène sur un site jamais encore pris en compte: les enchaînements (par subordination ou coordination) propositionnels. Sans entrer dans le détail d'une investigation minutieuse et neuve par sa méthode, qui prend en compte de nombreux paramètres (nature du lien coordinatif ou subordinatif, nature du pronom⁽¹⁾, mode, etc.), retenons que G. Z. met en lumière

⁽¹⁾ G. Z. indique, p. 39, que *on* est systématiquement exprimé en coordonnée après sujet différent. L'ex. suiv., que nous versons au dossier, est peut-être une exception à cette règle: «En Cecille [Louis XI] envoyoit querir quelque mulle,

une tendance forte de la langue de la fin du moyen âge: la reprise d'un SN par un Sp dans le second élément des enchaînements propositionnels est une marque de détachement qui donne d'une suite de procès une vision analytique, tandis que son omission en procure une vision synthétique. Moins les propositions reliées sont perçues comme un tout, plus le Sp tendra à apparaître pour signaler la disjonction. Les résultats obtenus, très nuancés, apparaissent en tableau [50-51] et confirment l'intérêt de cette approche synchronique (qui convainc, par ricochet, du statut particulier de car, à peu près toujours suivi d'un Sp, contrairement aux coordonnants). Une question demeure en suspens au terme de l'exposé: pourquoi est-ce précisément à la fin du moyen âge que le critère du détachement devient pleinement opératoire pour juger du comportement du Sp et tout particulièrement de son extension? À quoi s'ajoute celle, étrangère au propos de G. Z. mais complémentaire, sur le comportement du Sp dans les autres langues romanes où ce critère paraît sans effet. D'autres facteurs (dont l'érosion des désinences, somme toute limitée au roman d'oïl), généralement allégués [52-55] et un peu rapidement révoqués en doute par G. Z., ont sans aucun doute joué un rôle dans la cliticisation des pronoms sujets, phénomène spécifiquement français, tandis que les structures propositionnelles 'analytiques' se trouvent bien sûr en d'autres langues romanes. La deuxième section [55-86] étudie en détail le rôle des compléments (notés C) initiaux et des éléments conjonctionnels⁽²⁾ [78-85] sur le comportement du Sp et tout particulièrement l'inversion de celui-ci (v. tableau pp. 60-61). G. Z. fait un sort au passage à quelques 'légendes' tenaces: les suites CV ne résultent pas systématiquement de l'effacement d'un Sp postposé [58] et l'effet inverseur de si et ce, qui perdure lorsqu'ils sont élidés, n'est pas dû à leur statut accentuel mais à l'étroitesse de leur relation au verbe [68, 75, 85]. Une troisième section [86-93] étudie les schémas V (Sp) (C), soient essentiellement les incises. Selon nous, les propositions inquit, très caractéristiques, auraient mérité un chapitre particulier, ce qui eût évité un petit défaut de plan (le titre: B. - SCHÉMA V (SP) (C) vient [86], autrement disposé et typographié, à la suite de: A. Schémas CV (Sp)/C (Sp) V [55] sous II. - CONSTRUCTIONS À ÉLÉ-MENT C INITIAL [55], ce qui ne convient que pour A). Les courts chapitres II à VI [95-127] étudient le comportement du Sp respectivement en interrogatives, exclamatives, jussives, énoncés d'expression modale subjonctive, énoncés impersonnels. Des pages suggestives sont consacrées aux interrogations sans sujet exprimé [99-100] et aux interrogations coordonnées [103-106]. A noter par ailleurs que G. Z. donne de bonnes raisons pour classer un tour du type vous soiiez le bienvenu, habituellement considéré commes un impératif pourvu de sujet, parmi les énoncés d'expression modale subjonctive [115]. Le chap. VII [129-171], qui clôt la première partie, est consacré à la substitution du pronom régime (Rp) fort au Sp disjoint. Les trois premières sections [130-155] montrent que ce phénomène, dû à une volonté ancienne

especiallement à quelque officier du pays, la payant au double; à Napples, des chevaulx, et bestes estranges de tous costéz, comme en Barbarye une espèce de petitz loups qui ne sont point plus grandz que petitz regnardz, et les appelloit [ON] adiz.» (Commynes, *Mémoires*, éd. Calmette, t. II, p. 298).

⁽²⁾ Sur et initial, ajouter à la bibliog.: Monique Lemieux, «Et dans les constructions à sujet nul et à sujet postposé en moyen français», in Le Moyen Français en langue et en discours, VII^e colloque international sur le moyen français, Paris-Louvain-la-Neuve, Duculot, Trav. de ling., nov. 1992, n° 25.

dans la langue de différencier les emplois forts et faibles des Sp (cf. gié/je) et d'aligner ce sous-système sur celui des régimes [175], s'est appuyé sur les nombreux cas où les Rp forts suppléaient naturellement les Sp (par ex. lorsque le pronom était agent d'une forme nominale du verbe, participe ou infinitif, type veant moi, pour lui partir). La substitution fut encore plus facile dans le cas de l'attribut, analysable comme un type de complément verbal [155-156]. La cinquième section de ce chapitre [156-171] est une remarquable analyse du remplacement de ce sui je par c'est moi. G. Z. y défend l'idée que cette modification donne au pronom, élément rhématique du tour, la forme adéquate d'un régime prédicatif. À noter les lignes suggestives sur l'énigmatique c'est mon [166].

La deuxième partie étudie les traits propres à la fonction régime. Les deux premiers chapitres [177-197 et 199-221] observent le comportement (antéposition/postposition) du Rp avec le verbe fini et périphrase infinitive ou gérondive respectivement, dans tous les types de phrases (on trouve, [178, n. 1], une mise au point rapide mais complète sur la question(3)). En cohérence avec son point de vue énonciatif, G. Z. suggère, dans le prem. chap., que le maintien de la postposition du régime faible (antéposé partout ailleurs) dans le cas de l'énoncé jussif (regarde-le ≠ tu le regardes, le regardes tu?) témoigne d'une volonté de le discriminer des autres types d'énoncés [189]. Ce chap, contient aussi d'excellentes analyses de détail, comme celles des tours ce poise moi [184], me vecy [190]; on y apprend également que l'infinitif prohibitif (type ne t'esmaier), à l'égard duquel le Rp se comporte comme s'il s'agissait d'un verbe fini, disparaît vers 1325. Le deuxième chap., consacré aux périphrases, fait ressortir toute la complexité des faits en examinant successivement l'antéposition, l'intercalation et la postposition du Rp dans les suites V1 (fini) V2 (inf./gér.) mais également (ce qui n'apparaît pas clairement dans le titre du chapitre) dans toutes les suites V1 (fini) ... prép. V2 (inf./gér.). Le choix fait par G. Z. de considérer comme périphrase verbale «le complexe verbal: verbe fini + infinitif/gérondif dans lequel un pronom personnel se trouve impliqué, que le lien logique entre les deux verbes soit celui, serré, d'un régime objet ou celui, plus lâche, d'un régime circonstanciel» [199, n. 30] présente selon nous quelques inconvénients⁽⁴⁾. Dans le premier cas, le pronom peut occuper trois places (devant le V fini, devant ou derrière l'infinitif/gérondif); dans le second, il n'apparaît normalement que devant ou derrière l'infinitif/gérondif: à côté de je ne suis pas si beste de le croire (ex. de CNN, nouv. 33, cité p. 207), on ne saurait avoir *je ne le suis pas si bête de croire, et le lien entre l'infinitif prépositionnel et le verbe fini le plus proche est trop distendu pour que l'on puisse encore parler ici de périphrase(5), comme le suggère

⁽³⁾ À laquelle on peut ajouter la réf. suiv.: R. de Dardel et A. de Kok, La Position des pronoms régimes atones – personnels et adverbiaux – en protoroman, avec une considération spéciale de ses prolongements en français, Genève, Droz, 1996 (PFR 217), 436 p. V. le CR de J. Wüest (RLiR, 61, 228).

⁽⁴⁾ Dans le livre cité à la note précédente, les auteurs distinguent nettement les «propositions déclaratives à verbe simple, syntagmes infinitifs et gérondifs» (chap. II, p. 17; ces derniers sont particulièrement évoqués pp. 166-170) et les «propositions déclaratives à verbe composé» (chap. III, p. 199).

⁽⁵⁾ Encore n'est-ce pas un ex. extrême. V. par ex. ...sans soy trop haster, il commenda ouvrir la porte. (CNN, nouv. 49, cité p. 210). Peut-on considérer que l'infinitif et le verbe conjugué sont dans une relation périphrastique équivalente

d'ailleurs G. Z. lui-même, pour justifier le fait de ne retenir que les périphrases où inf. et gér. sont des régimes objets dans l'examen des configurations à pronom antéposé au verbe fini [199, n. 31]. D'autre part, la postposition du pronom faible est de loin plus fréquente lorsque infinitif et gérondif sont régis par une préposition que lorsqu'ils dépendent directement d'un verbe fini. Cette réserve, qui ne se prévaut d'aucun autre argument que celui de l'absence de symétrie, pour le placement des pronoms, entre périphrases pures constituées d'un verbe fini et d'un infinitif objet, direct ou indirect, et formes verbo-nominales prépositionnelles circonstancielles régies, non par un verbe, avec lequel elles constitueraient une périphrase, mais par un syntagme verbal, remet partiellement en cause l'appréciation de G. Z. sur la forme faible du pronom derrière infinitif/gérondif. Car si l'on peut effectivement admettre que le pronom postposé, dans un tour, d'ailleurs très rare, du type je veux bien croire le, «entre en pondération [...] avec l'ensemble de la périphrase» [215], ce qui autorise la forme non prédicative, il nous semble moins évident qu'il entre pareillement en pondération avec un syntagme prépositionnel circonstanciel, luimême aussi peu prédicatif que l'infinitif seul, dans un tour du type je ne suis pas si bête de croire le⁽⁶⁾. Ces observations faites, on suivra volontiers G. Z lorsqu'il explique le lent passage de l'antéposition (je le vueil veoir) à l'intercalation (je vueil lui veoir puis je vueil le veoir) par un changement de statut linguistique des formes nominales du verbe qui acquièrent progressivement une pleine compétence verbale leur permettant de se trouver au plus près des formes pronominales qu'elles régissent [206](7); des relevés abondants font apparaître que le pronom faible prend le pas sur le pronom fort en intercalation autour de 1350 [207](8). Cependant, si le changement de statut des formes nominales du verbe crée la possibilité d'une concurrence entre antéposition et intercalation dès le XIIIe s., l'antéposition n'est abandonnée

à celle-ci: ...et *lui commença* la parole *a faillir* (Bérinus, § 20, cité p. 201)? Le problème se pose de manière au moins aussi aiguë avec le gérondif. Pour être entièrement honnête, il faut néanmoins signaler que le pronom peut remonter devant le verbe fini dans des configurations où l'infinitif prépositionnel n'est pas analysable comme un objet indirect, ce qui semble justifier la présentation adoptée par G. Z. Ainsi: «...le menu peuple de la ville ne *s'avroit pooir de deffendre* sanz gouverneur...» (*Vie de saint Louis*, éd. Monfrin, § 585/9). Ce cas diffère cependant des séquences à infinitif prépositionnel circonstanciel en ce que «avroit pooir de» équivaut strictement à «porroit» et constitue bien de la sorte une périphrase modale avec «deffendre».

⁽⁶⁾ Aussi gagne-t-on, pour expliquer le comportement du pronom avec les formes nominales du verbe, à combiner l'approche sémantique (en termes de prédicativité) de Moignet, reprise par G. Z., avec une approche rythmique (en termes d'enclise et de proclise), très compatible d'ailleurs avec toutes les vues offertes par G. Z., comme celle de R. de Dardel et A. de Kok (*op. cit.*, p. 167).

⁽⁷⁾ Selon nous, le phénomène peut être relié de façon intéressante à la raréfaction progressive de l'infinitif substantivé.

⁽⁸⁾ Est-il possible que dans les textes où la forme faible devient possible entre prép. et inf., on puisse avoir une contraction de la prép. et du pronom personnel? Ainsi: Et quanque nous cuiderons qui li plese nous nous devons esforcier hastivement *du prenre*. (Vie de saint Louis, éd. Monfrin, § 41/6). Ou faut-il voir là un infinitif substantivé?

qu'au XVIIe s.(9). D'autres facteurs, plus grammaticaux (i.e. normatifs) que systématiques, ont joué leur rôle dans l'éviction définitive du tour médiéval. On les trouve clairement exposés dans Yvette Galet (1971) pour le cas précis des périphrases infinitives⁽¹⁰⁾. Ce chapitre fourmille d'analyses⁽¹¹⁾ que nous ne pouvons toutes mentionner, comme celle sur le tour délicat il le convient morir [204](12). Signalons aussi celles sur les constructions, rares en MF, à double préposition (La voie li laissent sans lui a detrier) et la réduplication du pronom (je vous sui venu vous veoir). Le troisième chapitre [223-230] étudie sans s'y attarder, les faits étant ici bien connus, les emplois du Rp fort disjoint. À signaler la remarque sur fors, élément de loc. exceptive, qui peut se faire suivre d'un Sp jusqu'en MF et dont le statut prépositionnel n'est donc pas complètement défini à cette date. L'intérêt tout particulier du chapitre IV [231-248], qui s'attache aux groupements de Rp, est de proposer une explication unitaire, et convaincante, de trois phénomènes: (I) l'inversion, généralisée seulement au XVII^e s., des Rp consonantiques (le $me \rightarrow me \ le$); (II) la formation dialectale de mes à partir de la séquence les $me \rightarrow les$ mes, le mes, mes; (III) l'effacement du rég. dir. dans les groupes de Rp de P3/6 (le $li \rightarrow li$). G. Z. suggère en effet de les attribuer à l'abandon des crases du type jel et nel (← je le, ne le). Dans le premier cas [243], nous passons, p. ex., de jel te doing à je lte done (abandon de l'enclise et recomposition syllabique) puis à je tel done (interversion dans la séquence consonantique difficile ainsi créée), analysé en je te le done; l'explication rend compte du maintien de l'ordre ancien pour les pronoms de P3/6 le lui et pour tous les pronoms après le verbe (donne-le-moi) où l'enclise n'avait pas cours. Dans le deuxième cas [245], l'évolution conduit de nes (= ne les) me à ne sme (abandon de l'enclise) puis ne mes (interversion). Dans le troisième cas [246, n. 99], attesté dès l'ancien français, passage de jel li à je li par simplification de la géminée consécutive à l'enclise de le. G. Z. justifie cette approche par une observation minutieuse des occurrences et de leur datation. Le chapitre V [249-262] contient une belle étude sur les neutres le et la, et tout particulièrement sur les configurations d'effacement [257], examinées de près en tenant compte des lexèmes verbaux concernés. Les relations entre formes de P3 et P6 font l'objet du chapitre VI [263-272]. On sait que les paradigmes de P3 ont été profondément retouchés par suite de l'abandon de li, phénomène que G. Z. impute pour l'essentiel à la ténuité formelle de ce pronom, surtout dans son emploi fort. On peut regretter que G. Z. passe un peu vite [264] sur la tentative totalement

⁽⁹⁾ Les dépouillements de G. Z. (pp. 214-216) font apparaître que la postposition subsiste plus longtemps que ne le suggèrent de Dardel et de Kok (*op cit.*, p. 168).

⁽¹⁰⁾ L'Évolution de l'ordre des mots dans la phrase française de 1600 à 1700, Paris, P.U.F, 502 p.

⁽¹¹⁾ Dans la section III de ce chap. 2, consacrée au placement du pronom dans les périphrases dont V1 est à l'impératif, sous le titre «Périphrases factitives et assimilées», cas d'intercalations du pronom (p. 219), ajouter cet ex. rare avec pronom de personne 3 fort: «lessiés *li* (= LUI fort) dire» (*Vie de saint Louis*, éd. Monfrin, § 429/2).

⁽¹²⁾ G. Z. suggère que la présence d'un infinitif lié au verbe impersonnel lui confère «une transitivité occasionnelle qui [...] s'étend à l'ensemble du syntagme» (p. 204). On pourrait aussi alléguer l'analogie. Ainsi la relation: *Il voit qu'il part* → *Il le voit partir* aurait pu entraîner: *Il convient qu'il parte* → *Il le convient partir*.

marginale, et donc d'autant plus remarquable, d'imposer partout li (par éviction totale de lui) dans une zone dialectale a priori peu concernée par la réduction phonétique de lui et li. En effet, si un tel phénomène s'explique bien pour Fouke Fitz Warin, sa portée est plus énigmatique dans le cas d'un texte plutôt oriental comme la Vie de saint Louis (même și la scripta du ms. B.N. fr. 13568 en est finalement composite). Peut-être faut-il simplement y voir la généralisation de la forme la plus fréquente ou une application de la «quatrième proportionnelle» du type: li fém. faible / LI fém. fort; li masc. faible $\rightarrow LI$ masc. fort? On trouve dans le **chapitre VII** des vues neuves sur la concurrence entre formes faibles et formes prépositionnelles fortes [273-286], comme la belle explication de l'alternance bien connue des médiévistes je parle à lui / je li parle de qqch, rapportée à la réticence des locuteurs à produire simultanément un compl. prép. cinétique (à qqn) et un comp. prép. statique (de qqch) et la mise au point sur le même type d'alternance constatée avec les verbes de mouvement (il li vint sus / il vint a lui), déterminée par le caractère polémique ou non du déplacement. Le chapitre VIII [287-291] évoque différents aspects, mal classables, de la syntaxe des pronoms, comme par exemple le recours rare mais bien attesté du pronom sujet en fonction de régime. Le neuvième et dernier chapitre [293-314] évoque en dernier lieu les pronoms adverbiaux. On y trouvera encore d'inestimables matériaux et des vues riches sur cette petite famille de pronoms parmi lesquelles on retiendra l'explication phonétique donnée du passage de il en y a à il y en a, motivée, d'après G. Z., par la 'gymnastique mandibulaire' (nous assumons la paternité de l'expression) exigée par le premier tour /ã i a/, auquel on aurait donc préféré une formule plus économique par regroupement des articulations ouvertes /i ã a/. Les effets partout constatés de la suffisance expressive rendent cette explication neuve non moins plausible que celles fondées sur des arguments syntaxiques.

La troisième partie traite des questions qui intéressent à la fois les pronoms sujets et les régimes. Dans le chapitre I [317-341] sont évoqués de manière très complète les faits de discordance entre les pronoms et leurs référents d'une part, entre les pronoms et les formes verbales qui s'y rapportent d'autre part. L'étude du tutoiement et du vouvoiement est particulièrement bien conduite. G. Z. montre bien que la «résonance sociale» de cette opposition est clairement sentie par les locuteurs «même si l'on mêle encore parfois les deux pronoms arbitrairement» [325]. Il faudrait mentionner bien d'autres observations (emploi de P3/6 sujets masc. pour le fém.; tours j'avons/tu seriés, alon(s) m'en, on avons/nous a, on ont, etc.). Toutes ces constructions, déviantes au regard des contenus sémantiques donnés en langue, ne sont pas seulement répertoriées avec soin, en tenant compte de paramètres comme le genre littéraire, les niveaux de langue et les foyers géographiques, primordiaux en l'occurrence (il y aura beaucoup à glaner, là comme ailleurs, pour l'élaboration d'une stylistique médiévale encore à venir), elles bénéficient également d'hypothèses raisonnables quant aux causes de leur apparition. Le chapitre II [343-350] évoque les «constructions redondantes», anaphoriques et cataphoriques, par lesquelles un élément nominal quelconque de la phrase est repris, dans la même phrase, sous forme de pronom personnel. Ces phénomènes, fréquents et bien connus (sinon bien étudiés), sont attribués par G. Z. au désir des locuteurs de prémunir contre un éventuel relâchement les enchaînements syntagmatiques. Ce bref chapitre propose une première typologie des cas de redondance qui amorce de futures recherches, que l'on conduirait en discriminant les genres littéraires (prose et poésie ne peuvent manier la redondance pronominale tout à fait de la même manière), les niveaux de langue

(même si l'investigation préliminaire menée par G. Z. semble indiquer que le phénomène est de parlure courante), avec pour fil conducteur la question suivante: comment une langue qui va «jusqu'à frôler l'irrationalité [...] en tenant pour non contraignantes les marques de genre et de nombre, voire de personne, dans les rappels effectués par des pronoms qui les portent» [317] peut-elle dans le même temps, par les constructions redondantes, tâcher à se prémunir contre «un relâchement possible du lien logique» [350] et rechercher «la plénitude du sens et le renforcement de la cohésion syntaxique» [343]? Cette contradiction, que le travail de G. Z. fait ressortir nettement, et qu'on ne peut lui reprocher de ne pas résoudre car elle doit faire l'objet d'un examen séparé qui concerne d'autres catégories que les pronoms, est bien celle qui caractérise le plus intimement le moyen français, jusque dans sa phase finale au XVIe s. Le chapitre III [351-353] traite brièvement de «l'ordre de présentation des personnes dans les suites énumératives», fait qui relève, comme le remarque justement G. Z., de la sociolinguistique. Ici comme ailleurs, le MF fait apparaître les futures tendances de la langue sans renoncer tout à fait aux anciens errements. Le chapitre IV [355-384] examine les «substituts du pronom personnel». Comme les précédents, ce chapitre abonde en données de toutes sortes; font essentiellement l'objet de l'analyse la concurrence des démonstratifs et celle de syntagmes nominaux du type son corps. La seconde, menée sans a priori du strict point de vue syntaxique, établit qu'en dépit d'un contenu sémantique effectivement plus compréhensif que celui du pronom personnel, ces syntagmes en sont bien des substituts expressifs; un rapport chiffré renseigne sur la part qui revient aux différents lexèmes (cors, personne, humanité, estre, personnage, chair, cuer, etc.) dans ce mécanisme de substitution, dont la langue familière et argotique surtout est encore riche (mézigue/tézigue/sézigue, bibi, ma/ta/sa pomme, etc.). La concurrence du démonstratif n'est pas moins intéressante à observer. Le démonstratif neutre ce est au premier chef concerné, mais G. Z. met aussi en évidence le rôle des démonstratifs marqués en genre [367]. Ce est employé comme une véritable forme forte pour il et le, exclusivement faibles, mais l'indice démontratif du premier l'empêche de fonctionner comme un simple équivalent des seconds et le rend éventuellement disconvenant. À cet égard, l'hypothèse d'un pronom Ø comme substitut non marqué (derrière préposition) de ce mériterait d'être envisagée. On trouve aussi [363 et 364] une très fine analyse du tour quant ce vint au matin, présentée sous forme plus développée dans G. Zink (1987) cité en bibliographie. G. Z. défend l'idée que ce est, dans ces tours où il concurrence il et où peut n'apparaître aucun pronom, un démonstratif sui-référentiel qui «s'auto-désigne par introversion de sa tension référentielle» [364]. Nous hésitons à souscrire d'emblée à cette analyse, au demeurant vigoureuse et bien fondée, pour la raison que le tour cité n'apparaît jamais, à notre connaissance (mais nous serions ravi d'être ici démenti) à l'initiale absolue d'aucun texte, ce qui tendrait à laisser penser que ce renvoie à autre chose qu'à lui-même, et notamment au récit en train de se construire.

L'ouvrage de G. Z. se termine par une conclusion ferme qui reprend les principaux acquis de la recherche et dresse un bilan provisoire, en même temps qu'un portrait du système du pronom personnel en moyen français. Une idée forte à retenir: ce système n'est pas condamné à devenir le nôtre; il a son autonomie, sa cohérence et ses contradictions. Certains de ses traits, timidement apparus à la fin du XIIIe, se sont renforcés, mais d'autres, innovations propres de la période médio-française, ont été abandonnés, sans qu'on les voie le moins du monde menacés lorsque s'achève la

période envisagée ici. Ainsi l'extension de il(s) au féminin, en pleine vigueur vers 1500 [383]. Bref, la métamorphose du système n'est pas achevée à la fin de l'époque étudiée, et cette métamorphose elle-même ne peut s'expliquer seulement par une faiblesse interne.

Le livre de G. Z., nous espérons l'avoir quelque peu fait sentir, est un bréviaire désormais indispensable pour tous les historiens de la langue, et non seulement pour ceux qu'intéresse plus particulièrement le moyen français. Nous n'avons guère fait état de la richesse de ses notes, qui donnent mille aperçus sur des sujets corrélés au thème principal; nous n'avons qu'incidemment mis en lumière les principes linguistiques dont G. Z. s'inspire et qui jouent leur rôle dans ses découvertes; nous n'avons guère cité, enfin, d'heureuses formules qui posent ou résolvent avec une réelle grâce d'expression les difficultés. Sans doute, d'autres découvertes viendront enrichir et modifier le tableau qui nous est ainsi offert; un fait pourtant est sûr: toutes pourront désormais être problématisées dans le cadre fixé par ce livre de référence.

Stéphane MARCOTTE

Pierre-Henri BILLY, La «condamine» institution agro-seigneuriale. Étude onomastique, Tübingen, Max Niemeyer (Beihefte zur ZrP, 286), 1997, XVII + 412 pages.

Cette monographie constitue une somme. Elle vise à élucider l'étymologie, l'histoire, la géographie et la sémantique du terme *condamine* qui désigne le «champ principal du domaine, de la réserve seigneuriale». L'appellatif a surtout été vivant du VIIe au XIVe siècle, mais il survit très largement dans la toponymie. Trois cartes illustrent son extension dans la Romania du Moyen Âge à aujourd'hui [265], et dans la toponymie française [268-269].

Le plan de l'ouvrage est très rhétorique. Visiblement, il vise à mettre en relief, non sans artifices à l'occasion, les étapes de la recherche. Après un «Prodrome» – c'est le mot choisi, qui a sur *préface*, *prolégomènes*, *préambule*, l'avantage d'être plus savant – qui contient un état de la question [3-8], l'auteur expose sa méthodologie [10-13] qui vise à renouveler l'onomastique. L'inventaire des sources et la bibliographie, excellemment présentés, montrent l'ampleur de l'investigation [14-56].

La formation du dialectologue apparaît dans le choix de la première partie [57-103], consacrée à l'examen microscopique des condamines de l'arrondissement d'Issoire, choisi parce que c'est la région que connaît le mieux l'auteur. Le but est de montrer la très grande ancienneté («époque gallo-romaine») de ce type de terre, sans se cacher que si l'exhaustivité a été atteinte en synchronie, elle reste totalement inaccessible en diachronie. En somme le dialectologue s'y retrouve qui espère à partir d'une description synchronique et en s'appuyant sur des données étymologiques retrouver les lignes générales de l'histoire.

La seconde partie [104-108] aborde la question étymologique et la résout de façon convaincante. Mais plus que le rattachement de lat. *condamina* à lat. *condoma*, c'est l'étude de ce dernier qui est novatrice. L'aire de *condoma* est vaste [264] et Billy y verrait une création faite en Italie du Sud au 4^e siècle et véhiculée ensuite

en Gaule. Les divers sens principaux du mot «ensemble des habitants d'une ferme; petite exploitation menée par ces personnes» sont bien dégagés. Du second sens on aurait tiré *condomina* puis par dissimilation *condamina*. Les formes du mot sont ensuite minutieusement analysées dans toutes ses altérations phonétiques, morphologiques, syntaxiques [117-142]. La sémantique n'est pas négligée pour autant et les historiens pourront trouver des renseignements de première main sur la condamine du VI° au XIV° siècle en combinant les données des pp. 142-163 avec les cartes des pp. 265-267. Billy suit ensuite la destinée de l'appellatif jusqu'à l'époque moderne; on sait que l'illustre linguiste Corominas avait des raisons patronymiques de s'intéresser à ce mot, particulièrement bien représenté dans le catalan *coromina*. L'étude montre clairement qu'il faut établir ainsi la chaîne lexicale: appellatif médiéval > toponyme > appellatif contemporain, manifestant ainsi qu'il y a solution de continuité entre les deux types d'appellatifs: «le sémantisme de l'appellatif contemporain n'est donc que la description du référent éponyme et vide de sens».

Un chapitre très éclairant et fort suggestif retrace l'histoire de l'extension de condomina et de condoma et de leurs divers vecteurs [169-176]. On ne peut qu'admirer la maestria avec laquelle sont maniées des hypothèses qui sont séduisantes. Parfois, le lecteur aimerait quelques précisions. Ainsi pour l'aire du sud-valencien et de Majorque, l'auteur nous assure que «l'aspect phonétique des toponymes montre que le mot existait au moment de l'invasion arabe, donc au début du VIIIe s.» [170], comme pour l'aire du Comté de Barcelone il affirme qu'«il est patent, pour des raisons phonétiques, que ce sont des méridionaux du Languedoc ou du Sud du Massif Central qui l'ont fait introduire» [172]. Dans les deux cas on aimerait une démonstration.

Un dernier chapitre examine les développements de *Condamina* en onomastique [177-186].

L'ouvrage se termine par un répertoire des noms de lieu [187-257] complété par une carte [272] et par un choix très large de citations textuelles intéressantes, classées par province [273-408]; un index [409-412] clôt l'ensemble.

Malgré l'oubli dans la bibliographie de quelques articles importants d'Aebischer, de Baldinger ou de Jud par exemple, il s'agit d'un grand livre qui porte en lui les principes d'une belle école française d'onomastique et déjà les cartes consacrées aux noms de lieu issus en France de *cultura* [270] et de *corrogata* [271] annoncent des travaux futurs.

Gilles ROQUES

Teresa JAROSZEWSKA, Le vocabulaire du théâtre de la Renaissance en France (1540-1585). Contribution à l'histoire du lexique théâtral, Lodz, Presses de l'Université, 1997, 301 pages.

La fin du Moyen Âge avait vu une floraison exceptionnelle de pièces de théâtre. Les Mystères étaient extrêmement populaires et particulièrement bien installés dans toutes nos provinces; une grande variété de farces, sermons joyeux, sotties fournissaient un répertoire attrayant qui recevait aussi les honneurs de l'impression. Mais ce monde a sombré en grande partie dans la seconde moitié du 16e siècle. L'école poétique de la Pléiade occupe alors le devant de la scène littéraire et le théâtre se

trouve relégué au second plan, au point de donner l'impression qu'il ne compte plus et que le 17e siècle sera pour lui une Renaissance.

Le vocabulaire moderne du théâtre semblait confirmer cette impression. Il paraît en grande partie dater du 17° siècle. Certes l'on avait depuis longtemps retrouvé le théâtre médiéval avec les travaux de Petit de Julleville (1880-1886); certains textes importants avaient même été publiés avant la fin du 19° s. A l'inverse le théâtre du 16° siècle restait dans l'ombre; il fallut attendre les travaux de R. Lebègue pour qu'il en sortît. De surcroît dans une vision romantique de quête des origines, on tendait à ne voir dans le théâtre de la période 1450-1550 qu'un tout où seuls les débuts étaient glorieux (Greban et Pathelin) tandis que les successeurs n'étaient que de pâles épigones. Pour les Farces, dont les textes imprimés se situent très largement autour de 1550, on tendait à les vieillir systématiquement. Ainsi s'était créé le sentiment d'un vide. Or des éditions nombreuses et des vues plus rationnelles ont beaucoup modifié ce panorama. C'est sur ces bases qu'a pu être entrepris le présent travail.

Qu'il vienne de Pologne ne nous surprendra pas. H. Lewicka avait consacré de remarquables travaux à nos anciennes farces; en particulier elle avait consacré deux beaux volumes au vocabulaire du théâtre comique des 15° et 16° siècles. T.J. s'est attachée elle à examiner le lexique de l'art théâtral dans la période 1540-1585, après un premier travail, trop peu connu, *L'influence de la comédie italienne du XVIe siècle en France*, Wroclaw, 1983.

La bibliographie [276-292] est extrêmement riche et montre que l'enquête repose sur des matériaux très larges. L'ensemble est organisé en quatre chapitres: les dénominations de *l'auteur dramatique* [15-70] y compris celles de *poète* et de *traducteur*; les dénominations de *l'œuvre théâtrale*, de ses sujets, parties et personnages [71-145]; les dénominations de *l'édifice de théâtre* [146-193]; les dénominations du *spectacle théâtral* [194-271], y compris les acteurs et le public.

Le lecteur pourra se reporter en toute confiance à ce travail méthodique dont les conclusions sont fondées sur des recherches de première main⁽¹⁾ et qui est très utilisable grâce à un index des mots cités [293-301].

Gilles ROQUES

Französisches Etymologisches Wörterbuch, eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes von Walther von WARTBURG (†), publié sous la direction de Jean-Paul CHAUVEAU, Fascicule n° 155, tome XXX, Zbinden, 1997, pp. 809-960; Fascicule n° 156, tome XXII (1^{re} partie), Zbinden, 1997, pp. 289-316.

⁽¹⁾ Quelques remarques infimes: p. 37, on peut douter de l'argument avancé pour prouver que *poete* commence à signifier «auteur inspiré, prophète» ds Est 1549, en s'appuyant sur l'article: *Ung poete*, Poeta, Vates [...], où ce n'est pas le mot français qui est traduit en latin mais le mot latin qui est traduit en français (l'article étant ensuite retourné dans le dictionnaire français-latin); – p. 95 sur *tragédie* v. maintenant H.A. Kelly, *Ideas and forms of Tragedy from Aristotle to the Middle Ages*, Cambridge, 1993.

Un an après la publication du fascicule n° 155 (v. ici 62, 262), l'équipe dirigée par J.-P. Chauveau nous en offre déjà deux autres. On ne peut qu'admirer le rythme de la publication, et naturellement la richesse du contenu impose l'admiration. Le fascicule n° 156, dernier de la 1^{re} partie du tome XXII, correspond à une page (p. 176) de *Begriff*, à partir du *bouc* jusqu'au *fromage*. Chacun consignera aussi ce nouvel apport à la p. 399 des *Structures du FEW* d'E. Büchi (ZBeih 268). Il en va de même des compléments (très nombreux) aux volumes 1-20 et 24-25 contenus dans le nouveau fascicule; on les ajoutera à la liste très utile de la thèse d'E. Büchi (pp. 339 et suiv.).

Le fascicule n° 155 se lit également avec grand intérêt. Il contient une quantité considérable d'informations puisées non seulement dans les sources classiques mais aussi dans des publications récentes; par exemple le *Langage œnologique* d'A. Henry (HenryŒnolog [= HenryŒn pour le DEAF] en 834a), le *Poème anglo-normand sur l'Ancien Testament* de P. Nobel (PoèmeAncTestN [= BibleDécB/NN] en 848a, 952a), le *Dictionnaire de l'Art culinaire français* de M. Höfler (HöflerArt en 934b, 935a, etc.) ou le *Dictionnaire suisse romand* d'A. Thibault (DSR en 868a, 928b) sont déjà mis à contribution. Même une thèse inédite comme celle de Mme M.-J. Pinvidic (cf. RLiR 62, 93, 266) est citée en 895b sous le sigle de EnfDoonMP (= DoonMay¹Pi⁰ selon le DEAF).

Dans son CR du dernier fascicule paru ici 62, 262, L. Wolf a évoqué le problème des sigles. Je ne reviendrai pas sur la nécessité évidente d'une bibliographie. Ce qui m'a frappé, c'est moins le nombre impressionnant des sigles que leur flottement. Par exemple, «QJoyes» qu'on lit en 814a est transformé en 817b en «QJoiesR»; «Fais-BouciquautL» de 816a est inversé en 822a en «BouciquautFaisL»; «ChartierEspérance» de 822a est appelé plus brièvement «ChartEspR» en 887a. Comme on le voit, c'est souvent la documentation du DMF (bien exploitée) qui pose des problèmes; ainsi «JJuvénJourn» 818b, «Juvénal des Ursins, Verba» 828a, «JJuvénEcrPolL» 833a désignent une même édition; de même «CommynesMémCD» qu'on lit en 833b se raccourcit progressivement en donnant «CommMémC» en 833b (3 lignes plus bas) et «Comm» en 875b. Le fâcheux, c'est que même à l'intérieur d'un article on constate le même phénomène; ainsi «CharlHongrieC» qu'on lit en 886b est désigné longuement en 888a par «Charles de Hongrie, éd. Chênerie»; «IpH» de 886a est remplacé en 889a par «HueIpom»; «AndrVigneSMartD» qu'on rencontre en 887a désigne la même œuvre que «MistStMartin» de 890a, etc. Même si ces diversités n'empêchent pas les lecteurs assidus de comprendre de quoi il s'agit, elles peuvent rebuter les utilisateurs occasionnels. Espérons que ces irrégularités ne seront pas perpétuées dans de prochains fascicules.

Un autre problème concerne le laconisme des références, dont T. Städtler a déjà parlé ici (55, 549) dans son CR du fascicule n° 151. Certes, on a l'impression que le renvoi se fait maintenant de façon plus explicite qu'auparavant. Mais une plus grande précision ne serait pas inutile. Prenons le cas du *Voyage de Naples* d'André de la Vigne (= AndrVigneNapS selon le DEAF). «VoyNaples» est cité sans précision en 892b pour afr. mfr. beneuré, bienheuré «(en parlant de la renommée de qn, de la gloire divine) glorieux». Si l'on regarde l'éd. Slerca, on constate que ce sens convient à l'occurrence de la p. 297 (II, § 296) et à celle de la p. 299 (II, § 322). Dans la même page 892b, le même «VoyNaples» est cité 3 lignes plus bas pour afr. mfr. bien eürez de avec précision «1424». Ce chiffre qu'on ne peut pas interpréter d'emblée

(s'agit-il d'une page, d'un paragraphe ou d'un vers?) désigne en fait le vers 1424 (ung parsonnaige de grace bienheuré) qui se lit à la p. 167 de l'éd. citée. Or le même passage est cité (à tort) en 892a pour bienheuré «favorisé par le sort, heureux» sous la forme de «VoyNaples 167», donc avec la référence à la page. Si le renvoi s'était fait avec plus d'uniformité, l'erreur aurait été évitée. Il en va de même pour l'art. AURA, en 941b en l'occurrence. Là sont cités de très nombreux textes en afr. pour les s.m. oret, oré, etc. Mais si l'on les regarde de plus près, on constate quelques bizarreries. D'abord, «JourdBlH, TL» est cité en ligne 5 pour oret «orage...» tandis qu'en ligne 12 on a «JourdBlD» cité pour oré «id.»; or si l'on recourt à JourdBlD², on voit que les deux références désignent le même vers 2257 oréz; - ensuite, «Cont-Perc⁴O» qu'on lit en ligne 14 répète sans raison ContPercO qui se trouve 3 lignes plus haut, et en fait il semble s'agir de ContPerc4TW 9185 (partie publiée par M. Williams, même si le gloss. est dû à M. Oswald); - et puis, pourquoi «HuonR» est-il enregistré en ligne 18 puisque «HuonG, Gdf = TL» est relevé en ligne 15? par ailleurs, «FolTristan 1180» en ligne 30 serait à biffer, parce que FolTristOxfH² ne semble pas contenir le mot oré et que FolTristBernH2 427 est cité à juste titre en ligne 44; - de même, «PriseOrR» cité en ligne 31 pour le s.m. oré «brise» serait à biffer, puisque le même passage (me semble-t-il) est enregistré 11 lignes plus bas avec une précision supplémentaire de la note 50 qui permet de comprendre qu'il s'agit de PriseOrAR 1266 [où d'ailleurs la var. de A³ bone ore est à ajouter en 937a]) pour le s.m. oré au sens de «vent (favorable à la navigation)»; - en outre, 5e ligne d'en bas, «Doon, TL» pour le s.m. oret répète «Doon = TL» cité 7 lignes plus haut pour le s.m. oré, c'est-à-dire DoonRocheM 1583 orez; - enfin en 942a ligne 6, agn. bel oret (PhThCompM, TL), c'est-à-dire PhThCompM 2635 relevé par TL 6, 1227, 20 (= PhThCompS 2635 bel oréd), désigne la même occurrence que celle enregistrée en 941b, 2e alinéa pour oret m. «vent» (PhThCompM, Gdf [avec la note 44 précisant «Dans le syntagme bel oret»]). Certes, la masse énorme des références dont dispose la rédaction est difficile à gérer, mais un renvoi plus précis aurait pu éviter ces imperfections.

Voici quelques ajouts et remarques: 814a alorr. auctoriteit (hap. 12e s., Gdf) correspond à EpMontDeuH 43 (le mot se retrouve aussi en 21); - 815a auprès de gens d'authorité, aj. chevalier de haute auctorité CharlChauveC (= Dieudonné de Hongrie, folios 49-87, thèse, D. Collomp) 14073; - 815b afr. mfr. au(c)torité f. «ouvrage(s)...», aj. LapidALS 1706; - 816a en haut, agn. auctorité «authoritative proof» se lit déjà en ProvSalSanI 8237 (notons en passsant que le même texte donne la 1re attest. de actor «auteur de l'Antiquité...» à aj. en 807b, v. ZrP 113, 476); - ibid., aj. trover d'auctorité, retrover d'actorité ProvSalSanI 2789, 569 (v. ZrP 113, 476); - 818b otrier qn à (+ inf.), aj. ContPerc⁴TO 14299; - 819a aj. v.n. otreier a «consentir» ProvSalSanI 5293, 9758; - 820b otroiement, aj. SBernCantG (= La Traduction en prose française du 12e siècle des Sermones in Cantica de saint Bernard, éd. S. Gregory); HugCapLb; - ibid., en bas o(d)treiance, aj. comme 1^{re} attest. ProvSalSanI 9420; - 821a auprès de frm. octroyeur (1849...), aj. otreur HuntTeach (= T. Hunt, Teaching and learning Latin in thirteenth-century England) II, 163; - 821b autoriser «glorifier...», aj. BelleHelR; -822b mfr. au(c)torisablement, autoriseement adv., aj. autorizablement, autorizeement LeVerM 38b; - 833b donner audience à, aj. TraLiPhi 32, 110; - 837b oïr, aj. LapidALS 106; - 841b afr. oïr dur, aj. CommPsiA1G (v. RLiR 55, 266); HenryŒn Ru 347n; Ren-NouvR 484; - 843a oïr de qn, aj. comme attest. tardives DoonMay¹Piº 803; Charl-ChauveC 12026 et on a oïr de qch ds LapidalS 152, 188, 196; - 843b oïr parler de,

aj. LapidffS 13; EpMontDeuH 3; - 845b ligne 18 et suiv., les loc. agn. oïr servise HArciPèresO, etc. signifient-elles «être hypocrite»? - 846a aj. oyr en hault/en bas LoisLilleM (= Les Lois, enquêtes et jugements des pairs du castel de Lille, éd. R. Monier); - 847b oïr «exaucer...», aj. CommPsiA¹G XXX/90; - 848a oïr m. «faculté...», aj. comme 1^{re} attest. ProvSalSanI 6767 (v. RLiR 54, 633); - 848b mfr. oyamment LeVerM 1. oiamment; - ibid., oiant m. «auditeur...» se lit déjà ds ProvSalSanI 1636; - 849a afr. oiant m. «doué du sens de l'ouïe...», aj. oiant (ds oiant ne sort) SSagOctS 4768 (mg. gloss.); – 851a en l'oïe de, préciser que l'attest. de «1er t. 13e s., Gdf» provient de FillePonth²M 182, qu'elle correspond à FillePonth²B¹ 15 (en bas) et que la même loc. se lit ds FillePonth¹B¹ 15 (en haut); la mention vague de «FillePonth» qui vient en deuxième lieu peut donc se référer à ces deux attest.; - 852a auprès de en oiance, aj. prendre en bone oiance ProvSalSanI 11468; faire oyance de DoonMay¹Piº 15; - 852b en bas, aj. oiour SBernCantG; - 855a dire ses audinos, aj. peut-être Andr-VigneNapS 3932; - 862a aj. odicion RenMontrV 6637; - 862b aj. metre en grant audision «tenir (qn) en haute estime» FlorenceQW (= FlorenceW app.) 4552; - 867b aj. auditore SBernCantG; auditoire LoisLilleM § 218; - 877b aj. augmentamment adv. LeVerM 36b; - 880a ligne 17, RenMontBV l. RenMontRV; - 880b d'augmentation, aj. FennisGal qui cite un texte de 1721; - 890b CommPsLA1G (qu'on a déjà rencontré en 742a) l. plutôt CommPsIA1G si l'on suit le DEAF (cf. 703b); - 891b afr. bon eureus «qui jouit du bonheur parfait des élus...», aj. comme 1re attest. CommPsIAIG I/1, XXXIX/117, etc.; - 892a bienaureit «id.», aj. EpMontDeuH 26; - 893a agn. malu(e)ré, aj. maluré HuntTeach II, 7; - 894a bienaürteit, aj. EpMontDeuH 275; ibid., b(i)eneüreté, aj. JAvesnesProprF VIII/10; - ibid., agn. benüerté, aj. une autre forme agn. 1353 benoireté JonesCharlBret (= Michael Jones, Recueil des Actes de Charles de Blois et Jeanne de Penthièvre) n° 154; - ibid., 2e alinéa maleurté, aj. comme 1re attest. CommPsIA1G; - 900a afr. augustal et 901b n. 4 et 5, cf. JMeunVégL 2/7 et signaler que ds JVignayVégL 2/8 on lit augustus (que L. Löfstedt corrige en augustal) et que VégèceAnL 2/7 donne augustes; - 903a fr. augustin m. «religieux...», aj. 1349 CptSMartD 767; 1433 RuelleCh; - 910a aust m. «août», aj. 1224 Gysseling-DocAnc n° 21; 1248, 1256 CarolusCh n°s 3, 22; - ibid. aost, aj. comme 1re attest. ProvSalSanI 5939; - ibid. aoust, aj. 1239-1269 DocHainR n°s 7, 46, 58, 65, 93, 94, 103, 114; 1255-1264 CarolusCh n°s 16, 30, 74; 1267 DocFlandrM n° 43; - ibid. auoust, aj. comme 2° attest. 1268 DocFlandrM n° 54; - ibid. awoust, aj. auwoust 1293 Piérard-Mons (= C. Piérard, Les plus anciens comptes de la ville de Mons) 7/18; - ibid. awost, aj. 1479-80, etc., DespyJauche; - 914a saint Pierre entrant aoust, aj. 1266 DocFlandrM n° 35; cf. aussi le jour saint Pierres d'esté RoqueletCoutHectChartres II, 92 (mq. en 24, 229b); - 914b aost entrant, aj. 1248 DocHainR n° 18; - ibid. aoust entrant, aj. 1265 DocHainR n° 87; 1300 PiérardMons 19/12; 1388 Sebourg ds MélShimmura 116; aj. aussi auwoust entrant 1293 (?) PiérardMons 343/4; - 916a mfr. moiienne d'aoust, aj. comme 1re attest. 1292 moiene d'auwoust PiérardMons 340/11; - 916b afr. feste Nostre Dame emmey awoust, aj. 1224 Nostre Dame emmi aoust DocFlandrM n° 1 (= GysselingDocAnc n° 20); 1288, 1292 le jour Nostre Dame enmi auwoust PiérardMons 295/2, etc., 340/8; 1288 le jour Nostre Dame ou mi auwoust ibid. 295/27; le jour Nostre Dame emi auwoust ibid. 295/33; - 919b afr. mfr. aoust «moisson», aj. Rem-Doc1; - 941a afr. oret «orage...», aj. ProvSalSan 6033; - 941b 5º ligne, la citation de Perceval ds Gdf 5, 625b correspond à ContPerc²R 22073 var. M (mq. ds Corley-Cont²); - ibid. 13^e ligne, à côté de «MonRainIB», c'est-à-dire MonRainCB (selon le DEAF) 911 et 5144, aj. MonRainDB 911 et 5144; - ibid. afr. oret «vent», aj. ProvSalSanI 7118, 7922; – ibid. 32° ligne, oré (env. 1230, Gdf) correspond à HAndArD 287 var. A et le texte de HAndArD donne dolz oré, syntagme relevé en 948, n. 46; – ibid. 33° ligne, si le sens d'«air frais» ContPerc⁴O se réfère au vers 10177 (une des deux occurrences citées par le gloss., qui ne leur donne que le sens de «tempête»), il s'agit de ContPerc⁴TW; – ibid., auprès de afr. oré «vent (favorable à la navigation)», aj. (cf. 948a n. 45 et 952a au vent et a l'orage) au vent et a l'oré DoonMay¹Pi⁰ 782; CharlChauveC 12065, 15154; – 948a n. 52, noter que le passage correspondant de MonRainDB 3311 donne a vent et a l'oré; – 952b fr. orage «perturbation...», aj. LapidFFS 501.

Takeshi MATSUMURA

Datations et documents lexicographiques publiés sous la direction de P. RÉZEAU. Deuxième série, 47. Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français, réunis par Pierre ENCKELL, Paris, C.N.R.S. et Klincksieck, 1998, XXXIV + 276 pages.

L'entreprise fondée par B. Quemada, et dirigée maintenant par P. Rézeau, continue à produire. On nous annonce qu'après la publication du t. 49 les fiches «seront directement entrées dans la banque de données du DDL où elles rejoindront les quelque 50.000 fiches déjà publiées»; on espère aussi qu'un toilettage sérieux sera effectué à cette occasion.

Le nom de P. Enckell garantit la richesse de la moisson et sa variété. Estienne 1531 est probablement la source qui fournit le plus grand nombre de datations nouvelles, de mots ou d'expressions (par ex. être tout en eau). Mais à chaque page il y a de belles trouvailles. Ainsi est bien dégagé, par quatre exemples entre 1478 et 1612, un sens «boire (du vin)» pour tirer v. intr. On trouvera maintes expressions comme tu l'as dit bouffi, c'est Byzance ou trois coups de cuiller à pot et des termes aussi communs que bas-côté ou les grands boulevards.

Qu'on me permette quelques commentaires au fil de la lecture. D'une façon générale, les abréviations retenues pour les références consultées sont souvent très peu claires. Il importe d'adopter celles qui ont cours dans les travaux de lexicographie historique sérieux. Ainsi Hassell remplacera avantageusement MFPS ou DiStefLoc se substituera à DLMF (qui renvoie d'ailleurs à l'édition abrégée, *Toutes les herbes de la Saint-Jean*). Il manque le sigle DEL (préférer ReyChantreau) qui désigne Rey/Chantreau, *Dictionnaire des Expressions et Locutions figurées*.

La liste des ouvrages cités mériterait aussi beaucoup plus d'attention. Il faudrait donner au lecteur des éléments d'appréciation importants: signaler les éditions critiques avec le nom de l'éditeur scientifique⁽¹⁾; indiquer le crédit à accorder aux éditions modernes. Certains éditions citées sont périmées: Estienne (H.), *Deux dialogues du nouveau langage françois italianizé*, Lemerre, 1885 v. RLiR 47, 506; L'Estoile (P. de), *Mémoires-journaux*, Taillander, 1982 v. l'édition Lazard/Schrenck (3 vol.

⁽¹⁾ Ceci est fait involontairement pour R. Mortier qui est l'éditeur scientifique du «Hochepot ou Salmigondi des folz».

parus chez Droz). Un titre comme Femmes dans la Révolution française (Les), accompagné de la date de 1713, laisse perplexe.

Quelques remarques ponctuelles: arbitre, pour liberal arbitre v. des exemples du 15e s. ds ZrP 104, 366 et BaldingerRab 272 (= MélKuen 15) et pour son sort ultérieur cf. La Langue française au XVIe siècle: Usage, enseignement et approches descriptives, Swiggers / Van Hoecke (éd.), 23; - chapeau rouge, v. les attestations antérieures dans DiStefLoc 141c dont certaines contiennent déjà le jeu de mots qu'on trouve chez Rabelais («blessure à la tête, décapitation»/«chapeau de cardinal»); - clin d'æil sur la genèse de en un clin d'æil v. MélLepelley 377; - décoration «décor de théâtre» v. maintenant JarosewskaThéatre 186 (dep. 1547); - doux, filer - cf. DiStefLoc 349c; - entaillure v. déjà LeVerM 63a s.v. cesura; - entredonner (s'-) est de l'afr. cf. TL 3, 643, 8; - gages, casser aux gages v. MichaultTaillD STO 333-334; légère, à la - v. déjà ZrP 96, 690 et DiStefLoc 479c; - mètres, il est clair que pour courir un cent mètres en cinq secondes et deux cinquièmes, il ne peut s'agir d'athlétisme; c'est du cyclisme; - neuvième (id. quatorzième, septième, treisième) ces emplois de P. Sala n'ont rien de bien nouveau cf. par exemple TroieC 8107-8125 (et les var.); - oublieux, l'ex. de 1584 contient, comme me l'a signalé l'auteur, le sens de «marchands d'oublies»; en 1568 faire de l'oublieux est un tour de type ancien cf. faire du malade, du muet ds GdfC 9, 594b où oublieux peut parfaitement rester adj.; - pavoiser v. FennisGal; - plate, avoir la bourse -, cf. logié au Plat d'argent ds R 47, 183, 101 ou il ne lui en estoit demouré que la bourse platte et esvuydee PercefR 4, 821/557; - portée le sens d'«aptitude à comprendre» me laisse sceptique; - privément, cf. priveement ds LeVerM 165 (s.v. familiariter) et v. déjà l'afr. priveement ds TL; ressort, en dernier -, cf. 1413 (en) derrenier ressort JMontreuilOeuvres 2, 200, 1227 (mais je n'arrive pas à savoir si la préposition en figure dans un ms.; et d. r. se comprend bien); - saintongeais cf. 1585 Gentilhomme Xainctongeois Verité Habanc éd., Arnould / Carr (Droz, TLF n° 370), 52; - thêta cf. env. 1400 thita JacLegrandArch-SophieB (cf. RLiR 51, 289), 63, 16 et 13e s. teta Pransgma-Hajenius, La Légende du bois de la Croix... (cf. RLiR 59, 324) 315, 19a; - treize (dans le treize juin) pose problème; il faudrait une étude systématique de la façon de dater reposant sur des textes soigneusement établis, distinguant nombres en chiffres ou en lettres et signalant les abréviations (pour avoir une idée du problème cf. ici s.v. vôtre: ce IVe décembre ≠ ce XVIII décembre); - vif, piqué au -, cf. DiStefLoc 892-893 auquel je me bornerai à ajouter 1484 estre picqué au vifz «être profondément piqué» Moralité à cinq personnages, éd. J. Blanchard, 878; - voici, le tour voici arriver un chevalier (qui continue l'afr. ez vos venir un chevalier) est assez courant au 15e siècle (cf. CentNouv, Lexique de R. Dubuis; JParisW 51, 53, 54, etc.); - volaille «ensemble d'oiseaux de basse-cour», est attesté dès le 15° s. cf. PassIsabeauD 717 (cf. RLiR 56, 312); - voler en éclats, cf. 13e s. En esclas vole (li fus) ContPerc3R 39858 var PU; voler en pieces est encore plus usuel en afr., cf. TL 11, 731, 8-16.

Donnons quelques commentaires sur le cas de *tourner*, pris comme exemple: *tourner*, v. intr. «devenir défavorable (de la chance)» – GLLF, 1664, Boileau; GR, cit. Boileau; TLF, cit. Balzac, 1837.

1532 – «Mais il advint que la chance *tourna*, / Car, pour bien peu qu'en santé retourna, / Il en mourut quasi infini nombre [.]» C. de Bourdigné, *La Légende joyeuse*, I, 83 (Willem 1883).

L'exemple est incontestable; on aurait pu le citer de façon commode dans l'édition courante de F. Valette (Droz, TLF n° 184), XX, 57. Les renvois aux dictionnaires méritent des remarques. En fait, GR1 s.v. tourner (6, 781b) renvoie pour la chance a tourné aux ex. n° 1 et 2 de son article chance. Et l'article chance (1, 702a) donne comme ex. n° 1 des vers de la Satire IV de Boileau. Ces vers ont été tirés de Li s.v. chance § 4 «sorte de jeu de dés». GLLF s'est borné à ajouter au texte, qu'il a pris dans Li ou GR, la date de la Satire. Le TLF dans sa partie synchronique a cité un ex. de Balzac pour la chance tourne (16, 404b). Mais dans sa partie diachronique, il n'a pas fourni de date pour la chance a tourné. On peut le regretter mais le fait s'explique. Dans un article déjà long, il a fallu se réduire à l'essentiel. La chance a tourné est à l'intersection de deux tournures: Fortune a sa roe tornee (dep. 1155, Wace, Brut ds TLF 16, 406a A3a) et autrement tournast li vers (dep. 1229, Gerbert de Montreuil, Roman de la Violette ds TLF 16, 406a Blf). Les changements de la Fortune sont un des lieux communs les plus courants dans la littérature du Moyen Âge et les expressions pour les exprimer sont innombrables. Citons avec changier: lor sont li dé cangié; me sont li ver changié. On trouvera ds DiStefLoc 139a un petit paragraphe consacré à la chance tourne, paragraphe qu'il serait possible d'accroître facilement (cf. Pathelin ds TissierFarces 8, 1073; GuillAlexis 2, 44, 91; MélLanher 145). Je signalerai seulement deux exemples intéressants ds GeoffParChrD 3515 et 4057. Mais nous quittons là le domaine du greffier, qui enregistre les dates, pour passer à celui du chercheur, qui essaye de retracer une histoire et se servira avec profit de cette belle récolte.

Gilles ROQUES

Le Dictionnaire de l'Académie française et la lexicographie institutionnelle européenne. Actes du Colloque international (Paris, 17, 18 et 19 novembre 1994) publiés par Bernard QUEMADA avec la collaboration de Jean PRUVOST, Paris, Honoré Champion (Lexica, 2), 1998, 534 pages.

Ces *Actes*, deuxième publication de la Collection *Lexica*, complètent le volume qui a ouvert la série en 1997, l'édition commentée des neuf Préfaces du Dictionnaire de l'Académie (v. ici RLiR 62, 293). Il réunit une cinquantaine d'exposés présentés lors du Colloque international organisé à l'Institut de France à l'occasion du troisième centenaire du Dictionnaire de l'Académie ainsi que quelques contributions écrites communiquées hors colloque par quelques-uns des cent trente participants de dix nationalités différentes.

L'organisation générale du recueil reflète l'approche thématique particulière de chacune des journées, avec, en ouverture, l'allocution d'accueil du Secrétaire perpétuel de l'Académie française, Maurice Druon, les messages des représentants des académies et institutions étrangères et en finale la conclusion de Kurt Baldinger.

1 - La première journée était centrée sur la première édition du Dictionnaire de l'Académie.

Il revenait à Bernard Quemada, responsable du Comité scientifique d'organisation du Colloque, de faire l'état de la lexicographie du français au dix-septième siècle [41-68]. Trois réalisations marquantes jalonnent cette période: de 1539 (publication

du dictionnaire d'Estienne) à 1635 (date de la commande du répertoire académique); de 1635 à 1680 (publication du *Dictionnaire des Mots et des Choses* de Pierre Richelet); jusqu'en 1694 (publication de la première édition du Dictionnaire de l'Académie et du *Dictionnaire des Sciences et des Arts* de Thomas Corneille). Le rôle de l'Académie a été déterminant: «élaborer ou mettre au point en français les premières définitions de plus de 45 000 acceptions représente la tâche la plus lourde et la plus délicate que la lexicographie de notre langue ait eu alors à assumer» [68].

Nina Catach traite de *l'histoire et l'importance de la première édition du Diction*naire de l'Académie [69-88]; les trois annexes finales de la communication sont particulièrement éclairantes, la première notamment [85-86] qui dresse la chronologie des principales étapes de la préparation du Dictionnaire.

Isabelle Leroy-Turcan [89-111] appelle l'attention sur l'attitude des grammairiens du dix-septième siècle face au Dictionnaire de l'Académie, puisque ce siècle voit triompher le genre grammatical des réflexions et des remarques et que le projet initial du Dictionnaire de l'Académie, comme l'attestent ses statuts, était de rédiger quatre ouvrages, dont un dictionnaire et une grammaire. Le Dictionnaire de l'Académie, dans sa première édition, était bien, conclut-elle, «un dictionnaire de langue, qui a fait office de grammaire du bel et bon usage en vigueur au cours d'une période essentielle dans la culture française» [106].

Liselotte Biedermann-Pasques [111-126] rappelle les théories orthographiques de l'Académie et leur mise en pratique (1673; 1694-1992). Elle note [117] qu'il faudra attendre la Préface de 1935 pour connaître les réserves que l'Académie fait ellemême quant aux choix orthographiques de la première et de la deuxième édition. Quant aux modifications graphiques enregistrées dans les différentes éditions, elles portent pour l'essentiel sur l'accentuation (30%) et les changements de catégorie grammaticale (12,39%). L'auteur étudie pour finir, et comme il était attendu, l'incidence des Rectifications de l'orthographe de 1990 sur la 9e édition du Dictionnaire de l'Académie.

En étudiant la place des grands écrivains dans l'élaboration du Dictionnaire de l'Académie, Pierre Cahné [127-132] distingue deux fonctions académiques essentielles: celle de «perfectionner la langue en la menant à une espèce d'égalité avec les langues anciennes comme outil de pensée» [129] et celle d'«opérer la médiation entre les gens du monde et les lettrés» [130]. Cette étude est complétée [221-225] par la contribution de Claude Brévot-Dromzée sur François Charpentier qui, en 51 années d'activité académique féconde, a été selon lui l'auteur de l'idéologie classique.

Franz Josef Hausmann étudie [133-138] comment a été reçue la première édition du Dictionnaire: il ne correspondait pas, dit-il, aux attentes du public parisien, car l'honnête homme ne s'y retrouvait pas. En revanche, il servait à merveille les auteurs de dictionnaires bilingues français-langue étrangère.

Dans sa communication [139-151] sur le dictionnaire d'A. Furetière face aux dictionnaires de l'Académie (1694), Mechtild Bierbach aboutit à une conclusion différente; selon elle le dictionnaire de l'Académie répond à l'idéal de l'éducation humaniste d'une bonne partie de l'élite sociale du temps [149], tandis que le dictionnaire de Furetière répond aux exigences d'une nouvelle idée de ce que peut être «l'érudition, c'est-à-dire la connaissance des choses et la faculté d'en parler»

[149-150]. Ainsi l'Académie et Furetière sont-ils les modèles respectivement de la lexicographie grammaticale et de la lexicographie philosophique, qu'il était devenu banal d'opposer, selon B. Quemada, à la fin du dix-septième siècle.

Barbara von Gemmingen traite [153-164] de la genèse et de la rédaction du *Dictionnaire des arts et des sciences* de Thomas Corneille, qu'elle considère comme étant un dictionnaire à part, dont l'auteur est sans doute «l'un des derniers grands compilateurs du savoir transmis par l'histoire» [182].

La contribution de Francine Mazière est plus ambitieuse; elle se propose [185-195] de montrer dans le Dictionnaire de l'Académie que la construction de l'article est celle d'un dictionnaire de langue. Selon une triple option, qui constitue un véritable pacte linguistique, l'Académie, remarque-t-elle, traite le sens à partir de la racine, traite le sens de toutes les unités communes, et donc aussi des primitifs, traite le sens enfin au niveau d'unités constitutives du sens dans le langage ordinaire [186-187]. D'où dérivent des choix techniques de métalangage, pour fixer la langue en une synchronie de référence [195].

Jacqueline Pinchon, pour sa part, examine [197-201] la terminologie verbale dans le dictionnaire de l'Académie: elle en conclut que, malgré une terminologie restreinte mais définie, «l'ensemble des verbes est plutôt bien traité» [201].

Les deux contributions qui clôturent la première partie de l'ouvrage examinent deux points particuliers: Pierre Swiggers s'efforce de cerner [203-222] l'apport de Mézeray à l'orthographe française: il démontre de manière convaincante que l'orthographe de Mézeray est une orthographe de compromis: compromis de principes, compromis de couches diachroniques, compromis entre la tradition et l'usage innovateur [210].

Jacques Abélard, enfin, regarde de près la définition du mot *Illustration* dans le Dictionnaire de l'Académie, qui se trouve à la suite de la famille *Lustre*. Le travail définitoire est clair et homogène, mais sélectif aussi, puisqu'il ne retient qu'une acception alors que Cotgrave en 1611 et Richelet en offraient deux autres.

2 - La deuxième partie de l'ouvrage concerne les contributions relevant du thème général: De la deuxième édition (1710) à la huitième édition (1878). Faute de place nous ne pouvons que signaler la présentation de travaux: le Projet d'informatisation du Dictionnaire de l'Académie par T.-R. Wooldridge [309-320], le Dictionnaire historique de l'orthographe française (DHOF), par Nina Catach [321-324], les réflexions à propos d'une édition commentée des Préfaces de l'Académie par Bernard Quemada [325-329], ainsi que la suggestive intervention de Gérald Antoine [386-390] dans les Discussions, qui fit remarquer que le Colloque marquait aussi le Centenaire du Dictionnaire historique de l'Académie, conçu en 1835 et dont le premier fascicule parut en 1858 et le dernier en 1894, sans dépasser la lettre A.

André Goosse livre ses réflexions sur l'*Académie «greffier de l'usage»* [229-235] et dans la mesure où la norme pourrait s'établir sur des bases objectives et non à partir d'impressions seulement, il se demande si l'Académie ne devrait pas être le greffier du *bel usage*.

Danielle Bouverot étudie [237-252] les *Mots nouveaux et vocabulaires spéciaux dans le dictionnaire de l'Académie*, en tirant ses exemples du vocabulaire de la médecine et de l'art et en notant leur apparition grandissante dans les différentes éditions;

de manière très convaincante elle montre que les termes de spécialité sont des données de base de l'histoire culturelle et reflètent l'image que chaque époque se fait d'elle-même.

Un même examen est fait par Pierre Rézeau [253-269] sur les *Variétés populaires* et géographiques du français et notamment sur les mouvements des mots d'une édition à l'autre; il étudie de très près dans la neuvième édition du Dictionnaire la présentation matérielle des régionalismes et dépiste les régionalismes cachés. Il y voit l'Académie reconnaître enfin que «le génie de la langue participe du génie du lieu» [269].

Le statut des exemples dans le Dictionnaire de l'Académie et ses entours [271-294] requiert l'attention très sagace de Jean-Philippe Saint-Gérand, qui, à partir et autour des cinquième et sixième éditions du Dictionnaire, réfléchit à la problématique et au rôle de l'exemple, quand il est citation illustrant généralement une valeur culturelle dépendant d'une situation historique [274], et quand il est forgé pour être le meilleur instrument auxiliaire de l'acculturation à des valeurs éternelles [290].

Jean-Claude Chevalier étudie [295-307] le *Dictionnaire de l'Académie (Ac. 1694)* et la grammaire. Les auteurs du Dictionnaire sont proches des auteurs de *Remarques* et affichent la solidarité de la Grammaire et de la Rhétorique; ils n'en jouent pas moins «un rôle déterminant dans la confrontation des épistémologies, par leur excellente connaissance de la langue et de son fonctionnement» [302].

Sous le titre un peu sibyllin *Le Discours sur l'Académie: entre rejet et convoitise* Chantal Wionnet examine [331-340] le rôle du dictionnaire: veut-il construire la langue ou faire communiquer les cultures, mesure les différences chez Furetière et Trévoux et s'interroge sur ce qu'elle appelle joliment les «Discours d'escorte» dans ces dictionnaires; l'omniprésence de l'Académie y est remarquable.

En traitant des *Horizons du Dictionnaire* [341-350], Charles Muller appelle l'attention sur ce qu'il nomme l'élasticité spatiale ou temporelle du texte lexicographique: à partir de considérations sur l'évolution du traitement de mots institutionnels comme *roi*, *maire*, *empereur*, *empire* et l'apparition de termes liés à des pratiques culturelles ou à des techniques nouvelles. «Le néologisme, qu'il soit de forme ou de sens, se borne rarement à l'horizon d'un pays ou d'un idiome» [349].

Henriette Walter ne peut que constater [351-356] que les questions de prononciation ont été considérées comme secondaires dans le Dictionnaire de l'Académie et toujours mises en relation avec la forme graphique des mots.

Les deux dernières contributions débordent la période chronologique considérée. Louise Dagenais en effet traite [357-363] des *Marques d'usage de nature fonctionnelle* dans les éditions 1932-1935 et 1986 du Dictionnaire de l'Académie. Elle observe que ces marques ne décrivent pas un profil particulier du Dictionnaire et s'arrête sur les trois les plus citées: *surtout*, *spécialement*, *n'est guère que*.

Jean Pruvost rend attentif au *Double travail de l'Académie française au dix*neuvième siècle: le *Dictionnaire historique de la langue française* et le *Dictionnaire* de l'Usage [365-380]. Malgré l'échec du premier conçu dès 1835, la réflexion sur le plan lexicographique resta très active et «tout occupés qu'ils étaient par le dictionnaire historique, les académiciens du courant historique permettaient au dictionnaire de l'usage de ne pas être altéré» [380]. **3 - La troisième partie** veut dégager les relations entre la *lexicographie institu*tionnelle européenne et le Dictionnaire de l'Académie, mais se borne parfois à l'histoire des entreprises lexicographiques.

Severina Parodi [393-401] rappelle l'histoire du Dictionnaire de la Crusca au tournant de la crise de la langue italienne; Pedro Alvarez de Miranda se propose [403-415] de tracer un tableau synthétique de l'activité lexicographique de la Real Academia española, en soulignant les parallélismes et les divergences avec l'activité menée par l'Académie française et avec la structure des articles du Dictionnaire. Et le modèle du Diccionario historico est l'Oxford English Dictionary. Tony Cowie [417-424] montre ce que doit dans La lexicographie anglo-saxonne le Dictionnaire de Samuel Johnson à l'Académie: ne s'était-il pas assigné comme objectif principal de fixer l'usage de la langue anglaise? Franz Josef Hausmann pour sa part montre [425-429] comment l'Académie française, et notamment son Dictionnaire, a exercé une influence profonde sur le débat lexicographique allemand du 17e au 19e siècle, à commencer par le jeune Leibniz convaincu après son séjour à Paris de 1672 à 1676, qu'il fallait à l'Allemagne une Académie et des dictionnaires. João Malaca Casteleiro dresse un tableau précis de la Lexicographie lusitanienne [431-438].

Deux contributions achèvent ce tour d'horizon: Sara Varvazzo Biensan présente [439-447] le *Premier Dictionnaire de l'Académie de Russie (1789-1794)* et Téresa Cabré Castellvi présente [449-452] les travaux de l'*Institut d'Estudis Catalans* fondé au début du vingtième siècle «pour traiter les aspects académiques et la codification de la langue catalane».

4 - La quatrième partie présente les Dictionnaires académiques et institutionnels en cours ou en projet: la neuvième édition du Dictionnaire de l'Académie, par Maurice Druon [455-461], le Trésor de la langue française (TLF) par Bernard Quemada [463-473], qui sera totalement achevé avec la publication de son Supplément, les travaux de l'Institut national de la langue française et, en particulier, l'informatisation du TLF et le Dictionnaire de moyen français par Robert Martin [475-480], l'élaboration du Tesoro della lingua italiana della origini (TLIO) par Pietro G. Beltrami [481-486], l'Oxford English Dictionary (OED) par Timothy Bembow [487-491], la lexicographie institutionnelle allemande au vingtième siècle par Franz Josef Hausmann [493-498], le Dictionnaire académique de la langue portugaise par João Malaca Casteleiro [499-501] et la lexicographie académique espagnole par Rafael Rodriguez Marin [503-509].

La communication de Maurice Druon suscite un intéressant débat sur dangerosité, mot condamné par lui, daté de 1963 dans le Supplément du TLF avec les deux acceptions: «caractère dangereux de quelque chose» et, en psychologie et en criminologie, «possibilité pour un individu de passer à l'acte délictueux ou criminel». La contribution de Jean-Marie Zemb résume et conclut parfaitement le débat: «La 'dangerosité' signifié regrettable et/ou signifiant inévitable?» [514-518]: ce texte est un régal!

Comme déjà souligné, la richesse même du Colloque a fait que le volume d'Actes contient nécessairement quelques redites et que l'élasticité thématique du programme a été parfois sollicitée. Mais l'ouvrage est d'une qualité et d'une richesse exceptionnelles, car il contient en fait les éléments d'un traité de métalexicographie

et une histoire des entreprises lexicographiques. Très soigné et très agréable à lire⁽¹⁾, il rend un bel hommage à la lexicographie institutionnelle de France et d'Europe et tous ceux qui sont rédacteurs, amateurs, usagers de dictionnaires auront grand profit à le consulter.

Gérard GORCY

Marion SPICKENBOM, Belgizismen in französischen Wörterbüchern und Enzyklopädien seit Anfang dieses Jahrhunderts, Münster, Nodus Publikationen (= Münstersche Beiträge zur Romanischen Philologie, 16) 1996, 289 pages.

Le présent travail, une thèse soutenue à l'université de Münster en 1995, a pour but l'analyse métalexicographique du traitement d'un certain nombre de particularités lexicales du français en Belgique. Elle se compose de 9 chapitres, dont les trois premiers [11-15] présentent le sujet et la méthode. S'ensuit la définition du terme «belgicisme» et de la notion de «français régional» [16-56] à laquelle succède la description du corpus, des critères de sélection des matériaux et de la structuration interne des belgicismes ainsi que leur relevé alphabétique [57-78]. Les dictionnaires et encyclopédies analysés sont présentés de façon succincte [79-94], la description portant avant tout sur l'accueil qu'il y est fait aux régionalismes en général et aux belgicismes en particulier. Pour ce faire, l'auteur donne une liste de citations extraites notamment des préfaces et étudie dans le détail l'usage des marques diatopiques «rég.» et «région.». L'analyse proprement dite se limite aux chapitres 7 [95-145] et 8 [146-170], dont le premier présente, à l'aide de nombreux tableaux synoptiques commentés par la suite, le traitement des belgicismes choisis selon quatres points de vue: 1° l'enregistrement des mots du corpus par les dictionnaires, 2° la pertinence des informations lexicographiques par rapport à la spécificité de l'usage régional, 3° l'usage et la répartition géographique du régionalisme et, enfin, 4° les renvois faits par les dictionnaires aux synonymes du français central. L'attention de Mme Spickenbom s'est notamment porté sur le TLF, dont le traitement des belgicismes est analysé au chapitre 8. Quelques rapides «remarques finales» [171-176], trois annexes [176-282] et la bibliographie terminent l'ouvrage. Un certain nombre de cartes linguistiques sont ainsi présentées en annexe, ainsi que différents extraits d'ouvrages consacrés au français en Belgique regroupés sur une trentaine de pages et, enfin, l'inventaire complet des régionalismes et des articles des dictionnaires dépouillés [208-282]. La perspective de Mme Spickenbom est donc double puisqu'elle est à la fois celle de la linguistique variationnelle, en l'occurrence de la description des variantes géolinguistiques du français, et celle de la métalexicographie; c'est donc à la lumière des travaux réalisés dans ces deux disciplines qu'il nous faudra rendre compte de son ouvrage.

⁽¹⁾ Quelques corrections: lire depuis quelque temps (p. 69, l. 6), Biedermann-Pasques (note 65, p. 102), Encyclopédie (dans la bibliographie de la page 138), deux acceptions (p. 214, 7° ligne avant la fin), les esprits fripons (note 16, p. 291).

Dans la perspective du français régional en Belgique, le résultat est décevant, et cela du fait du choix même des matériaux opéré par l'auteur. Les critères qui l'ont guidée pour circonscrire son corpus [60-62], à savoir le statut évident des régionalismes, leur connaissance générale dans toute la Belgique et leur appartenance à différents domaines sémantiques, restent du moins partiellement vagues - si on les applique par exemple aux données du volume de W. Bal et al.(1), il faudrait certainement interpréter un corpus beaucoup plus grand. Il semble qu'en fin de compte ce soit surtout le désir de limiter l'objet de l'étude qui ait été déterminant dans la décision de fixer le nombre des particularités analysées à 42 exemples que voici: académique 'universitaire', athénée 'lycée', aubette 'kiosque', auditoire 'salle de cours', avant-midi 'matinée', bloquer 'étudier, bûcher', bourgmestre 'maire', brosser 'sécher un cours', buser 'faire échouer', chaire de vérité 'chaire, dans une église', copion 'antisèche', couque 'gâteau', cramique 'pain au sucre', crolle 'boucle de cheveux [etc.]', déforcer 'affaiblir', doubleur 'redoublant', drache 'averse', drève 'allée bordée d'arbres', entièreté 'totalité', farde 'chemise [etc.]', femme à journée 'femme de ménage', fourche 'temps libre dans un horaire', friture 'friterie', école gardienne 'école maternelle', gosette 'chausson aux fruits', mallette 'cartable', se méconduire 'se conduire mal', méconduite 'mauvaise conduite', mêle-tout 'personne qui se mêle de tout', milicien 'recrue', minerval 'droit d'inscription à l'université', nonante 'quatrevingt-dix', pistolet 'petit pain rond', praline 'bonbon de chocolat', quartier 'appartement', réciproquer 'adresser de retour', sacoche 'sac à main', septante 'soixante-dix', subsidier 'accorder une subvention', tapis(-)plain 'moquette', valve(s) 'tableau d'affichage', vidange(s) 'consigne'. Tout cela n'apporte rien de neuf du tout à un futur «inventaire général des 'usances' de la francophonie», pour parler comme Maurice Piron, car il ne s'agit que de régionalismes bien connus et repérés depuis longtemps. De ce point de vue, on constate que la description de la répartition géographique des régionalismes n'a pas été réalisée et que les aspects historiques sont négligés, ce qui est tout à fait révélateur et explique aussi le fait significatif qu'on cherche en vain le FEW dans la bibliographie.

D'ailleurs ce corpus n'est pas si homogène que l'auteur le prétend. Mme Spickenbom ne veut considérer que des faits lexicaux («lexikalische Belgizismen» [57]), et pourtant le corpus contient des régionalismes sémantiques tels que *académique*. Elle ne veut analyser que des régionalismes connus partout en Belgique, critère qui, à vrai dire, est formulé de manière quelque peu confuse («sollen [...] im ganzen frankophonen Landesteil und auch von den französischsprachigen Flamen [?] verwendet werden» [60]) – et pourtant on y trouve des éléments qui sont marqués sur le plan diastratique, tel le verbe de l'argot universitaire, *bloquer*, caractérisé par l'auteur même comme un élément du «langage étudiant» [64]. Dans la perspective diatopique, l'auteur parle, en ce qui concerne son choix, de «belgicismes» au sens strict («in ihrer Eigenschaft als Belgizismus eindeutig bestimmt» [60]), mais d'un côté elle englobe *crolle*, dont la répartition géographique semble plus limitée, et de l'autre, elle affirme que les «belgicismes» ne devraient pas être limités à la Belgique («[die] ausgewählten Belgizismen sollen nicht nur auf Belgien beschränkt sein» [62]), ce qui cependant ne vaut que pour une partie des matériaux. Parmi les 18 régionalismes

Belgicismes. Inventaire des particularités lexicales du français en Belgique, Louvain-la-Neuve 1994.

notés par tous les ouvrages lexicographiques [100], on n'en trouvera par conséquent que quatre (académique, auditoire, nonante, septante) qui sont répandus aussi ailleurs qu'en Belgique. On comprend d'ailleurs difficilement pourquoi nonante et septante sont classés [74] parmi les mots usuels en français commun («im français commun gebräuchlich [?] [...] zunehmend [?] seltener bzw. regionalsprachlich») ou pourquoi avant-midi, dont l'auteur cite pourtant les informations de Fuchs, selon lequel ce régionalisme serait connu aussi en Suisse romande et au Canada [71] apparaît quelques pages plus tard [74] parmi les régionalismes connus seulement dans les régions limitrophes de la Belgique, en France. L'établissement du corpus souffre donc d'incohérences graves.

Les stratégies lexicographiques sont loin d'être analysées de façon suffisante et soulèvent de nombreux problèmes, qui se situent essentiellement sur quatre niveaux différents. 1° La sélection des dictionnaires. Elle se signale par son caractère partiellement incomplet(2). 2° L'analyse macrostructurelle. Pour ne signaler que quelques problèmes, l'auteur distingue, dans ses nombreux tableaux récapitulatifs, trois types de traitement du régionalisme: non-lemmatisation, lemmatisation directe sous un mot-vedette propre, lemmatisation indirecte sous un lemme différent - la question de savoir dans quelle mesure cette dernière procédure est typique pour les belgicismes ou si elle reflète seulement la structure morphologique du mot en général, indépendamment de son statut de régionalisme, comme c'est le cas de femme à journée rangé sous femme, n'a apparemment pas effleuré l'auteur. Si Mme Spickenbom systématise l'enregistrement des mots choisis par les dictionnaires [97-101], indépendamment de leur sémantique, cela n'a pas de sens, en ce qui concerne les régionalismes sémantiques. Si elle établit des tableaux synoptiques et statistiques renseignant sur les différences qui apparaissent entre les divers dictionnaires signalant des sens spécifiquement «belges» d'un mot [107-110], ce qui paraît de mise dans le cas de fourche, milicien ou praline, où il existe des différences sémantiques entre l'usage en français central et celui du français régional, cela est peu compréhensible quand il s'agit de mots tels que copion, méconduite ou tapis(-)plain qui de toute façon n'ont qu'un (ou plusieurs) sens régional (régionaux). L'auteur tombe parfois dans des généralisations à peine acceptables du point de vue de leur validité statistique, par exemple, lorsqu'elle affirme que les régionalismes du domaine scolaire et universitaire sont mal représentés dans les dictionnaires [111], affirmation fondée sur une demi-douzaine d'exemples et par conséquent assez arbitraire. Lorsque le lecteur prend connaissance du résultat fort surprenant [116] qu'un ouvrage en un seul volume (Petit Larousse 1909) contient moins de régionalismes qu'un autre en deux volumes (Larousse pour tous, 1907-1910), cela démontre avec évidence les limites de l'analyse macrostructurelle de Mme Spickenbom, qui plus d'une fois semble avoir été confrontée au problème de déceler des régularités là où apparemment ce n'est que le hasard qui paraît régir les décisions des lexicographes. 3° L'analyse microstructurelle. L'analyse porte avant tout sur la macrostructure des dictionnaires. Le seul fait microstructurel qui soit envisagé de façon systématique par Mme Spickenbom, c'est la pratique lexicographique des marques. Malheureusement, elle s'est abstenue de tout autre tentative d'interprétation, tel que par exemple l'analyse des définitions sémantiques. 4° Le fondement théorique. La bibliographie de l'auteur est caractéri-

⁽²⁾ Manque par exemple: R. Mortier (ed.): Dictionnaire Quillet de la langue française. Dictionnaire méthodique et pratique, 4 vol., Paris ²1975.

sée par l'omission totale de toute littérature théorique en matière de lexicographie⁽³⁾; en fait, on n'y trouve pas un seul ouvrage consacré à ce sujet, ce qui contribue évidemment à expliquer les déficits du livre de Mme Spickenbom.

La forme de systématisation préférée par l'auteur, c'est-à-dire les tableaux synoptiques, se révèle parfois utile, souvent pourtant ces tableaux deviennent si surchargés d'informations qu'ils sont peu utiles pour le lecteur. Si par exemple l'analyse sémantique [103-104] de 42 régionalismes requiert par la suite des informations explicatives pour les 15 mots polysèmes [105-106], cette procédure paraît peu convaincante. De plus, on remarque souvent des incohérences et des maladresses: par exemple l'auteur consacre à peine quatorze pages [16-25, 53-56] aux problèmes de la définition des notions de «français régional» et de «belgicisme»(4), mais résume de façon assez détaillée [25-53] différentes publications sur le français régional de Belgique, ce qui aboutit à la situation paradoxale que l'approche théorique du sujet reste assez incomplète, tandis qu'on consacre un nombre considérable de pages à un sujet qui, par la suite, ne joue qu'un rôle partiel, car bon nombre de publications présentées n'ont pas été utilisées et c'est surtout le dictionnaire de W. Bal et al. qui a fourni l'essentiel des informations. Cette connaissance lacunaire de la théorie explique l'attitude peu critique de l'auteur vis-à-vis d'hypothèses, telles que celle d'A. Goosse [21], selon laquelle le français régional relève surtout de la langue parlée ou celle de H.-J. Wolf [55], affirmant que le français régional provient avant tout du substrat dialectal. Le même genre de lacunes d'ordre théorique se constate ailleurs, par exemple en matière de formation de mots - la différenciation entre composé, lexie et syntagme semble peu claire (avant-midi est rangé parmi les composés, tandis que femme à journée y figure comme «syntagme» [57]) – ou de sémantique – la connais-

⁽³⁾ On aurait dû se servir, à côté de manuels tels que L. Zgusta: Manual of Lexicography, La Haye/Paris 1971 (= Janua Linguarum, Series major, 39) ou J. Rey-Debove: Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains, Paris 1971, de l'ouvrage monumental de F.J. Hausmann/O. Reichmann/H.E. Weigand/L. Zgusta (edd.): Wörterbücher. Dictionaries. Dictionnaires. Ein internationales Handbuch zur Lexikographie, vol. 1-2, Berlin/New York 1989-1990; cf. ibid. vol. 1 l'article de H. Niebaum: «Diatopische Markierungen im allgemeinen einsprachigen Wörterbuch», pp. 662-668, ou encore celui de J. Rey-Debove: «Les systèmes de renvois dans le dictionnaire monolingue», pp. 931-937. Mais c'est également la littérature spéciale qui n'a pas été consultée. Pour ne citer que deux ouvrages: J.-Cl. Boulanger: Aspects de l'interdiction dans la lexicographie française contemporaine, Tübingen 1986 (= Lexicographica. Series maior, 13), spécialement pp. 65-78: «Les régionalismes»; G. Roques: «Des régionalismes dans les dictionnaires des XIXe et XXe siècles», in: TraLiPhi, 26 (1988), pp. 235-250.

⁽⁴⁾ Si l'omission de publications récentes est excusable (p. ex. Cl. Poirier: «Les variantes topolectales du lexique français», in: M. Francard/D. Latin (edd.): Le régionalisme lexical, Louvain-la-Neuve 1995, pp. 13-56; M. Francard: «Lorsque le français doit compter avec les parlers régionaux. La description des variantes topolectales de la Wallonie», in: ibid., pp. 57-66), cela ne vaut pas pour des contributions telles que p. ex. L. Warnant: «Dialectes du français et français régionaux», in: Langue française, 18 (1973), pp. 100-125 ou L. Wolf: «Le français régional: Essai d'une définition», in: TraLiLi, 10, 1 (1972), pp. 171-177.

sance du terme «antonyme» est confuse (avant-midi n'est pas l'«antonyme» d'aprèsmidi, tel que l'affirme l'auteur [58]) - ou bien encore en ce qui concerne la lexicographie - l'emploi, en allemand, d'un terme comme «Lexikon» au lieu de celui de «Wörterbuch» [59, etc.] est peu clair(5). Le texte souffre parfois de contradictions internes, par exemple lorsque Mme Spickenbom parle, avec G. Taverdet, de «traits [!] négatifs» et de «réunion de tous les faits [!] linguistiques» [53sq.] et résume en même temps F. Massion, selon lequel le français de Belgique constituerait un système [!] à part («ein sprachliches System» [54]). Cela est lié à un manque d'esprit critique qui s'observe partout dans l'ouvrage. Dans sa description des publications sur le français de Belgique, l'auteur fournit un relevé chronologique, qui présente des ouvrages d'envergure et d'importance tout à fait différente - ouvrages publiés et thèses universitaires non publiés, ouvrages normatifs et descriptifs, ouvrages spécifiques et non spécifiques, tels que les cinq volumes des Problèmes de langage de M. Grevisse, ouvrages élaborés et plaquettes insignifiantes -, qui tous sont placés au même niveau, sans la moindre distance critique. On aurait du moins pu s'attendre, si cette perspective n'émane pas de l'auteur elle-même, qu'elle ait pris en considération les comptes rendus qui pourtant existent pour bien des titres qu'elle a passé en revue.

La critique pourrait se poursuivre en ce qui concerne les détails du livre. Parfois on peut y lire des affirmations fausses: au Luxembourg, contrairement à ce que prétend l'auteur, ce n'est pas l'allemand standard («Hochdeutsch» [75]) qui est la langue maternelle, mais uniquement le dialecte. On relève malheureusement des lacunes dans la bibliographie: les titres de Nicollier [139], Taverdet [54] et surtout celui de Massion, qui est constamment cité au cours de l'ouvrage, n'y apparaissent pas⁽⁶⁾. Même des détails insignifiants, mais significatifs révèlent les connaissances de l'auteur, par exemple si elle marque d'un «[sic]» désapprobateur des phénomènes graphiques de l'époque telle que la graphie *Liége* chez J. Deharveng (¹1922, ²1928) ou l'emploi du trait d'union entre l'adverbe *très* et l'adjectif (*très-ancien*) chez I. Dory (1878).

Le livre est loin d'être convaincant. Le manque d'attitude critique, la connaissance insuffisante de la théorie lexicographique et l'analyse trop peu poussée des dictionnaires, les lacunes d'informations générales et spécifiques, ainsi que le peu d'intérêt que peut soulever le choix des matériaux contribuent, en général, à un résultat qu'on serait tenté de qualifier de décevant. Évidemment, le sujet à traiter semble avoir posé des problèmes fondamentaux à l'auteur, ce qui explique non seulement

⁽⁵⁾ Cela se reflète jusque dans certaines maladresses de traduction. Ainsi l'allemand «deformierte Wendung» [30] ne convient pas pour des particularités sémantiques régionales telles que *quartier* 'appartement'; l'allemand «Nomenklatur» [52] ne correspond que partiellement au français «nomenclature». Cela se reflète aussi dans la terminologie, p. ex. si l'auteur parle de «gekennzeichnet» [125, etc.] ou de «Kennzeichnung» [129, etc.] au lieu de «markiert» (*marqué*) ou «Markierung» (*marquage*).

⁽⁶⁾ Par contre on comprend mal pourquoi la thèse non publiée de J. Pohl, qui visiblement n'a pas été utilisée, a été accueillie dans la bibliographie. On excusera des fautes minimes, telle l'indication d'un des éditeurs des *Mélanges Imbs* sous la forme de «M. Robert» (i.e. Robert Martin); on se demande pourquoi la maison d'édition est parfois indiquée, parfois non.

les déficits qualitatifs, mais quantitatifs: parmi les 271 pages du texte, on n'en trouvera qu'à peine un quart [95-145; 158-170] consacré à la recherche proprement dite, le reste étant constitué de résumés, de généralités, d'un relevé d'informations lexicographiques et parfois même d'informations nettement superflues, comme les extraits totalement arbitraires d'ouvrages consacrés au français de Belgique [180-207].

En bref, l'ouvrage de Mme Spickenbom ne peut convaincre ni le lexicographe ni le chercheur en matière de français régional. On retiendra pourtant son mérite essentiel, qui consiste dans le relevé systématisé des informations lexicographiques des 42 régionalismes analysés, ce qui épargne au lecteur la consultation d'une vingtaine de dictionnaires.

Joachim LENGERT

Atlas linguistique et ethnographique picard par Fernand CARTON et Maurice LEBÈGUE, vol. II: Le temps. La maison. L'homme. Animaux et plantes sauvages. Morphologie, Paris (CNRS), 1997, 343 cartes.

Ce volume, qui sort des presses huit années après le tome I (v. ici RLiR 55, 581), met un point final à l'entreprise mouvementée de l'Atlas Picard. Mais après tout, il n'est pas étonnant que l'Atlas le plus succinct (660 cartes, presque sans commentaires dans les marges ni illustrations, alors que les Atlas atteignent d'ordinaire les 3, voire 4 volumes, en dépassant les 1.000 voire les 1.500 cartes) soit celui consacré au dialecte sur lequel notre information soit la plus complète non seulement grâce aux nombreux glossaires patois et à des études de linguistique historique de premier ordre (Gossen, Flutre) mais aussi et surtout par l'abondance et la qualité de sa littérature médiévale.

Dans ces conditions l'enquête lexicologique avait peu de chance de mettre à jour des trésors cachés. Il s'agissait surtout de donner des exemples représentatifs des parlers picards. Dès les premières cartes de ce volume le ton est donné: le soleil y a rendez-vous avec la lune! Soleil fournit une carte phonétique des alternances -o-/-ou-à l'initiale et des alternances -ey/-el/-é/-ò à la finale. Lune, outre des répartitions phonétiques, permet de dessiner la zone où le mot normal est belle. La carte aujour-d'hui montre la zone où se conserve en pic. l'afr. anuit.

La carte 350 (faire la) veillée est au plan lexical bien intéressante. Le terme usuel en afr. est veille (cf. TL) et on le retrouve dans tout le sud du domaine picard (moitié ouest de la Somme, moitié nord de l'Aisne) et en Champagne septentrionale (Ardennes et quelques points dans la Marne cf. ALCB 196). Le mot veille a le plus souvent été remplacé en français par veillée; ce remplacement n'est pas ancien car le mot veillée n'est probablement pas antérieur au 16e siècle (malgré une attestation isolée de la fin du 13e s. ou du début du 14e s. ds TLF et FEW 14, 439a; attestation qui reste très douteuse). Veillée a peu pénétré en domaine picard; il est resté cantonné dans l'Oise. Mais ailleurs on le trouve largement en normand (ALN 587), en lorrain (ALLR 841), en franc-comtois (ALFC 142), en bourguignon (ALB 209). La veillée est devenue aussi un thème littéraire, illustré par des textes bien connus. Le Dit du Prunier (Laonnois (?); 14e s.) présente ainsi le récit des activités du petit sauvageon:

...a la fillerye Qu'on appelle escrienne, ou chelier, S'estoit assis pour desvuidier Les fusees des filleresses PrunB 200-203

Il ne fait pas de doute qu'il faut lire escrienne ou chelier (sans virgule) et considérer ou comme la conjonction de coordination. Nous avons donc trois termes pour désigner par transfert la veillée: fillerye proprement «endroit où l'on file» (dont c'est une des premières attestations cf. FEW 3, 534b); escrienne proprement «hutte, chambre souterraine, atelier» (mot attesté sporadiquement en apic., abourg. achamp. et alorr.); chelier proprement «cellier, cave». Le sens de «veillée» n'est pas connu pour ce dernier mot mais on trouve quelques points au centre de la Marne et au sud-est de l'Aisne où la cave désigne la «veillée» (ALCB 196 p 47, 65 à 69 et 56). Escrienne s'est maintenu en ce sens dans une petite zone en rouchi (ALPic pp. 16, 26, 34, 36, 49, 51 à 54 cf. aussi FEW 14, 134a) et aussi hors du domaine picard dans une vaste zone en Champagne méridionale (moitiés sud de l'Aube et de la Haute-Marne, sud-est de l'Yonne cf. ALCB 196 et ALB 209 p 1 et 2, ALFC 142 p 88) et sporadiquement en Lorraine (cf. ALLR 841 p 48 et 50 et FEW 17, 134a; déjà craigne «veillée» au Moyen Âge ds PhVigneullesCentN). Fyllerie est continué dans le domaine picard en Artois et en Cambrésis sous les formes filrie, firie, férie; ailleurs on n'a que des attestations sporadiques (Lille et Mâcon ds FEW 3, 534b; p 38 (Ardennes) de ALCB 196) de ce mot employé par Du Fail. Le mot le mieux représenté dans ALPic est série, forme issue du croisement de serée «soirée» et de filerie, qui couvre toute la zone à l'ouest d'une ligne Amiens-Douai. C'est ce mot qu'on lit dans le Roman de Jehan d'Avennes, mise en prose du Dit du Prunier, cf. JAvesnes-ProprQ 2, 11 (saerie; autres graphies sairie et saierie, cette dernière ds JAvesnes-ProprF) v. ici RLiR 62, 570. Le mot est attesté dep. 1380 (cf. DC). L'auteur de l'Evangile des Quenouilles le qualifie de français: «consistoire des filleresses que l'on dit en France la serie, en Artois la siete et en Hainaut l'escriene» (EvQuenJ 1513); on peut considérer que l'auteur attribue au français général un mot dont l'aire est plus vaste que celle des deux autres, car série paraît avoir même été utilisé dans la partie de la Normandie située au nord de la Seine (1474, Rouen ds Gdf 7, 390c; patois moderne du pays de Bray ds FEW 11, 517a et p. 89 de l'ALN 587). Par ailleurs la notation qu'escriene est hennuyer est en accord avec l'aire moderne. Mais le mot siete, attribué à l'Artois (et qui est d'ailleurs le mot le plus fréquent dans l'œuvre, qu'on situe aux confins des Flandres et de l'Artois) n'est pas autrement connu en ce sens (cf. FEW 11, 404a); on peut cependant signaler que sa formation est parallèle à celle de sise «veillée» (surtout wallon et aussi Hainaut et rouchi ds FEW 11, 393a et aussi ALPic 350 p 57 cf. encore le dérivé meusien sizue ds FEW 11, 393b et ALLR 841 p 18). En somme la carte de l'ALPic contient les principales désignations gallo-romanes de la «veillée»: veille le mot neutre et ancien; filerie et escriene les mots imagés anciens; serie l'hybride picard et sa var. francisée soirée; sise le type wallon. Il y manque le type (aller à) l'œuvre qui couvre la moitié du département des Vosges (ALLR 841) et les Vosges méridionales et saônoises et toute la moitié est du Doubs (ALFC 142). On n'y voit pas non plus une spécificité de l'ouest, le double type filoir proprement «atelier où l'on file» (cf. FEW 3, 534b) et veilloir/veillois (cf. FEW 14, 439b, qui sépare à tort les deux mots en donnant à veillois, d'après le Glossaire d'A. Orain, un genre féminin vraisemblablement erroné).

On peut aussi signaler les cartes qui montrent un mot, souvent très ancien, typique d'un ensemble artois-rouchi-flamand: «lune» (belle); – «éclairs» (éclite); – «mitre (de cheminée)» (buhot); – «rideau (de cheminée)» (fronteau en Artois et Flandres, rabateau en rouchi et est-wallon par opposition à divers autres mots); – «pinces (à feu)» ((é)pince(tte)s); – «fumée (funkiere)», etc.

Notons quelques vestiges: «torchis» contient entre Béthune et Lille, en deux points (13 et 24), des formes palyœé et palœé qui continuent l'apic. pailluel (FEW 7, 496b-497a); — «langes» contient quelques fache (26, 36, 44, 45, 53 à 57, 64 et 66) dans l'extrémité sud-est du département du Nord, qui continuent l'afr. de Lorraine faisse (cf. FEW 3, 423b); — «lèvres» présentent de nombreuses formes loupe qui couvrent presque tout le Pas-de-calais et continuent l'afr. faire la lope «faire une grimace» (cf. FEW 5, 420b), etc.

On trouvera aussi la confirmation du hapax *parrain viel* «grand père» cf. FEW 8, 22b (C. 491 note).

Dans l'immense collection du NALF, le picard manquait cruellement. Le vide est colmaté et l'on saura gré aux auteurs d'avoir pu sauver les matériaux d'un naufrage redouté.

Gilles ROQUES

Louis REMACLE, Étymologie et phonétique wallonnes (Questions diverses), Bibliothèque de la Fac. de Philos. et Lettres de l'Univ. de Liège, fasc. 257, diffusion Droz, 1997, 262 pages.

Ce volume, dont l'avant-propos est daté du 1^{er} avril 1993, réunit vingt-deux dossiers que L. Remacle «au terme de [sa] longue carrière, qui arrive à son terme» avait choisi de publier.

Le titre indique étymologie et phonétique. Dans tous les cas la phonétique intervient, car elle reste le critère fondamental dans la recherche d'une étymologie. Mais la «phonétique» du titre s'applique essentiellement aux deux petites notules finales consacrées à établir des distinctions entre \check{c} et \check{g} et les groupes $t\check{s}$ et $d\check{z}$ et entre le yod et l'ich-laut.

Les autres textes appartiennent à l'étymologie. Ils illustrent la méthode liégeoise qui offre une synthèse harmonieuse des principales branches de la discipline: géographie linguistique, métalexicographie des dictionnaires, critique de la tradition étymologique de Grandgagnage à Wartburg, documentation historique renouvelée, méthode des Sachen und Wörter. Le tout mené avec circonspection et conclu avec prudence. S'il fallait recommander un article, je choisirais le n° 8, Le fr. épingle et le wall. spingurlèt. Il unit la discussion d'un problème qui concerne le domaine galloroman, l'étymon d'épingle et les rapports espille/espingle, l'étude onomasiologique d'épingle en Wallonie et l'interrogation sur le spingurlet «petit clou de sabot»: ce der-

nier dérive-t-il d'espingle ou vient-il du néerlandais ou plus généralement du germanique? Problème récurrent en wallon et qu'on retrouvera ici à plusieurs reprises. Ainsi lorr.-wall. fèsse «branche de clayonnage» vient-il du lat. fascia ou du germ. fitze? Il faut au moins savoir que l'hésitation est permise et que si la phonétique donne des réponses on n'est pas sûr qu'elles soient vraies. D'autres fois, la phonétique, appuyée par la géographie linguistique et l'histoire, permet de trouver une solution élégante comme pour le malmédien wèpse «guêpe», influencé par l'allemand, à la différence du wèpse de Givet, dû à une évolution romane.

L'étymologie rejoint la poésie dans le cas de bacnure «galerie menée à travers les bancs de roche pour atteindre la couche de houille», ramené à afr. baconner «couper par quartier un porc», la bacnure étant constituée de tranches différentes qui alternent, comme le gras et le maigre du lard. Inversement ce qu'avait de poétique l'étymon lat. ROSALIA du FEW pour resaille «mois de juin ou de juillet», est écarté pour un plus terrestre resaillir «ressaillir (de la végétation)» (sens, il est vrai non attesté). Il n'y a que la n. 1 de la page 157 qui ne convainc pas: Mais de resalhe Ne toy releveras de chi me paraît signifier «tu ne te relèveras d'ici de tout le mois de juin» (cf. fr. il ne se leva pas de trois semaines, déjà connu en afr. v. TL 2, 1208, 13).

Les cas les plus complexes sont ceux des familles des mots liég. *bêur* «puits de mine» (> fr. *bure*), *buès* «faisceau» et *bouheté* «étui à aiguille; petit puits de mine», qui ont des points d'intersection. Mais il faudrait réécrire plusieurs articles du FEW pour présenter un tableau cohérent ((*bōra 1, 435; *būr- 15², 14, *bosk- 15¹, 192; būka 15², 7; būsk- 15², 24; *bova 1, 473; et même bûh 15², 2b qui n'est pas évoqué). On corrigera [43 ligne 10] FEW 15², 7b en 15², 8a.

Quelques études montrent à quel point une étymologie doit se fonder sur des mises en parallèle. Ainsi une étude du suffixe -alis en wallon appuie une ingénieuse interprétation de runal chemin comme un «chemin royal» (< lat. reginalis). La mise en relief de cas de iotacisme devant consonne sifflante permet d'interpréter s'èfister «se corrompre, moisir (farine, pain)» comme identique à enfusté «qui a le goût de la futaille». On sera plus réservé sur le cas de l'apic. eclistre «éclair» (que Wartburg a placé dans FEW 17, 151a), rapproché de selustre «éclair», dérivé de lat. sublūstris.

Il est un cas où Remacle ne m'a convaincu du tout. C'est dans sa proposition de revenir à l'hypothèse de Scheler et de Littré pour associer moquer à moucher (de lat. mucare). Le cas de toucher / toquer est sensiblement différent et surtout Remacle a abandonné toute prudence en interprétant [134] une expression normale du 19e s. faire la moquette, que son contexte associe à sifflant tout bas et passant son index devant ses lèvres et où il voit un geste qui consiste à passer l'index sous son nez en soufflant pour se moucher. De même ses interprétations des textes médiévaux [136] sont biaisées dans le sens de son hypothèse. Le fait se comprend. L'étymologiste reste un homme et cette note visait aussi à protester contre le fait que Wartburg avait refusé sa proposition, d'ailleurs convaincante, de placer «son» mokurnê «rhume» dans l'article muccare.

Deux index (étymons; mots, suffixes, préfixes, etc.) rendent commodément accessibles la science mise en œuvre dans son recueil dont maints chapitres sont exemplaires.

Gilles ROQUES

Michèle SCHORTZ, Le parler de Senneville-sur-Fécamp, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis (Studia Romanica Upsaliensia, 55), 1998, 278 pages.

L'ouvrage se situe dans la lignée de G. Aub-Büscher, Le parler rural de Ranrupt (1962), de R. Lepelley, Le parler normand du Val de Saire (1974) ou encore de P. Rézeau, Un patois vendéen. Le parler rural de Vouvant (1976). Senneville-sur-Fécamp est un petit village de 564 habitants qui jouxte Fécamp, dans le pays de Caux. L'auteur y a enquêté et en a ramené une trentaine d'heures enregistrées de 1984 à 1997. Elles constituent son corpus. L'introduction expose clairement ses objectifs. Il ne s'agit pas de rechercher du patois mais de réunir le parler local dans sa diversité; par conséquent les exemples utilisés sont donnés en contexte. On trouvera des pages intéressantes sur les variations à l'intérieur de la «communauté linguistique» [35-39], sur la conscience linguistique des locuteurs [39-43].

Après une description de la phonétique [53-75] et de la morpho-syntaxe [76-104] du parler, vient un tableau du lexique classé par thèmes dans une présentation qui n'est pas sans rappeler celle de LepelleySaire, à la différence que les mots sont présentés dans des morceaux de discours extraits du corpus. Les notes offrent des éléments de commentaire lexicographique avec les renvois au FEW, à l'ALN ou aux dictionnaires. Le tout est bien informé et fournit des matériaux très utilisables.

Bien sûr, les renvois au FEW ne sont pas toujours appropriés (n. 116 futin v. FEW 3, 916a; n. 655 colâ v. FEW 7, 110a) et les volumes de la refonte n'ont pas été utilisés (n. 94 halitrer v. FEW 25, 582a; n. 123 landier v. FEW 24, 549a; n. 447 amouroque v. FEW 24, 383b), de même que certains travaux étymologiques (n. 370 nian v. MélMatoré p. 181 n° 72); des ouvrages utiles n'ont pas été utilisés (Brasseur/Chauveau St-Pierre et Miquelon cf. n. 195 nater v. p. 472; n. 268 nos v. p. 479); ou encore, mais rarement, on est tombé dans quelque piège (n. 389 décaniller est du fr. cf. TLF) mais ce ne sont que des broutilles.

Gilles ROOUES

Anita Berit HANSEN, Les voyelles nasales du français parisien moderne. Aspects linguistiques, sociolinguistiques et perceptuels des changements en cours, Copenhague, Museum Tusculanum Press University of Copenhagen (Études romanes, n° 40), 1998, 373 pages.

La question des voyelles nasales du français est un des sujets les plus discutés par les romanistes. Selon les descriptions traditionnelles, il y a quatre voyelles nasales différentes dans le système phonologique du français moderne: $/\tilde{\alpha}, \ \tilde{\epsilon}, \ \tilde{\alpha}, \ \tilde{\delta}$ /. Mais de nombreux auteurs ont montré que ce sous-système a subi diverses modifications au cours des dernières décennies.

Cet ouvrage constitue l'essentiel de la thèse de A. B. Hansen, soutenue à Copenhague, à partir d'enquêtes menées à Paris. Une introduction générale [11-15] précise

les objectifs de ce travail: déterminer combien il y a de voyelles nasales dans le français parisien d'aujourd'hui, quelles en sont les réalisations phonétiques et quelles valeurs sociolinguistiques sont attachées éventuellement aux variantes. Plusieurs hypothèses ont été avancées. D'une part le $/\tilde{e}/$ aurait quasiment disparu au profit de $/\tilde{e}/$, brin et brun étant devenus homonymes. D'autre part, on a signalé que les autres voyelles nasales tendaient à se déplacer, provoquant des chevauchements. Certains affirment que $/\tilde{a}/$ de blanc et $/\tilde{s}/$ de blond tendent à se prononcer tous les deux $/\tilde{s}/$: on ne compterait alors que deux voyelles nasales en français contemporain. D'autres soutiennent que $/\tilde{a}/$ se déplace vers $/\tilde{s}/$, mais qu'en même temps $/\tilde{s}/$ se prononce comme une espèce de ou nasal $[\tilde{u}]$, ce qui sauverait la distinction entre les deux phonèmes. Ce mouvement parallèle entraînerait le $/\tilde{e}/$ qui, selon certains, s'approcherait à son tour de $[\tilde{a}]$. Tout cela constituerait un vrai changement en chaîne.

La première partie [37-63] oppose schématiquement deux approches des mécanismes du changement linguistique: l'approche structuraliste, qui insiste sur les facteurs internes, et l'approche sociolinguistique variationniste, qui privilégie l'emploi de la langue dans son contexte social. Cette partie traite aussi de quelques problèmes théoriques (fonctionnalité du changement, rôle de la perception).

Dans la deuxième partie [67-143], Mme Hansen donne un aperçu des rapports entre changement phonétique, orthographe, règles orthoépiques, fréquence d'usage et fréquence lexicale. Elle résume l'évolution ancienne des voyelles nasales, et, de façon plus détaillée, l'histoire récente de celles-ci en région parisienne. Elle discute divers travaux, ce qui l'amène à affirmer la nécessité d'une enquête nouvelle, dont une troisième partie indique la méthodologie [147-162]. Les productions orales de deux groupes de locuteurs parisiens, socialement différenciés, ont été enregistrées en 1972-1974 par Caroline Péretz-Juillard, et en 1989-1993 par l'auteur. Les plus récents comportent un texte (parfois artificiel; ex. «un succès franc»), des phrases du type «Quel beau blanc!... Tu fais le plan?» (perçu comme «Tu fais le plein?», évidemment!), des mots isolés et des paires de mots. On sait que les tests se déroulent dans des conditions bien différentes de la communication quotidienne; mais ici certaines précautions ont été prises pour garantir la validité de la passation. Le corpus est abondant: 10.331 voyelles nasales énoncées par 42 locuteurs.

Une quatrième partie analyse les données et détaille les résultats obtenus [165-311]. Une dicussion finale termine l'ouvrage [313-328]. La bibliographie de treize pages, bien à jour, précède deux annexes [331-359]. La présentation est très soignée. Les anglicismes, les maladresses et une expression un peu piétinante sont pardonnables; les 69 tableaux et les 40 figures contribuent à la clarté avec laquelle sont exposées ces notions si compliquées.

Les conclusions sont intéressantes. La poussée souvent décrite de $/\tilde{e}/$ vers $/\tilde{\epsilon}/$ a été freinée après 1970 et, en grande partie, remplacée par une prononciation distincte, intermédiaire. Ce ne serait pas une confusion, mais un rapprochement. Autre mouvement: $/\tilde{a}/$ et $/\tilde{\epsilon}/$ ont commencé à se rapprocher: déclin de la prononciation $/\tilde{a}/$, fermeture et arrondissement qui s'accélère chez les jeunes nés vers 1970; mais ce rapprochement est loin d'être achevé. L'opposition $/\tilde{\epsilon}\sim\tilde{a}/$ paraît être la plus ferme, mais on observe un déclin récent de $/\tilde{\epsilon}/$, délaissé en faveur de variantes intermé-

diaires $[\tilde{\epsilon}-\tilde{\alpha}]$ et $[\tilde{\alpha}-\tilde{\epsilon}]$. Ce déclin n'est qu'un retour vers un stade antérieur: chez les adultes du corpus, nés au début du siècle, la distribution des variantes de /ɛ̃/ était semblable à celle des jeunes d'aujourd'hui. Le /5/ a un comportement étonnamment stable au cours du XXe siècle. S'il continue à ne pas bouger, nous aurons peut-être une confusion avec le $/\tilde{\alpha}$ / fermé et arrondi; mais s'il se ferme et s'arrondit davantage, l'opposition $/\tilde{\alpha}$ -5/ peut être sauvée. On ne peut donc pas qualifier les mouvements récents de changement en chaîne, et rien ne permet de prédire quels déplacements vont progresser. La variante [œ] garde un certain prestige chez les plus âgés des «classes favorisées», alors qu'elle a perdu son rôle de différenciation sociale chez les jeunes. Pour $/\tilde{\alpha}/$, les indices sociolinguistiques attachés à la variante fermée et arrondie [ã-5] varient beaucoup. Vers 1990 les adultes du groupe «favorisé» l'utilisaient davantage, alors que les jeunes en faisaient un usage «extrême» qui pourrait bien entraîner une stigmatisation. L'usage de la variante ouverte $[\tilde{\epsilon}-\tilde{\alpha}]$ pour $/\tilde{\epsilon}/$ a caractérisé les «classes défavorisées» au début du siècle, mais plus aujourd'hui. Au contraire, l'autre variante de $/\tilde{\epsilon}/$, $[\tilde{\alpha}-\tilde{\epsilon}]$, est très fréquente chez les jeunes. Il est trop tôt pour prédire s'il y aura un décalage systématique. La variante $[\tilde{\alpha}-\tilde{\delta}]$, d'abord «populaire», s'est propagée chez tous les jeunes.

Les changements phonétiques que Mme H. a observés sont-ils compatibles avec une théorie qui explique les modifications par des facteurs linguistiques internes (intégration des traits distinctifs en corrélation, symétrie, rendement fonctionnel, etc.)? Sont-ils plutôt compatibles avec une théorie qui cherche à les expliquer par des facteurs sociaux externes (motivation des locuteurs, besoin d'identification à un groupe, souci de s'en démarquer, etc.)? Réponse: «En gros elles sont toutes les deux insuffisantes en tant qu'outils de description du changement linguistique, prises isolément, mais elles s'enrichissent mutuellement» [229]. Les mécanismes internes et externes jouent un rôle complémentaire dans les changements phonétiques. Le déclenchement est sans doute à mettre au compte des locuteurs, mais le système linguistique impose certaines contraintes concernant la nature du changement [325-327]. Il est vrai qu'une perspective diachronique est indispensable pour discerner la trajectoire des changements, parfois décrits de façon simpliste comme une réduction (passage de quatre à deux voyelles nasales). Les tendances actuelles et celles du passé renvoient-elles à un même comportement de confusion et d'élimination? Ce n'est pas sûr, dit Mme H. [81], qui cite notre Introduction à la phonétique du français. En effet, il ne s'agissait probablement pas, avant le XVIe siècle, de voyelles nasales à valeur phonématique. Traitant de la fermeture et de l'arrondissement de /ã/ en direction de /ã/, elle signale des traces du phénomène et de son contraire au XVIIe siècle. Straka (RLiR 19, 258) avait noté p.ex. an pour on (de homo) dans Chrétien de Troyes. Nous pouvons ajouter à la liste Quanbien, cambien «combien» (Vers naïfs en vray patois de Lille, 1745, IV, 115, 243 de l'édition que nous préparons), ainsi que un pour on (ibid. 14, 23...). Mme H. pense que les variantes «décalées», actuellement en progrès, étaient des traits du «français parisien populaire» au XVIIe siècle. Elle va quand même un peu loin quand elle affirme: «Pour une voyelle nasale donnée, ce sont toujours les mêmes variantes qui sont en circulation, pour ainsi dire, et il est difficile de parler de changements véritablement accomplis» [127]. Cela paraît contredire la p. 81. D'autre part, on ne peut pas renvoyer dos à dos partisans et adversaires de la nasalisation par étapes [82-84]. Les arguments des médiévistes comme Zink et des phonéticiens comme Straka, qui a travaillé sur des radiofilms, sont plus convaincants que ceux des phonologues qui supposent une nasalisation simultanée de toutes les voyelles du français vers l'an 1000. Le processus a sûrement été graduel, avec des chevauchements.

Est-ce la production ou la perception qui change d'abord [61]? Il est difficile de répondre de façon péremptoire. Mais on ne devrait parler de confusion phonologique qu'à partir du moment où celle-ci est accomplie à ces deux points de vue. Il est inexact de dire [83] que Haudricourt, Straka, Pope et Martinet ont établi comme une «loi phonétique» que les voyelles ouvertes sont plus faciles à nasaliser que les voyelles fermées, et que la nasalisation entraîne une ouverture de la voyelle. Il s'agit pour eux de tendances observées dans un grand nombre de langues.

L'analyse des données est auditive et impressionniste; elle ne fait appel ni à l'expérimentation acoustique (contrairement à Labov, qui s'appuie sur la spectrographie), ni à l'imagerie radiologique des articulations. Mme H. connaît cependant les principaux travaux de phonétique sur le sujet: p.ex. elle fait état [103] de la thèse de J.P. Zerling (soutenue en 1983 à Nancy) fondée sur des films radiologiques, qui a mis en évidence un degré de labialisation intermédiaire pour la paire $\tilde{\epsilon}$, $\tilde{\epsilon}$. Précisons, pour répondre à une question que se pose Mme H., que les locuteurs de ces films étaient des Nancéiens dont la prononciation n'était pas marquée régionalement.

Les indications relatives à l'accentuation sont très brèves [319], et usent d'une terminologie confuse. Qu'est-ce que «l'accentuation de la phrase»? «La position en syllabe finale de mot favorise l'apparition de variantes décalées»: ne s'agit-il pas plutôt d'une fin de groupe? Il est dommage que la méthode d'enquête n'ait pas permis de juger du timbre des voyelles sous l'accent d'insistance.

La nasalité vocalique dans le français des régions et dans la Francophonie n'est pas abordée. Plusieurs chercheurs, p.ex. Pierre Léon (1983), ont montré que les voyelles nasales dans les parlers français du Canada constituaient un double système (large et étroit), avec un mouvement d'antériorisation, contrairement au changement observé à Paris. On comprend bien qu'il ait fallu limiter le sujet. Le choix de Paris se justifie dans la mesure où on se situait au départ dans l'optique d'un «français standard», postulé à des fins didactiques. Mais on peut s'interroger sur l'importance accordée au parler de Paris. Les résultats obtenus peuvent-ils servir aux professeurs de français langue étrangère? Il est difficile d'en tirer une application pédagogique simple, étant donné la complexité et la pluri-dimensionnalité de ces variations [323]. Il semble y avoir encore quatre voyelles nasales au niveau de la production, certaines d'entre elles ayant une réalisation «déplacée». Mais il faut intégrer la variation phonétique dans l'enseignement, et éviter d'écrire des manuels fondés uniquement sur l'usage parisien.

Les résultats seront utiles aux linguistes, car l'auteur les intègre dans une discussion bien menée sur le changement phonétique. Cet ouvrage n'est pas une somme exhaustive, mais il fait utilement le point sur des questions controversées et il apporte des informations nouvelles.

Fernand CARTON

Jill TAYLOR, Sound Evidence. Speech Communities and Social Accents in Aix-en-Provence, Berne, etc., Peter Lang AG 1996, 333 pages.

Le présent travail poursuit plusieurs intentions: découvrir, sur le plan phonétique et phonologique, une variation qui, au sein d'une communauté linguistique donnée, n'est pas purement fonctionnelle, essayer ensuite de délimiter des «sous-communautés» et leur contexte social, examiner enfin à quel point des variables sociales et surtout l'identité régionale en corrélation avec une telle variation, pour faire ressortir éventuellement une «grammaire sociolinguistique» [23 sqq.].

Pour répondre à ces questions, l'auteur a analysé un corpus de 59 entrevues enregistrées avec des sujets habitant à Aix, classés par âge, sexe et profession, représentatifs de la «société aixoise».

Après l'introduction [chap. 1, 15-24], le deuxième chap. [«Methodology», 25-60] décrit, entre autres, le choix des sujets, la technique d'enregistrement, la méthode adoptée pour analyser le corpus, les variables sociales et linguistiques [43, 58 sqq.]. Pour celles-ci, Mme Taylor a choisi les traits phonétiques qu'elle croit les plus typiques du parler local en question, à savoir le degré de nasalité, le maintien du «e instable», la qualité des voyelles moyennes antérieures et postérieures (ε/e, ɔ/o, en position finale, ouverte, etc.).

Pour ne pas fausser de prime abord le caractère empirique de son étude, l'auteur s'est décidé à partir du «langage spontané» [23, 30 sqq., 58] de ses sujets, langage soumis à un traitement informatique et statistique. Tandis que le chap. 3 [«The overall speech community», 61-79] est consacré aux traits articulatoires communs à la communauté entière (fréquence des diverses réalisations, calcul de l'écart-type, etc.), c.-à.-d. le comportement linguistique en général du groupe, le chap. 4 [«Speech communities within the overall community», 81-127] contient une présentation détaillée des sous-groupes linguistiques apparus lors des «analyses cluster». Le chap. 5 [«Social implications of accent variation», 129-186] est certainement le plus intéressant parce qu'il offre, sur la base des «tests of association» et de la «valeur de probabilité» [38 sqq.], une interprétation de la mise en relation des données linguistiques avec des facteurs sociaux, dont l'attitude des sujets eux-mêmes envers leur identité régionale [«Aixois, Provençal, Latin, pas Aixois», 36].

Dans l'ensemble, les résultats ne surprennent pas, parce qu'ils ne font que confirmer ce qu'on sait déjà ou du moins ce dont on se doutait depuis longtemps, p. ex. une nasalité incomplète des voyelles nasales, surtout chez ceux qui parlent encore le Provençal, [62], un maintien très fort du schwa, surtout parmi des gens plus âgés, [65, 95, 162], une prédilection pour l'articulation ouverte du «o» (type: ʃɔzə), [74 sqq., 179], l'influence de l'éducation (scolaire) sur la prononciation [130], etc. Néanmoins quelques points remarquables sont à retenir, p. ex. il semble exister une hiérarchie parmi des traits phonétiques à connotation négative. Ainsi, pour les femmes l'emploi d'un appendice consonantique [n] est beaucoup plus stigmatisé que la nasalisation incomplète de la voyelle précédente [133, 149]; ou bien: certains, sûrs de leur position sociale, se servent de l'accent pour exprimer une forte loyauté à la région [146].

Quant à la terminologie, on aura aussi des réserves, parce que l'auteur ne définit pas exactement ce qu'elle entend par «accent» ou «speech community»: quelques remarques et l'emploi de ces mots-clés prêtent à discussion. Suffit-il, p. ex., d'être de

la même région ou d'avoir deux, trois traits phonétiques en commun pour former une «communauté linguistique»? [cp. 24, 43, 81]⁽¹⁾. De plus, on voit mal des critères nets pour distinguer les catégories «broadest regional», «regional», «regional standard» et «standard regional» (!?) [64 et passim] qui formeraient un continuum allant de la prononciation la plus marquée à celle du français standard.

Vue l'exploitation méticuleuse des données informatisées, du côté formel et stylistique le livre laisse à désirer. Non seulement la lecture est gênée par un très grand nombre de répétitions (même des graphiques, v. chap. 5 et 6: «Conclusion» 187-200), mais aussi quelques passages semblent contradictoires. À titre d'exemples: p. 70: pour la position du «e» devant /ks/, le nom d'Aix lui-même aurait garanti une haute fréquence, tandis que, p. 112, l'auteur regrette la fréquence trop faible de ce contexte; le chap. 4.4.5 («e» en position finale fermée) ne parle que de deux groupes différents, tandis que le tableau fait état de trois groupes [111]⁽²⁾.

L'ouvrage se termine par une bibliographie [201-212] et un appendice très volumineux [213-323] qui contient non seulement les questionnaires, quelques textesmodèles de transcription, mais aussi cette énorme masse de pourcentages et de chiffres obtenus par l'ordinateur, représentés ici sous forme de tableaux, de graphiques et d'histogrammes. Suit encore un «Glossary» [325-331] avec les sigles employés pour l'informatisation des variables. La valeur nous en paraît douteuse.

Le plus grand mérite du travail réside dans le fait d'avoir souligné et mis en évidence une fois de plus la valeur et la fonction importante de la variation linguistique pour notre vie sociale. Mais à part cela, malgré quelques aspects intéressants, malgré l'engagement personnel de l'auteur qui se fait sentir tout au long de l'ouvrage, au total, le butin est cependant plutôt maigre.

Karl-Heinz RÖNTGEN

Pravina NALLATAMBY, Mille mots du français mauricien. Réalités lexicales et francophonie à l'île Maurice, Paris, Conseil International de la Langue Française, 1995, 299 pages.

Didier de ROBILLARD, Contribution à un inventaire des particularités lexicales du français de l'île Maurice, Vanves, EDICEF-AUPELF (Universités francophones, Actualités linguistiques francophones), 1993, 144 pages.

Située au large de Madagascar dans l'Océan indien, l'île Maurice est sans doute l'État francophone qui offre la situation sociolinguistique la plus complexe. Colonie

⁽¹⁾ Pour une discussion plus approfondie v. p. ex. Romaine, S.: «What is a speech community?», dans: ead. (ed.): *Sociolinguistic variation in speech communities*, London 1982, 13-24.

⁽²⁾ D'autres fautes à corriger: p. 89: la fausse numérotation des groupes dans les tableaux: au lieu de «1a-d» on lira «2a-d», v. aussi pp. 86-87; la liste des positions examinées (p. 56) ne correspond pas aux analyses présentées plus tard, p. ex. pour la position dite «couverte» (68, 106); p. 91: «56,50%» ou «56,8%»? etc.

française au XVIIIe siècle sous le nom d'Isle de France, puis anglaise à partir de 1810 (avec la dénomination de Mauritius), devenue indépendante depuis 1968, l'Île Maurice est, comme le montre bien Pravina Nallatamby dans son introduction, le lieu d'un extraordinaire brassage ethnique et linguistique. Ethniquement l'île comptait en 1992 sur une population de 1.091.404 habitants 51,8% d'Hindous, 16,5% de Musulmans (d'origine indienne), 3,2 % de Sino-Mauriciens et 28,5 % de personnes relevant de la population générale («désignation locale du groupe qui réunit des Mauriciens d'origine européenne, africaine ou mixte de religion chrétienne»). Linguistiquement, en dehors des langues intracommunautaires «dont la propagation se limite, à de rares exceptions près aux groupes respectifs» (hindoustani, hakka, tamoul, cantonnais, etc.), coexistent trois langues «supracommunautaires» accessibles à tous et en situation de concurrence/complémentarité, le créole, le français et l'anglais qui connaissent une répartition fonctionnelle socialement réglée. Langue maternelle «pour une minorité de la population, généralement d'origine blanche», le français sert de «véhiculaire pour la majorité qui l'apprend à l'école et l'utilise occasionnellement dans des situations de communication bien précises». En fonction des besoins de communication différents des diverses communautés qui s'en servent comme vernaculaire ou véhiculaire, ce français qui entretient des relations étroites avec le créole local (de base lexicale française) se diversifie en plusieurs variétés.

Plusieurs descriptions peuvent donc être données du français parlé à Maurice selon la variété choisie. Cette diversité de perspective explique les différences sensibles qu'on trouve dans les inventaires des particularités lexicales du français de Maurice donnés respectivement par Nallatamby et par de Robillard.

Ce dernier centre son analyse sur l'usage de la communauté blanche de Maurice qu'il décrit de l'intérieur et vise à donner une «description du français de ce 'noyau dur' d'une certaine francophonie de langue maternelle» (p. 26). Jouant de son statut de locuteur de la variété qui lui permet une observation participante et un appel à l'introspection, il privilégie comme corpus de repérage des particularités, les «données orales» et privilégie le «critère de cohésion» pour l'identification et la légitimation du particularisme: «est française toute forme à laquelle on a recours pour parler français, toute forme chargée, par le locuteur, d'une valeur identitaire lui servant à se positionner comme francophone, ou à définir les situations de communication» (p. 16). Il oppose son attitude de sociolinguiste à celle du «linguiste internaliste» qui sélectionnerait selon lui ses données en fonction du «degré d'intégration» d'une forme au français.

P. Nallatamby, en revanche, s'intéresse à la variété véhiculaire de français mauricien, celle qu'elle définit précisément comme «mésolectale», «propre aux locuteurs d'origines ethniques diverses, issus de régions urbaines ou rurales, scolarisés jusqu'à la cinquième année du secondaire (ou ayant une formation équivalente) mais étant amenés à communiquer en français dans plusieurs situations de leur vie quotidienne» (p. 20). Dans son introduction elle définit précisément sa méthodologie d'enquête, son corpus (qui donne une large part aux données écrites), ses critères de sélection et présente clairement ses pratiques lexicographiques et les principaux résultats de sa recherche. Le lexique différentiel qui suit (pp. 47-283) est très solidement établi: les notices sont soigneusement rédigées: les étymologies et les transcriptions phonétiques sont fournies, les définitions se signalent par leur précision, les exemples sont nombreux et classés en diverses catégories (littérature, presse, manuels scolaires,

enregistrements d'émissions télévisées ou radiodiffusées, conversations, etc.). Des informations complémentaires sur la fréquence, le milieu d'emploi, etc. sont également données, pour la satisfaction du lexicographe le plus sourcilleux.

Le visage qu'elle dessine de ce français mésolectal est pourtant très différent de celui du français vernaculaire présenté par de Robillard dont la nomenclature (700 entrées) n'est pas quantitativement très dissemblable. Un sondage opéré sur la lettre B des deux ouvrages révèle seulement 18 termes communs aux deux nomenclatures sur les 128 items relevés par P. et les 95 lexies étudiées par de R. Par rapport au français de référence, la créativité lexicale dans les français vernaculaires et mésolectaux de Maurice semble jouer de façon très différente: dans le français mésolectal les emprunts aux langues en contact (anglais, langues hindoues ou chinoise) sont prépondérants, alors que dans le français vernaculaire, l'appel aux ressources propres de la langue (extension et restriction de sens, dérivation, etc.) est beaucoup plus productif, ce qui n'est pas a priori surprenant. La relative rareté des termes communs aux deux variétés s'explique, selon nous, moins par la différence de méthodes utilisées par les deux descripteurs que par le relatif cloisonnement qui existe entre les diverses communautés ethniques qui peuplent l'île Maurice. Elle témoigne aussi de comportements différents dans une même communauté linguistique (les francophones mauriciens) des locuteurs endolingues et exolingues, pour reprendre une distinction terminologique développée justement à propos de Maurice par Daniel Baggioni et Didier de Robillard, Ile Maurice: une francophonie paradoxale, Paris, L'Harmattan, 1990.

Ambroise QUEFFÉLEC

Claude FREY, Le français au Burundi. Lexicographie et culture, Vanves, EDICEF-AUPELF (Universités francophones, Actualités linguistiques francophones), 1996, 223 pages.

Publié par le réseau «Études du français en francophonie» dans la série Actualités linguistiques francophones «destinée à accueillir des états de recherches menées sur l'étude du français en francophonie: monographies, lexiques, nomenclatures», l'ouvrage constitue la première monographie d'ampleur sur la situation du français et des contacts de langues au Burundi. Ancienne colonie allemande, placé sous protectorat belge par la S.D.N. après la première guerre mondiale puis devenu indépendant en 1962, le Burundi est surtout connu du grand public par les tragiques événements et les guerres civiles qu'il a connus, au même titre que son voisin le Rwanda (avec qui il formait à l'époque coloniale une entité, le Rwanda-Urundi). Totalement enclavé et situé dans l'Afrique des Grands Lacs, partiellement montagneux, il est une zone de contacts entre l'Afrique centrale et l'Afrique orientale, entre le monde francophone (représenté par son grand voisin le Zaïre) et le monde anglophone (frontière avec la Tanzanie), entre le monde animiste ou chrétien et le monde musulman. Possédant une langue vernaculaire parlée par la quasi-totalité de sa population, le kirundi, langue nationale et première langue officielle du pays, il est cependant officiellement francophone, tout en subissant dans les grands centres urbains l'influence du kiswahili, la grande langue de communication de l'Afrique orientale, à structure bantoue et à fonds lexical largement arabisé. Le livre de Frey présente intelligemment mais rapidement cette situation sociolinguistique complexe, où le français, parlé par une minorité de la population (10% de francophones occasionnels et 3% de francophones réels) est appris essentiellement par voie scolaire et se voit doté d'un prestige qui dépasse de beaucoup le poids démographique de ses locuteurs.

Conformément à l'esprit de la collection, le livre est à dominante lexicographique et décrit sous forme d'inventaire les particularités lexicales du français du Burundi que l'auteur définit de façon extensive comme le français des locuteurs burundais et des locuteurs non-burundais résidant dans le pays. Il vise à décrire essentiellement les variétés acrolectale (parlée par les intellectuels et en usage dans les situations formelles) et mésolectale (employée par les locuteurs de niveau infra-universitaire ou en situation informelle), au détriment du basilecte «peu usité et peu répandu, utilisé par le milieu peu scolarisé des vendeurs à la sauvette ou du personnel domestique d'expatriés» (p. 16). Dans sa dense introduction, pp. 11-30, l'auteur définit nettement et précisément sa méthodologie, son corpus, ses critères de sélection, la structure de son inventaire, tant au niveau de la taxinomie que de la micro-structure. L'inventaire proprement dit qui constitue le corps de l'ouvrage (pp. 37-210) est solidement établi et témoigne de la maîtrise lexicographique de l'auteur: celui-ci propose des définitions précises, des illustrations bien choisies et donne systématiquement des marques de nature sociolinguistique sur la fréquence et l'écologie de ses lexies. Chose originale dans ce type d'ouvrage, il fournit fréquemment des informations encyclopédiques qui confèrent opportunément à la description lexicale la dimension culturelle revendiquée dans le titre. La collecte importante qu'il nous offre montre que les particularismes peuvent affecter plusieurs niveaux: les burundismes lexématiques sont constitués d'emprunts (8% de la nomenclature) qui proviennent surtout du kirundi (6%, type zamu «gardien») du kiswahili (2%, type pili-pili «piment»), mais aussi du français de Belgique (avant-plan «premier plan», réciproquer «rendre la politesse»), de l'anglais (wax «variété de pagne»), etc. La néologie formelle concerne aussi des créations originales du type mario («gigolo») ou abacost («costume non occidental», abréviation de à bas le costume), la troncation par apocope (unif, «universitaire»), la dérivation par suffixation (sûretard, «agent de la Sûreté») ou préfixation (se déhutiser, «perdre son statut de hutu»), la composition (vélo-bananes, «livreur de bananes à bicyclette»). Si les particularismes phonétiques ne concernent que quelques mots (gars prononcé [gaR]), les particularismes sémantiques sont nombreux, qu'il y ait par rapport au français de référence extension de sens (facture s'employant indifféremment pour «facture commerciale», «note d'hôtel», ou «addition au restaurant»), restriction de sens (mèche désignant exclusivement des cheveux synthétiques), changement du signifié (souplesses «chaussures de tennis», zéro «carrefour») ou nouvelles collocations (p. ex. nombreuses locutions formées sur faire comme faire une fessée, faire un accident, faire un coup de fil, etc.). La description intègre aussi certains particularismes morpho-syntaxiques concernant un changement de combinatoire (téléphoner qqn), un changement de genre (quelque chose devenue féminin) ou de nombre (toilette au sens de «w. c.»). L'auteur relève également les termes qui présentent une «différence pragmatique» comme une différence de statut (cabaretier vieilli en fr. central mais courant au Burundi) ou référentielle (des termes comme colline ou vache ayant une portée dénotative et connotative inconnue en fr. de référence). C'est sans doute sur ce dernier type de particularités nécessairement subjectives que le lecteur pourra exprimer quelques désaccords avec le point de vue du descripteur. Globalement cependant, Frey nous fournit un travail solide reposant sur une documentation importante (bien décrite dans la bibliographie terminale) et sur une bonne connaissance du terrain burundais. Le seul véritable regret qu'on puisse exprimer concerne l'absence d'une étude sociolinguistique plus complète et plus fine, que lui interdisaient les perspectives éditoriales – trop étroitement lexicographiques – de la collection.

Ambroise QUEFFÉLEC

Pierre CADIOT, Les prépositions abstraites en français, Armand Colin, Paris, 1997, 295 pages.

Après un important ouvrage consacré à la préposition *pour* (1991), P. Cadiot poursuit ses recherches sur la préposition, notamment autour des thèmes suivants: la référence du groupe prépositionnel et le fonctionnement de la préposition reliant deux noms. Tantôt il examine les contraintes portant sur les déterminants dans deux types de compléments par ailleurs étroitement apparentés (à la hache; avec la hache) et montre que les contraintes ou la liberté observés sont en corrélation avec une représentation mentale qui fait appel à une procédure analytique ou synthétique, tantôt il attire l'attention sur l'interaction de divers modules – morphologie, syntaxe, sémantique, cognition – dans la forme «N1 + Prép. + N2». Cet ouvrage, qui est le fruit de réflexions menées sur une longue période, complète donc les descriptions du premier ouvrage de l'auteur.

Parlant de la «sémantique prépositionnelle», l'auteur redéfinit la préposition d'une façon nouvelle: chacune des prépositions serait un objet grammatical et sémantique hétérogène⁽¹⁾. Tout au long de ce livre, il essaie d'illustrer le fait que, plus que dans le cas des catégories lexicales pleines (verbe, nom, adjectif), plus même que dans le cas des autres mots grammaticaux, la sémantique des prépositions se monnaye presque spontanément dans les termes d'une catégorisation non du monde, mais du sujet dans son rapport au monde, non dans la connaissance, mais dans les conditions de sa construction, non dans la spécificité de l'expérience, mais dans la généricité des modalités propres à son accès.

L'auteur tient ici le pari monosémique: il cherche à démontrer que les sens phénoménologiques en emploi des prépositions sont calculables, prédictibles et reliés entre eux dans une configuration régulière de type polysémique et que cette struc-

⁽¹⁾ J. Cervoni a déjà parlé de la «sémantique prépositionnelle» dans son livre intitulé *Préposition* (1991, *passim*). Mais les passages suivants démontrent que cette expression n'implique pas le même sens chez lui: tantôt il se demande si l'on peut «concilier la nécessité d'attribuer un rôle au sémantisme de la préposition et le maintien de sa définition comme forme-support (ibid., p. 168)», tantôt il affirme que «on ne peut guère traiter de sémantique prépositionnelle sans faire la rencontre du contexte (ibid., pp. 238-239). Contrairement à Cadiot, on voit que Cervoni considère la préposition comme étant uniquement un élément grammatical. De ce fait, on peut considérer que la «sémantique prépositionelle» chez Cadiot est dans un certain sens révolutionnaire.

ture polysémique est supposée renvoyer à un modèle qui lui assigne un principe générateur, ou encore qui privilégie certain de ces sens en emploi, et si possible un seul. Pour cela, il opte pour un monosémisme intensionnaliste, critiquant implicitement l'option d'un monosémisme prototypico-extensionnaliste: il s'oppose à la tradition qui privilégie le sens spatial comme étant le sens prototypique pour telle ou telle préposition. L'espace n'est, dit-il, convoqué que par l'environnement, et surtout les noms et les verbes de l'entourage immédiat. Il souligne le fait qu'aucune préposition ne saurait suffire à construire un référent proprement spatial. L'auteur pense que les instructions pragmatiques fournissent des explications plus fondamentales que les descriptions ou représentations. Par exemple, si la table est sous le livre est difficilement concevable alors que la table est sous la bâche, la table est sous la lampe, etc., sont au contraire très cohérents, cela tiendrait au fait que les problèmes directement spatiaux (géométriques ou topologiques) sont dérivés, secondaires par rapport au principe de repérage.

L'ouvrage comprend treize chapitres dont dix (sauf les chap. 6, 7 et 9) ont déjà été publiés soit partiellement, soit sous une forme différente dans diverses revues. Après un chapitre consacré à des problèmes d'identification et de classement, l'auteur propose une série d'études concernant un petit nombre de prépositions, celles qui sont les plus proches du pôle incolore: de, à, pour, avec, chez et plus latéralement en, dans, etc. Certaines de ces études visent à la généralité (chap. 1 et chap. 8), d'autres sont plus spécifiques et concernent seulement des domaines partiels d'emploi des prépositions en cause (chap. 2 à 7 et chap. 9). Enfin, les derniers chapitres (10 à 13) sont consacrés à des études centrées sur la catégorie nominale: l'auteur attire l'attention du lecteur sur le sens de certains noms qui illustrent l'idée que les prépositions sont également des opérateurs de polysémie nominale. En ce qui concerne la bibliographie [281-287], il nous semble qu'elle est d'une utilité considérable pour tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin aux problèmes de la préposition. Une table des matières détaillée [289-295] rend bien compte de la démarche et de la structuration de la manière. La lecture des chapitres révèle que la rédaction est extrêmement pédagogique; de nombreux exemples - bien que l'on ait envie de discuter l'interprétation de certains d'entre eux - qui illustrent parfaitement l'argumentation de l'auteur rendent l'ouvrage vivant et accessible.

Le chapitre 1 (Préposition: identifications et classements) s'ouvre sur une question essentielle: «Qu'est-ce qu'une préposition?» Pour répondre à cette question, l'auteur part de l'étymologie latine qui prend pour critère la position de surface (prae-positio: action de préposer, de mettre en tête, de mettre en avant). L'auteur démontre que ni ce critère positionnel, ni un critère fonctionnel (les notions de rapport ou de relation) n'est satisfaisant. Étant donné la multiplicité des critères définitoires et classifications, selon l'auteur, l'idée ancienne d'une partition des prépositions en trois groupes (incolores: de, à, en / pleines de sens: contre, parmi, vers / mixtes: par, pour, avec, dans, sur, sous, etc.) est problématique. Il propose donc dans ce chapitre une dizaine de critères pour un classement des prépositions (par ex. Rôle dans les prédications secondes: seules les incolores et les mixtes sont en cause; seules les incolores ont un régime autre que nominal: rien de neuf, deux kilos de trop...).

Les prépositions se distinguent des catégories morphologiques majeures (nom, verbe) par le fait que l'hypothèse d'une transparence (ou d'une projection directe) entre la signification lexicale et le sens en emploi est d'emblée invalidée. L'auteur

se demande donc si dans ce cas, on peut néanmoins attribuer une signification individuelle aux prépositions. L'auteur semble répondre par une affirmative prudence en disant que le travail de traitement de contexte se conforme à des principes sémantiques bien typés, qui seuls sont candidats à «être le sens» des prépositions. Chaque préposition est ainsi un principe, variablement contraignant, dans l'axe schématique et/ou instructionnel, d'accès réglé aux inférences ou au complément interprétatif sollicité dans le contexte. Le classement (incolore vs. sémantique) est ensuite formulable comme un continuum dans le niveau requis pour la formulation correcte du mode d'accès aux inférences pour construire le sens. Les valeurs ainsi attribuées à à et de seraient plutôt «instructionnelles» (à: ponctualité/prospectif/intension/fonction; de: continu/acquis/extension), celles attribuées à dans et sur seraient plutôt «schématiques» (dans: image d'infériorité/intégration; sur: image d'extériorité), etc.

Dans le chapitre 2 (Intension vs. extension: clé de l'alternance des prépositions à et de en contexte binominal), pour rendre compte de l'effet interprétatif de l'alternance des prépositions à et de dans les syntagmes nominaux, l'auteur essai de montrer qu'on n'atteint un niveau de généralité et d'abstraction pertinent qu'en convoquant une catégorie notionnelle abstraite: l'opposition intension vs. extension. Beaucoup d'exemples tels que Jean est un ami (a + de) Paul sont examinés. L'auteur affirme que dans cette phrase, la différence n'apparaît pas sur le plan des opérations référentielles effectuées; la connexion entre Jean et l'ensemble extensionnel des amis de Paul s'établit différemment dans les deux cas. Il le résume ainsi:

- Avec de, le locuteur soutient que Jean fait partie de l'ensemble [les amis de Paul]:
 l'opération est purement extensionnelle.
- Avec pour, le locuteur soutient que Jean remplit les conditions afin qu'on puisse dire «la propriété (être ami de Paul) convient à Jean», opération qui reste à un niveau intensionnel. D'où certains effets connus de contrefactualité, d'autant plus nets que la classe des N de x correspondante est bien établie: ainsi Paul est un frère pour Paul déclenche presque automatiquement l'inférence Paul n'est pas un frère de Paul.
- Avec à, le locuteur soutient que Jean a la propriété être ami de Paul et que c'est cette propriété qui lui assure l'appartenance à l'ensemble; un opérateur intensionnel reçoit une traduction extensionnelle.

La lecture du chapitre 3 (Dix thèses sur l'alternance à vs. de en contexte verbal) est particulièrement stimulante par sa présentation claire et nette. Dans ce chapitre, l'auteur tente de formuler un principe aspectuel qui régit la distribution de à et de en contexte verbal. Il propose dix thèses (qui complètent certains développements du chapitre précédent) pour faire ressortir la cohérence de l'alternance prépositionnelle. À la thèse 8 (Continuité et discontinuité de la mise en forme thématique) par exemple, à propos de l'opposition Commencer à/de, il souligne que à situe l'action dans une série externe, de marque au contraire la clôture de cette même action sur elle-même.

Le chapitre 4 (*Les composés nominaux* N¹ à N²: une approche lexico-cognitive) est une version complète de l'article partiellement publié dans Lexique 11(2). Dans ce long chapitre, l'auteur souligne que la question de la composition nominale doit être appréhendée comme un phénomène dynamique qui concerne simultanément plu-

⁽²⁾ À entre deux noms: vers la composition nominale, 1993, lexique 11, pp. 193-240.

sieurs modules linguistiques: morphologie, syntaxe, sémantique, sémiotique, cadres et schémas d'action impliqués dans les représentations cognitives. Il défend ainsi l'idée que la composition nominale est un phénomène non modulaire, graduel, résultant de l'interaction de multiples facteurs, lexicaux et pragmatiques, à partir de l'instruction donnée par à de prendre le N² comme une qualification du N¹. L'auteur examine les principaux modules (cités ci-dessus) après avoir mis au clair les principales notions théoriques qui se trouvent impliquées dans la reconnaissance de la catégorie de nom composé: celle de catégorisation, de contextualisation, l'opposition description vs. nomination, la compositionnalité sémantique.

Dans le chapitre 5 (avec, ou le déploiement de l'éventail), l'auteur souligne que la sémantique de avec relève d'un certain nombre de types fondamentaux dont les frontières ne sont pas tranchées d'une façon nette. Il affirme qu'il est à la fois relativement aisé d'étiqueter sémantiquement ces types en termes de domaines notionnels et corrélativement, d'en donner une description structurale (en termes de champs syntaxiques). Il considère ainsi que le résultat le plus encourageant de cette étude est l'isomorphie de la forme et du sens, voire l'induction de l'interprétation par les configurations. Par exemple, la notion complexe de symétrie (notion syntaxique)/implication réciproque (notion sémantique) a valeur explicative: dans le champ de rection des verbes concernés, l'occurrence de avec est la marque de la propriété de réciprocité (ex. Paul est marié avec Marie/Marie est mariée avec Paul).

Dans le chapitre 6 (De *contra* avec), l'auteur développe l'odée selon laquelle il existe un principe général qui rend compte de l'alternance entre les prépositions *de* et *avec* dans les contextes où elle apparaît. Ainsi, dans des structures N¹ V (avec + de) N² ou Nº V N¹ (avec + de) N², l'usage de la préposition *avec* permettrait de thématiser l'autonomie référentielle du référent de N², alors que celui de *de* va à l'encontre de cette autonomisation et tend à l'inverse à faire apparaître que le régime nominal n'est pas configuré pour lui-même, mais est saisi dans la continuité du prédicat introducteur.

Dans le chapitre 7 (L'alternance pour/préposition incolore (à et de) en contexte post-nominal), l'auteur discute l'alternance des deux prépositions dans des exemples du genre Luc avait le goût du (pour le) théâtre. Il souligne que l'alternance de ces deux prépositions a parfois des effets (ou des conditions) formulables en termes de distributions morphologiques (déterminants) et syntaxiques (incises, transformations...), eux-mêmes corrélés à des différences interprétatives. Dans d'autres cas, cette alternance a des effets seulement connotatifs, et est formulable en termes de variation (historique, stylistique et/ou géographique). Ces effets d'alternance se résument, affirme l'auteur, en huit points.

En voici quelques exemples:

- le complément en *pour* dispose d'une souplesse syntaxique qui le distingue systématiquement de son concurrent en *de* (ex. ?? Paul a, du théâtre, le goût/Paul a, pour le théâtre, du goût);
- lorsque le complément est mécaniquement appelé par le N-tête (relation binaire univoque), pour est exclu (ex. du théâtre(,) il a le goût/*pour le théâtre (,) il a le goût);
- pour devient possible lorsque ce complément n'a pas une fonction de stricte identification, lorsque son régime est disjoint référentiellement (ex. le tronc (de

+ *pour) l'arbre; 15 francs de bonbons/des bonbons pour 15 francs) ou encore lorsqu'il comporte une valeur appréciative, qui apparaît comme une rupture par rapport au programme référentiel (ex. cette table a 8 mètres carrés (de + ??pour) surface / cette table n'a pas moins de 100 mètres carrés... (²de + pour) surface, s'entend!).

Le chapitre 8 (Les constructions typico-prédicative) est consacré aux exemples du type Kaoru est grand pour un Japonais, Médor est grand pour un pékinois, etc. L'auteur essai de faire ressortir ici la complexité du jeu de différents paramètres descriptifs pertinents: les paramètres syntaxiques, notamment l'alternance ADJ pour (un) N vs. ADJ pour être (un) N, et les paramètres de sémantique lexicale, autant sur la plan adjectival (syncatégorématique vs. catégorématique, vague vs. spécifique) que nominal (avec ou sans hyperonyme et complémentaire naturel). De même, il essaie de mettre en évidence l'importance des conditions pragmatiques de l'interprétation (avec ou sans sortie de classe), ainsi que les possibilités énonciatives et discursives de générer quasi «librement» de nouveaux standards d'évaluation.

Dans le chapitre 9 (Chez et en: des référents improbables)⁽³⁾, quelques prépositions ont été étudiées (notamment chez et en, plus latéralement de, à et dans). Il réussit ainsi à préciser les instructions de ces prépositions une fois introduites sur la scène verbale:

- DE est une instruction de renvoi à un espace pré-construit (présupposé);
- À est le vecteur d'un point; donc il ne partitionne pas l'espace figuré;
- DANS est une instruction schématique de discontinuité, et donc de bornage de l'espace figuré;
- CHEZ crée une image de concentricité autour du sujet (d'énoncé et/ou d'énonciation) sans vectorisation ni bornage;
- EN crée une image de coalescence massive, non indexée, sans vectorisation ni bornage.

Les chapitres 10-13 (Prototype ou stéréotype: qu'est-ce qu'une boîte? (10), «Train» et ses prépositions (11), Éléments d'une grammaire du mot «vin» (12), Prépositions et conditionnements culinaires (13)) concernent principalement les études de la catégorie nominale. L'auteur souligne à travers les études de certains noms (boîte, train, vin, etc.) que les prépositions sont également des opérateurs de polysémie nominale.

L'auteur termine cet ouvrage en nous proposant une perspective des travaux futurs en matière prépositionnelle: il souligne que ces travaux futurs devront s'attacher à mieux clarifier les strates impliquées dans la description (empirie, schématismes, espaces figurés, pragmatique, pertinence du niveau syntagmatique, de figement, etc.), de même qu'il faudra renforcer et compléter la systématique des prépositions dans leur interaction avec les autres catégories grammaticales.

Tout au long de cet ouvrage, on notera que le va-et-vient entre l'analyse grammaticale et discursive et l'approfondissement théorique ouvre des perspectives fécondes, même pour le lecteur non initié aux problèmes des prépositions. Pour le

⁽³⁾ Pour une version légèrement différente de ce chapitre, voir l'article de l'auteur *Les régimes des prépositions* CHEZ *et* EN: calculs référentiels improbables, à paraître dans Verbum.

spécialiste, nous avons là un ouvrage novateur qui permet de reconsidérer ces problèmes: les prépositions seraient autant des mots lexicaux que des mots grammaticaux! Cet ouvrage est méritoire dans la mesure où la complexité du sujet est rendue largement accessible (même si elle n'a pas été allégée pour autant!) grâce au style de rédaction très descriptif et les redites elles-mêmes s'avèrent très utiles pour le lecteur.

Song-Nim KWON-PAK

Uta LAUSBERG, 'Modale' Verba adiecta? – Funktionale Untersuchungen zu den französischen Verbalperiphrase der Charakterisierung, Münster, Nodus, 1996, 319 pages.

La présente thèse de doctorat porte sur un groupe de verbes, les verbes modaux, qui n'ont guère jusqu'ici été étudiés en relation avec les périphrases verbales. Uta Lausberg y illustre l'affirmation faite à plusieurs reprises par son directeur de thèse, Wulf Dietrich, selon laquelle les fonctions idiomatiques qui 'situent' le sujet d'une action verbale ne sont pas identiques à la plupart des catégories de la logique modale et qu'il convient donc de refuser le terme *verbes modaux*⁽¹⁾. L'ouvrage de Mme Lausberg se situe dans la tradition inaugurée par Eugenio Coseriu⁽²⁾ et Wulf Dietrich⁽³⁾ et qui distingue dans le système verbal roman des formes primaires, simples et synthétiques et des formes secondaires, complexes et analytiques. Toutes les formes analytiques sont, au sens large, des 'périphrases verbales', concept qui ne se limite pas aux combinaisons de verbes exprimant la catégorie d'aspect.

Dans ce cadre théorique, il est donc possible de dépasser la distinction traditionnelle entre verbes auxiliaires et verbes semi-auxiliaires qui n'était pas fondée sur des critères précis. Les périphrases se subdivisent en périphrases temporelles, diathésiques et aspectuelles. Une quatrième classe, formée par les périphrases qui situent une action verbale par rapport à d'autres actions verbales, présentes de façon implicite ou explicite dans le contexte, a été décrite de manière exhaustive par M. Dietrich. Il restait une cinquième classe, appelée par Dietrich (cf. 1996, p. 227) «modale (situative) Verbalperiphrasen», pour laquelle manquait encore une étude détaillée. C'est le sujet de Mme Lausberg, les verbes de caractérisation.

Employé dès le début, le concept de 'caractérisation' n'est cependant défini qu'au septième chapitre. Mme Lausberg affirme de façon apodictique que, à la différence des autres classes établies par Dietrich, les verbes de caractérisation modifient qualitativement l'action verbale. Ensuite, j'y reviendrai, elle distingue plusieurs

⁽¹⁾ Cf. Dietrich, Wulf «La fonction des périphrases 'modales' dans les langues romanes», in: ACILPR XVII: 2 (1985), pp. 479-489; «Gesamtromanische Tendenzen III: Verbalperiphrasen», in: LRL, volume II, 1, Tübingen, 1996: Niemeyer, pp. 223-235.

⁽²⁾ Cf. Coseriu, Eugenio: Das Romanische Verbalsystem, Tübingen, Narr, 1976.

⁽³⁾ Cf. Dietrich, Wulf: Der periphrastische Verbalaspekt in den romanischen Sprachen, Tübingen, Niemeyer, 1973.

sous-classes, mais le lecteur ne trouve de définition précise de la 'caractérisation' ni par rapport aux autres classes des périphrases ni par rapport aux concepts de modalité réfutés dans le deuxième chapitre.

Mme Lausberg a des arguments convaincants pour prouver que les verbes modaux forment en effet des périphrases. Elle réfute, à juste titre, le critère peu précis d'atténuation sémantique pour distinguer les verbes auxiliaires de périphrases. Selon elle le seul critère pour définir ces verbes qui doit être pris en considération est la fonction instrumentale. Il y a un certain groupe de verbes, les verba adiecta, qui n'ont qu'une fonction instrumentale. Ces verbes, parmi lesquels le verbe modal classique pouvoir, ne désignent pas une action, mais modifient l'action dénommée par un autre verbe. C'est ainsi que les verba adiecta apparaissent comme les verbes de périphrase par excellence. Argumentation logique, mais semble-t-il peu heureuse, étant donné que les verbes être, avoir, aller en français ou ser, estar, haber, ir en espagnol, dont la qualité de verbes auxiliaires n'a jamais été mise en doute, sont des verba denominativa qui n'ont une fonction instrumentale que sous certaines conditions syntagmatiques.

Mme Lausberg montre, de façon très convaincante, que l'emploi instrumental occasionnel d'un verbum denominativum produit une périphrase au niveau de la parole. Ce n'est que peu à peu que la nouvelle construction arrive à faire partie de l'inventaire du système de la langue. Inversement un verbum adiectum peut être employé occasionnellement en dehors d'une périphrase. Cet emploi peut être lexicalisé comme dans le cas de vouloir qui est devenu un verbum denominativum. Ces considérations illustrent le concept de 'système dynamique' de M. Coseriu, selon lequel, la langue se trouvant dans un procès permanent de restructuration, des échanges ont lieu entre les éléments centraux et les éléments marginaux des sous-systèmes.

Mme Lausberg prouve, moyennant des tests syntaxiques, le degré d'ancrage de chaque construction dans le sous-système des périphrases de caractérisation. Les éléments centraux du système français sont les verbes daigner, oser et pouvoir qui n'ont qu'un emploi dénominatif occasionnel. Les verbes avoir à, avoir beau, paraître, devoir, sembler et vouloir montrent un degré d'ancrage moyen. Ils ont surtout une fonction instrumentale, mais certains emplois dénominatifs sont courants. Les verbes faillir, essayer, manquer, menacer, risquer, tâcher, tenter, entendre et passer sont des verbes de caractérisation plus marginaux. Ils connaissent à la fois des emplois instrumentaux et des emplois dénominatifs lexicalisés.

En ce qui concerne la classification sémantique, il faut distinguer, selon Mme Lausberg, les sous-groupes 'ontique', 'subjectif-accessif' et 'catastatique'. Les périphrases ontiques reflètent différents points de vue sur l'existence d'une action verbale et caractérisent cette action par rapport au locuteur [208]. Mme Lausberg subdivise ce groupe en périphrases 'similitives' (p.e. paraître), 'négatives-frustratives' (faillir) ou 'positives-prospératives' (espagnol acertar a) et 'proximatives' (menacer de). Elle classe les périphrases subjectives-accessives en périphrases 'tentatives' (essayer de) et en périphrases qui indiquent qu'une réticence a été surmontée (oser, daigner). Les 'catastatiques' enfin se subdivisent en périphrases 'obligatives' (devoir), 'facultatives' (pouvoir), 'volitives' (vouloir) et 'régulières' (soler en espagnol). Quoiqu'elle semble quelque peu abstraite, cette terminologie germano-gréco-latine est tout à fait apte à structurer l'inventaire établi.

Le grand mérite de ce travail est de montrer que les deux langues étudiées, le français et l'espagnol, possèdent des systèmes périphrastiques fort différents. Au niveau syntaxique, l'espagnol dispose d'un grand nombre de verba adiecta dont le degré d'ancrage est élevé (atraverse a, condescender a, deber de, dignarse, intentar, osar, poder et soler). En français, au contraire, domine le groupe dont le degré d'ancrage est moyen. Ce sont les verbes qui apparaissent comme verba adiecta en construction avec l'infinitif, mais comme verba denominativa en construction sans infinitif (faillir, essayer (de), manquer (de), menacer (de), risquer, tâcher (de) et tenter (de)). Il est frappant de constater que, au niveau sémantique, le français connaît des périphrases ontiques négatives-frustratives (faillir, manquer (de)), tandis que l'espagnol n'a dans la même position du système qu'une périphrase ontique positive-prospérative (acertar a). En ce qui concerne les périphrases catastatiques, l'espagnol possède un plus grand nombre de périphrases volitives (deber, deber de, haber de, tener que) et une quatrième sous-classe, inexistante en français, les périphrases 'd'habitude' (soler, acostumbrar (a), usar).

Ces résultats, que de nombreux résumés rendent très accessibles au lecteur, ne sauraient pas cependant cacher que, malheureusement, le travail n'est pas structuré de façon satisfaisante. L'auteur applique ses catégorie de description ('périphrase verbale', 'caractérisation', 'verbum adiectum', 'instrumentalisation', 'grammaticalisation') sans avoir pris le soin, au terme d'une discussion approfondie, de les définir précisément. Le lecteur se trouve dans l'obligation de parcourir les différentes parties du livre afin de tenter de comprendre l'emploi qu'elle fait de ces principales catégories, et surtout n'y trouve pas une définition satisfaisante du concept central de 'caractérisation'.

Il convient aussi de critiquer la façon dont sont traitées les théories d'autres auteurs: Mme Lausberg prétend baser son argumentation sur la théorie grammaticale d'une soi-disant École de Tübingen (c'est-à-dire celle d'Eugenio Coseriu et de ses disciples). Cependant cette théorie n'existe jusqu'à maintenant que sous forme d'ébauche. En outre, la pensée linguistique de M. Coseriu n'est pas si largement diffusée qu'on puisse la considérer comme un savoir commun à tous les lecteurs. Mme Lausberg aurait dû rendre explicites les principes de cette pensée. Elle aurait dû entrer dans une vraie discussion des théories grammaticales dominantes afin de montrer leurs faiblesses et de prouver la supériorité de la pensée cosérienne. Ce n'est pas le cas sauf, peut-être, pour les théories logiques de la modalité. Or le fait que Mme Lausberg qualifie la logique de domaine extralinguistique et, donc, négligeable, semble une réduction injustifiée de la théorie cosérienne. Selon M. Coseriu, il y pas de 'contenu' extralinguistique. Les contenus linguistiques se subdivisent en contenus universels, idiomatiques (niveau de la langue) et individuels (niveau de la parole). Les principes de la logique sont des contenus linguistiques universels qui ne sont accessibles qu'à travers des contenus idiomatiques. Dans la pratique, la distinction entre les deux niveaux universel et idiomatique s'avère relativement difficile. Mme Lausberg aurait dû discuter ce problème de façon plus méthodique.

La façon dont l'auteur traite la Grammaire Générative paraît incompréhensible, voire fâcheuse: Mme Lausberg prétend l'avoir définitivement infirmée [294]. Sans avoir discuté aucun travail de Grammaire Générative actuel, elle fonde ses considérations polémiques exclusivement sur la critique cosérienne des années 70. Le modèle plus récent *Government and Binding* a généré une discussion productive sur

la structure syntagmatique de la morphologie verbale (*Inflection*). Mme Lausberg aurait pu montrer la différence entre l'objectif de la Grammaire Générative qui cherche à expliquer les fonctions syntaxiques dans le cadre de l'ordre syntagmatique et son propre objectif qui est de les expliquer moyennant l'établissement de paradigmes. Peut-être aurait-il été même possible de montrer de quelle façon le paradigme des périphrases de caractérisation pourrait être intégré dans les syntagmes de l'*Inflection*. De cette façon, l'auteur aurait eu la possibilité de faire connaître ses idées (et celles de Coseriu) à un cercle élargi de lecteurs. Mais si elle ne voulait pas entrer dans cette discussion, alors Mme Lausberg aurait fait preuve de sagesse en renonçant à une critique mal fondée et polémique.

Rolf KAILUWEIT

Charlotte SCHAPIRA, *La Maxime et le discours d'autorité*, Paris, SEDES, Coll. «Les livres et les hommes», 1997, 176 pages.

Comme son titre le fait entendre, l'ouvrage de Charlotte Schapira, La Maxime et le discours d'autorité, s'inscrit dans la perspective d'une stylistique des genres, et comble très opportunément un vide laissé dans ce domaine. Il y avait ici deux questions préjudicielles à régler: définir la maxime, une notion dont les contours sont longtemps restés flous, et considérer son double statut discursif: la maxime en effet n'est pas seulement un genre indépendant qui, après l'apogée du temps de Boileau, est tombé en désuétude; intégrée à un discours continu, elle ne connaît guère d'éclipse, et la prose journalistique aujourd'hui, comme les propos politiques, cultivent volontiers la petite phrase qui fait mouche. Prenant acte d'un écart entre une pratique familière et sa théorisation, l'auteur se livre à une enquête minutieuse, stylistique au meilleur sens du terme, c'est-à-dire interrogeant le lien du social et du linguistique.

Certes, entre jeu mondain et genre littéraire, la maxime a historiquement son assiette au XVIIe siècle, façonnée sur une esthétique de la concision, frappée au coin de l'utilité chère aux moralistes, mais au-delà de ces dominantes reconnues de la littérature classique, une stratégie de discours doit pouvoir livrer des constantes valables à toutes les époques. C'est le cap que Ch. Schapira s'est fixé, et qui détermine les six étapes du parcours. Le chapitre I, La maxime: terme générique, pose le problème de la place de la maxime parmi d'autres formes brèves dont elle recoupe plusieurs aspects. Le chapitre II s'attache précisément à ces Formes apparentées: proverbe, apophtegme, cliché, permettent une approche contrastive et donnent lieu à des mises au point utiles dans un champ où prévalaient les reconnaissances implicites. On débouche alors sur l'important chapitre III, Pour une définition de la maxime, où sont dégagées ses conditions de production, sa thématique, sa structure linguistique, son autonomie référentielle et grammaticale. Après avoir envisagé l'extension de la maxime, et les moyens linguistiques de sa limitation (détermination nominale, modifieurs verbaux), l'auteur conclut à une couverture généralisante ou particularisante. Opposition et articulation entre le niveau des contenus énoncés et celui de l'énonciation auraient à ce stade gagné à être mieux dégagés.

La description raisonnée se poursuit au chapitre IV avec l'examen de *Deux sous-catégories majeures*, le modèle définitoire et ses variantes, et le modèle prescriptif et

ses variantes. Les deux derniers chapitres quant à eux se tournent du côté pragmatique de la maxime, questionnant sa vocation citationnelle et son fonctionnement argumentatif. Inspirée par l'étude-phare d'A. Compagnon, La Seconde Main, ou le travail de la citation, mais forte surtout de sa propre imprégnation des textes, Ch. Schapira analyse les procédures de saillance, le terrain du «coup de foudre», la reconnaissance et la lecture sélective des maximes intégrées, elle choisit de clore son enquête sur l'argumentation inscrite dans la maxime, avec la part faite au paradoxe.

Cette étude balaie un riche corpus d'œuvres représentatives de la maxime et du discours d'autorité au XVIIº siècle (Boileau, Corneille, La Bruyère, La Fontaine, La Rochefoucauld, Molière, Pascal, Racine). Appuyée toujours sur des exemples concrets, elle tente de recomposer la gerbe des effets et des causes qui conditionnent notre réception, avec le mérite particulier de ne pas éluder les problèmes délicats des limites et des interférences notionnelles. Dans cette synthèse, la pédagogie n'efface pas la complexité, et réciproquement l'information n'est jamais aride. L'ouvrage se recommande par son honnêteté, au sens classique comme au sens actuel du terme: il s'adresse à un public large d'étudiants et de professeurs, mais il suscite latéralement une réflexion sur l'économie du langage et sur la création d'une valeur dans le discours littéraire, propre à intéresser le linguiste et le sémioticien.

Anna JAUBERT

Aidan COVENEY, Variability in Spoken French. A Sociolinguistic Study of Interrogation and Negation, Exeter, Elm Bank Publications, 1996, 271 pages.

Le but de cette étude sociolinguistique est de rendre compte des choix opérés par des locuteurs francophones lors de la production d'énoncés interrogatifs et négatifs. Le corpus se fonde sur des enregistrements réalisés en 1982 dans le département de la Somme, dont la population est plus rurale que la moyenne française.

L'auteur retrace d'abord l'historique de la région picarde, insistant particulièrement sur les conditions – classiques – de disparition du dialecte (première guerre mondiale, etc.); il note, sans doute un peu hâtivement, que le picard connaît un regain de vitalité. Certains sujets participant à l'étude estiment posséder une «modeste» compétence en picard (y compris un jeune homme de 18 ans). Bien que Coveney souligne que durant le travail de terrain il n'a jamais entendu de dialecte produit spontanément, qu'il s'agisse d'enfants ou d'adultes, il suggère cependant que le substrat dialectal pourrait influencer la variation de la négation et de l'interrogation.

Les enregistrements ont été réalisés dans des centres (colonies) de vacances où le tutoiement est systématique. Les thèmes portent sur l'organisation de la vie quotidienne et les rapports entre adultes et enfants. Les 30 locuteurs ont été répartis en plusieurs catégories, tenant compte de l'âge (17-22 [n=14], 24-37 [n=13], 50-60 [n=3]), du sexe et de l'appartenance sociale (fractions supérieure, moyenne, populaire). L'auteur a transcrit de façon détaillée (orthographe conventionnelle aménagée) l'ensemble du corpus et a indiqué les élisions, les pauses, etc. Il a fait appel au «Oxford Concordance Program», qui permet par exemple de générer des listes de mots cor-

respondant à un certain type de transcription. Coveney propose tout d'abord une «typologie» de la variation: omission possible d'un élément, alternance d'items, alternance de structures. Il aborde divers problèmes, tels que la fréquence de certaines formes, le rapport avec la notion de «règles variables », dont on connaît les limites, spécialement dans le domaine de la syntaxe. Il insiste à juste titre sur l'incidence du contexte interactionnel.

Le chapitre 3 est consacré à l'effacement variable de la particule négative ne. Coveney envisage la question selon plusieurs perspectives: stylistique, histoire de la langue, géolinguistique sont ainsi (trop rapidement) convoquées. D'un point de vue quantitatif, l'étude met en évidence un degré de maintien de ne (18,8%), très inférieur à ce qui a été observé dans des travaux antérieurs réalisés sur le territoire français métropolitain, mais très au-dessus des valeurs trouvées par Sankoff et Vincent à Montréal (0,5%). Ces comparaisons n'ont pas beaucoup de sens, me semble-t-il, puisque les échantillons de locuteurs, les contextes de prise de parole, les localisations géographiques, etc., sur lesquels se fondent les différentes études citées ne sont guère comparables (ainsi, le travail de Gougenheim et coll., cité par l'auteur, date des années cinquante!). Quelques contraintes sur l'effacement et le maintien sont mises en évidence: par exemple, les clitiques ce, tu, je, il, on, favorisent l'omission de ne, alors que la présence d'un SN sujet ou de qui produit l'effet inverse. D'une façon tout aussi prédictible, Coveney observe que l'effacement est plus dynamique chez les sujets les plus jeunes.

Les chapitres 4, 5 et 6 traitent de la variabilité dans les interrogatives directes. S'agissant des questions totales, Coveney n'observe aucune inversion de pronom clitique; est-ce que n'est attesté que dans 20 % des cas. Les autres énoncés présentent l'ordre S-V, l'interrogation étant indiquée par la seule modulation de l'intonation (non étudiée). Dans les questions partielles, la moitié des énoncés sont introduits par est-ce que. Les autres variantes les plus fréquentes sont du type QSV ('comment elles s'appellent?') et SVQ ('on en était où là?'). L'auteur s'attache ensuite à examiner la fonction communicative des interrogatives (demande d'information, de clarification, d'opinion, d'avis, etc.). Les résultats indiquent logiquement, étant donné la nature du corpus, que dans une large majorité de situations, ce sont les questions totales qui sont utilisées. Au contraire, les questions partielles, qui supposent des réponses élaborées, restent marginales. Dans le dernier chapitre, l'auteur analyse quelques-unes des contraintes linguistiques et sociolinguistiques qui régissent l'utilisation des variantes. Certaines observations mériteraient d'être mieux commentées; ainsi les formes SVQ seraient sélectionnées de façon préférentielle lorsque le sujet et le verbe véhiculent peu d'information. L'approche 'sociolinguistique' confirme ce que de nombreuses études (et même la simple intuition) ont mis en lumière pour d'autres domaines dialectaux et d'autres faits: les données montrent pour l'essentiel que les sujets les plus âgés, les femmes et les membres de la fraction dominante utilisent les variantes les plus proches de la norme du «bon usage».

Cet ouvrage n'apporte pas d'informations très nouvelles du point de vue linguistique. L'approche sociolinguistique est elle aussi assez décevante, dans la mesure où le corpus – les extraits fournis en témoignent – n'a rien de particulièrement original, ni dans la structure énonciative, ni dans le contenu thématique. L'auteur a d'ailleurs conscience de ces limitations, puisqu'il en met quelques-unes en évidence dans la conclusion. Il aurait vraisemblablement été plus pertinent de choisir un autre

échantillon, plus rural et possédant un français plus marqué régionalement (la Somme s'y prêtait bien). Il aurait également été intéressant de distinguer des registres (ou des styles) d'utilisation. Néanmoins, tel qu'il se présente, le livre reste intéressant, notamment parce qu'il aborde une question encore peu traitée d'un point de vue socio-linguistique en français.

Jean-François BONNOT

PHILOLOGIE ET ÉDITIONS DE TEXTES

La Chanson de Sainte Foi, texte occitan du XI^e siècle édité, traduit, présenté et annoté par Robert LAFONT, Genève, Droz (Textes Littéraires Français, 490), 1998, 185 pages.

Ce texte célèbre, déjà excellemment édité en 1925 par A. Thomas pour les CFMA et surtout en 1926 par E. Hæpffner et Pr. Alfaric (à chacune des deux éditions était joint un fac-similé du ms. unique de la chanson), nous est ici proposé, dans un volume maniable, par un savant connu pour ses travaux sur les origines de la littérature romane en domaine occitan. On remarquera que, contrairement aux habitudes de la collection, une traduction juxtalinéaire est jointe au texte édité; ce choix est tout à fait louable, étant donné la difficulté de l'œuvre et le fait que le commentaire est complété par un glossaire très étendu [153-79] et de nombreuses notes [101-151]. Les éditeurs mentionnés *supra* avaient d'ailleurs procédé de même.

L'Introduction [11-57](1) a surtout pour but de présenter les opinions de l'auteur sur les difficiles questions de l'origine géographique de la chanson et de sa fonction liturgique. Quelques pages sont d'abord consacrées à la description du manuscrit de Leyde et de son histoire: on précisera que le correcteur dont on voit souvent la main [14] était certainement un directeur des travaux de l'atelier même où travaillait le copiste de la chanson (cf. par exemple Hæpffner p. 25), et que le texte qu'on doit considérer est bien celui qui sort des mains de ce réviseur; dans cette section, on trouve aussi deux paragraphes de considérations préliminaires sur la datation du poème. La section intitulée la langue [15-19] ne vise pas à décrire le système linguistique de la chanson (une note bibliographique oriente les curieux), mais à la situer géographiquement; elle est très allusive, et il faut être bien au courant des questions traitées pour comprendre l'argumentation; elle aboutit à la conclusion que «la Chanson compose plusieurs glissements dialectaux à partir d'un zonage d'ensemble Toulouse-Conques-le Sud catalan de Narbonne» [17] et à définir sa langue «non comme celle d'un lieu, ou même d'une région dialectale, mais comme une langue textuelle qui coïncide avec une première aire d'influence vers le Sud de l'abbaye de Conques»(2) [18]. Cette section se termine par deux paragraphes présentant quelques- unes des conventions d'écriture adoptées par M. Lafont. Les sections suivantes sont une très intéressante introduction littéraire, qui est l'occasion pour l'éditeur de rappeler ses travaux précédents (et particulièrement La Geste de Roland).

⁽¹⁾ Quelques corrections: p. 9 1873 l. 1973; - p. 10 Erzängungen l. Ergänzungen; - p. 49 Faucher l. Fauchet.

⁽²⁾ Nous ne comprenons pas ce que M. Lafont entend par «la spirante sourde -ts-», notée par le digraphe -cz [19]. Il s'agit bien d'une affriquée.

On regrette que ces références bibliographiques l'aient dispensé d'en donner plusieurs autres.

L'édition du texte et son commentaire appellent des remarques de plusieurs ordres. La bibliographie est trop maigre (celle qui est donnée pages 9 et 10 comporte 15 titres, dont les éditions précédentes et les dictionnaires, et bien peu de références sont ajoutées en cours de route), et en particulier les commentaires textuels récents ne sont pas du tout mentionnés, non plus que les importants CR de l'édition Hæpffner-Alfaric (Schultz-Gora dans les mélanges Voretzsch, 1927, pp. 239-54; Fouché dans la RLR 63, 409-12; Lewent dans la ZFSL 50, 430-44). Ensuite, l'éditeur n'explicite pas systématiquement ses conventions d'écriture, qui ne sont d'ailleurs pas appliquées régulièrement: 1) La parenthèse signale le plus souvent une lettre ajoutée par l'éditeur (vv. 41, 77, 118, 335, 371, 481, 553, 556, 574), mais a la fonction inverse au vers 86 (le ms. porte detz, l'éditeur propose de lire det et imprime det(z)); les crochets carrés ne sont pas utilisés. 2) L'abréviation <&> est parfois résolue (vv. 136, 139, 321, 394), parfois non (vv. 377, 412, 467, 554, 566). 3) Le mot cristian (qui manque au glossaire et à l'Index des noms propres), toujours abrégé dans le ms., est parfois résolu en cristian, comme dans l'édition Thomas (vv. 137, 147, 276, 425), parfois en christian, comme dans l'édition Hæpffner (vv. 53, 111, 130). 4) Les trémas signalant des diérèses sont utilisés ou non, sans qu'on puisse déceler de régularité. 5) Quand M. Lafont indique la façon dont il procède, on n'est pas toujours plus avancé: «La rencontre d'un -e final et d'un -a [l. a-] initial, ou l'inverse, pose un problème quand le scribe écrit a en soudant les mots: ce peut être une élision ou une synérèse. La synérèse nous paraît sûre quand -a précède -e [l. e-] (v. 14, 354). Quand -e précède a-, nous choisissons traditionnellement l'élision. Quand -a précède une autre voyelle, il y a sûrement élision. Dans ces deux cas, nous avons restitué graphiquement, à la façon moderne, la voyelle élidée» [19]. On vérifie, en se reportant aux vv. 14 et 354, que dans le premier cas le texte est édité avec une apostrophe indiquant la lettre manquante. Ceci acquis, on constate d'abord qu'on ne sait pas ce qui se passe quand le scribe écrit autre chose que a: vv. 130 et 136, le ms. porte respectivement prendet et ador&, et l'édition prend' et et adora et: la même graphie est rendue de deux façons différentes; même problème aux vv. 18 et 23: ms. dolz e; basconnet, éd. dolz' e; basconna et [mais basconn' dans la note]; il semble bien que v. 157 ms. esta = éd. e'sta ne soit pas cohérent avec v. 522 ms. englet = éd. engle et; la restitution peut avoir des conséquences assez lourdes: ainsi au v. 75 ms. seglonrad = éd. segle honrad (et la restitution ne semble pas cohérente avec ce qu'on trouve au v. 325: ms. considro = éd. considr o). Les cas prévus n'offrent pas non plus une régularité parfaite: v. 75 ms. elladeus = éd. ella a deus (conformément aux principes), mais v. 497 ms. fillapar = éd. fill'a.par; v. 354 ms. rochasta = éd. rocha 'sta mais v. 564 ms. fillan = éd. filla en, ou v. 26 ms. verasta = éd. vera esta. Ces irrégularités ont la fâcheuse conséquence qu'il n'est pas toujours possible de reconstituer la leçon du ms.: v. 23 éd. Basconna et et v. 26 éd. vera esta correspondent à ms. Basconnet et verasta.

La transcription du manuscrit n'est pas exempte de fautes⁽³⁾: nous en avons compté trente-cinq, soit une tous les dix-sept vers. C'est beaucoup pour un manus-

⁽³⁾ Probablement toutes ces erreurs ne se sont-elles pas produites lors de la transcription, mais certaines d'entre elles plus tard dans la manipulation du texte.

crit très lisible, dont on a une excellente reproduction dans l'édition Hæpffner, c'està-dire toujours à portée de main. À titre de comparaison, nous avons trouvé deux fautes dans l'édition Hæpffner (v. 116: to l. fo; 147 christlians l. christians) et cinq dans celle de Thomas (aux vers 274, 326, 462, 545 et 566: curieusement, elles se retrouvent toutes dans l'édition de M. Lafont). V. 19 nuls l. nulz; v. 24 dels l. delz; v. 32 guida p. l. guida'l p.; v. 52 lor l. lur; v. 54 reis l. reiz; v. 61 qui l. qi; v. 67 quant l. qant; v. 119 li'l l. li'ls; v. 124 memias l. nemias; v. 135 que l. qe; v. 148 aitan l. aitant; v. 207 vestitz l. vestiz; v. 248 aujatz l. aujaz; v. 263 e l. o; v. 269 quant l. quan [mq au glossaire]; v. 271 fesetz l. fezetz; v. 273 broill l. broil; v. 274 ni l. o; v. 286 oils l. oilz [juste au glossaire]; v. 290 saint l. saintz; v. 326 qu'ancsen l. q'ancsen; v. 359 angelz l. angels; v. 384 cisclan'l l. cisclaun'l; v. 399 qu'a l. q'a; v. 399 e l. o; v. 407 com l. con [juste au glossaire]; v. 412 com l. con; v. 415 carns l. carnz; v. 462 ls l. lz; v. 467 rei l. reis; v. 545 mansella l. manssella; v. 549 mortz l. mort; v. 560 vid l. vi; v. 566 a la l. alla; v. 570 sunt l. sun.

La ponctuation n'est pas toujours satisfaisante, même si nous ne tenons pas compte de quelques maladresses manifestement involontaires (par exemple v. 199: le vers se termine par une virgule et un point d'exclamation côte à côte; v. 354: un point manque à la fin du vers; v. 372: un point manque à la fin du vers; v. 384: le vers se termine par un point et un point d'exclamation; v. 556: supprimer la virgule à la fin du vers; v. 570: remplacer la virgule par un point). Ainsi, l'éditeur ne fait jamais usage de tirets ni de parenthèses, ni même de points-virgules avant le v. 238, ce qui donne un aspect monocolore au texte (par exemple, vv. 75-79, on a comme seule ponctuation un point à la fin de chaque vers); comparez aussi

Hæpffner

237 Dunc l'appeled ab grand amor: «Tota'us tolled d'aital error! Causez una cabal honor: Aqell' aurez, e pois major. Corps avez de genta tenor: Filla semblaz d'emperador.»

Lafont

Dunc l'apellèd ab grand amor: «Tota'us tollèd d'aital error; causèz una cabal honor, aqella aurez e pois major. Còrps avez de genta tenor; filla semblaz d'emperador.»

On déplore aussi que la ponctuation de la traduction ne coïncide souvent pas avec celle de l'édition.

La traduction semble répugner à s'éloigner de la syntaxe et du lexique de l'original, ce qui est parfois peu conciliable avec les structures du français du XX° siècle: v. 26 et si véritable est cette matière; v. 1, 14, 27, ...: usage exagéré du verbe ouïr; v. 31 Et si vous plaît cet air nôtre; v. 71 Fille lui donna par sa grâce; v. 82 elle reçut cruel martyre. Les exemples pourraient se multiplier. L'expression fourrures de bêtes (v. 93) est étrange, tout comme la traduction des vers 311 à 313 C'est lui que je voudrais avoir pour époux (...) car je le vois si beau et tellement d'aimable [sic], ou celle du vers 321 Il (...) a régalé la gloire à ses amis.

Quelques remarques au fil du texte: v. 10, note «sopin (...) bien attesté»: Hæpffner et Thomas, au contraire, n'en connaissent pas d'autre exemple; – 20 éd. Qui est la résolution d'une abréviation qui est développée en qi au v. 50; – 45-6: le texte et la traduction n'ont pas la même ponctuation; – 62 M. Lafont lit 'streins (et donc estreins avec une élision) ce que Th. et H. (cf. aussi Introd. p. 145) lisent streins: il aurait fallu une note; – 67 ms. qant, éd. quant, et la note «Qant < quantu- et non de

quando, qui est quan dans le texte»: le glossaire traduit cette occurrence par "quand", ce qui est contradictoire avec la note (de tout ceci, c'est la note qui énonce une vérité); - 68 et amed Deu fort a celad: on peut comprendre les deux adverbes comme coordonnés (c'est ce que fait Hæpffner avec de bonnes raisons: "fortement et en secret") ou préférer voir (comme Thomas) dans fort un modificateur de a celad: "fort en cachette". L'éd., après avoir cité l'argumentation de H., termine sa note par «Sans doute, mais "dans le plus grand secret" est un sens meilleur» (ce qui est une contre-argumentation indigente), et adopte néanmoins la traduction d'Hœpffner (!); – 96 éd. tem's l. tems (comme le montrent la note et le glossaire); – 99 le vers se terminerait mieux avec une virgule qu'avec le point qu'on y trouve; - 105 lo: il faut lire l'o (= li o), comme le montre Hæpffner: le texte ne connaît pas lo pronom neutre. Selon la note au même vers, «Hæpffner corrige en ja non's cujèd»: il faudrait remarquer qu'il est revenu sur cette correction dans les additions et corrections. Plus bas dans la même note, M. Lafont soutient que «Hoep, voudrait aussi placer le v. 108 sur la position du v. 105 pour la cohérence du texte, et restaurer ainsi sur les v. 106-107 devenant 107-108 la «loi du couplet»», ce qui est inexact: Hæpffner envisage cette solution, mais pour la rejeter: «il faut laisser le texte tel qu'il nous a été transmis»; - 106 la traduction d'ancsen par "désormais" (le mot manque au glossaire; pas de note) est problématique: H. et Th. comprennent "toujours"; - 107 supprimer le point à la fin du vers ou le remplacer par une virgule; - 108 la ponctuation du texte et celle de la traduction ne correspondent pas; - 119, note «Ms. lil: la correction en li'ls est évidente.» Mais l'éd. ne l'a pas faite; - 137, note «Ms. agaait»: le ms. porte agaiait; - 148 je ne comprends pas la note «'us: datif éthique, «à venir à nous»»: us ne représente pas nos mais bien vos (c'est d'ailleurs ce qu'indique le glossaire); - 159-60, trad. «Ce que ce peuple que nous sommes vous dit, / la colère ni l'oubli ne vous le lèvent pas. (de l'esprit)» [la parenthèse est imprimée en plus petits caractères]. La traduction ne fait pas bien apparaître que le verbe lever est un subjonctif à valeur d'impératif; - 160, note «ms. nó stolla»: le ms. porte non s.; - 164 anz l. a*nz (anz mq au gloss., où on trouve par contre a et nz, avec mention de cette attestation; M. Lafont ne semble donc pas remettre en question l'explication naturelle); - 165 raïz est traduit "racine" (id. gloss.), ce qui ne fait pas sens; il faut comprendre "soutien", comme l'indique d'ailleurs la note [pour la justification, cf. Hæpffner]; - 175, note: qued l. qed; - 176, note «Escaz: (...) Tho. rapproche d'aha. scaz, «trésor» (c'est certainement la solution)»: entre-temps est paru FEW XVII, qu'on pourrait citer et qui classe notre forme (p. 104a et note 3, qui discute l'opinion de Thomas) sous abfq *skatt; - 177-8 les derniers mots de ces deux vers sont imprimés esfazz et mazz (comme dans l'éd. Th.); en examinant une reproduction du ms., on voit très clairement que le scribe avait écrit -az et que le réviseur a corrigé le -z en t et ajouté un -z, régularisant ainsi la graphie des rimes de la laisse (-atz). L'éditeur devrait choisir une des deux solutions (et plutôt celle du réviseur, comme a fait H.) plutôt qu'inventer un composé des deux [pas de note]; - 179 a quals antz: c'est le seul exemple de cette locution en aocc.; - 187 permud l. per mud, ceci d'autant plus que dans sa note l'éd. adopte («C'est certainement le sens») l'explication d'Hæpffner, dont l'argumentation porte précisément sur la différence entre per mud et permud; - 189 sainta l. sancta: l'abréviation doit être résolue sur le modèle de l'attestation développée du mot, au v. 357; Hæpffner donne d'autres raisons encore p. 89 de son introduction: M. Lafont, s'il les conteste, aurait dû au moins s'en expliquer dans une note; - 191 l'éd. devrait signaler dans la note qu'il consacre

à neoz que c'est le seul exemple en aocc. d'un représentant populaire de NEGOTIUM; - 197 vez est traduit "vice" (comme chez Th.) tandis que la note lui attribue le sens de "habitude" (comme chez H.); le mot manque au glossaire; - 205 e mèi l. emei: comme l'indique H. p. 94, en n'apparaît jamais sous la forme e dans notre texte [pas de note]; - 206 puplican est traduit "publicain" (id. gloss.), contradictoirement avec la note; - 229 la note semble bien admettre pour paradge la traduction d'H. ("famille, noblesse"), mais la traduction et le glossaire retiennent celle de Th. ("compagnie"); - 232 causir est traduit "juger", contradictoirement avec le glossaire qui propose "choisir" (sens qui convient mieux); la note fait aussi problème: «Mèilz: Hoep.: adv., «de préférence à toute autre chose». Pour nous, plutôt neutre de l'adj., attribut de czo q': «le mieux».» En réalité, Hæpffner rejette l'explication qui lui est prêtée ici, pour lui préférer celle que M. Lafont s'attribue: «On peut prendre meilz comme adverbe, dans le sens de 'de préférence à toute autre chose' [ici un renvoi]; nous y voyons plutôt le neutre de l'adjectif, attribut de que...»; - 243 la note est sibylline pour qui n'a pas le commentaire de Thomas sous les yeux; - 263 si'm doill la note cite sans commentaire l'interprétation proposée par Hæpffner, et on croit comprendre que M. Lafont l'adopte; c'est une erreur: la traduction propose précisément le sens auquel H. opposait son explication; - 267 gens est bien le renforcement de la négation (< GENUS), comme l'indique d'ailleurs le gloss.; la traduction, qui introduit un "volontiers" ne correspondant à rien dans le texte, laisse croire qu'il serait l'adverbe issu de GENITUS; - 272 la traduction de sengle trau de tròill par "une paire de barres de pressoir" est étrange; comme elle est aussi contraire à ce qu'avaient compris Th. et H., on aurait souhaité une explication; - 273 broil comprendre "bois" plutôt que "taillis"; - 290 le vers montre un enchaînement de fautes difficile à démêler: l'édition porte con audistz qe fez saint Laurentz et une note nous indique que «Saint Laurentz [est] un régime acceptable: «comme elle l'a fait à saint Laurent»» et que «Vasc. corrige en saintz, cas sujet.» L'amusant est que Vasconcellos corrige au contraire saintz (CS) que porte le ms. en saint (CR tout à fait acceptable); l'erreur provient probablement d'une lecture inattentive de Th., qui édite saint sans note (mais indique au glossaire qu'il a corrigé); comme l'indique H., la correction est inutile si on admet une anacoluthe; - 297 Dorn correspond à l'afr. dor, et désigne une petite mesure de longueur: pour Th., celle du poing fermé avec le pouce étendu; pour Hæpffner, la largeur de la paume; Gdf ne tranche pas (il cite les définitions contradictoires de Nicot et Oudin, qui correspondent à celles de nos deux éd.); pour le FEW III 192b, c'est la largeur de la main fermée; la définition de M. Lafont ("empan") était à notre connaissance encore inédite; - 309-10 Destruiss Enfèrn lo tenebrós, / los sèus en traiss que connog pros trad. "Il vainquit l'Enfer ténébreux, il en tira les siens qu'il reconnut pour preux." On pourrait traduire ici pros par "justes" ou "qui le méritaient"; - 340 L'éd. propose en une ligne une solution («considèr: déverbal de lat. considerare, mot savant») qui n'était même pas mentionnée par H. (si nous comprenons bien M. Lafont), ne mentionne même pas l'explication très argumentée de celui-ci, et écarte sans discussion l'hypothèse de Thomas (acceptée par Meyer-Lübke, REW 2162 et Wartburg, FEW II 1068b); - 361 L'éd. explique l'hapax eissalaz par EXHALARE «Pour nous [la proposition est en réalité de Thomas] < exhalatu-»: l'explication est courte: a) le sens ne s'accorde pas avec le texte de la Passio dont l'auteur de la Chanson s'inspire, b) EXHALARE n'a qu'un représentant (FEW III 293b, et note 2) en occitan, qui ne convient ni pour la forme ni pour le sens, c) de cette façon, le vers ne se construit pas (cf. Hæpffner, p. 373; Lafont doit supposer un «emploi exceptionnel de l'auxiliaire fon»): toutes ces raisons nous font regretter que l'éd. ne nous expose pas les raisons qui lui font rejeter l'explication convaincante d'Hæpffner; - 371 fòrs n'apparaît dans le ms. que sous la forme fos (ici et 574), aussi H. édite-t-il fos; M. Lafont qui édite fors devrait se justifier; - 378, note «Non: Crescini propose no'n, mais le ms. graphierait nonn.» Ce commentaire est irréprochable (il est repris d'Hæpffner), mais inconciliable avec le texte édité par M. Lafont: no'n; - 384 la faute d'impression (cisclan'l pour cisclaun'l) est d'autant plus grave que la graphie fait problème, comme l'indique l'éd. dans la note (où M. Lafont semble considérer qu'il a imprimé -aun) et l'introduction (p. 17); l'erreur vient probablement d'une lecture inattentive de l'éd. Th., qui imprime -an, mais signale qu'il s'agit d'une correction; - 402 Ar l. Ar'; - 411, note à propos de reziu: «Hoep, parle d'une 'dissimilation amenant la chute de l'une des deux fricatives dentales'»: non, il rappelle cette hypothèse d'Appel pour la condamner [on peut remarquer que l'argumentation d'H. à ce sujet condamne du même coup l'hypothèse de M. Lafont («nous proposons: haplologie de *rez(iz)iu»): «elle se heurte au fait que notre texte montre la réduction déjà accomplie avant le passage de d intervocalique à z»]; - 427 la note propose de comprendre per Dèu "par Dieu, avec l'aide de Dieu", plutôt que "pour Dieu" comme Thomas; la traduction porte pour Dieu; -431 tailladura au sens de "sculpture" ne se rencontre pas ailleurs en aocc.: il aurait été intéressant de le signaler; - 438, note «Nous avons le choix entre sancta duz et sanct'aduz»: pas seulement puisque le texte imprimé porte sainta aduz; - 442, note: la citation du Liber Mirac., I, 1 [comprendre Liber Miraculorum Sancte Fidis, publié par l'abbé Bouillet (Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'Histoire), Paris, 1897; mais la citation est manifestement reprise de l'éd H.] regroupe sans le préciser trois termes qui sont dispersés dans une longue phrase: on ne peut se faire une idée précise de leur valeur; - 443, trad.: aj. à la fin du vers depuis un an; - 456, note: «Vòlrun: Tho. corrige [H. aussi] en vòl(g)run.» On ne sait pas pourquoi M. Lafont juge cette correction inutile; - 500 Vizi dans le sens "prudence, habileté" est un hapax: il faudrait le signaler; d'autre part, le sens inscrit au gloss. ("ruse") rend mal le sens du mot, qui dénote manifestement une qualité de Constantin; - 525 Tracium 1. Tracium'n (c'est la forme enregistrée au gloss.); - 548 parent est bien traduit "père", mais le gloss. a "parent"; on regrette l'absence de note: elle signalerait qu'il s'agit d'un hapax sémantique; - 553, note «nous adoptons la correction de Tho. [cette abréviation désigne en principe l'édition d'A. Thomas, cf. p. 10]». Cette correction est proposée par Thomas dans son article du Journal des Savants de 1903 et abandonnée dans son édition; - 575, note: labla 1. flabla; - 590 curalla est un hapax [pas de note](4).

Même si on ne nous le dit pas expressément, le glossaire semble avoir l'ambition d'être complet, ce qui est une heureuse décision; les quelques mots manquants sont malheureusement souvent parmi les plus intéressants: – 106, 326 ancsen; – 233 amir (du verbe [amirar], de type inconnu en aocc. et en afr. avant Froissart); – 53, ... christians; – 265 foill (de [foillar]; seul exemple en aocc., cf. Hæpffner, note au v. 265; pas de note ici); – 45 il art. fém.; – 191 neoz; – 294 nu, adv. "ne...pas", "non"

 ⁽⁴⁾ Quelques corrections dans les notes: p. 107 31 l. 32; 32 l. 33; - p. 109 50 l. 49; p. 121 198 l. 197; - p. 136 Biscbat l. Biscbad; - p. 148 575 l. 574; - p. 151 591 l. 592.

[aj. sous no(n)]; – 197 vez (cf. supra). Il est aussi parfois fautif: 217 coll: le texte édité a co'll; - 566 pres n'est pas un participe passé mais un parfait; - les deux articles qant, quan(d) et quan(t) demandent un moment d'arrêt: comme le rappelle Hæpffner dans son introduction, p. 93, n. 5, «En distinguant avec soin, comme il le fait, tant, quant (< tantum, quantum) de tan, quan, notre texte ne laisse plus subsister aucun doute sur l'origine de ces deux dernières formes: elles viennent certainement de tam et quam.» M. Lafont ajoute à cette remarque, dans la note au v. 67, déjà citée et que je rappelle ici «qant < quantu- et non de quando, qui est quan dans le texte». L'article quan(t) "autant que" confond les deux mots qu'H. avait pris soin de distinguer, si bien que la traduction ne convient que pour les vers 317, 555, 559 et 574, qui ont quant, et pas pour les vers 70 et 111, qui ont quan. L'article qant, quan(d) est plus fautif: de la liste des occurrences il faut éliminer la première (67), qui est aussi la seule à avoir la forme qant, qui disparaît ainsi de l'article: c'est le représentant de QUANTUM, dont le sens ne fait pas problème [rappelons que le mot, répertorié dans le glossaire sous la forme qu'il a réellement, est édité fautivement quant]; on ajoute ensuite quan du vers 269 [mal édité quant], et constate ainsi qu'en effet les descendants de QUANDO ont toujours la forme quan dans notre texte; à une exception toutefois: le vers 367 qui a quand, mais il s'agit d'une correction d'éditeur [ce que M. Lafont ne signale pas]: le ms. a quan des creguz qu'on corrige naturellement en quand es creguz; - 150 revisdat l. revisdad; - article se: aj. la graphie 'ss, qui est la forme sous laquelle se rencontre le pronom au v. 96; - 198 valez le sens proposé ne convient pas; - article vas: aj. les sens "envers, contre". Enfin le glossaire souffre de quelques problèmes plus généraux: a) les références manquent parfois (truncs, valez, p. ex.); b) les formes reconstituées par l'éditeur ne sont pas marquées; c) la lemmatisation se fait sous la forme qui vient en premier dans l'ordre alphabétique, ainsi le verbe [prendre] est classé sous preiron (que M. Lafont soutient être une troisième personne de singulier), profer sous profeira ou aver sous a. En l'état, ce glossaire pourrait néanmoins être jugé utile s'il ne souffrait de la comparaison avec ceux de Th. et H., nettement supérieurs (et vraiment complets).

En résumé, l'édition du texte n'est pas fiable; les commentaires qui l'accompagnent (introduction, traduction, notes et glossaire) sont assez développés, mais pas exempts de fautes, ni de contradictions, et ils ne permettent souvent pas de se faire une idée précise des problèmes philologiques qui se posent à la lecture de notre texte; on ne peut certainement pas dire que l'ensemble contribue à «la modernisation de la connaissance [de la chanson ...par un retour] au texte lui-même» [8], ou que l'éd. est «accompagnée d'une traduction française et de notes où l'on s'efforce de profiter (...) de récents progrès», puisqu'aucun travail postérieur à l'éd. Hæpffner (hormis une ou deux fois ceux de Lafont) n'est cité dans les notes; sinon dans les trois premières laisses (sur cinquante-cinq), aucune interprétation propre à M. Lafont n'est accompagnée de justification⁽⁵⁾; l'édition a probablement été faite sur le texte de Thomas plutôt qu'à partir du manuscrit. Cette édition n'a de toute évidence pas pour but de concurrencer celle d'H.; elle est moins fiable que celle de Th., qui est d'un format semblable. Un de ses intérêts pourrait être le moyen d'accès qu'elle offrirait aux opinions de M. Lafont sur les origines de la narration versifiée

⁽⁵⁾ Cf. p. ex. les notes aux vv. 37, 44, 89, 340; comme on l'a vu, M. Lafont s'attribue parfois des interprétations dues à d'autres: p. ex. 232.

en langue romane [7]: on regrette d'autant plus que les notes ne connaissent comme renvoi à l'exposé de celles-ci que «cf. Introd.», sans autre spécification, obligeant le lecteur à feuilleter les cinquante pages de l'Introduction.

Yan GREUB

MATFRE ERMENGAUD, *Le Breviari d'amor* édité par Peter T. RICKETTS avec la collaboration de Cyril P. HERSHON, Londres (Association Internationale d'Études Occitanes 5), 1998, XIII + 479 pages.

Il faut se réjouir de l'avancement de l'édition du *Breviari d'amor*, dont nous avons ici le t. 3 (v. ici en dernier lieu RLiR 54, 625).

Quelques menues remarques: 9281-82 comprendre: «Car si quelqu'un rendait le bon sens à un fou par sa médecine ou rendait par son savoir la vue à un aveugle, le médecin serait grandement aimé par celui qui serait guéri»; – 9357-58 plus exactement ce tot adverbe porte sur ce qui suit (cf. en afr. tot por s'amor) donc «qui en donne uniquement par sa bonté»; – 9549 sqq. la note est assez confuse. Il faut simplement supprimer le point après creator (9552) et comprendre: «...le jeûne est une œuvre très profitable qui fait obtenir le pardon des fautes et nous fortifie dans l'amour du créateur et nous (dat. éth.) maîtrise l'ennemi mortel...»; – 9745-9751 plus exactement: «Mais celui qui pèche publiquement ou qui, mis en garde secrètement avec amour ou charité, ne se corrige pas de son péché, il faut qu'il soit corrigé en public, avec sévérité, puisqu'il ne se corrige pas avec le bien (= selon ce qu'il faudrait)»; – 12785 comprendre «sauf ce qu'il veut nous en révéler (pour no no ne nós + ne cf. Skårup, Morphologie élémentaire de l'ancien occitan, 1997, p. 50); – 14879-80 le subj. deia empêche d'interpréter quez comme un relatif; préférer comprendre: «vous devez en attendre plus de Dieu et qu'il donne du bien aux siens».

Gilles ROOUES

Jean-Yves ROYER (éd.), Le journal de Noé de Barras. Un entrepreneur de transhumance au XV^e siècle. Éditions Les Alpes de Lumière, Forcalquier, 1988, n° 98, 75 pages.

J.-Y. Royer présente dans ce travail, publié il y a dix ans à l'intention d'un large public, le journal qu'a tenu en occitan pendant l'année 1480 Noé de Barras, organisateur de transhumances entre la région d'Aix-en-Provence et celle de Savines, à l'est de Gap. Sur la base de ce document, et d'autres textes contemporains, l'auteur veut illustrer certains aspects de l'histoire de la transhumance ovine et de son vocabulaire dans la Provence de la fin du Moyen Âge. On ne trouvera donc pas ici d'étude linguistique d'ensemble des divers documents présentés, et notamment pas de glossaire, mais diverses réflexions sur les termes spécifiques de l'élevage ovin.

La première partie de ce petit livre est consacrée à la transcription et à la traduction du journal de Noé de Barras, dont un bon fac-similé est donné en fin d'ouvrage.

La transcription est dans l'ensemble excellente. Je n'ai relevé qu'un très petit nombre d'erreurs ou d'oublis: p. 1, l. 1, ajouter un A devant la liste alphabétique; p. 3, l. 2, lire frebier et non ferbier; p. 17, l. 10 et 15, lire Lanbesc et non Lambesc; p. 24, l. 7, lire done et non deve; l. 11, lire lo et non le; p. 28, l. 3, ajouter [curat s'es], mots raturés, après lo; p. 29, l. 5, lire anbe et non ambe; l. 7, pour trentanies préciser que le rédacteur a écrit tretanies par erreur; groses et non grosses; l. 8, ajouter de après dit; l. 10, lire prezent et non present; pour ma préciser que le rédacteur a en fait écrit man par erreur; p. 32, l. 1, lire yun et non jun; p. 38, l. 1, lire Aliont et non Ahont; p. 33, l. 10, lire deyscendre et non deysendre.

La traduction est également de bonne qualité. On peut seulement noter à la p. 17, l. 7 que *estrenar* n'a certainement pas le sens de "offrir des étrennes à (qn)" mais celui de "faire un cadeau à (qn)", que *ellos* renvoie à *lodich Mota he lo pastre de Cambart* et non à d'hypothétiques experts, et que dans la phrase suivante *gagy* n'a peut-être pas le sens de "gage, caution", mais celui de "salaire". Tout ce passage n'est cependant pas parfaitement clair, bien que J.-Y. Royer le commente abondamment.

La deuxième partie est consacrée à la présentation – transcription, traduction en français et commentaires – de documents provençaux sensiblement contemporains: (i) des fragments des livres de raison d'Alzias Raouls, «gouverneur des troupeaux du roi» René, fournissent un inventaire de bétail pour 1476, des frais de tonte d'ovins pour 1475 et des frais de bât pour 1477, (ii) des fragments de comptabilité municipales de Forcalquier concernent la délimitation des zones de passage des troupeaux transhumants pour les années 1490 et 1492 et la mise en place d'abreuvoirs pour ces troupeaux en 1494.

La troisième partie, intitulée «Les noms des ovins», est une réflexion critique sur le sens exact des nombreux termes occitans désignant les ovins et leur élevage dans les textes présentés dans les pages précédentes, complétés de quelques autres. L'auteur montre notamment que les différentes tontes et/ou transhumances correspondent aux différents âges des ovins et servent de base à différentes désignations de ceux-ci. Ainsi, l'auteur définit ou donne les éléments pour définir les mots suivants: - aver s. m. «troupeau»; - aver gros synt. «gros bétail»; - aver menut synt. «petit bétail»; - aver menut lanut synt. «troupeau d'ovins»; - aver mosent lanut synt. «troupeau de brebis que l'on trait»; - trop s. m. «groupe de têtes de bétail, typiquement cinq pour le gros bétail, vingt-cinq ou trente pour le petit»; - trentanier s. m. «groupe de trente ovins, servant d'unité de compte lors des transhumances»; - touch aver synt. «ensemble de toutes les bêtes d'un troupeau, troupeau réel»; – aver de pas synt. «partie d'un troupeau soumise aux droits de passage, troupeau fiscal»; - anhel s. m. a) «jeune ovin», b) «jeune ovin né en temps normal, de fin septembre à fin janvier, et n'ayant pas encore transhumé ou terminé sa première transhumance»; - nadon s. m. «ovin venant de naître»; - tardon s. m. «jeune ovin né tardivement, de février à mai, et n'ayant pas encore transhumé ou terminé sa première transhumance»; talhaon (talhason) s. f. «groupe de jeunes ovins de même âge»; - anoge s. m. «jeune ovin, mâle ou femelle, entre le retour de sa première transhumance et le début de la seconde»; - vassieu s. m. «ensemble des mâles d'un troupeau d'ovins, châtrés ou non, ayant déjà transhumé deux fois au moins»; - novel s. m. «ovin mâle, entre le début de sa deuxième et de sa troisième transhumance, n'ayant pas encore la fonction de reproducteur»; — segon s. m. «ovin mâle, du début de sa troisième transhumance jusqu'à l'hiver ou au printemps suivant, n'ayant pas encore la fonction de reproducteur»; — aret s. m. «ovin mâle, d'au moins trois ans et demi, ayant la fonction de reproducteur»; — castrolh s. m. «ovin mâle âgé d'au moins cinq ans, châtré après avoir terminé sa fonction de reproducteur»; — mouton s. m. «ovin mâle en âge d'effectuer sa troisième transhumance et ayant été châtré après sa première transhumance»; — mouton estrier synt. «ovin mâle adulte menant un troupeau transhumant»; — estropier s. m. «ovin qui s'écarte fréquemment du troupeau transhumant»; — feda s. f. «ovin femelle en âge d'être sailli»; — feda prenhal synt. «brebis pleine»; — feda anhelada synt. «brebis suitée»; — feda de port, feda portant synt. «brebis pleine ou en âge de l'être»; — berta s. f. «brebis âgée»; — curalha s. f. «ensemble des ovins de réforme».

Dans la quatrième partie intitulée «La langue d'oc, le Moyen Âge et les chercheurs», l'auteur montre, à partir de quelques exemples, qu'une méconnaissance de l'occitan moderne et ancien conduit certains historiens à des lectures de documents, et donc à des interprétations, plutôt fantaisistes. Même s'il s'agit d'une évidence, il n'est sans doute pas inutile de la rappeler. Et personne n'est à l'abri d'une erreur: J.-Y. Royer affirme [53] que sesta 'panier' «n'existe pas en occitan», alors que le mot est bien attesté dans plusieurs dialectes (TDF cesto; FEW 2, 715b CISTA).

L'étude de la langue utilisée par Noé de Barras dans son journal mériterait d'être faite, en vue notamment de la localiser ou d'y déceler des influences d'origines variées sachant que les transhumances qu'il organise vont du pays aixois, en domaine «sud-occitan», jusqu'à l'est des Hautes-Alpes, via les Alpes-de-Haute-Provence, notamment le village de Barras, peu au nord de Digne, d'où est originaire sa famille, ces dernières régions étant actuellement zone d'interférences entre faits linguistiques «nord-occitans» et «sud-occitans» (voir ALP, par ex. cartes 14, sécheresse; 176, faucher; 213, charger; 327, épi; 512, châtaigne). Certains traits phonétiques sont caractéristiques: Noé de Barras utilise des formes non palatalisées (pagar, mercat, cascun, etc.), à une exception près (chauzir), et il écrit systématiquement cart, jort, retort (pour carn, jorn, retorn), formes qui ne se rencontrent actuellement que dans les Hautes-Alpes (voir ALP, carte 78, jour; Ronjat, Grammaire Istorique, § 393), etc. Par ailleurs, certains éléments de vocabulaire pourraient aussi contribuer à cette localisation. Ainsi, les mots désignant l'antenais(e) (ALP, carte 743), anoge pour Noé de Barras, probablement vaciu/vaciva, pour Fazy de Rame, seigneur de l'Embrunais (Hautes-Alpes actuelles) qui a tenu un journal de 1471 à 1507, et que cite J.-Y. Royer p. 48. Celui-ci pense cependant que «l'usage fait par Fazy de Rame du mot vaciou [...] est totalement aberrant», c'est-à-dire en fait qu'il n'a pas valeur de collectif comme pour Noé de Barras, mais désigne une catégorie précise d'ovin. J.-Y. Royer explique cette prétendue aberration par le fait que Fazy de Rame n'était pas un professionnel de l'élevage et utilisait le vocabulaire technique de facon fantaisiste, alors qu'il s'agit probablement d'une banale différence dialectale.

En conclusion, un travail intéressant, de présentation agréable, destiné au grand public mais apportant également des données généralement fiables et bien datées aux spécialistes, qu'ils soient linguistes ou historiens.

Philippe OLIVIER

Nadine HENRARD, Le Théâtre religieux médiéval en langue d'oc, Liège (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fasc. CCLXXIII), Diffusion Droz, 1998, 639 pages.

L'auteur a réexaminé dans cette thèse l'ensemble des pièces théâtrales d'inspiration religieuse en langue d'oc de la fin du 11e siècle au milieu du 16e siècle. Il y manque cependant la vénérable Passion d'Augsbourg (sigle du DOM = PassAugsbH). On y trouve le Sponsus (= Spons), les Fragments de Périgueux (qui n'ont pas de sigle ds le DOM; v. Brunel 255), l'Esposalizi de Nostre Dona sancta Maria Verges et de Jozep (= Espos), la Passion Didot (= Pass), le Jeu de sainte Agnès (= SAgn), les Mystères rouergats (= MystRouerg), le Mysteri des Rampans (= MystRam) et les Mystères hagiographiques (= MystSAnt, MystSEust, MystSPPaul, MystSDPons, MystSAnd, SJac, MystSMart, MystSBart).

La partie la plus neuve concerne MystRouerg [85-208], MystRam [209-232] et les Mystères hagiographiques [233-395]. Pour MystRouerg on trouvera une étude très solide du ms. et de sa genèse ainsi que des sources de chacune des sections du texte. L'auteur a pris soin de chaque fois comparer les versions occitanes aux textes français (hagiographies ou passions). L'ensemble montre une parfaite information dans le domaine du théâtre médiéval. L'aspect philologique ou lexical, très mineur dans ce travail, n'est pas toujours au point: cf. sur raminagrobis et grobis [194-196] voir ce qu'en a écrit V. Väänänen ds MélStraka 2, 167-178. Une première conclusion [397-400] souligne bien l'apport de cette synthèse.

Une seconde partie examine les didascalies [401-435] et la versification [437-580]. Les index (des auteurs, des œuvres, des personnages littéraires) qui terminent l'ouvrage, rendront précieux ce travail consciencieux.⁽¹⁾

Gilles ROQUES

Del Confortement de Philosofie. A Critical Edition of the Medieval French Prose Translation and Commentary of De Consolatione Philosophiae of Boethius (ms. Vienne BN 2642) by Margaret BOLTON-HALL, ds Carmina Philosophiae (Journal of the International Boethius Society), vol. 5-6, 1996-1997, XV + 228 pages.

L'atelier antipodal qui a vigoureusement entrepris de publier les traductions françaises médiévales de la *Consolatio philosophiae* de Boèce (v. ici RLiR 61, 289) vient de nous livrer, extrait du *Journal of the International Boethius Society (Carmina Philosophiae*), l'édition de la version la plus ancienne, celle du ms. de Vienne BN 2642 (1^{re} m. du 13^e s.; sud-est de la Bourgogne). L'édition de cette version n° 1 de l'étude classique de Thomas/Roques (HLF 37, 419-88 et 543-47) est précédée d'une courte introduction; en deux pages [VIII-IX] sont rassemblés les principaux traits phonétiques et morphologiques bourguignons qui la caractérisent.

⁽¹⁾ Corriger dans la bibliographie: p. 597 Frede J. lire Jensen F.; – p. 580 l. 11 d'en bas supprimer *pas* et l. 8 d'en bas éviter un *dans notre chef* pour signifier «en ce qui nous concerne».

L'édition est très satisfaisante et la numérotation suivie permet de comparer facilement avec le texte latin de l'édition Bieler et aussi avec la traduction française éditée par J.K. Atkinson. Quelques remarques mineures: I, V, 10-11, on lirait mieux: Cant la lune esta (de ester) pruiche del soreil, si pert sa lumiere, cant aloigne, s'en ha plus. On rayerait alors du glossaire le bizarre a pruiche de «close to»; – I, 6, 47 apparat garder petit e petit; – II, 5, 52 lire enmaladira; – II, 7, 6 lire n'enveillisist; – II, 7, 23 lire a pebleier; – II, 7, 67 supprimer le point après vertu; – III, 7, 22 lire n'en a enfanz; – III, 8, 25 et 26 lire love; – III, 9, 55 et 57 lire il n'en a; – III, IX 349 et 350 lire n'ensiut; – III, IX, 471 lire n'en usent; – III, 12, 138-39 lire l'enama; – IV, 2, 68 lire mie; – IV, III 36-37 la note est en désaccord avec le texte où herbergent (part. pr.) se comprend très bien.

Le glossaire est très court, sans commune mesure avec l'intérêt lexical de ce texte, qui contient aussi quelques mots régionaux comme *aguisum* «pointe (de la langue)» I, 1, 35; c'est l'exemple du 13° s. que j'ai cité d'après les MélDuraffour 5 (ici RLiR 60, 620). On pourrait ajouter encore par exemple *habunde* «abondance» I, II, 15 qu'on trouve dans OvMorB 12, 2132 et 14, 3069 (cf. aussi Gdf 1, 27a) et dans les parlers du Centre et de Bourgogne ainsi qu'en francoprovençal (cf. FEW 24, 60a). Il est vrai que j'ai relevé aussi *a grant habonde* «en abondance» ds KleistDit (= Bossuat n° S 5857) Ln 147 (= 1456, Evreux).

Gilles ROQUES

Stephen DÖRR, Der älteste Astronomietraktat in französischer Sprache: L'Introductoire d'astronomie. Edition und lexikalische Analyse, Tübingen, Niemeyer (Beihefte zur ZrP, 289), 1998, VII + 208 pages.

Ce texte, qui avait déjà un sigle dans le DEAF (= IntrAstr), est le plus ancien traité d'astronomie. Il ne pouvait pas échapper à l'examen attentif d'un collaborateur du DEAF puisque Gdf l'avait largement utilisé, sous le titre *Introd. d'astron.*, Richel. 1353. C'est ce ms. (le BN fr. 1353) qui sert de base à l'édition du premier livre, qui représente un tiers du total du texte.

L'introduction date le texte d'environ 1270; il est dédié à Baudouin de Courtenai, dernier empereur latin de Constantinople, mort en 1273. On trouvera une analyse du texte et une recherche des sources [9-15] ainsi qu'un petit développement [15-19] démontrant qu'il n'y a pas de différence en ancien français entre *astronomie* et *astrologie*, qui désignent l'un et l'autre une science qui fait partie des arts libéraux. Le ms. de base date du troisième tiers du 13e siècle. L'étude de la langue est très expéditive (4 lignes): «die Sprache der Handschrift ist das Franzische» [21]. On concède quelques traces d'influence du nord-ouest: deux cas de *sun* pour *son* (possessif) et trois cas de *le* pour *la* (article féminin et encore les seuls exemples cités sont placés devant *h* non aspiré)⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Que dans ces cas le *e* marque une élision peut se déduire de ce court extrait la complexion de le home ou de la viande... selonc le hore ou le humor a sa segnorie II, 22.

Or le vocabulaire donne des enseignements non négligeables. J'y ai relevé: courson LX, 6 «flux (de liquide, de sanc); diarrhée» (agn., ouest, sud-ouest d'oïl) -Gdf 2, 317b: Legende du Pilate du BN fr. 19525 (ms. = VenjNSPrDF); texte d'archives à localiser - TL 2, 912 = CalendreM 4514 (texte en principe champenois mais influencé par des sources anglo-saxonnes); = SSagOctS 1799 (ouest/sud-ouest d'oïl cf. RF 102, 462); = RecMedEvrM (Eure); = LapidALS [probabl. de Philippe de Thaon] - FEW 2, 1579b - AND 136b; - ajouter divers traités médicaux agn. (HuntMed 354 n. 10; 391; 431; R 106, 81; ZfSL 97, 248 n. 14); SFanuelC 2313 (non localisé); Moralité de la Dame à l'agneau de Guillaume Thibault, éd. (avec les œuvres de Guillaume Tasserie) P. Le Verdier, 159 (Rouen; 1520); - durableté (agn., ang., poit., saint., de la fin du 12° s. à la fin du 13° s.; norm. au 14° avec Oresme ds Gdf 2, 783c; s'étend hors de l'ouest au 15e s.) v. gloss. p. 130; - endoible LXXVIII, 14 «infirme» (agn., norm., centre; paraît se répandre plus généralement à partir de la fin du 13° s. et je ne m'occupe plus des attestations postérieures à 1320) - TL 3, 276-277 (RoisC; MarieEspW; = TristThomL; = RoseMLec; SElisRobJ [qui serait picard]) - Gdf, 127b-128a (= BestGuillR 2743; = YsChB 33, 38 [env. 1300, Ile-de-France ou Chartres cf. éd. t. 1, XXVII]; PsLong [début 14° s., Paris] - FEW 3, 22a - AND 221a; - ajouter ProvSalSanI (agn.); OvMorB 11, 3511 et 4064 (Centre); - estival (seulement agn. au Moyen Âge) v. gloss. p. 137; - laor I, 18 XXXV, 8, etc. «largeur» (agn., norm. tour. norm. essentiellement) - TL 5, 160 (PsOxfM; PsCambrM; RoisC; ThKentF; RouH; BenDucF; ChardryDormM; MarieEspW; ModusT - seul OgDanF 9622 ne s'accorde pas avec cette localisation) - Gdf 4, 720c contient en outre (= SPaul = EnfAdK 99var cf. MélWoledge 180, 99; = Poème = AncTestN241; Cartulaire de Pontoise, 1287; DelIsrE 495 [qui serait picardisant]) - FEW 5, 203b décrit le mot comme «norm. agn. 12e-13e s.» et ajoute, hors de l'ouest: liég. 14e s. (= SchelerJPreis) et SLouisPathMirF - AND 380a - ajouter ProvSalSanI; ZfSL 43, 112 (agn.); JVignayVegL 4, 17, 5 (norm.); R 99, 198 (1er q. du 14e s., wall); - pertuiset III, 25 «petit trou» dont le domaine se laisse circonscrire en deux domaines (ouest d'oïl et sud-est d'oïl): - TL 7, 807-808 (LapidffP; MarieFabW; TristBérG; MirAgn²W - JoufrF); - Gdf 6, 118b -FEW 8, 290a.

A l'opposé *estruiement* cf. gloss. p. 138 ne serait attesté que dans deux textes picards, mais j'aimerais être sûr qu'il ne puisse pas s'agir du mot *estrivement* «discussion, controverse»; dans un cas semblable, le devoir du lexicographe, est aussi de lever le doute en justifiant la leçon choisie.

Au total, il me semble donc que le vocabulaire d'InstrAstrD montre une légère coloration occidentale. Quelques graphies vont dans le même sens: *meiane* III, 7, etc., *meiens* IV, 5, *meianement* LIII, 2, *meianeté* LII, 1; *voair* «voir» II, 16; II, 20, etc.; *veair* X, 1, *tornaie* III, 11; *moraient* III, 25; *coraient* IV, 8; *retornet* «retournait» V, 2, etc.

L'établissement du texte aurait mérité un soin plus attentif. Il y a de l'excès dans la distribution des trémas et ils sont parfois même impossibles: cf. oïrre (pour erre) I, 14; oït (pour ot ind. prés. 3) III, 47. Quelques remarques au fil du texte: il est clair que I, 2 ne peut pas commencer par Me est pris. La première phrase comprend obligatoirement les deux premiers paragraphes. On mettra un tiret devant neis les sensibles... que l'on fermera devant me est pris, qui constitue le noyau de la principale. D'autre part ligne 8 il faut placer la virgule non après eauz mais après aparcevoir; – I, 4 virgule après de lui meismes; – I, 6 lire «Quar li maitres ovriers... volt que devant

totes les autres choses de ça desouz, einsi cum il avoit establi le ciel el plus haut leu, eüst privilege... et por ce il li dona le don de tote beauté. 7 Et li dona poessance...; -I, 7 lire mis governierres; - I, 12 il faut unir doble maniere de substance; - I, 12 je ne comprends pas bien affins (peut-être estre affin de qch a qch «qui peut être caractérisé par un rapport établi entre qch et qch») mais il faut à coup sûr une virgule après talent et une autre après ciel; - I, 13 virgule après comprendre; - I, 16-17 lire: li avenement des choses. Cum il eüssent regardé ces choses... conoistre, tant perseverent et vellerent. Le paragraphe 17 commencerait donc plus haut devant Cum; - I, 10-19 le point placé après terre sépare deux subordonnées coordonnées par et et l'on chercherait vainement la principale du paragraphe 19; - II, 3-4 autresit du début du paragraphe 3 annonce le einsi du 4, les deux paragraphes ne formant qu'une seule phrase; - II, 12 il est clair que le paragraphe 12 doit commencer à Et quant aucuns aura ces .II. voies...; - II, 17 point après voit il plus cler; - II, 20 point après veritables, virgule après tochier; - III, 15 veune m'est incompréhensible: lire venue «répandue»? - IV, 3-4 il est clair que le paragraphe est mal disposé. On lira: Et por ce que li aornemenz... touchiez, ces .II. elemenz... lia emsemble... Pour ne pas lasser le lecteur, j'arrête ici mes remarques sur le texte, qui aurait dû être présenté plus rigoureusement (cf. aussi XXXIII, 1 quantquez il a et XXXIV, 1 quant qu'il a).

La rigueur s'est concentrée dans la rédaction des *Artikel* du glossaire [85-200] qui sont le cœur même du travail et sur lequel on pourra s'appuyer avec confiance. Il s'agit là d'un apport important à l'histoire du vocabulaire français dans le domaine de l'astronomie et de l'astrologie et accessoirement de bonnes contributions à l'histoire des vocabulaires scientifiques. En fonction de ce qui est dit supra (IV, 4) on supprimera l'article *ensembler*.

L'ouvrage se termine par trois listes. Une liste de mots qui ont été éliminés de l'étude au motif qu'il y avait déjà dans TL trois exemples antérieurs [201-204]. A vrai dire ce critère purement statistique ne me paraît pas toujours déterminant, comme on l'a vu pour les mots régionaux, par exemple. On y corrigera: *espondrer* lire *espondre*; *pertuise* lire *pertuiset*; *recé* lire *reces* ou *recet*; *veun*, *e* v. supra III, 15. La seconde liste est un index géographicus des chapitres XXIII-XXXIV qui viennent d'un texte arabe d'Albumasar [205-207] et elle est suivie du classique index nominum.

Gilles ROQUES

Claudia GUGGENBÜHL, Recherches sur la composition et la structure du ms. Arsenal 3516, Bâle et Tübingen, Francke Verlag (Romanica Helvetia, 118), 1998, XXXVIII + 395 pages.

Cette thèse de l'Université de Zurich décrit minutieusement le ms. Arsenal 3516, daté de peu avant 1267/68 et localisé dans un atelier lié au monastère de Saint-Bertin à Saint-Omer. Ce ms. est le seul témoin de *Cristal et Clarie* par exemple mais il contient aussi toutes sortes de textes dont il donne des versions souvent particulières (une *Histoire sainte* qui contient la *Bible* d'Herman et la *Bible anonyme du XIIIe* puis qui enchaîne avec un remaniement de la *Passion des Jongleurs*, suivi de quelques strophes du début des *Regrés N.-D*. d'Huon de Cambrai pour amener ensuite une version de la *Concepcion N.-D*. de Wace, etc.). On sait aussi que parmi

les textes importants de la littérature médiévale ce ms. contient la *Vie de saint Nicolas* de Wace, la *Vie du pape Grégoire*, des extraits du *Poème moral*, les œuvres de Robert de Blois – qui pourrait d'ailleurs avoir joué un rôle dans la composition du recueil –, le *Livre de Philosophie et de la Moralité* d'Alard de Cambrai. Une conclusion, très bien fondée [334-342], aboutit à réévaluer très fortement le rôle de copiste. D'autres manuscrits devraient être examinés sous cet angle. Ceci a déjà été fait parfois; on sait le cas, outre les exemples allégués par l'auteur, que présente le ms. BN fr. 12483 dont grâce aux efforts alternés de P. Kunstmann et de S. Sandqvist, prolongeant les travaux d'A. Långfors, nous avons une édition maintenant presque totale. N'oublions pas non plus un important article de J. Rychner sur le ms. de Berne 354, dans *Reid Mémorial* 187-218, qui trace la voie pour une étude plus en profondeur de la lettre du texte.

Il s'agit d'un travail très remarquable. Le lexicographe s'étonnera de la méconnaissance des t. 24 et 25 du FEW cf. p. 76 n. 131 et 132 ou de l'orthographe de Godefroy (passim par ex. p. 76 n. 129); on écrira aussi correctement Södergård, Långfors, Ronsjö, Dirick-Van der Straeten, Gröber, Wallensköld.

Gilles ROQUES

Maria COLOMBO TIMELLI, *Traductions françaises de l'*Ars minor *de Donat au Moyen Âge (XIIIe-XVe siècles)*, Firenze (La Nuova Italia Editrice), 1996 (Pubblicazioni della Facoltà di lettere e filosofia dell'Università degli studi di Milano. Sezione di lingua e letteratura francese e dei paesi francofoni, 1), 244 pages.

L'étude de l'enseignement élémentaire de la grammaire en langue française au moyen âge a fait des progrès considérables dans ces dernières années. S'il y a eu un long silence après les premières démarches de Thurot (1868) et de Baebler (1885) en attendant Heinimann (1963 et 1966), l'intérêt accru s'est manifesté dans les travaux de Merrilees, Swiggers, Lusignan, nous-même et, au premier rang, dans ceux de Mme Colombo Timelli. Dans les deux derniers lustres, elle a publié une bonne dizaine d'articles⁽¹⁾ consacrés aux «traductions-remaniements en ancien et moyen français de l'*Ars minor* de Donat, manuel composé vers le milieu du IVe siècle et encore utilisé en France au XVIe siècle pour l'enseignement élémentaire du latin» [1]. Mme C.T. a eu l'heureuse idée de réunir ses travaux antérieurs, «éparpillés dans des revues à diffusion très diverse et pas toujours facilement accessibles» [3] en un seul volume [sigle du DEAF: ColomboGram].

Le chapitre 1, l'*Introduction* [1-13], donne l'essentiel sur le caractère, la chronologie et la topologie des textes, leur intérêt historique et les modalités de leur traduction. Ne sont retenus dans le travail que les textes basés directement sur Donat (à l'exclusion donc de Gramm¹⁻⁵ [les sigles employés sont ceux du DEAF]) et visant l'enseignement du latin: «Ma décision d'exclure ce dernier manuel [DonatOxf] s'explique par la langue objet de l'analyse (le français et non le latin). Au même titre,

⁽¹⁾ Pour tous les travaux mentionnés, cf. la *Bibliographie* [231-241]. Est-ce par pur hasard que l'on n'y trouve pas le nom de H.-J. Niederehe?

outre que pour des raisons ayant trait à la langue de rédaction (le provençal), ne sont pris en compte ni le *Donatz proensals* ni les *Razos de trobar*» [3n15].

Les textes sont édités au chapitre 3, certainement la partie la plus précieuse du livre [136-230]. Mme C.T. y tient à respecter la valeur individuelle de chacun d'eux: «...chaque texte doit être considéré, dans la perspective philologique qui est la nôtre, comme un unicum, imposant une édition indépendante» [4]. Voici la liste des versions publiées (j'ajoute à la fin de chaque indication le nombre de lignes du texte imprimé pour donner une meilleure image des proportions entre les différents Donats): B = Berne, Burgerbibliothek, ms. 439 (seconde moitié XIIIe siècle), f. 76r° a-77v°b [165 lignes]; P1 = Paris, B.N. lat. 14095 (XIVe siècle), f. 8v°-11v°, avec interversion des f. 10 et 11 [212 lignes](2); M1 = Paris, Bibliothèque Mazarine, ms. 3794 (première moitié XIV° siècle), f. 22r°a-29r°a [380 lignes]; M² = même manuscrit, f. 41r°b-52r°b [554 lignes]; v = Biblioteca Apostolica Vaticana, ms. Vat. lat. 1479 (XIVe siècle), f. 4r°a-6r°b [327 lignes]; s = Salins, Bibliothèque Municipale, ms. 44 (avant 1436), f. $162v^{\circ}-164r^{\circ}$ [74 lignes]; $p^{2} = Paris$, B.N. n.a.f. 1120 (1420-1440), f. $474v^{\circ}b^{-1}$ $477v^{\circ}b$ [327 lignes]; P^{3} = Paris, B.N. n.a.f. 4690 (1488), f. $1r^{\circ}-10r^{\circ}$ [352 lignes]; U =Utrecht, Bibliothèque de l'Université, incunable B.qu.66 (vers 1460-1470), f. 1-2, 7-8 non chiffrés [217 lignes]; A = Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanes, incunable 047, impr. Felix Baligault, Paris, s.d. (fin XVe siècle) f. b5r°-b8v° [178 lignes]. Tous ces textes sont soigneusement édités, et les sources des vers mnémotechniques insérés dans les textes y sont indiquées entre parenthèses dans la mesure où il a été possible de les identifier.

La lecture comparée des différentes versions est beaucoup facilitée grâce à huit annexes contenant 1) Tableau comparatif du traitement des paradigmes principaux [26-29], 2) Exemples soit latins soit français employés dans les textes [38-46], 3) Exemples par ordre typologique (lt., lt. + fr., fr., total) [47], 4) Nombre de versus par version [50], 5) Tableau des versus [51-53], 6) Liste des versus par sujets [54-68], 7) Index des sources [69-70], et 8) Alternance linguistique: emploi du latin (abstraction faite des exemples et des versus) [75]. Ces tableaux font le point sur ce qui est dit dans les passages respectifs du chapitre 2 Étude [14-25; 30-37; 49-50], qui se termine par un sous-chapitre Questions de lexique [76-79] introduisant un long Glossaire [80-135]. Mme C.T. justifie d'abord l'établissement d'un glossaire après celui publié dans StädtlerGram 157-300. Elle constate que l'on y trouve «au-delà de quelques lacunes..., des incongruités [qui] se manifestent à une lecture tant soit peu attentive», et elle continue: «Par exemple, pourquoi avoir introduit le substantif sosciteïan («habitant d'un faubourg»), qui n'est en fait que la traduction du latin suburbanus, proposé par Donat comme exemple de mot composé?» [76]. Sans vouloir entrer ici dans une discussion, qu'il soit permis de remarquer que l'exemple est mal choisi, puisque c'était justement au sujet de celui-ci qu'avait été expliqué pourquoi il valait la peine d'inclure un tel mot au glossaire (StädtlerGram 8). Le but des fiches lexicographiques de Mme C.T. est défini comme suit: «l'étude du rapport qui s'instaure entre une terminologie latine bien établie et une terminologie française en voie de formation, qui utilise le calque et/ou la dérivation directe où ceux-ci sont possibles, mais qui a recours à des termes du langage courant pour lesquels le traducteur 'invente' une acception technique sans doute nouvelle» [77]. Chaque entrée des

⁽²⁾ C'est la version appelée DonatG dans StädtlerGram à la suite de ThurotEx.

150 lemmes environ se constitue de cinq éléments: 1) lemme d'entrée suivi, entre parenthèses, de l'indication sommaire du domaine d'application du mot; 2) mot latin correspondant; 3) liste des occurrences; 4) commentaire linguistique; 5) dictionnaires consultés. Tout ceci est bien raisonné, mais ce que l'on y trouve a parfois de quoi s'étonner; voici quelques exemples: p. 78 il est question de la «polysémie de certains termes, verbes surtout», parmi lesquels figure aussi recevoir, «ayant une étendue sémantique bien moins vaste» [ib.]. Néanmoins, les deux entrées de ce mot (domaines d'application: définition du pronom et qualité du pronom) portent la même définition «prendre, signifier» [119-120]. - Pp. 126-128 ne figurent pas moins de onze entrées(3) signification, pour lesquelles il ne me semble pas inutile de citer les domaines d'application, quelques contextes et les définitions, afin qu'on puisse se faire une idée de la conception de la lexicologie qui préside à la rédaction de ces fiches: - régime du positif: «sens d'un mot»; - comparaison: «sens d'un mot»; - comparaison régulière et irrégulière: «sens»; - genres du verbe: «sens»; - définition de l'adverbe: «sens d'un mot»; - accident de l'adverbe: «catégorie grammaticale qui exprime les différents sens de l'adverbe» pour p. ex. M1 143 Quantes significations d'averbe sont?; - accident du participe: «catégorie grammaticale qui exprime les différentes voix du participe» pour p. ex. M¹ 167-168 Quantes significations de participe sont?; - définition de la préposition: «sens»; - prépositions à double régime: «sens»; - accident de l'interjection: «catégorie grammaticale qui exprime les différents sens de l'interjection» pour p. ex. M¹ 218-219 En quoi est la signification de l'interjection?; - emplois divers: «sens». On a de la peine à s'imaginer sur quel concept de polysémie se base une telle énumération. (Ajoutons le reproche fait à StädtlerGram de ne pas avoir inclus signification dans son glossaire [76]). - P. 115s. est traité l'emploi de parties (d'oraison) dans la définition de la conjonction du texte donatien. Là, on lit dans M1 182-183 Qu'est conjuction? Une partie d'oroison qui conjoint les autres parties et ordenne. (Les autres versions donnent un texte comparable.) Parmi les occurrences (sous 3.), le contexte donne les autres parties tout court, et la définition qui en est donnée est «phrase, discours». Incontestablement, ni parties ni parties d'oraison ne peuvent avoir ici le sens de «phrase» ou de «discours», et si cet emploi n'est pas enregistré dans StädtlerGram 252s., où «partie d'oraison semble correspondre uniquement à pars orationis» [116], cela nous paraît être fait à juste titre. Ce que l'on pourrait regretter un peu en lisant ce glossaire, c'est l'absence quasi totale de la terminologie grammaticale stricto sensu, mais l'auteur a apparemment voulu éviter trop de recoupements avec StädtlerGram.

Bref, on ne peut que féliciter Mme Colombo Timelli pour la composition de ce beau livre – aussi en ce qui concerne l'apparence extérieure⁽⁴⁾ – qui permet un accès commode à ces textes si importants pour l'histoire de la terminologie grammaticale en français.

Thomas STÄDTLER

⁽³⁾ P. 79 on lit qu'il y a aussi des sous-entrées, mais dans le glossaire nous n'avons pas pu constater de hiérarchie typographique quelconque.

⁽⁴⁾ P. 23 l.3 ehsaustive l. exhaustive; p. 77 l.-12 diffucultés l. difficultés; la note préliminaire est datée de «janvier 1966» [VIII]; la même erreur se trouve déjà p.VI: «1ª edizione: dicembre 1966».

Louis CAROLUS-BARRÉ, Études et documents sur l'Île-de-France et la Picardie, t. 1, Compiègne et le Soissonnais, Ville de Compiègne, 1994, 617 pages; t. 2, Senlis et le Valois, Ville de Compiègne, 1996, 422 pages.

Pour rendre hommage à Louis Carolus-Barré, la ville de Compiègne a eu l'heureuse idée de rassembler un certain nombre de ses articles publiés dans des revues parfois difficiles d'accès. Ainsi peut-on relire et réexaminer des documents qu'il a mis au jour, par exemple le mémoire de 1448 étudié ici même (RLiR 60, 51). Mais malheureusement le présent recueil ne peut pas dispenser de recourir aux publications initiales, parce que les index des noms propres semblent être systématiquement exclus (voir n° XVII du t. 2 par exemple). Pour le n° V du t. 2 qui correspond à AssSenlis¹C du DEAF, l'éditeur a écarté non seulement l'index mais aussi le glossaire, qui, une fois n'est pas coutume, accompagnait l'édition du texte. L'exclusion a parfois été faite si vite qu'on ne peut pas lire ici les deux dernières pages de l'appendice II du n° VII du t. 1, emportées avec l'index des noms propres. Une conséquence inattendue de ces éliminations est la mauvaise pagination qui est glissée dans la table des matières du t. 2. Souhaitons que le t. 3 (annoncé à la p. 5 du t. 1) complète ces lacunes.

Takeshi MATSUMURA

Michael JONES, Recueil des Actes de Charles de Blois et Jeanne de Penthièvre, Duc et duchesse de Bretagne (1341-1364), suivi des Actes de Jeanne de Penthièvre (1364-1384), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1996, 295 pages.

L'historien anglais qui a publié le Recueil des actes de Jean IV, duc de Bretagne (Paris, 1980-83; sigle du DEAF = JonesBret) en deux volumes nous offre ici un Recueil des actes de son rival malheureux, Charles de Blois et de son épouse (Jones CharlBret). L'Introduction [15-46] retrace brièvement la vie de Charles de Blois et ses conflits avec Jean de Montfort, tout en soulignant les activités de Jeanne de Penthièvre pour soutenir sa cause, surtout pendant la captivité de son mari et après la mort de celui-ci. L'histoire ainsi présentée nous permet de mieux comprendre les enjeux politiques qui étaient présents derrière la rédaction des actes. En tant qu'historien, M. Jones n'a pas omis de parler des caractères diplomatiques des actes, de l'organisation (ou plutôt du manque d'organisation) de la chancellerie ducale et des sceaux.

Après l'Itinéraire des deux protagonistes [47-51] vient l'édition des 140 actes (écrits presque tous en français, dont deux en agn., voir ci-dessous), accompagnée de plus de 200 indications sur les preuves concernant l'activité de Charles et de Jeanne. L'édition est soigneuse, mais puisque les abréviations sont résolues et que la ponctuation et l'usage de majuscules sont modernisés (voir p. 46), on aurait aimé que les mots fussent coupés et l'accent aigu introduit, car parfois le texte est difficile à comprendre. Par ailleurs, face à l'introduction sporadique des accents (n° 268 par exemple), on se demande dans quelle mesure M. Jones est tributaire des éditions antérieures (quand il y en a). Quelques remarques (le 1er chiffre est le n° du docu-

ment et le 2º la ligne où se trouve le mot): 13/6 rompius serait-ce rompus «brisés»? - 65/3 Savons l. Savoir; - 109/4 la beuroer l. l'abevroer; - 147/57 gres tout voiz l. gros tournois; - 147/139 cour fable l. coursable; - 162/13 manei, e l. maneire; - 257/40 pocey l. potey (forme de poesté, v. Gdf 6, 242c); - 257/42 du chal l. duchal; - 339/48 portont l. porront.

L'édition des actes est suivie par trois Appendices: I: catalogue des lettres [265-272], II: plaintes contre les officiers de Charles, datées de vers 1348-50 [273-276] et III: les «garnisons», copie du 18° s. [277]. Le volume est terminé avec une «Table générale des noms de lieux, de matières et de personnes» [279-295]. Malheureusement, il manque un glossaire, et comme la Table finale ne donne aucune information sur les mots intéressants, les actes ici publiés risquent de rester peu exploités par les lexicographes. Je vais donner quelques échantillons pour montrer combien les documents publiés méritent d'être étudiés de près (la date est celle de l'acte, mais quand on n'a que des copies, leur date est donnée entre crochets).

D'abord il faut souligner que les documents contiennent plusieurs régionalismes, par exemple: allouyre s.f. 106/6 (1348) «procuration» aj. à FEW 24, 337b qui cite allouis(s)e (bret.); - avenage s.m. 194/12 (1357) «sorte de redevance qui se payait primitivement en avoine» mot de l'Ouest, v. Gdf 1, 514a, FEW 1, 187b, aj. Roquelet-CoutHectChartres advenage; - baildre v.a. 16/25 (1343 [1349]) «donner» v. FEW 1, 206a, Gdf 1, 603b, v. aussi VillonTestR 159n; - cohuage s.m. 17/27 (1343 [1346]); 230/5, 6, 19 (1359 [1673]) «droit qui se payait pour les marchandises portées au marché» mot de l'Ouest, v. FEW 20, 7b; - cohue s.f. 230/12, 14, 16 (1359 [1673]) «halle, marché couvert» mot de l'Ouest, v. FEW 20, 7b; - deblasme s.m. 356/14 (1379) «excuse» mot de l'Ouest, v. RLiR 61, 604; - enterinance s.f. 1/9 (1341) «parfait accomplissement» mot de l'Ouest? v. Gdf 3, 261a; - erau s.m. 203/6 (1357); ereau 203/8, 12 (1357); heraut 268/6 (1362 [1675]); hereau 268/9, 17, 22 (1362 [1675]) «pièce de terre» mot dont l'aire s'étend de l'Ouest au Sud, v. FEW 25, 169a; - foullage s.m. 233/13 [les fremiers des moulins du Pontneuf si s'efforcent et de novel de voloir acquevre juridition sur eux et lour dits hommes par raison de foullage...] (1359 [1712]) «droit de mouture dû au seigneur d'un moulin» hbret., ce sens que Gdf 4, 111c donne en citant trois doc. d'après Morice semble mieux convenir au contexte que le sens de «droit du seigneur sur le foulage des pommes» que propose FEW 3, 845a; haraz s.m. 112/5, 8, 14 (1348 [1349]); 250/9 (1360) «troupeau de chevaux et de juments réunis dans un lieu en vue de l'élevage» DEAF H 177, RLiR 61, 439-458; - livrage s.m. 17/27 (1343 [1346]); lyvrage 17/54 (1343 [1346]) «esp. de taxe» hbret., FEW 5, 302b mfr. (Bretagne 1355 [date à corr.]) provient de Gdf 5, 5b qui cite l'unique exemple de 1395 d'après Lobineau; - moulin blaierez s.m. 8/21 (1342) «moulin à blé» mot de l'Ouest, les données de FEW 15, 1, 129b proviennent de Gdf 1, 654c qui cite YearbEdwIH (= AND) et un doc. breton de 1327 publié par Morice (où l'on lit aussi foulerez, voir ci-dessous); - parlance s.f. 278/2 (1363 [1364]) «entretien, pourparler» mot agn. et norm., v. RLiR 61, 284, aj. PonthusC XI/777 var.; - au parsomet loc.adv. 244/28 (1360) «en outre» mot de l'Ouest, v. Gdf 6, 1a, FEW 12, 429a; - prisage s.m. 21/22, 31, 50 (1343 [1344]); 91/9 (1347); 162/16 (1354); 217/24 (1358); 251/7 (1360); etc.; prisaige 91/6, 13, 15 (1347) «prisée» hbret., v. Gdf 6, 412c, FEW 9, 372a; - prisager s.m. 21/23, 42 (1343 [1344]) «celui qui fait la prisée» hbret., forme à aj. à FEW 9, 372a; - prisager v.a. inf., 8/88, 146 (1342); prisageront fut. 6 259/23 (1361 [18e s.]); prisagé p.p. 259/53 (1361 [18e s.]), prisagés pl. 259/52 (1361

[18e s.]), prisagees f.pl. 21/59 (1343 [1344]) «priser, estimer» hbret., v. Gdf 6, 413a qui puise sa documentation chez Morice et Lobineau, d'où FEW 9, 372a; – [prisagier] v.a. prisagie p.p.f. 21/10 (1343 [1344]), prisagiees f.pl. 21/46 (1343 [1344]), prisagiez f.pl. 21/43 (1343 [1344]) «priser, estimer» hbret., v. FEW 9, 372a; – regaire s.m. 347/4, 7 (1378); regaere 348/2 (1378) «juridiction temporelle des évêques de Bretagne» hbret., v. Gdf 6, 732c, FEW 10, 203b; – sescherie s.f. 205/8 [en certain floues (sens?) et sescheries en la ville de Locmaria] (1357) «lieu où les pêcheurs font sécher le poisson» mot de l'Ouest? v. FEW 11, 581a; – surgarde s.m. 130/2 (1350) «capitaine des gardes» hbret., cette attest. est à aj. au DEAF G 166 qui ne cite qu'un seul exemple tiré d'un doc. bret. de 1321 (< Gdf 7, 532b Morice); – trenchiee s.f. 91/11 (1347) «décision» régionalisme? v. Gdf 8, 12b qui cite deux exemples de ce sens tirés de Morice, aj. à FEW 13, 2, 280a.

Ensuite, les hapax seraient intéressants à enregistrer, d'autant plus qu'il y en a dont le sens n'est pas clair: mescoppaige s.m. 192/88 (1357) «action de couper à tort» aj. à FEW 2, 872b; - mescoppez p.p.adj. 189/10 (1356 [1357]) «coupé à tort» c'est l'unique exemple que Gdf 5, 275b cite d'après le ms. BN latin 17777, d'où FEW 2, 872b; - napteur s.m. 108/78 [un napteur teil que il leur plaira pour constraindre leurs marchans et eulx paier leurs debtes que il leur deveroient de la marchandise des dis bos], 80, 85, 86, 87, etc. (1348 [accord de Charles de Blois avec le comte et la comtesse de Namur, cf. ci-dessous retenaige]) «sorte d'officier» aj. à FEW 16, 596b qui cite nans (pl.) «gage» etc.; - prisagement s.m. 259/17, 28 (1361 [18e s.]) «prisée» aj. à FEW 9, 372a; - saffire euage s.m. 323/11 (1370 [1410]) «sorte de saphir» cf. saphir d'eau FEW 11, 213a et evage «de couleur d'eau» FEW 25, 71b; safire de Limoges s.m. 323/4 (1370 [1410]) «sorte de saphir» aj. à FEW. Il y a également quelques mots dont le sens semble être inconnu des dictionnaires: [acoumbrer] v.a. 203/16 (1357) «encombrer» sens à aj. à FEW 2, 939b; - entendance s.f. 222/24 [non obstant mandemenz ne entendances faiz et a faire a ce contraires] (1358) «acte écrit (?)» sens à aj. à FEW 4, 743a; - truelle s.f. 323/11 [une truelle d'or a un ruby, une esmeraude, un dyamant et doux perles], 13 [un aultre truelle d'or a doux petiz dyamanz, une esmeraude et tres perles] (1370 [1410]) «bijou en forme de truelle (?)» sens à aj. à FEW 13, 2, 329a.

On rencontre dans le texte plusieurs premières attestations: acusage s.m., app. II § 9 (1348-50) «action d'accuser» FEW 24, 93b ne cite pas d'attest. anciennes; - censuel adj. 147/4 (1352) «(héritage) tenu à titre de cens» v. FEW 2, 580a (dep. 16e s.); - [choumer de] v.n. 16/23 (1343 [1349]) «manquer de» v. FEW 2, 539a; - consors s.m.pl. 21/40 (1343 [1344]) «compagnon» v. GdfC 9, 168b et FEW 2, 1078a qui citent un doc. de 1392 comme la 1re attest. (= TLF); - contractemenz s.m.pl. 264/7 (1361 [14e s.]) «contrat» v. Gdf 2, 267b (1491), aj. à FEW 2, 1120a; - donataire s.m. 17/115 (1343 [1346]) «celui à qui une donation est faite» v. GdfC 9, 407c qui cite Songe-Vergier (= TLF qui lui donne la date de l'éd. [1501], mais puisque la leçon est confirmée par SongeVergierS, elle date de 1378); - faloz s.m.pl. 13/5 (1343) «grosse lanterne» v. FEW 8, 370b (1371-...) = TLF; - heiresse s.f. 17/2 (1343 [1346]) «héritière» v. Gdf 4, 485b qui cite deux doc. de 1429 et de 1496, d'où FEW 4, 412b; jubilate s.f. 65/14 (1345) «troisième dimanche après Pâques» v. FEW 5, 52b nfr. (dep. Trév 1752); TLF mq.; - relaxacion s.f. 17/112 (1343 [1346]) «action de délier d'un serment» v. FEW 5, 226b mfr. (1382-...); - reverant peres en Dieu s.m. 19/142 (1343); reverent pere en Dieu 109/6 (1348); 131/6 (1350); 244/63 (1360); 250/2 (1360); 264/3, 14, 21 (1361 [14e s.]); 302/3, 8 (1365); reverentz piers en Dieu pl. 154/265 (1353 [mil. 14e s.]) «titre qu'on donne à un évêque» v. FEW 8, 9a (16e s.), où l'on ajoutera GuillFillConsH, MistSRemiK 2229; – seurmontance s.f. 17/119 (1343 [1346]) «excédent» v. Gdf 7, 535a (le ms. BN fr. 1323 date du 16e s.), FEW 6, 3, 111b; – vidisse s.m. 131/16, 19, 21, 23 (1350); 307/4, 7, 15 (1366) «vidimus» v. Gdf 8, 228c (1355).

Comme on peut s'y attendre, il y a plusieurs documents que Gdf a cités et sur lesquels la présente édition permet de confirmer sa lecture: aisible adj. 16/26 (1343 [1349]) «commode» passage cité par Gdf 1, 197c d'après Morice, d'où FEW 24, 147b; - [endoarer] v.a., endoaree p.p.f. 16/61 (1343 [1349, mais le passage manquant aujourd'hui ds le ms., il est connu seulement par l'éd. Morice]) «pourvoir d'un douaire» passage cité par Gdf 3, 133c d'après Morice; – genillage s.m. 21/15 (1343 [1344]); gemillage [à lire genillage?] 21/27 (1343 [1344]) «redevance féodale qui se payait en gelines» le 1er passage est cité par Gdf 4, 253a, d'où DEAF G 444; - levable adj. 16/15, 27, 40 (1343 [1349]); 18/9, 15, 19 (1343); 21/5, 24, 33, 52 (1343 [1344]) «qui peut être levé» la 4e citation de Gdf 4, 767a correspond à l'attestation de 18/9; recompassement s.m. 222/5 (1358) «dédommagement» 1er exemple cité par Gdf 6, 676b, d'où FEW 10, 158; - tressaudre v.n. 16/17 (1343 [1349]) «passer (d'un pays à l'autre)» c'est le passage que Gdf 8, 61a a cité d'après Morice comme unique exemple du sens de «passer», d'où FEW 11, 96a tresaudre (bretfr. 1434 [date à corr.]); - veysinable adj. 21/41 (1343 [1344]) «qui avoisine» unique exemple que cite Gdf 8, 288b, d'où FEW 14, 414b, aj. AND.

Voici d'autres mots et expressions qui seraient dignes d'être relevés: [allancier] v.r. 19/34 (1343) «s'élancer» forme de soi eslancier, v. FEW 5, 155b afr. (Blois 13e s., R 44, 554 [= A. Långfors éd., Le Tournoiement d'enfer]); - bray s. 234/8 (1359 [18e s.]) «espèce de goudron» FennisGal; - commandance s.f. 19/80 (1343) «commandement» Gdf 2, 190b et TL 2, 576 ne cite que Entree; - conqués s.m.pl. 244/33, 34 (1360) «immeuble acquis par les époux en commun» GdfC 9, 161b; - descense s.f. 184/7 (1356) «sucession, héritage» Gdf 2, 550c cite un doc. de 1312 (localisation?) et la Cout. de Bret.; - domages et interestz s.m.pl. 335/22, 27 (1372) «dommage» FEW 2, 752b; - godron s.m. 234/8 (1359 [18e s.]) «goudron» FennisGal; - moulin foulerez s.m. 8/21 (1342) «moulin à fouler le drap» FEW 3, 844b; - nouge s.f. 323/6, 7, 9 (1370 [1410]) «broche d'ornement» forme à aj. à FEW 16, 603b; - retenaige s.m. 108/121 (1348 [v. ci-dessus napteur]) «entretien d'un bâtiment» FEW 10, 335b ahain., apik.; - blé tierchain s.m. 27/34 (1344 [mil. 14e s.]) «blé composé d'un tiers de froment et de 2 tiers de seigle (?)» 2e attest, par rapport à Gdf 7, 709a et FEW 13, 1, 268b qui ne citent qu'un doc. de 1216; - troquer v.a. 288-289/29, 31, 38 (1364) «échanger» FEW 13, 2, 317a.

Pour terminer, si l'on jette un coup d'œil sur deux documents agn. – n° 154 (1353, Westminster) et n° 181 (1356, Londres), tous deux publiés d'après une copie du mil. 14° s. (Manchester, John Rylands University Library, Latin MS 404) –, on pourra relever par exemple les mots suivants: *coigne* s.f. 154/126 «coin à frapper monnaie» agn., v. FEW 2, 1533b, AND; – *defaisance* s.f. 154/223 «dommage» agn., v. Gdf 2, 459b, AND; – *entrelinaire* s. 154/283 «ce qui est ajouté entre les lignes» agn., v. AND, le s. est à aj. à FEW 5, 354a; – *faisance* s.f. 154/240 «rédaction» agn. et Ouest, v. RLiR 61, 282; – *forsprise* p.p.adj.f. 154/41 «excepté» agn., v. FEW 9, 351b,

AND; – gardein s.m. 154/171 «celui qui prend soin de qch» agn, Ouest et Sud-Ouest, v. DEAF G 181; RLiR 60, 617; – honorable/honourable piere en Dieu s.m. 154/1, 200 «titre qu'on donne à un évêque» syntagme agn.? v. AND 465 s.v. onurable; – insertez p.p. 181/37 «inséré» latinisation à partir de insertum (de inserere) pour inséré, aj. à FEW 4, 712a.

Takeshi MATSUMURA

Le Somme Abreget de Theologie, édition par Christine MICHLER, Wiesbaden, Ludwig Reichert Verlag (Wissensliteratur im Mittelalter, 25), 1996, XXII + 408 pages.

Cette édition (sigle du DEAF = HugRipM²) fournit le texte du ms. de Chantilly (Musée Condée n° 130), copié et achevé à Hesdin, sur l'ordre d'Anthoine de Chourses, le 1er août 1481, du *Compendium theologicae veritatis* d'Hugo Ripelin de Strasbourg (1265). Elle offre aussi quelques rares variantes d'un second ms. (Kynžvart, Schlossbibl. n° 11), très proche du précédent. Il n'y a ni introduction linguistique ni glossaire. On pourra trouver des renseignements complémentaires dans une édition partielle, faite par la même éditrice et parue en 1987 (sigle du DEAF = HugRipM).

Le texte est utilisable, une fois purgé de petites broutilles du genre de: 7^{rb} luire pour livre; – 88^{vb} tenures pour tenvres, mieureté pour mievreté (mot régional cf. FEW 17, 158b) avale pour avalé; – 90^{va} costés pour costes, etc.

Gilles ROQUES

La légende dorée de Jacques de Voragine, édition critique, dans la révision de 1476 par Jean BATALLIER, d'après la traduction de JEAN DE VIGNAY (1333-1348) de la Legenda aurea (c. 1261-1266), publiée par B. DUNN-LARDEAU, Paris, Champion (Textes de la Renaissance, 19), 1997, 1564 + VII pages.

Ce gros volume contient deux choses. D'abord une édition de la Légende dorée de Jean de Vignay, non pas une édition d'après l'un de ses mss., mais une édition faite sur le texte discrètement revu par le dominicain Jean Batallier et imprimé à Lyon en 1476. En variantes sont d'ailleurs données les principales divergences du mss. BN fr. 241 (daté de 1348) qui a généralement été choisi comme ms. de base des éditions fragmentaires de la traduction de Jean de Vignay. Mais en éditant la version de Jean Batallier, qu'on ne peut pas tenir pour un témoin fidèle de la langue de la seconde moitié du 15° s., B. Dunn-Lardeau fournit aussi la source des très nombreuses rééditions qui se suivront jusqu'en 1557. On voit donc l'intérêt de ce volume qui s'inscrit dans le grand mouvement d'intérêt pour les diverses traductions de la Légende dorée en français et en occitan.

L'introduction est courte mais parfaitement informée. La description de la langue de texte [45-70] se meut sur un terrain particulièrement incertain quand il faut essayer de démêler ce qui peut appartenir à Jean de Vignay, à ses copistes, au réviseur Jean Batallier et aux imprimeurs. Disons qu'elle offre des matériaux mais qu'il faudrait les peser minutieusement. Ainsi mettre dans la même rubrique (persistance d'a après ch plus fréquente en lyonnais qu'en français à la voyelle protonique et alternance a/e) achater/acheter et pecheresse/pecharesse, dissimule qu'achater et pecheresse sont les formes les plus courantes au Moyen Âge. Le vocabulaire aurait mérité un meilleur sort, surtout à partir du relevé des «mots, formes et graphies relevés à partir des variantes de P1 éliminés [je préférerais absents] dans l'incunable de 1476» [71-77]. On aurait aimé les références des formes citées. On note quelques mots de l'ouest: forcible(ment), guispellon (cf. DEAF G 1644-1645), soudement et vibet (cf. DEAF G 1597-1599).

L'édition du texte est très agréablement présentée. Le glossaire a été l'objet d'un soin très attentif. Il enregistre 4426 formes (sur un total de 22101); c'est dire s'il est extrêmement large [1331-1447]. La méthode mise en œuvre a donné des résultats probants mais je mets en garde contre l'utilisation de Greimas et de Greimas-Keane, qui dans ce cas précis n'ont pas causé de dégât. L'éditrice a fait aussi un bon usage de Gdf qui avait dépouillé le ms. Maz. 1729 (anc. 1333); le fait est partiellement exploité dans le glossaire. En tout cas on pourra maintenant commodément vérifier les citations que fait Gdf pour peu qu'on se confectionne une concordance entre les folios du ms. de la Mazarine et ceux de l'impression. Quelques remarques: abbaier la définition «désirer ardemment» ne s'applique qu'à abeer qui ne paraît pas être en cause ici; - advoultré lire advoultre; - anichillee n'est pas absent de Gdf cf. 8, 126b; - appellement lire fol. 163b; - appart, dégager appeler; - appete, la graphie est dans Gdf 8, 144a; - apploit (de la nef) «filet pour la pêche» est difficile: l'éd. a pensé à aplet (cf. TLF 3, 227; FEW 25,40b-41a) et ce serait un normandisme; je crois plutôt à une forme d'esploit «manœuvre du bateau»; - aresonna signifie «interpela»; - areur n'est absent de Gdf (cf. 1, 390b); - avoultree est ds Gdf 1, 541c, qui le tire précisément de l'éd. de 1476; - banierez est le subst. au sens de «bannière»; - cave lire cavé; - chatel n'est nullement «château»; - coffins, cophins ne sont pas des «cercueils» mais des «paniers»; - convi est «banquet» non «invitation»; - les deux corbel sont «corbeau»; - cultiveures est un s.f. plur. signifiant «adoration»; - emple est d'emplir; - emplourant se lit mieux en deux mots em plourant; - entrepovoient, dans ne se entreprovoient ouyr c'est entroyr qu'il faut reconstruire; - escourçoit il vaut mieux lire les courçoit «les faisait souffrir» (de cour(re)cier); - estroissement, estroitz se lisent mieux escr- cf. escroy; - fardelles lire fardellés m.; - gueulle il n'y a aucune nuance méprisante dans le mot en parlant de personnes; - lumichon se lit dans FEW 3, 215a; - médecin l'utilisation du Robert historique reste périlleuse: ici il recopie les dates du TLF (comme d'habitude) et transforme 1480 en 1580 (par une faute d'impression); - nard pour la datation du mot préférer TLF à Petit Robert; - sené «synode» lire sene; - seur, pour enseurquetout cf. TL 3, 540 ensorquetot.

On trouvera quelques régionalismes. Des mots de l'ouest, utilisés ailleurs par Jean de Vignay: (a)comparagier «comparer» cf. RoquesRég 98-99; – ambroisement «impétuosité» (Gdf 3, 44ab; TL 3, 74); – transglotir «avaler» (Gdf 8, 16; TL 10, 526; FEW 4, 172; DEAF G 897-898; à partir de la fin du 14° siècle, le mot s'étend en français général).

Les mots probablement lyonnais, introduits dans l'édition de 1476 forment un groupe plus nombreux: carnacier «bourreau» (Gdf 1, 785a; FEW 2, 384b; GPSR 3, 96b; ajouter MystSGenisM 659); – eschacques «teignes» (Gdf 3, 367a; FEW 21, 425b); – melieuré «(qui s'est) rétabli» (cf. meillorer: Gdf 5, 218ab; TL 5, 1344; FEW 6¹, 673b-674a; il peut y avoir quelques extensions mais elles sont très rares cf. GirAmMelS 10923); – passera «moineau» (Gdf 6, 27c; TL 7, 452, 46; FEW 7, 728ab; ajouter ChaceOisM; CinDitB 91, 1 (ms. plus champenois que picard); Lyon fin 15e ds édition des Dits des oiseaux, éd. G. Tilander, MélLindner 432; 1529 ds ZrP 68, 84; – sermente «sarment» (renvoi à FEW 11, 233 au gloss.); – sigalle «cigale» 144, 450 (cf. TLF 5, 804a; FEW 3, 662b; ajouter siga(i)lle YsMachoR).

Gilles ROQUES

L'istoire de tres vaillans princez monseigneur Jehan d'Avennes, édité par Danielle QUERUEL, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion (Bibliothèque des Seigneurs du Nord), 1997, 221 pages.

Le Jean d'Avesnes proprement dit (sigle de DEAF = JAvesnesPropr) forme le premier volet d'un triptyque dont les deux autres éléments – la Fille du Comte de Ponthieu (= JAvesnesFilleB) et Saladin (= JAvesnesSalC) – sont en général mieux connus, publiés qu'ils sont dans des éditions bien répandues. Pourtant JAvesnesPropr avait été édité en 1979 par A.M. Finoli. D'ailleurs cette édition se différenciait par le choix du ms. de base, en l'occurrence le ms. de l'Arsenal, à la place du ms. de la BN sur lequel se fondaient les deux autres. C'est que cet ensemble de textes nous est transmis par deux mss. très proches, mais présentant de nombreuses et intéressantes variations de détail qu'il vaudrait la peine d'étudier. Cette nouvelle édition, qui revient au texte du ms. de la BN, permettra donc de confronter fructueusement les deux mss.

L'introduction décrit sommairement les mss. [8-11], presque contemporains (débuts du dernier tiers du 15° s.), dont l'un (Arsenal 5208) a été calligraphié par Jean Du Quesne pour quelqu'un de la famille de Croÿ et dont l'autre (BN fr. 12572), plus modeste, pourrait avoir été réalisé pour Jean de Wavrin. L'origine des deux mss. les situe clairement dans la partie septentrionale du duché de Bourgogne, le ms. de la BN portant d'ailleurs quelques marques accentuant cette localisation par rapport à l'autre manuscrit.

Le récit est ancré dans la même région; le héros éponyme est originaire de Avesne-en-Hainaut et il devient comte d'Artois et de Ponthieu (ce qui permet de fusionner Avesnes-en-Hainaut et Avesnes-le-Comte près d'Arras). Il s'agit de la réécriture en prose du *Dit du Prunier* (v. ici RLiR 50, 293); les procédés de l'adaptation sont dégagés [12-20]. Le Roman accentue les traits folkloriques, déjà présents dans le dit [20-23], et implante plus précisément le texte dans la géographie du Nord [24-25]. On lira une analyse du texte [36-40].

La part linguistique [31-35] manque de rigueur et contient quelques bévues: 31 le t final de t final de

sur le même plan effant/enfant et refforcerent (qui n'est que le verbe resforcier); saing pour sang ne représente pas le résultat de l'évolution de e fermé suivi de nasale; destourber ne présente pas l'amuissement de la prétonique interne; dans biaulté, fusiaux, iau n'est pas pour -au; – 33 bonnes n'illustre pas un exemple de l'alternance x et z.

Le texte [41-196] est accompagné de belles représentations des miniatures décrites [10-11]. Quelques remarques à son propos de texte: 3, 108 lire *a prendre*; – 24, 18-19 lire *ataint au nu* (cf. *ataindre au nud* ds AlexPr³L); – 33, 18 lire *ensepvellirent*; – 54, 47 lire *Pour faire plus bellez a messire Joan* («pour offrir un avantage à»); – 61, 118 lire *victorien* (de même en 95, 5); – 74, 3 *attenuerent* ne donne pas de sens; on pourrait proposer *atteinerent* d'*ataïner* «exciter»; – 81, 18 *ne scevent desquelles*, quel est le sens?; – 92, 7 on préférerait lire *haulce* au lieu de *chaulce*; – 96, 6 lire *comparison*; – 120, 11 lire *aultrez*; – 131, 12 *cremiaux*? – 147, 65 pas de point après *ame* après *discorde* (66). D'ailleurs sur le «lai de l'omme saulvage» on pouvait renvoyer à M. Colombo Timelli ds MF 30, 45.

Le glossaire manque de rigueur; il est typique d'une école de littéraires où l'on croit qu'on peut s'improviser lexicographe. Des traductions sont données sans qu'on sache bien sur quoi elles sont fondées. Ainsi nous y heuasmez la chocque, nous y copasmez le may (3, 81) est traduit [22]: «nous avons béché et retourné la terre et coupé les rameaux de feuillage pour fêter le printemps». On reste perplexe! Au glossaire heuer renvoie à houer glosé par «bêcher, piocher (God. IV, 508)»; chocque par «souche, branche d'arbre». Or la scène se passe en hiver et la chocque, qui est la souche, pourrait éventuellement signifier la «bûche». Heuer pourrait certes être une forme de houer «travailler à la houe»; on se demande alors ce qu'on peut faire avec une houe à une souche ou à une bûche! Mais il existe aussi un verbe picard heuer «entailler» (FEW 16, 187b et 755a) qui ferait bien notre affaire. Quelques remarques: adrecier n'est pas réfléchi dans le texte; - aguetment, aguettement est défini par «action de piquer, d'enfoncer une pointe» et apointier par «se diriger vers, piquer» dans la phrase: «que ne l'apointez tu par divers aguettemens a trespercier l'adollé cuer» [114, 58]. En fait aguettement signifie «embuscade» et apointier a «mettre en mesure de»; - aherdir lire aherdre; - ambler (s'-) «partir à cheval» mélange gratuitement ambler «aller l'amble» et s'embler «s'enfuir»; nous avons ici le second; ardoir contient un sens «faire briller» tout à fait invraisemblable; si ce n'est pas une faute pour un accoloit qui se lit dans l'autre ms., on attendrait quelque chose comme «regarder» d'après le passage parallèle en 15, 4. On proposerait alors, avec circonspection, arder pour warder «regarder» (cf. FEW 17, 510a); - chaulcer 92, 7 cf. supra; - cloer ne contient que cloent ind. prés. 3 de clore; - couatis «lâche» est une de ces approximations littéraires qu'on souhaiterait voir disparaître des glossaires; il s'agit du verbe catir de TL, pour lequel on peut ici hésiter entre les sens de «blottis, cachés» ou de «écrasés», bref l'équivalent de nos «enfoncés» ou «ratatinés». C'est le même verbe que se cotir «se cacher», pour lequel l'éditrice (s.v. coitir) s'est abritée derrière Gdf pour le gloser par «s'enfermer», sans aller voir l'article quatir du vénérable Gdf - un lexicographe celui-là -, fort intéressant malgré quelques erreurs. En outre (soi) catir «(se) cacher» a chance d'être régional; - criembre est une forme reconstituée par l'auteur du glossaire; - garde est classé à l'emplacement de donner pour soi donner - de; - drus non «serrés, nombreux» (sens du frm.) mais «vigoureux»; - escrever lire CXXVII, 7; - exploit «étape, chemin parcouru» est gratuitement

extrapolé du contexte: le mot a un sens habituel «profit, avantage» ou «action menée avec ardeur»; - forseneux se lit en 135, 10; - freer, reconstruit à partir de freant part. prés. pic. de ferir est un peu léger; - gamboyer (soy-) l'influence de frm. gambader sur la glose «gambader (pour un cheval)» fait oublier que le sujet est non le cheval mais le chevalier et que le verbe signifie «se promener»; - metre, mettre a telz mettez que signifie réduire qn à faire qch; - oirre, il faut beaucoup de laxisme pour accepter de définir oirre «voyage, action d'aller» (ds aprester son oirre) par «équipement, bagages»; - de même pour gloser ouvrer «agir» par «se donner du mal, s'illustrer»; - parlement lire «conversation»; - patience, prendre en - de est glosé par «profiter, jouir de», ce qui mériterait justification; or on lit en 87, 6 prendre en pascience signifiant normalement «se contenter de qch», sens qui conviendrait bien ici aussi; - presse, a toute presse, signifie non «rapidement» mais «vigoureusement, de toutes ses forces»; - proceder «exhaler» ne va pas: proceder est intransitif et signifie «sortir, émaner»; - resmouvoir «reprendre le combat» est gratuit; préférer «se remettre en mouvement»; - de même resourdre «repartir à l'assaut»; préférer «redresser qn»; - de même riffler «dévaster» et «frapper»; il s'agit de «aller à toute allure, filer», proprement «érafler, effleurer».

On aurait pu ajouter: bien, c'est du - de vous 16, 85 «c'est très aimable de votre part», dont la base du DMF ne fournit que 4 ex. (3 ds ComteArtS; 1 ds Farce-PauvreJouhan).

Le texte, comme on s'en doute, contient quelques mots régionaux. Parmi eux, je citerai: amendrier «(faire) diminuer» (nord et nord-est: Gdf 1, 257b; TL 1, 340, 20 (dont JeuxPartL 171, 44 = lorrain); FEW 6, 2, 124b; ajouter CourtAmS 1027: EContyEschezG; Lexique 4, 169); - deffrettir «défrayer» forme orientale du pic. desfraitier (Gdf 2, 589a; FEW 3, 755b; SchelerFroissChron); - espaouté «épouvanté» (propre au ms. de la BN), d'un type dont on n'avait pas relevé d'attestations anciennes en domaine d'oïl (FEW 3, 306a montre une aire picardo-wallonne descendant jusqu'en Seine-Maritime); - halot «grosse branche, bûche, gros bâton» (pic.: Gdf 4, 408b cf. TL 4, 860; FEW 16, 175a; DebrieMoyPic s.v. hallot auguel on joindra les vedettes fautives hallo et halos; ajouter CentNouvS); - hocq glosé invraisemblablement «hameçon» (on ne trouve qu'une référence à ce sens, dans FEW 16, 218b (Lille en 1428) et il ne m'a pas été possible de la vérifier); le mot signifie normalement «crochet» et particulièrement «crochet servant à tirer les seaux du puits». Et c'est de sens que part l'expression tenir le hocq en l'eawe qui signifie «attendre sans rien faire» (même sens ds MichaultTaillevent et CentNouv cf. DiStefLoc 437b; et ds MolinChron cf. DupireMolinet 213). Comme l'expression, le mot est picard (Gdf 4, 481b; FEW 16, 218-219a; DebrieMoyPic s.v. aucq, hoc, hocq, hoq; aj. MartinLeFrancChampionD 154 dans tirer a ung hocq «se procurer avec difficulté»); opprimez, o primez ne peut pas être traduit par «d'abord» mais signifie «maintenant surtout»; il s'agit d'une forme dissimilée de or primes (cf. TL 7, 1853, 37), qui semble typique, dans les parlers modernes, du picard et de tout le quart nord-est de la Gallo-romania. À époque ancienne on a d'abord auprimes au 13e s., en pic. (cf. TL 7, 1854, 25-27; ajouter AdHaleCongR 107) puis o(p)primes toujours en pic. (cf. TL 7, 1854, 5-8; Gdf 5, 644c; FEW 9, 382b: l'hap. 13e s. de FEW 9, 382b < Gdf 5, 644c se lisant = 2e m. 14e s., pic./wall. SJeanEvW 706 var); - pourmirement paraît signifier non «action de se montrer, de se pavaner» mais «action de se regarder dans un

miroir» (cf. d'ailleurs le gloss. de A. M. Finoli «azione di rimirarsi»). Le verbe pourmirer «regarder attentivement» est attesté dans les parlers modernes de Flandes, à Lille et en Boulonois (cf. FEW 6, 2, 154b; on ajoutera parmirer, promirer ds Ysaye-TrG 51a et var) et se pourmirer ne vit plus que dans la forme relevée à St-Pol par FEW 6, 2, 154b; – raton «crêpe» (hain. pic. ds FEW 10, 90b; cf. Gdf 6, 614c [où N. de la Chesnaye, Condamnation de Banquet, est un emprunt] et TL 8, 328, 38); – rencourager 80, 8 «redonner courage», qui manque au glossaire, est un picardisme (cf. Gdf 7, 24a et FEW 2, 1176a; ajouter rencouragement «action de redonner courage» AlexPr³L 1, 628); – renoufler 19, 13 et 23, 29 «renifler», qui manque au glossaire, représente un type qui n'est connu que dans les parlers modernes, très sporadiquement à Liège, en Lorraine et en Savoie (cf. FEW 7, 125a); – saerie (pic. ds FEW 11, 517a; cf. Gdf 7, 390c [avec une extension à Rouen en 1474 ainsi que dans les parlers modernes du pays de Bray]), voir ici 62, 521.

Gilles ROQUES

Galien le Restoré en prose, édité par Hans-Erich KELLER et Nikki L. KALTENBACH, Paris, Honoré Champion (Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge, 43), 1998, 389 pages.

Dans la foulée de son édition de *La Geste de Garin de Monglane* (v. ici 58, 594), H.-E. Keller publie, en collaboration, deux versions en prose du *Galien le Restoré* (v. sa contribution dans les MélMandach cf. ici 61, 521). Ce sont le *Galien Restoré* du ms. BN fr. 1470 (env. 1450; langue centrale) et le *Galien Rethoré* (imprimé en 1500 pour Vérard). L'introduction est succincte [7-16].

Quelques remarques à propos du texte de GalienRestPrK: 7v acomter lire acointer; - 9v arcé lire arce; - 15v ganion lire gavion; - 23v en droyt foy lire endroyt soy; - 38r il ne nous estera la vaillance d'une pomme est obscur; MöhrenVal 201 cite le texte de l'éd. Stengel il ne nous prestera la v. d'u. p.; - 39r lire car avant qu'i soit nuit; - 41r inutile de corriger haubergon en haubergeon; - 44v desfuiement lire desfinement; - 48v qui soit villain en maniere qui soit est fautif; - 48v a coustume lire acoustumé; - 49r Quant Galien vit [le] venir est une correction fort peu heureuse; -50v lire Si rencontra sept; - 50v lire J'auray, ce dit l'un, ce bon cheval; - 53v lire il pourra avoir Rolant. «Sire, dist...; - 53v lire Si lui feray acroire; - 55v garder Si ne pleut sans correction; - 61r lire s'i n'a vendu; - 63v couste pointe n'avait pas besoin d'être corrigé en courte pointe; - 63v de cousté lire decouste; - 65v lire qui(l) ne l'ose venger; - 71r correction nuisible et lire: Si tunba Pinart et Galien lui dist: «Pinart, vous...»; - 86r lire Si lui juré... et bien s'i actendoict; - 94r pas de virgule dans Les haulx noms Jhesucrist; - 95r lire: je ne scay. Ja ne verray, ce croy je, le vespre; - 95v l'ajout de a est inutile dans donnés tant vivre; - 116r lire et verse a terre; - 124v lire qui(l) ne vieult croire conseil; - 127r la phrase qui commence par neantmoins son bien faire est incompréhensible; - 128v l'ajout de l est inutile dans qui tout peult sauver; - 135r assillent lire assaillent; - 137v séparer deux discours distincts dont le second est: «Bien le vueil», dist G.

Pour GalienRethPrK: 77 v lire arrivez jusques au; – 80r qu'i souviengne a ung chacun; – 83r lire naquaires au lieu de naquanes; – 84v la montance d'un dé: dessus eulx...; – 94v lire Tantost saurez se dieu m'aidera; au bon droit...

Le glossaire a été rapidement fait. Quelques corrections: aquenee lire jument; – aroustant non «rangé en file» mais «mettant en route»; – corné dans l'eaue fut cornee pour laver les mains est pittoresquement traduit par «chauffé»; – deffier non v.a. mais v. réfl.; – descrucher n'est probablement qu'une faute pour descoucher (cf. GalienReth-PrK 77r); – desfermier au lieu de 45v lire 46r; – desuer se lira desver «perdre la tête»; – dormon (lire dormont) est m.; – esbaïsser est un monstre pour esbaïr; – estonguer est une faute pour eslonguer; – grosselle, l'interprétation de grosselle dans je n'y raconte mye une grosselle «je ne raconte pas de blague» est savoureuse (en fait raconte est l'équivalent de aconte «compter à la valeur de»); groseille manque dans MöhrenVal mais on le lit dans ce type d'emploi dans Gerbert de Mez (cf. éd. Bonnardot ds Archives des missions 3° s., t. 1, 291, 199); – guigant dans rasoir de guigant pourrait être une ville; il existe aussi un Rogier de Guigant; – occuper non «faire prisonnier» mais «accuser»; – saffre est à lire saffré «garni d'un vernis doré ou de fils d'or».

Une édition commode, à utiliser avec circonspection!

Gilles ROOUES

Le Livre de Regnart. Édition critique avec introduction, notes et glossaire du ms. 473 de la bibl. du Musée Condé de Chantilly par Elina SUO-MELA-HÄRMÄ, Paris, Honoré Champion (Bibliothèque du XVe siècle, LX), 1998, XXX + 213 pages.

Il s'agit d'un texte singulier. Une mise en prose, dans la seconde moitié du 15° siècle, du *Renart le Nouvel* du poète lillois Jacquemart Gielee, achevé en 1288. L'auteur inconnu s'est bien pénétré de l'esprit de l'œuvre ancienne et en a donné une version résumée, pleine de vivacité et farcie d'exemples, inspirés largement de sources diverses, au premier rang duquel arrive le *Livre de bonnes meurs* de Jacques Legrand, mis à contribution dans 29 des 49 exemples.

L'introduction dit avec science l'essentiel sur l'œuvre, sur les sources et leur utilisation [III-VII] et sur le ms. (fin 15° s.-début 16° s.) et les éditions anciennes [VIII-XII]. L'étude linguistique est fouillée, surtout dans la partie syntaxique⁽¹⁾ [XVI-XX] et stylistique [XXI-XXII]. L'œuvre est datée avec vraisemblance et prudence d'environ 1466. L'éditrice croit même pouvoir préciser que l'œuvre originelle daterait des alentours de 1460 [XXVI] et que le copiste du ms. aurait dépoussiéré le vocabulaire («domaine qui se prête plus facilement que les autres à une modernisation de surface») mais n'a (presque) pas touché à la morphologie et à la syntaxe [XXII]. A vrai dire je n'en suis pas convaincu! On trouvera une soigneuse analyse du texte [XXVI-XXIV].

⁽¹⁾ XIX, E a, on pourrait facilement admettre que leur donne terme jusques a demain est hors du discours direct du roi (= «il leur donne un délai...»); or te prends par le nez est une phrase à l'impératif et tu n'est donc pas omis.

L'édition du texte du ms., avec les variantes des imprimés les plus anciens, est excellente⁽²⁾. Quelques remarques⁽³⁾: 7, 12 correction inutile: la phrase introduite par pourquoy est interrogative; - 8, 32 virgule non après venger mais après riens, ce qui permet de mieux comprendre frappera du bec «dira du mal»; - 9, 51-52 lire autres, qui s. des appartenances, eulx voyans...; - 17, 5 consertir (qui manque au gloss.) surprend; lire consentir? - 30, 67 renova n'est pas inférieur à renya et lire cousté; - 32, 6 lire acoustumé; - 36, 20 ceraffes (RenNouvR Cerastes, nom du serpent, rendu par Terastres dans ce texte) pourrait être une forme de girafe; - 36, 23 on est déçu par l'appel de note que porte femmes yragons (yragons n'est pas dans le gloss. ni dans l'index des noms propres; RenNouvR 2051 a dragons); - 52, 14 palle n'est pas inférieur à pelle; - 65, 43-46 lire foussé; - 68, 15 lire escousse (d'escourre) et corriger le gloss.; - 76, 9 lire enfoira «souilla d'excréments» d'enfoirer (cf. pourfoira ds Ren-NouvR 3648) et corr. le gloss. s.v. foira et fuyr; - 79, 10 il faudrait expliquer ce qui rend armer préférable à arriver; - 82, 18 au droit de «en face de, à hauteur de», leçon de tous les témoins, est parfait (cf. FEW 3, 88a); - 95, 48 lire: vous en avez le tort. Raison pour quoy? Car... et supprimer du gloss. s.v. raison l'expression pittoresque avoir le tort raison «être dans son tort»; - 111, 99-100 lire: les poissons qui en eurent le goust, ou fler d'iceluy sang en moururent pour la grant puantise; - 123, 19, je ne suis pas sûr de l'infériorité d'environ en face d'envers; - 139, 40 lire ont acoustumé.

Les notes sont parfaitement informées. Quelques remarques: 158, ex. 8e, on peut sérieusement étoffer la documentation sur bon homme «vieillard et paysan» avec FEW 4, 555b (cf. aussi Jouvencel I, 34) et Baldinger ds MélKlein 78-89; – 167, chap. XIIIa, dessiplé et goupillé figurent bien dans les dictionnaires. Pour dessipler «mettre à mal» v. deciper, deciple ds Gdf 2, 444c et desciper, desciple, descipler ds Gdf 2, 556ab. Pour goupiller v. gouspiller «houspiller» ds GdfC 9, 771c et FEW 16, 263a; – 169, chap. XVb, la phrase à allure proverbiale Il n'est si rouge qui n'ayt une tache de blanc «on a beau être malin, on est quelquefois pris» est une variation de l'expression Les plus rouges y sont pris «les plus malins y sont pris» cf. DiStefLoc 775a, avec jeu sur les sens possibles de blanc «dépouillé» ou «dupé» (v. FEW 15, 1, 139a); – p. 172 chap. XXVIIa, on relativisera ce qui est dit de la datation de l'expression ne trouver a qui parler par les attestations qu'on lit ds MelusCoudrR 6244 ou BoucicL 246, 88. Une table des proverbes est un peu en pénitence [211]; il aurait été bon d'y donner des renvois aux notes.

Le glossaire a été l'objet de soins attentifs. Quelques remarques: arigot n'est qu'une forme de ergot cf. GdfC 9, 500c et 510a et FEW 22, 2, 13a; – cinquantaine est une «cinquantaine» v. GdfC 9, 95ab qui cite précisément Jacques Legrand, la source ici de Regnart; – encloux ne reflète aucune confusion entre enclore (auquel il appartient) et enclouer; – harier signifie plutôt «exciter un chien contre qn» ds harier

⁽²⁾ Comment justifier des formes comme mauvaitie (pour mauvaitié) ou pevent, povoit, povez, etc., pour peuent, pouoit, pouez, etc.?

⁽³⁾ Notons un usage parfois abusif dans l'apparat critique de «saut du même au même» cf. 3, 12; 18, 21. Inversement en 23, 14-15 et 29 de même qu'en 92, 5 l'emploi de la formule est approprié.

un chien a qn; – nager, pour nager entre deux eaux je ne vois pas ici le sens de «procéder avec médiocrité»; pourtant j'ai examiné l'expression ds TraLiPhi XX, 1, 41-42 (noter que l'emploi de se met a no Entre .II. iaues de RenNouvR 4908 n'est pas repris ici en 109, 37); – neys, prendre par le nez ne signifie pas «attraper»; c'est se prendre par le nez «se reconnaître coupable» (1585-1606, ds FEW 7, 31a ajouter DiStefLoc 580b [un peu confus] et Mor5Personnages, éd. J. Blanchard); – regobillonner n'est pas un hapax v. FEW 4, 179a; – sentine non «sorte de bateau» mais «partie la plus basse du bateau».

Quant à l'origine du texte, elle n'est pas à chercher en Picardie. Je la situerais dans le quart sud-ouest du domaine d'oïl à conjuguer les indications que donnent les mots ou les formes suivantes: arigot (voir supra), goupillé «maltraité» (cf. FEW 16, 263a), gresillon «grillon» 5, 32 (cf. RoquesRég. 245-246, DEAF G 1408, TLF 9, 510a et J.-P. Chauveau ds Français de Françe et Français du Canada (v. ici RLiR 62, 450), 96-99), mendien m. «mendiant» 143 et passim (cf. FEW 6, 1, 704ab), reschonner «braire» (cf. FEW 16, 525ab) et tappon «pièce pour obturer» (cf. FEW 13, 1, 101a).

Gilles ROQUES

Recueil de Farces (1450-1550), Textes établis, annotés et commentés par André TISSIER, t. 10 et 11, Genève (Textes Littéraires Français, 471 et 482), Droz 1996 et 1997, 436 et 388 pages.

On ne se lasse pas de lire ces Farces, surtout dans une édition aussi soignée que celle que nous fournit A. Tissier (v. en dernier lieu RLiR 60, 312). Il a prouvé qu'un homme de goût pouvait être un excellent philologue, quand bien même il n'aurait pas au temps de sa jeunesse studieuse, ahané sur les manuels canoniques. Ses éditions respirent l'intelligence et la joie de comprendre.

Le t. 10 contient 7 farces, très variées. La plus connue est Le pauvre Jouhan LII (farce ou sottie?), tirée du Recueil Trepperel; ce serait une version parisienne, de quelques années antérieure à 1488, d'un texte plus ancien de peu postérieur à Pathelin: - La Cornette LIV (n° 90 du Répertoire du Petit de Julleville) est aussi assez connue et l'on a voulu y voir une pré-comédie moliéresque, attribuée à un auteur quelque peu mythique, Jehan d'Abondance, du milieu basochien (peut-être de Lyon), transmise par une copie du 18° s. et une édition (d'une copie du 18° s.) de 1829. Le texte daterait de la première partie du 16e s.; - Mahuet L (n° 127 du Répertoire), à dater de la première moitié du 16e et peut-être parisienne, offre l'intérêt de présenter deux versions, destinées l'une et l'autre à être jouées: un canevas contenu dans le Recueil du Bristish Museum et une version plus élaborée incluse dans le Recueil Cohen (n° XXXIX); - tiré du recueil du British Museum, Le Pet XLVII (n° 119 du Répertoire), procès pour un «pet de travers», qui daterait de 1476, présente quelques traits du nord-est; - avec Tarabin, Tarabas et Triboulle-Ménage XLIX, impression dans le Recueil Cohen (n° XIII), nous sommes en pleine scatologie, sans date ni localisation certaine; - Le Gentilhomme et son Page LI (n° 114 du Répertoire), un dialogue farcesque, extrait du Recueil La Vallière, est daté de 1525 et localisé (ou au moins son remaniement) en Normandie; – Les Femmes qui aiment mieux suivre et croire Folconduit LIII (n° 99 du Répertoire), sorte de moralité courte, datable des environs de 1530, sans localisation, nous a été transmise par une impression de 1612.

Le t. 11 contient 6 farces, assez proches de fabliaux. Une réunion homogène dans sa diversité: L'Aveugle et le Boiteux LX (n° 12 du Répertoire) est une variation improvisée sur un thème médiéval par un jeune écrivain de talent, André de la Vigne, pour boucher un trou à la fin du Mystère de saint Martin (1496); – Le Recueil du British Museum a fourni La Résurrection de Jenin Landore LV (n° 182 du Répertoire) vers 1512, sans localisation, et Georges le Veau LVI (n° 116), difficile à dater et qui a peut-être fait partie du répertoire des Conards de Rouen; – Le Recueil La Vallière a donné Le Poulier LVIII (n° 174), normand (fin 15° s.) et L'Abbesse et Sœur Fessue LIX (n° 66), peut-être normand (vers 1535), qui permet des comparaisons avec un fabliau, Boccace et Rabelais; – Le Recueil Cohen (n° VIII) contient Les Trois Amoureux de la croix LVII, peut-être de l'ouest.

Les introductions sont excellentes et les parties littéraire et dramaturgique offrent des développements aussi savants qu'attrayants. Je me limiterai à quelques remarques: 52, 74 il en est bien de noz amys paraît signifier «c'est un vrai cocu» cf. noz amis «(désignation euphémique du mari trompé)» CentNouv ds FEW 24, 446a; - 52, 354, je me demande si ce mystérieux nyvelle ne contiendrait pas une faute pour muyelle «muette» dans tenir la bouche muiele «se taire obstinément»; - 52, 404 el(le) vous allegira (mot à mot) «elle (= la tête) ira mieux pour vous»; allegir est intr. au sens de «causer moins de douleur» cf. l'antonyme elle me deut «elle me fait mal»; - 56, 224n. les crapauds ont bien figuré sur les armoiries de Clovis d'après des textes du 15e s. (cf. A. Lombard-Jourdan, Fleur de lis et Oriflamme, 34 sqq.); - 57, 48 ce pover est peu convaincant à côté d'un pouer (forme de pouoir); - 57, 402 on lira: Qui t'attendra mais, que je y soie qu'on traduirait: «(Qu'on le tonde) celui qui t'attendra (ou qui t'écoutera - pour attendre «écouter» v. FEW 25, 712b et aj. PonthusC 5, 223) davantage, et si c'est moi que ce soit moi (pour l'expression que je soie cf. TL 8, 19, 7 et ajouter MystRésServet 5026)»; - 57, 445-446 lire: pour vray Dirë, oncques mort ne senti («pour dire vrai, jamais, je n'ai jamais éprouvé la mort»); - 58, 324 je comprends qu'à la phrase «le mot est laid» le mari répond par plaisanterie sur laid «vilain (moralement et esthétiquement)», «faites le peindre! [pour le rendre plus beau]»; - 59, 337 l'une main l'autre suporte est une var. jusqu'alors inconnue de une main lave l'autre Hassell M8 (3 ex. dans la 2e m. du 15e s.) et OudC 1640 puis Quit 1842 (qui donne comme synonyme d'une main lave l'autre, précisément un barbier rase l'autre qui se trouve au vers précédent sous la forme, un barbier raid l'aultre).

Gilles ROQUES

Marguerite de NAVARRE, *Heptaméron*. Édition critique par Renja SALMINEN, Commentaire et apparat critique, Helsinki, Suomalainen Tiedeakatemia (Annales Academiae Scientiarum Fennicae, ser. B - tom. 286), 1997, 317 pages.

On attendait avec impatience la parution du second volume de l'édition de l'Heptaméron déjà annoncé par Mme Salminen dans son premier et excellent volume

publié il y a six ans⁽¹⁾. Si ce premier volume éditait le texte de l'*Heptaméron*, avec la particularité notable de prôner un nouveau ms. de base (*Paris, Bibl. nat. fr. 2155*), il ne contenait que les indications concernant «La tradition textuelle», les «Principes d'édition» et les «Abréviations» nécessaires à la lecture.

Le second volume qui vient de paraître, reprend en l'étoffant l'excellent chapitre portant sur la tradition textuelle, et surtout motive le choix fait par l'éditrice de B.N. fr. 2155 (siglé A) comme ms. de base («Genèse du recueil» et «Variantes»). De plus, il donne les notes et le glossaire relatifs à l'édition et indique les variantes contenues dans les dix autres ms. étudiés («Apparat critique»). Le premier volume contenait certes un apparat critique en bas de page, mais celui-ci nous renseignait uniquement sur les variantes relevées dans les marges du ms. A, et sur les corrections introduites par l'éditrice.

L'étude de la genèse [33-39] et des variantes [40-65] de l'*Heptaméron* est d'un grand intérêt. Mme Salminen nous décrit, sur la base des dix-neuf ms.s. répertoriés, les trois états d'élaboration de l'*Heptaméron*. Le premier état de rédaction regroupe, dans cet ordre, les vingt-huit nouvelles suivantes : 23, 26, 27, 22, 31, 32, 33, 30, 34, 10, 35, 36, 37, 38, 39, 41, 44, 20, 43, 21, 40, 52, 28, 24, 25, 29, le *Curé d'Auvergne*, 50 [34 s.]⁽²⁾. Ce premier état nous est transmis par le ms. *C.* Les mss. *DET* contiennent la deuxième version, composée du Prologue et «des deux premières Journées de la rédaction définitive, où alternent nouvelles et récits de cadre» [35]. Enfin «la troisième rédaction représente l'*Heptaméron* tel qu'on le connaît aujourd'hui» [41], c'està-dire le «Prologue et les nouvelles 1-72 avec cadre» [40]. Elle est décrite par les mss. restants dont plusieurs sont largement lacunaires.

L'explication du ms. A comme ms. de base, comporte cinq arguments. La première raison invoquée par Mme Salminen, à savoir l'avantage qu'il y avait à éditer un ms. inédit appartenant à une branche inédite, ne prête pas à discussion. En revanche, le deuxième argument d'ascendance clairement bédiériste est à double tranchant, puisque le choix d'un ms. «toujours intelligible», n'est pas nécessairement judicieux et peut tout à fait être le fait d'un scribe ayant raboté les leçons difficiles et inintelligibles. Plus probant est l'argument suivant, car la modestie du ms. A, les changements d'écriture et de papier, la mauvaise qualité de l'encre, ainsi que le fait que celui-ci ne provient pas d'un atelier professionnel, plaide en faveur d'une genèse à la cour de la Reine. Le quatrième argument concerne le fait que le ms. A est complet, contrairement aux autres ms.s de sa branche. Resterait à vérifier le dernier argument invoqué, selon lequel «la branche ADE» [43] serait «antérieure à la branche BFGIL» [ib.] et donc «plus fidèle au dernier texte revu par l'auteur» [ib.]. Un sixième argument est sous-entendu par les informations contenues dans les deuxième et troisième points: il est dit que «les filigranes suggèrent [que le ms.] a été transcrit dans le Midi de la France» [42], et que «les nouvelles ont probablement

⁽¹⁾ Cf. Comptes rendus parus dans la *Revue de Linguistique Romane* 56, 1992, page 328, et dans le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 87, fasc. 2, pages 245-250.

⁽²⁾ Mme Salminen résume le contenu de cette première version: «Nouvelles 1-10, 20-41, 43, 44, 50, 52, sans cadre» [40]: en cela elle omet le *Curé d'Auvergne* et ajoute de façon erronée les nouvelles 1 à 10.

été transcrites au fur et à mesure que la Reine les composait.» [ib.]. Il semble donc bien que ce ms. ait été rédigé dans le Sud-Ouest de la France; fait très important lorsque l'on sait qu'à compter de 1542 Marguerite de Navarre allait vivre principalement dans cette province, et y composer l'essentiel de son *Heptaméron*.

Tout au long de l'étude des variantes, la démarche de Mme Salminen nous montre combien l'analyse des multiples variantes en vue d'établir un stemma a été ardue, vu la complexité de la tradition manuscrite. Si le résultat nous semble convaincant, on peut tout de même émettre quelques réserves quant à la méthode utilisée. En fait, l'élaboration du premier stemma se fonde non pas directement sur l'étude des variantes, mais sur celle de la genèse du recueil. Cela donne l'impression que la discussion des variantes justifie après coup les deux stemmas et ne sert pas à les fonder. Dans le même ordre d'idée on pourra regretter que les exemples allégués tout au long de l'étude des variantes, bien que probants, ne soient pas suffisamment nombreux pour qu'on en tire de réelles conclusions. Ainsi page 44, par exemple, il est dit de façon catégorique qu'Adrien de Thou «ne connaît pas la version A». Or, cette affirmation ne se base que sur un seul exemple qui n'est nullement probant. Il aurait fallu amener d'autres preuves pour que cette conclusion soit soutenable. On remarquera également une légère incohérence dans le stemma 1 et sa discussion: le ms. C, même s'il s'agit d'une copie assez corrompue de la première rédaction, représente le premier état d'élaboration de l'Heptaméron; il est donc tout à fait logique de le retrouver au niveau I du stemma 1. Or dans ce même stemma on observe la présence du ms. C aussi au niveau III de la rédaction. Pour le stemma 2, Mme Salminen a su trouver une représentation graphique plus convaincante pour montrer que le ms. B avait été contaminé par le ms. C. Enfin dans ce riche chapitre, certains passages auraient mérité d'être éclaircis pour des lecteurs moins au fait des questions de genèse et de variantes que l'éditrice.

Encore plus que l'étude de la genèse et des variantes, l'apparat critique [153-267] permet de se faire une idée de l'étendue de la tâche accomplie par Mme Salminen au cours de dix années d'un travail méticuleux: six mss. complets (BFGHIK) et trois fragments (CDE) ont été collationnés par l'auteur pour l'élaborer; chaque nouvelle est introduite par un récapitulatif des mss. utilisés pour celle-ci, sans omettre l'indication des lacunes rencontrées à différents moments dans certains mss.; il est également possible de reconstruire l'ordre des multiples nouvelles et par là le déroulement des huit journées pour un ms. donné. Il en résulte donc une édition ouverte à la critique, puisque toutes les principales variantes sont maintenant accessibles.

Un dernier volet est constitué par les notes [66-152] et le glossaire [268-285] dont on déplorera qu'ils aient été publiés séparément du texte. Étant donné que le texte ne contient aucun renvoi sur les notes, le lecteur se voit donc dans l'obligation de partir de celles-ci pour savoir à quoi elles correspondent dans le texte, d'où une utilisation particulièrement malaisée. Si ces notes éclairent très bien le texte, les allusions historiques notamment, et certaines particularités lexicales, il faut aussi regretter le manque de concordance systématique avec le glossaire. En effet, un terme expliqué dans les notes n'apparaît pas toujours dans le glossaire, comme par exemple la locution estre plus diable qu'on est noir; vice-versa le glossaire s'il renvoie de temps en temps aux commentaires lexicologiques des notes avec par exemple «cresmeau n.m. 316/3 bonnet (voir note)», ne le fait pourtant pas systématiquement ainsi par exemple dans le cas de canetille. Dans une optique philologique convaincante,

le glossaire devrait prendre toute sa place comme outil pour une meilleure compréhension du texte, et comme contribution à la lexicographie, ce qui suppose un traitement cohérent et systématique de toutes les particularités et données lexicales du texte. Lors d'une réédition de l'*Heptaméron* il serait donc utile d'associer les notes au texte⁽³⁾, et également d'introduire un système de renvoi du glossaire vers les notes exégétiques lorsque celles-ci intéressent directement le lexique.

Le glossaire est très bon et riche (environ six cent entrées): les catégories grammaticales sont indiquées, les variantes graphiques des différents ms.s utilisés pour l'apparat critique sont également enregistrées (par exemple belutteau, ou gojatte). Il nous faut tout de même préciser que seules les variantes correspondant à un lemme du ms. A ont été relevées. Avec cette restriction, le glossaire relève l'essentiel des termes requérant une explication. On aurait pu encore ajouter des termes tels que, entre autres, assignation n.f. dans assignation de "rendez-vous pour" (36/35), beauperes n.m.pl. "moines" (31/17), cassé du harnoys loc. "fatigué (dans un contexte érotique)"(4) (32/8), cordelier n.m. "frère mineur franciscain" (30/9, 32/4,...), dea interj. "[interjection qui marque l'étonnement]" (39/15) ou encore invocateur n.m. "celui qui fait des invocations magiques, sorcier" (11/8, 15/1,...). Ces termes, même s'ils ne sont pas d'un grand intérêt lexical, requièrent tout de même un éclaircissement. On regrettera également qu'il n'y ait pas plus d'indications concernant les mots à connotations très nettement régionales: ainsi bandoulier n.m. "voleur armé, bandit, brigand" (2/21, 2/26, 2/36), est un terme pyrénéen et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord les références géographiques données dans le prologue situent l'action dans les Pyrénées («montz Pyrenées», «le Gave Bearnois», «Serrance»). Ensuite les auteurs cités dans les différents ouvrages lexicographiques consultés (Hu, Gdf) sont essentiellement originaires du Sud-Ouest de la France (Des Périers, Montluc, Marguerite de Navarre, Brantôme, D'Aubigné). Enfin, pour les auteurs restants, le contexte géographique de leurs exemples est de nouveau nettement le Sud-Ouest («En cesdites montaignes [Pyrénées]» (Thevet, Cosmogr. VIII, 14); «parmy les montaignes du Bearn» (Dialogue entre le Maheustre et le Manant, 28 v°); «D'autant qu'on les voyoit [les Pyrénées] moins habitees» (Fauchet, Antiquitez VI, 14)); cf. aussi FEW

⁽³⁾ En vue de cette réédition de l'Heptaméron, et afin d'éviter tout conflit entre les notes de Marguerite de Navarre et les notes exégétiques, il sera possible d'introduire un double système de renvoi: ainsi les renvois chiffrés de l'apparat critique relatif au ms. A (notes de Marguerite de Navarre) seraient transformés en renvois alphabétiques recommençant à chaque page, tandis que les renvois chiffrés seraient gardés pour les notes exégétiques.

⁽⁴⁾ Le sens général de cassez du harnoys est à rapprocher de estre foulé du harnois "être fatigué, fourbu comme un soldat" (dans DiStefanoLoc), avec pourtant un sens érotique pour harnois comme c'est le cas dans avoir le harnois enrouillé (dans DiStefanoLoc). Notre contexte va d'ailleurs dans ce sens: «[...] celles qui n'ont poinct acoustumé d'avoir de sy honnestes serviteurs que vous ne treuvent poinct facheulx les cordeliers, car ilz sont hommes aussy beaulx, aussy fortz et plus repousez que nous autres, qui sommes tous cassez du harnoys; [...] Nomerfide dist tout hault: Ha, par ma foy, vous en direz ce que vous vouldrez, mais j'eusse myeulx aymé estre gectée en la riviere que de coucher avecques ung cordelier.» [vol. 1, 32].

1, 234b, BANDWA: «mfr. nfr. bandolier, npr. bandoulié 'brigand des Pyrénées; mauvais garnement'». Le même raisonnement vaut également pour borde n.f. "dépendance servant de grange, d'étable ou encore de bergerie" (2/22). Le terme est aussi introduit dans le Prologue et malgré de nombreux contre-exemples chez Hu, il n'y a aucun doute qu'il s'agisse d'un mot typique du Sud-Ouest⁽⁵⁾. La glose de l'édition "maison de campagne" qui désigne actuellement une "résidence secondaire, à la campagne" est à la limite du faux-sens. Notons aussi que s'affoller de (190/18) signifie plus précisément "avorter de" cf. FEW 3, 848a.

En conclusion: Mme Salminen nous livre une excellente édition. Elle apporte une vision neuve de l'histoire du texte et de ses multiples variantes, un travail méticuleux (tous les éléments du dossier nous sont donnés), en plus de notes et d'un glossaire très utiles et complets. Une réédition de cet *Heptaméron* aux soins de Mme Salminen est en cours, et c'est là le sort le plus heureux que pouvait connaître cet excellent travail, car une fois que toutes les différentes parties occuperont la place qui leur revient, nous aurons alors à disposition une édition de choix.

Sylvie KORFANTY

Laurent de BRIANÇON. Trois poèmes en patois grenoblois du XVI^e siècle, traduits et présentés par Gaston TUAILLON, Grenoble, Le Monde alpin et rhodanien 1/1996, 165 pages.

Reproduits en fac-similé d'après des éditions anciennes, ces poèmes sont particulièrement pittoresques, et souvent fort crus. Lo Batifel de la gisen, «Bavardages chez l'accouchée» selon le traducteur, défend la norma de Natúra contre les tristes pratiques du temps, imputées à Calvin: en 1031 alexandrins à rimes alternées (accentuée/non accentuée), c'est une glorification de la jouissance sans entraves. Lo Banquet de le faye, «Le Banquet des fées», 522 alexandrins, alternance non observée, est basé sur l'histoire d'un Grenoblois jaloux qui bat sa femme. La Vieutenanci du courtizan, «La Condition méprisable du courtisan», 186 alexandrins sans alternance, conte les déboires d'un provincial à la cour du Roi. Ces trois textes ont beaucoup d'humour, de vigueur, de couleur. On y trouve de nombreuses locutions correspondant à des équivalents français: 42, 171 que n'an que lo cú et le den (cf. Tabourot Bigarrures 34 v° qui n'aviez que le cul hier avec les dents et L'Estoile 11 octobre 1610 qui n'avoit que le cul et les dents); 50, 305 qui parle come un livro (TLF: Molière); 54, 367 de galicò (Cotgrave de gallico); 70, 594 chara come un bassin (Huguet: clair comme un bassin, M. Régnier); 124, 221-222 le pourpe du cu Touiour li fon tif, taf (le cul luy fait tif taf, Oudin; cf. aussi DDL 19); 126, 255 ceu biau monsieu de chin (belles ceremonies de chien Béroalde Moyen éd. Royer II, 160); 156, 54 prendre la

⁽⁵⁾ Cf. le *Trésor de la Langue Française* 4, page 695a [Rem. Terme usité surtout dans la France du Sud-Ouest], le *Dictionnaire du français régional du Midi toulousain et pyrénéen* de Jacques Boisgontier, éditions Bonneton, 1992 et le *Dictionnaire du français régional des Pays Aquitains* de Jacques Boisgontier, éditions Bonneton, 1991.

máre uni (Cotgrave prendre la mere au nid); 160, 130 eicourchirion un pioù, per en avei la pel (L'Estoile éd. Brunet XI, 201: Il escorcheroit un pouil, pour en avoir la peau, dit l'italien), etc. De telles attestations seraient précieuses, si l'on pouvait se fier aux datations proposées: respectivement 1562-1564, 1550-1590 et décembre 1576-été 1577.

Malheureusement, ces dates sont tout à fait illusoires. Les quelques repères historiques que G. Tuaillon croit déceler dans *Lo Batifel* ne résistent pas devant les faits de vocabulaire. L'éditeur cite lui-même, sans en tenir compte, l'avis d'un historien de la danse qui se prononce pour «un XVIe siècle touchant à sa fin» [62]. Ajoutons 46, 244 et 245 *Oguinotari* «huguenoterie»; 66, 542 et 559 *freiza* «fraise, collerette empesée»; 68, 590 *dindo* «dindon»: il semble bien que ces vers ont été rédigés une bonne génération après la date proposée. Si l'on doit retenir leur anticalvinisme comme indice, peut-être en 1599-1600, lors de la grande controverse entre le pasteur Caille de Grenoble et le père Coton? Mais le texte est bien plus un plaidoyer paillard pour la liberté des mœurs qu'une défense du catholicisme.

Quant à La Vieutenanci, G. Tuaillon veut y voir un commentaire sur le séjour de Laurent de Briançon aux États généraux de Blois. Rien ne le prouve. Le texte se rattache plutôt à des satires telles que Le Courtisan retiré de Jean de La Taille (1573), où figure (Fleuret et Perceau, Les Satires fr. du XVIe siècle, I, 172) une évocation du lever de Monsieur comme chez Briançon; ou La Divinité des procès de Jean Passerat (1598), dont le vers Il faut se coucher tard et se lever matin (ibid., II, 197) correspond parfaitement à 154, 34 U se repeire tar, et se léve matin. Notons encore que les laquais font subir au provincial les mêmes brimades grossières que celles dont se plaignent le Faeneste d'Aubigné (II, XIII) et Maître Guillaume, bouffon d'Henri IV.

On ne peut retenir non plus, pour dater les éditions sans lieu ni date, l'argument typographique avancé par G. Tuaillon: le tréma sur le u indiquant sa valeur vocalique ne serait pas «antérieur au règne d'Henri IV» [16]. Or, Beaulieux le signale dès 1553 dans les Amours de Ronsard. Il serait probablement plus fructueux de se pencher sur les bandeaux gravés des deux plaquettes reproduites ici (elles proviennent manifestement du même imprimeur); avec leurs figures grotesques, rinceaux et petits animaux (escargots), ils ressemblent aux innombrables modèles utilisés jusque vers le milieu du XVIIe siècle, mais ceux-ci, fort élégants, ont pu servir à d'autres impressions sorties du même atelier. On ne saurait, en attendant, exploiter fructueusement des textes dont ni la date, ni les conditions d'impression, ni les modèles littéraires, ni l'auteur (aucune preuve n'appuie l'attribution à Laurent de Briançon) ne sont déterminés. Leur publication servira du moins, on l'espère, à stimuler des recherches indispensables pour mieux les insérer dans l'histoire de la langue, des mœurs et de la littérature.

La traduction vivante de M. Tuaillon, appuyée par plus de 300 notes, éclaire heureusement de nombreuses particularités de langue. Ajoutons, un peu au hasard, que veraibiquà (71, n. 104) est le vraybis de Rabelais dont la forme vraibicque se trouve dans le Recueil Cohen LI, 263; que miron mirela (141, n. 102) doit renvoyer à mireau mirelle DiStefLoc; et que reneïmen (162, 154) n'est pas «manquement au devoir» mais «blasphème».

Pierre ENCKELL

Noëls au patois de Besançon des XVII^e et XVIII^e siècles, édités et traduits par Colette DONDAINE, Besançon (Maison du livre de Franche-Comté, 25 Chemin des Planches, 25000 Besançon), 1997, 483 pages.

On note ces dernières années un regain d'intérêt pour les noëls. C. Dondaine a donc eu raison de publier, avec des aménagements, ce qui devait être sa thèse complémentaire, l'édition d'une soixantaine de noëls (en patois) (cf. C. Dondaine, Les parlers comtois d'oïl, pp. 16-17). Pour l'essentiel ce sont 67 noëls de François Gauthier (1675-1733), édités en 1751, encadrés par deux des noëls d'Antoine Prost (1629-1671), ceux conservés dans une plaquette manuscrite de 1682, et par 4 noëls postérieurs à ceux de Gauthier, mais joints à eux dans l'édition de 1773.

Ces textes ne sont pas inédits. Th. Belamy les avait publiés, avec d'autres, dans son *Recueil de Noëls anciens*, dont les notes, soigneusement dépouillées par le FEW, constituent sa source principale pour le patois de Besançon; il aurait d'ailleurs été commode de fournir une concordance avec l'édition Belamy. Indiquons seulement que la présente édition donne les textes qui se trouvent aux pages 48-190 du t. I et 5-190 du t. II (il s'agit des noëls de (ou attribués à) Gauthier) et aux pages 30-44 du t. I (il s'agit des noëls de Prost).

L'édition des deux noëls de Prost a pu être grandement améliorée par la découverte de la plaquette manuscrite; celle de ceux de Gauthier reste fondée sur une édition de 1773, qui avait déjà été reproduite par Belamy. On trouvera une introduction littéraire [11-22] et une présentation du vocabulaire [23-26] qui contient d'intéressants matériaux complétant le glossaire mais malheureusement sans les références au texte (cf. drap de marot, befot, joumer) ou dans une autre graphie (cf. ravouna pour rovou'na). On se reportera aussi à la très claire présentation de la langue des noëls, donnée à la fin des textes [441-446]. L'ouvrage est complété par la musique des textes, modernisée par A. Flattot, il offre de belles illustrations. Les noëls se lisent très agréablement et c'est une bonne façon de prendre contact avec le patois franc-comtois.

Nous présenterons quelques remarques sur le texte et la traduction. D'une façon générale la traduction serre de très près le texte et le mot à mot reste parfois peu éclairant pour le lecteur moderne. P I 15 la traduction «valet» pour volot «outil de menuisier, valet» est ambiguë et le problème se complique en G XI 24 où on lit Volots et volot à la rime. L'emploi de la majuscule dans le premier mot m'amènerait à traduire: «voici vos petits ouvriers... nous réparerons votre valet (outil)»; - P II 3 il faut deux points après pou («peur»): aux yeux du berger, l'Éthiopien a jusqu'aux épaules un corps d'homme mais ce corps est surmonté d'une tête de diable; - G VII 25 n. 1, malgré la note il me semble que «il vit» est plus naturel; apprécions la logique féminine de la suite: «Si Adam avait été aussi prompt que vous l'êtes [à battre sa femme pour la dissuader de manger la pomme], nous n'aurions jamais vu le bon Jésus!»; - G XIV 2 martyre est à traduire par «douleur»; - G XVII, 7 n. 1 comprendre que n'avoir garde de signifie ordinairement «être bien éloigné de (faire qch)» et la négation a été logiquement étoffée. C'est au contraire le fait qu'en fr. mod. la négation a pu être sentie, à tort, comme explétive qui explique l'absence de pas ou le tour peu correct sans ne (cf. suiss. Avāi gārda dè «s'abstenir soigneusement de» ds GPSR 8, 114b); - G XVIII 19 vendangies est à traduire par «dévastés».

Donnons maintenant quelques exemples de passages où la traduction mot à mot aurait pu être accompagnée d'une note: G XIV 39 «Pardi, elle n'était pas effrontée ni coquette, comme on en voit des fois qui vont levant le nez». Lever le nez signifie d'ordinaire «être orgueilleux» (1635-Land 1851, ds FEW 5, 268a) mais ici on attendait plutôt «se conduire comme une évaporée», ce qu'on rapprochera de Vaux levana «fille évaporée» FEW 5, 268a; - G XIX 9, «Les gardes nous prendraient et nous mettraient en cage». Mettre en cage est une expression rare pour dire «emprisonner» cf. FEW 2, 552b; - G VII 3 «C'est assez remplir vos estomacs, doubles crevés». On rapprochera double crevé de crevé «qui a beaucoup d'embonpoint» Sev, gros crevé «homme gros et qui mange beaucoup» (dep. Oud 1656, ds FEW 2, 1318a); - G XI 35 «des souliers Qui ne vous casseront pas les pieds». Casser les pieds, au sens physique de «meurtrir les pieds», paraît très rare; notons en outre que cette attestation dans un noël de 1707 précède casser les pieds à qn «importuner» (dep. 1890, ds TLF 5, 278b); - G X 3 «Il s'en mord aujourd'hui les dents». On dit s'en mordre les doigts «se repentir de qch» (dep. Mon 1636, ds FEW 6, 3, 127b) et je n'ai trouvé attesté que mordre les dents sur qn «se fâcher contre qn» Chastell 5, 268.

Le texte se caractérise aussi par des expressions modernes, souvent modifiées: G XIV 26 (noël de 1708) «On ne parlait pas plus... De guerre, de malheur que de Colin-Tampon». Se soucier de qn comme de colin-tampon date de 1695 ds TLF 5, 1026b; – G VIII 13 (noël de 1706) «Qui vous a dit ce conte jaune-là?» Faire des contes jaunes «dire des choses incroyables» est attesté de Fur 1690 à DG ds FEW 4, 24a; – G XIII 15 (noël de peu postérieur à 1707) «Demain tu ne seras sans aucun doute pas à mon pain». Au pain de qn «au service de qn» est daté de Voltaire 1758 ds FEW 7, 545a; – G XIII 17 (peu après 1707) «cherchant rogne» (en G LI 22 charche lai rougne est traduit par «cherches la chicane»). Chercher la rogne est attesté depuis 1710 et chercher rogne depuis 1896 (cf. TLF 14, 1200a); – G XVIII 3 (noël de 1709) «Tu as des rats dans la tête». Avoir des rats dans la tête «avoir des caprices» est attesté depuis 1718 ds TLF 14, 404b; – G VII 36 (noël de 1706) «C'est une tête de mule» (aussi G II 9). Tête de mule est attesté depuis 1899 ds TLF 11, 1206a.

On trouvera aussi des archaïsmes: G VII 7 «Elles ont appris des nouvelles... Au four et au moulin» cf. DiStefLoc 376b (ajouter R 99, 203); – P I 6 «Quand Ève accouchera, Elle sentira Des aiguilles et des alênes» cf. mettre alesnes et aiguilles ds GdfC 8, 77b; – P II 12 S'ils ont une ame munde. Monde «vertueux, pur» n'est plus attesté après 1660 ds FEW 6, 3, 220b.

Le glossaire⁽¹⁾ est solide pour les faits qui se rapportent au patois, avec des renvois pertinents au FEW, au GPSR et à l'ALFC et en particulier à un ALFC 5, qui

⁽¹⁾ Faisant contraste avec la science qu'il contient, on trouvera dans le glossaire un nombre assez élevé de fausses références (faciles à corriger) et regrettons quelque peu que toutes les attestations d'un mot ne soient pas relevées. Par ex. s.v. aifantouma «ensorceler» on donne comme référence G VII 24, en précisant que FEW 8, 363b tire aifantouma «fasciner, séduire» du noël mais sans faire remarquer qu'il s'agit d'un autre passage (G X 5). D'autres fois on ne spécifie pas que l'indication Besançon du FEW renvoie précisément au noël (cf. aissoute); parfois aussi on ne mentionne pas que le FEW cite déjà le noël (cf. craule). Mais ce ne sont que vétilles.

doit être l'index de l'Atlas et dont nous attendons impatiemment la publication. Il eût pu être plus large, notamment pour mettre en lumière les traits marquants du vocabulaire d'un texte qui appartient à la littérature française. Quelques remarques(1): aj. aimassa ne molaidie G XII 6 «attraper une maladie» cf. FEW 6, 1, 446a; - aj. aimoüot, par foëche ou par - G XVI 8 «de gré ou de force» cf. par amour «de bonne grâce» ds FEW 24, 465b; - aivo en G XXIX 9 dans aivoüe l'anna est une forme de aval cf. avo l'anay «dans l'année» ds GPSR 2, 126ab; - care, ajouter regadha de care XIV, 18 «regarder en coin, de travers»; - dainipa v. FEW 14, 113a; - aj. doulourance P I 3 «douleur»; - aj. emboboüina G LVI 14 qui est traduit par «embobiner» mais qui correspond étymologiquement à embabouiner (v. TLF 7, 874); - entaivana «mis en perce» paraît être une altération d'entanna «entamé»; - sous fracherait «(briser)» apparaît, sans distinction de sens, frachie G XXXI 6 qui est mieux traduit dans le texte par «égrappé», en suivant la note de Belamy 2, 20, passée aussi dans le FEW 3, 770a (cf. maintenant ALFC 349); et c'est l'écho du double sens de «briser; égrapper» qui se retrouve au vers suivant dans vandangie «vendanger; détruire»; - houto la glose «foyer, cuisine» n'est pas justifiée par les passages cités où la traduction donne normalement «maison»; - aj. mente f. G I 49 «mensonge»; aj. la noüetre G XII 21 «ma femme» cf. FEW 7, 194b (rouerg.); - paignottes pour l'étymologie v. FEW 7, 551a (qui cite les noëls); - plâtre, au - on pouvait se reporter à ce que j'ai dit ici (RLiR 49, 146-147 et cf. déjà au platre, au plastre GrebanJ 12248 et chasser au plastre GaguinDébatT 26); – aj. raigusa v.a. G XI 39 et 40 «aiguiser»; - remembrance P I 3 signifie «figure» cf. FEW 10, 238a et Hu; - sambé «coup», l'étymologie est peu convaincante. Dès 1850, par une heureuse intuition, Dartois (cf. frcomt. n° 2 dans le Beiheft de 1950 du FEW) avait rapproché ce mot des noëls «du vieux français cembel joute, tournoi, etc.» [123]; on ne peut que lui donner raison. Le fait est d'autant plus remarquable que l'afr. mfr. cembel ne paraît pas avoir dépassé les années 1530 (cf. FEW 2, 1611a). C'est pourtant lui encore que l'on retrouve, par un cheminement à retracer (cf. mfr. chemblel «petit câble», frm. simbleau v. TLF 15, 510a), dans le Doubs, à Bournois (et aussi ailleurs v. ALFC 1, 217*) avec sãbé «nœud que l'on fait après le tour destiné à serrer une voiture de gerbes ou de foin».

Au total, ce texte peut fournir les éléments d'une bonne initiation, non seulement au patois franc-comtois mais aussi à la langue populaire provinciale des 17° et 18° siècles. Et de fait la meilleure façon de faire retrouver goût à l'étude des patois consiste à montrer comment ils ont pu se combiner à la langue française. Ils l'ont fait très largement au Moyen Âge et ils ont recommencé à le faire dans ce qu'on appelle la littérature patoise mais où l'on privilégie, exagérément à mon avis, le patois au détriment de la littérature et plus précisément de la langue littéraire.

Gilles ROQUES

Après la lecture du compte rendu ci-dessus, Mme C. Dondaine a bien voulu nous faire parvenir cette liste de corrections et d'additions à son travail:

Erreurs de traduction: P II 1 Jesu qui a lou cüe transi = Jésus! Que j'ai le cœur transi!; - G XI 42 Si on mettait tous bas les armes; - G XVI 6 Di-te = dis-tu; - G XXX 11 Tout ce que nous faisons; - 14 Si je vous dis; - G XXXII 10 Même est à conserver (et non de même).

Fautes d'orthographe ou d'impression: p. 30 mözon (= mo:zon). Supprimer le tréma; – G I 31 brocart; – G I 44 note. Dans la parenthèse finale, supprimer v. 1, v. 2 et lire G XV 11, G LVIII 8; – G II 14 Supprimer l'accent sur ou de ou bien. G VII 17 Maintenir les deux points du texte après bien. G VII 25 Lire se l'y aiva; – G XIII 1 Mettre un point d'interrogation probablement après languissant; – G XXXIII 2 Hautbois; – G XLV 11 Bas doit être remplacé par pas = langes; – G LX 16 Prophètes; – G LXXI 2 De pachi pré. Il semble qu'on doive supprimer de; – p. 445 Ind. impft périssions.

Mots ou groupes de mots le plus souvent des XVIIe et XVIIIe siècles qui méritent une explication ou une remarque: P I 1 Un si beau. Traduire «un aussi beau». Cf. Littré sous si: Si employé pour aussi dans une phrase affirmative a vieilli; -P I 13 Les bergers... Tout farcis d'allégresse. Emploierait-on encore farcis? Littré cite «Sa lettre est toute farcie de tendresse» (Sév.), mais le Grand Larousse donne seult, sous farcir 3 Fig. Surcharger de connaissances ou de notions inutiles ou nuisibles; -P II 20 Langage... pesant = patois. Cf. définition du mot «patois» donnée par Richelet: «Sorte de langage grossier d'un lieu particulier et qui est différent de celui dont parlent les honnêtes gens»; - G I 5, 13; IV 10, etc. Songer = s'abandonner à sa rêverie; - G I 9 Et qui avoit taché tout le monde. Taché = sali; - G I 22 J'en ai pensé perdre la vie = j'ai failli en perdre la vie; - G I 31 Une bannière / En broderie de brocart = en brocart brodé; - G III 8; XII 13, etc. Soin = souci; - G V 20 Amitié = amour; - G VI 7 Pillera plutôt que saccagera; - G VIII 9 On menait des fanfares. XVII 8 Si nous menons des fanfares. Mener des fanfares = sonner des fanfares. TLF donne un ex. de George Sand; - G IX 1 Cantons. TLF sous Canton B. Certaine étendue de pays..., région; - G XI 28 las gens de proufessions = «les gens de métier»; - G XI 30 Viandes = mets. Viande au sens actuel se dit cha dans les Noëls; - G XI 35 Peut-être plutôt «ils ne vous briseront pas les pieds» pour éviter l'ambiguïté; -G XII 12 Il ne m'importe, il ne m'importe plus de la vie = la vie, la vie pour moi n'a plus d'importance; - G XIII 3 Pa = lange. «Drapeau» dans ce sens est vieilli; -G XVI 2 N'en auras-tu pas soin? En langue actuelle, n'auras-tu pas soin de lui?; -G XVI 14 Calmant = apaisant; - G XVIII 7 En bolant = en criaillant; - G XVIII 12 Nouëte Mâtre. FEW 6, I, 40b, magister: Gren. maître «nom donné à son mari par la femme de la campagne» ('vieux'); - G XIX 6 (des chevaux) bien dorés, bien vêtus = bien caparaçonnés; - G XIX 12 De bande = en bande; - G XX 33 Congrégations. FEW 2, 1050, sous congregare: Congrégation, «association de laïques qui se réunissent, sous l'invocation d'un saint, pour des exercices de piété (depuis Rich. 1680); -G XXI 1 Y vé raiva. Rêver = méditer; - G XXII 3 De loin. GPSR 5, 42b I. 1° 4. Dlouin est traduit par au loin; - G XXV 14 Di moins. Littré sous moins: 16°. C'est un synonyme de au moins; - G XXV 14 Pas. FEW 7, 739a Passus: I 1. b. ζ Mfr. nfr. pas «acte comparé à un pas qu'on fait», «démarche que l'on fait pour quelque affaire». V. aussi Littré sous Pas 19°; - XL 13 Tapez-les bien. Taper = frapper, battre; - G XLII 7 Etranges = terribles. V. TLF; - G XLVI 15 Courans-y, main au pu vite; - G XLVII 11 Et ant toutes, main coume i faut. Mais = et de plus. V. AntoineCoordination II 1145. Mais d'enchérissement; - G XLVII 10 Feront la tempête. Littré Tempêter 1° Faire grand bruit; - G XLVIII 6; LXII 14 Bergeries. V. GPSR 2, 342b, Bergerie 2° Troupeau de moutons ou de chèvres confié à la garde d'un berger. Aussi terme général pour troupeau; - G XLIX 3 Epiceries. V. GPSR 6, 588b Epiceries 1° Epices de toutes sortes; - G XLIX 5 Lai ne peut pas représenter la ville, représente donc houtô généralement m. Négligence de l'auteur? FEW 4, 494b sous HOSPITALIS

donne Vaudioux étâ f.; – G L 4 Contagion. Littré 2° maladie contagieuse. Contagion s'est dit, absolument, pour la peste; – G LV 3 Dessus (noues tétes) = au-dessus de GPSR 5, 496, 4°; – G LIX 5 Recevoir = accepter. V. Littré, sous recevoir 16°; – G LXX 13 Au milieu d'(un âne et d'un bœuf) = entre; – G LXXI 2 Sur (l'Aitole) = au-dessus de.

Locutions anciennes en français ou français patoisé qui n'ont pas été notées dans le glossaire: XI 11 Nous faisons conscience. Littré sous Conscience. Faire conscience de, avoir conscience de, avoir scrupule de, ne pas vouloir; - XI 38 Y a toujou de lai presse. «j'ai toujours de l'embarras, de l'inquiétude». V. Littré sous Presse; - XII 17 Y t'en aissure, que pathou las pieres sont dures. GPSR 5, 1002 sous Dur 1° 6. Li piere chon partæ dure, les pierres sont partout dures, partout le travail est pénible, s'adresse surtout à ceux qui ont quitté leur village dans l'espoir de trouver ailleurs une vie plus facile (en particulier Vaud, mais aussi Jura); - XIII 15 Te ne seré demain Pas, sans doute, ai mon pain. Etre au pain de $qn = \hat{e}tre$ au service de (FEW 7, 545a, PANIS I. 1. a. α.); - XIV 10 T'airé de mas pincettes. TLF sous Oreille. Pincer, tirer les oreilles [Pour châtier, surtout pour punir un enfant]. Cf. aussi embrasser à la pincette; - XIV 27 Fesa et peste et raige. FEW 8, 310b, PESTIS: Faire la peste et la rage «faire beaucoup de bruit», Chevagnes faire peste et rage «se défendre furieusement». TLF sous Peste donne encore Dire peste et rage de qn, en dire tout le mal possible (Ac. 1835-1878); - XVIII 12 Se le n'eusse aivu aifare. Littré sous Affaire 20° Il a affaire, il ne peut quitter. Ici = si elle avait pu quitter son travail; - XVIII 16 Nous ant mis ai lai besaiche = nous ont réduits à la mendicité; - XVIII 31 Y me prend souvent envie De me pâdre; Littré sous Perdre. 22° Se perdre v. réfl. Disparaître; - XX 2; LXIV 3 Te vé padhre tas pas. Littré sous Perdre. 10° Fig. Vous y perdez vos pas, c'est-à-dire vous ne réussirez pas ce que vous entreprenez; - LXV 7 Y baillant tous déjet las mains. Littré sous Main 5° Donner les mains, s'avouer vaincu; locution latine tirée de l'acte du vaincu qui livrait effectivement ses mains au vainqueur; -LXV 11 Tisons d'Enfa. Littré sous Tison. 2° Fig. Tison d'enfer, personne perverse, digne de brûler en enfer.

Quelques ajouts à la traduction de P I: AIOLA loc. adv. d'affirmation. P I 2. Littéralement «oui, allez!». – Pour AY FEW 4, 444a HOC «cela»: II. 2. a. Afr. mfr. oïl «particule d'affirmation», etc., Châten. âil, Montbél. aïe. V. aussi ALFC 4, 1283, oui. – Quant au sens de aiolai, v. Remacle 3, 268 qui cite ay va!; ay, alez! en commentant: «va, alez» impér. 2, 5 du verbe aller, indiquent d'ordinaire, d'une façon vague, ce qu'on exprimerait clairement par «vous pouvez me croire, soyez-en sûr».

CRO LE BO loc. interjective P I 5: Il faut lire *crole bo*. FEW 2, 1228b, 1229a et note 3, *CORROTULARE «rouler, enrouler»: I. 1. a. Afr. mfr. *croler* v. a. «secouer avec violence». Composé Afrcomt. *crollebois* «fête de Notre-Dame de septembre» (Dole 1341; Amoncourt 1510), bress: *cro: le bo:* «id.; action de gauler les faînes». Note 3 «Fête ainsi nommée parce que, à partir de ce jour-là, il était permis de gauler dans les forêts les faînes et les glands». (Pour la façon de gauler les faînes, v. GPSR 7, 22a sous Faîne).

Il semble qu'il faille comprendre ici cro le bo = secoue-bois = plus précisément gaule-faîne et, puisqu'il y a un rapport de date entre l'action de gauler les faînes et la fête de Notre-Dame de septembre (8 sept.) = le juron ancien français moyen français par nostre dame.

Corrections au glossaire: Aiboë (d'...) lire XLIV au lieu de XXXIX; - tout d'aiboë que, 6 au lieu de 5; - Aimaithie LXVII; - Aiprote 8. - Alphére L 16; -Andies XLIX; - Azi, lire azie; - Bamboles 7; - Bareilles 5; - Bauleroue (sous bola) LXVIII 5; - Bouticle LI, LVII; - Carbounades X 20; - Chaut (te...) (sous chaut) LVIII; - Chére XIX 6; - Choloines XLII 20; - Cliaron LXVII; - Craire III 1; - Croisade XLII; - Daimola 28; - Daipé LVIII; - Daiviré (me...) XLII; - Darie XLII au lieu de XLIII; - Drai (ai...) ai toe (sous dret) XLII; - 1° devant Encou à supprimer; 1. Fanfare XLVII à supprimer; - Fenda XLII 7; - Fesou XLIII au lieu de XXX-VII; - Figue 2 au lieu de 13; - Frachie (sous fracherait) XXXI 7; - Fu XVI au lieu de VI; - Gachenot. V. ici gachon à supprimer; - Gadhant (sous gadha) 6 prés. au lieu de part. prés.; - Gargotte XLIII; - Gona (bin...) XIX 2; - Gouzé VII 24; - Jete (sous jetie) LVII; - Laicé XV 3; - Larmie XLIV; - Lovons LXVII 20; - Mouement (au...) XVIII 18; - Oubéiré (sous obei) XV 3; - Padha (sous padhet) XIV 27; - Pregnet (sous panre) LXX 7; - Pregnerent LXX 8; - Petetes (sous peteu) 40 au lieu de 39; -Pouilles XIV au lieu de IV; - Poupre, prouepre XXXII 19, XLIV 32 «propre» et prouëpre pou L 7 «propre à» sont à regrouper; - Peusse (sous pouvoi) 11; - Que. Ne conserver que que conj. G XI 34, etc., «car». V. Antoine Coord. car/que 1172-1185; - Rechangint (sous rechangie) XLII; Remenbrance 3; - Revan (sous revé), supprimer la répétition LXV 31; - Sçaiva (sous sçaivoi) 10; - Se conj. de coord. XLIV; - Sembla 3 imp. 7; - Suivant (sous seure) impér. 5; - Sieu 34 au lieu de 14; - Soutelotte XLIII; - Tengne (sous teni) 2; - Vare (sous veni) lire varé; - Vint 2 impér., lire veni 5 impér.; - Virago I 5; - Voiquy, supprimer G XXIII 3; - Vouroüe (sous vouloi), lire vouro.

Index des noms propres: Bélia XLIV 12; – Boucherie LXIII; – Coudhelies LXIII 20; – Geneviévre XLVII; – Golenotte XII 7; – en LXIII 7, lire Jaicoupins; – Pairis 1; – Porenette IV 6; – Pouë 9; – Tounot, supprimer LXXI et remplacer par etc.; – Yroquoi 6, supprimer la virgule entre Indiens et Peaux-Rouges.